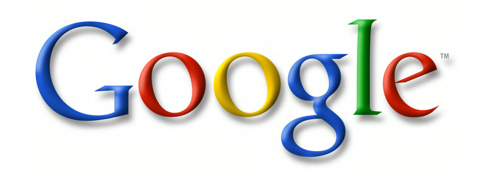



SOCIETE : DES : ANCIENS : TEXTES : FRANÇAIS
MDCCC LXXV







SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

AYMERI DE NARBONNE

I

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

AYMERI DE NARBONNE

CHANSON DE GESTE

PUBLIÉE D'APRÈS LES MANUSCRITS DE LONDRES ET DE PARIS

PAR

LOUIS DEMAISON

TOME PREMIER

INTRODUCTION



PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET Cie

56, RUE JACOB, 56

M DCCC LXXXVII

Publication proposée à la Société le 24 février 1876.

Approuvée par le Conseil le 11 mai 1876 sur le rapport d'une commission composée de MM. L. Gautier, P. Meyer et G. Paris.

Commissaire responsable :

M. P. Meyer.



INTRODUCTION

I. — LA CHANSON D'AYMERI DE NARBONNE. — SA VALEUR LITTÉRAIRE. — TRAVAUX DONT ELLE A DÉJA ÉTÉ L'OBJET.

« VERS le commencement du XIIIe siècle, » écrit M. G. Paris en son *Histoire poétique de Charlemagne*[1], « un clerc de Bar-sur-Aube, appelé Bertrand, composa deux chansons qu'on peut compter à bon droit parmi les meilleures de cette période, *Girard de Vienne* et *Aimeri de Narbonne*..... De toutes les imitations des anciens poèmes, la sienne est celle qui peut le plus dignement se placer auprès d'eux. »

Nous adoptons entièrement cette appréciation, et

1. P. 326, 328.

nous n'hésitons pas à attribuer aux œuvres de notre trouvère champenois un rang des plus élevés dans la littérature du moyen âge. On y trouve des morceaux excellents qui peuvent figurer avec avantage parmi les productions les plus parfaites de notre vieille poésie, et qui offrent encore le caractère simple et grandiose de l'épopée primitive. Ces éloges, à la vérité, ne sauraient s'appliquer sans réserve aux compositions poétiques de notre auteur prises dans leur ensemble, et il s'en faut de beaucoup que tout y soit d'une valeur égale. Dans *Aymeri de Narbonne,* par exemple, le début est admirable; le désespoir de Charlemagne abandonné par ses chevaliers est peint en vers magnifiques, et il n'y a peut-être dans aucune poésie rien qui soit comparable à cet épisode. La fin de la chanson, au contraire, se traîne péniblement dans d'interminables lieux communs [1]. Les plus beaux passages sont ceux où Bertrand a fait la moindre part à l'invention, où il s'est le mieux conformé aux traditions anciennes, en suivant de près les chansons de gestes antérieures qui lui servaient de modèles. Son plus grand mérite est de nous avoir conservé comme un reflet de ces vieux poèmes aujourd'hui perdus. Toutefois, il a su imprimer à ses imitations un caractère personnel, et il y a fait preuve d'un vrai talent poétique.

1. Voy. le jugement porté sur la valeur littéraire de ce poème par M. L. Gautier, *Épopées françaises*, 2e éd., t. IV, p. 236, et par M. Nyrop, *Den oldfranske Heltedigtning*, p. 135.

Grâce à ces qualités, il a d'assez bonne heure échappé à l'oubli, et ses ouvrages ont attiré l'attention des littérateurs et des savants, dès que l'étude du moyen âge a repris une juste faveur. La poésie moderne même s'en est plus d'une fois inspirée et leur a fait d'heureux emprunts. En 1811, Uhland traduisit en vers allemands, avec autant de fidélité que d'élégance, l'épisode du premier entretien de Roland et d'Aude dans *Girart de Vienne* [1]. Victor Hugo a puisé également dans cette dernière chanson, ainsi que dans *Aymeri de Narbonne,* le sujet de deux fort belles pièces de sa *Légende des siècles,* le *Mariage de Roland* et *Aymerillot,* œuvres de haute valeur où il a fait revivre avec tant de succès l'esprit de notre antique épopée. Enfin, plus récemment, M. de Bornier a fait applaudir sur la scène française des vers qu'il a pris à peu près textuellement à Bertrand de Bar-sur-Aube [2].

Les érudits se sont occupés aussi de *Girart de Vienne* et d'*Aymeri de Narbonne,* et en ont fait l'ob-

1. Roland und Alda *(Altfranzœsische Gedichte).* Voy. cet épisode dans l'édit. Tarbé, p. 120-123. — Uhland a étudié aussi *Girart de Vienne* dans ses recherches sur l'ancienne épopée française *(Ueber das altfranzœsische Epos,* p. 68-73).

2. *La fille de Roland,* acte 3ᵉ, sc. IV :

> Maudit soit le premier soldat qui fut archer;
> C'était un lâche au fond : il n'osait approcher !

Ces vers sont de *Girart de Vienne :*

> .C. dehais ait qui archiers fu premiers !
> Il fu coars, il n'osoit aprochier. (Ed. Tarbé, p. 7.)

jet de divers travaux. Mais le second de ces poèmes est resté jusqu'à présent inédit, et l'on s'est borné à en publier quelques fragments, d'après des manuscrits isolés et d'une façon trop souvent fautive.

Ainsi M. de Reiffenberg, dans son introduction à Philippe Mousket [1], a édité 144 vers, pris au commencement de la chanson, d'après le ms. fr. 24369 de la Bibliothèque nationale. Or ce manuscrit, ainsi que nous le verrons, est l'un des moins anciens, n'étant pas antérieur au XIVe siècle; de plus, son premier feuillet, fatigué par un long usage, offre en plusieurs endroits une écriture très effacée et peu lisible. Il en résulte que la transcription de M. de Reiffenberg est remplie de lacunes et de fautes qui nuisent à l'intelligence du texte [2].

C'est aussi au ms. 24369 que M. A. Kressner a emprunté un fragment assez long d'*Aymeri de Narbonne* qu'il a publié en 1876 dans l'*Archiv* de Herrig [3]. Une édition faite ainsi d'après un seul manuscrit ne répond nullement aux exigences de la critique; mais au point de vue paléographique même, ce travail est médiocre et présente un bon nombre de lectures défectueuses [4]. De plus, l'auteur a essayé de

1. T. I (1836), p. CLXV-CLXXI.

2. Par exemple, au vers 111, on lit *grevês* pour *Guenes*, etc.

3. Nachrichten über das altfranzœsische Epos Aymeri de Noirbonne. *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, t. LVI, p. 11-50. — Le fragment publié correspond aux vers 119-149 et 160-1796 de notre texte.

4. Par exemple : au vers 164 *l'arbroier* pour *l'arbroiee;* 175 *estajas* (sic) p. *estajes;* 183 *raunier* p. *raviner;* 326 *treutage* p.

combler les passages effacés dans l'original par des restitutions de sa façon, qui pour la plupart laissent fort à désirer [1]. Le commentaire, joint au texte, n'a rien non plus de nouveau ni d'intéressant; il est extrêmement superficiel et se borne à quelques détails recueillis de seconde main.

D'autres extraits plus courts et moins importants de notre chanson ont été publiés par divers érudits.

En 1850, M. P. Tarbé en a cité quelques vers dans la préface de son édition de *Girart de Vienne* [2], d'après le ms. fr. 1448 de la Bibl. nat.

Deux ans plus tard, M. Paulin Paris, au t. XXII de l'*Histoire littéraire* [3], en a donné une excellente analyse, accompagnée de nombreuses citations prises dans les mss. 1448 et 24369.

M. L. Gautier, dans ses *Epopées françaises* [4], a

treuage; 503 *auressiere* p. *avressiere;* 1316 *la mer Baltee* (sic) p. *la mer betée;* 1563 *duc et conte Challe* p. *duc et conte chassé;* 1574 *Leur chauces ierent de Poile* (sic) *de cende*, etc.

1. Au v. 149, au lieu de : *De la vengence sera chançon oye*, il met : *De la trahison;* 203, au lieu de : *Quar ge vous di tout pour voir sanz fauxer, tout pour voir savez;* 322, au lieu de : *li Sarrazin aufage, li Sarrazin sauvage.* Au v. 296, il commet une faute de prosodie en lisant : *Que refait ont li mur qui erent quassé* pour *qu'ierent quassé;* il corrige enfin le v. 855 : *Et cil respont a vostre volenté*, en mettant : *Cil respondent.* — M. Kressner reproche à la versification d'*Aymeri* d'être parfois incorrecte et négligée (p. 11). N'en est-il pas un peu responsable?

2. P. XXVI-XXIX.

3. P. 460-470.

4. 1re édit., t. III, p. 213-251; 2e édit., t. IV, p. 231-271. — Cf. Nyrop, *Den oldfranske Heltedigtning*, p. 134-136.

consacré aussi à ce poème une notice très complète et en a reproduit plusieurs passages, entre autres l'admirable morceau du début, qu'il a su mettre à la portée de tous les lecteurs par une traduction à la fois élégante et précise [1].

Dernièrement enfin, M. G. Paris a publié dans la *Romania* [2], d'après notre texte [3], l'un des épisodes les plus intéressants, celui des noix et des hanaps brûlés par les ambassadeurs d'Aymeri, et en a fait le sujet d'un savant mémoire.

Mais la chanson restait encore à publier dans son ensemble, et nous avons essayé de combler de notre mieux cette lacune, en interrogeant tous les manuscrits connus et en cherchant à restituer le plus exactement possible le texte original.

Nous examinerons successivement les caractères et la valeur respective de ces différents manuscrits, puis après avoir dit quelques mots des traits extérieurs du poème, de son auteur et de la date présumée de sa composition, nous étudierons les éléments historiques et légendaires qu'il renferme, et les emprunts qui lui ont été faits tant en France qu'à l'étranger.

Avant d'aborder ces matières, nous croyons utile de présenter une analyse détaillée d'*Aymeri de Narbonne*, pour donner plus de clarté à nos explications.

1. 1re édit., t. III, p. 232-238; 2e édit., t. IX, p. 252-258. Le morceau traduit comprend les v. 125 à 621 de notre édition; M. Gautier a suivi le ms. 1448.

2. T. IX (1880), p. 516-522.

3. V. 2063-2276, 2592-2596, 2635-2686.

II. — ANALYSE DU POÈME.

Dans une sorte de prologue d'une extrême platitude, l'auteur recommande son œuvre et fait l'éloge de son héros, le preux comte Aymeri de Narbonne (I-III). Puis, après avoir résumé en quelques vers l'histoire de la guerre d'Espagne et du désastre de Roncevaux, il entre enfin en matière.

Le début du poème nous fait assister au retour de cette fatale expédition. Charlemagne, accablé de chagrin, chevauche tristement derrière son armée, et ne cesse de pleurer la mort d'Olivier, de Roland et de ses autres pairs, victimes de l'odieuse félonie du traître Ganelon (IV). Tout à coup, en descendant d'une colline, il aperçoit au milieu d'un site ravissant, une ville splendide, admirable, solidement fortifiée et offrant toutes les apparences d'une merveilleuse richesse. « Quelle est cette ville? » dit l'empereur au duc Naime de Bavière, son fidèle conseiller. « Celui qui la tient peut se vanter qu'il n'y a pas sa pareille au monde. Je veux la conquérir, avant de m'en aller en France, et, sachez-le bien, ceux qui voudront s'en retourner devront passer par ses portes (V). — Sire, » répond Naime, « vous êtes plein de folie. Cette place a vingt mille Turcs pour la défendre, et tous nos hommes sont si épuisés de fatigue que trois d'entre eux ne valent pas une femme. Laissez cette

cité en repos; vous ne parviendrez jamais à l'avoir. Elle s'appelle Narbonne : il n'y a pas sur terre d'aussi puissante forteresse, et toute la chrétienté réunie ne pourrait la prendre. »

Charlemagne, malgré ces sages avis, persiste dans sa résolution (VI-VII). Il offre successivement la ville à chacun de ses guerriers, à Naime d'abord (VIII), puis à Dreux de Montdidier (IX-X), à Richard de Normandie (XI), à Hoel de Cotentin (XII), à Girart de Roussillon (XIII), à Eudes de Bourgogne (XIV), à Ogier le Danois (XV), à Salomon (XVI), à Gondebœuf l'Allemand (XVII), au duc Naime une seconde fois (XVIII), enfin, à Anséïs de Carthage (XIX), à Doon de Vaucler, à Girart de Vienne (XX) et à Hernaut de Beaulande (XXI). Mais tous sont si las et si découragés, qu'ils refusent d'accepter les propositions de l'empereur, et ils n'aspirent qu'à regagner au plus tôt leurs domaines. Charles, en se voyant ainsi abandonné, entre dans un grand courroux : « Ah ! » s'écrie-t-il, « les choses ne se passeraient pas ainsi, si Roland vivait encore ! Seigneurs barons, vous qui m'avez servi, allez-vous-en dans vos terres ! Je ne veux pas vous retenir, mais moi, je resterai ici, et si l'on vous demande en France où est Charlemagne, vous répondrez que vous l'avez laissé seul au siège de Narbonne (XXII-XXIII). »

Hernaut de Beaulande est profondément ému du chagrin de l'empereur : « Si je n'étais pas si vieux, » dit-il, « j'aurais accepté Narbonne sans la moindre hésitation ; mais mon fils Aymeri est jeune et coura-

geux, et il a été récemment armé chevalier; il pourra prendre en garde ce pays et le défendre contre les païens (XXIV). » Aymeri, interrogé par son père, ne demande qu'à s'emparer de la ville et à mettre en pièces tous les Sarrasins (XXV). Il s'avance fièrement devant Charlemagne, au milieu des chevaliers saisis d'étonnement, et lui réclame Narbonne : « Gentil empereur, donnez-moi cette ville, que refusent les princes et les barons, tant ils redoutent la gent païenne. — Aymeri, » répond le monarque, « tu as un grand courage, mais tu n'as guère de biens. Il faut beaucoup d'or et d'argent, pour gouverner une cité si importante — Sire, n'y a-t-il pas au ciel un Dieu tout puissant? Je crois en lui et j'espère en son secours. Si les païens ont des richesses, nous en aurons, par ma foi (XXVI-XXVII)! » Charles est rempli de joie en entendant ce discours; c'est la première consolation qu'il éprouve depuis la mort de Roland. En signe de réjouissance, il propose de donner un tournoi et fait dresser une quintaine sous les murs de Narbonne. Aymeri est invité à y porter les premiers coups, mais il a d'autres intentions : après avoir réuni cinq cents jeunes chevaliers de ses amis et de ses parents, il va se mettre avec eux en embuscade pour surprendre les Sarrasins, dans le cas où ils voudraient faire une sortie. Ceux-ci, en effet, en voyant les Français si près de leurs murs, se disposent à les assaillir; Aymeri et ses compagnons fondent sur eux à l'improviste, les contraignent à prendre la fuite et les poursuivent jusqu'aux portes de la ville (XXVIII-XXIX).

Les quatre rois sarrasins qui gouvernent Narbonne tiennent alors conseil sur le parti qu'ils ont à prendre ; deux d'entre eux, Agolant et Drumant resteront pour défendre la place; les deux autres, Desramé et Baufumé, sortent par un souterrain aboutissant à Orange, afin d'aller réclamer le secours de l'émir de Babylone (XXXI). Un matin, au point du jour, Charlemagne donne le signal de l'assaut; il ordonne à ses ingénieurs de construire de puissantes machines de guerre, et le siège commence aussitôt. Les païens sont vigoureusement attaqués de toutes parts, et opposent une énergique résistance. Aymeri, enfin, avec l'aide de cent de ses compagnons, enfonce la porte de la ville, y pénètre le premier, massacre tous les ennemis qu'il rencontre, puis va planter son étendard sur le faîte du palais, et sonne du cor pour annoncer sa victoire. L'empereur entre alors dans la cité à bride abattue, suivi de ses barons; les deux rois qui étaient restés à la garde de Narbonne sont faits prisonniers; la place est définitivement conquise, et les chrétiens s'emparent d'un butin immense (XXXII-XXXVI). Dès que Charlemagne est maître de cette ville qu'il a tant convoitée, son premier soin est d'y bâtir une église et d'y établir un archevêque. Il fait célébrer une messe solennelle et s'occupe ensuite des préparatifs de son retour (XXXVII). Après avoir mis Aymeri en possession de Narbonne et avoir laissé près de lui mille chevaliers de grand renom pour l'aider à la défendre, il prend congé de lui et part pour la France avec son armée (XXXVIII-XXXIX).

Quelque temps après, Aymeri apprit la nouvelle de la mort de son père Hernaut et de la comtesse, sa mère. Il était leur seul héritier; aussi lui conseille-t-on avec instance, dans tout son entourage, de prendre femme pour avoir des enfants qui puissent un jour lui succéder. Cette proposition lui sourit peu d'abord: « Je ne connais aucune femme qui me convienne, » répond-il, « et je ne me marierai pas, si je n'en trouve une qui soit belle, sage et de race illustre (XXXIX-XL). — Sire, » reprend Hugues de Barcelonne, « j'en sais une, mais elle est bien loin d'ici. C'est Hermengarde, fille de Didier, et sœur de Boniface, roi des Lombards. Je revenais dernièrement d'un pèlerinage à Rome et je m'arrêtai un soir à Pavie. Quand Hermengarde sut que j'étais à votre service, elle me fit, pour l'amour de vous, le meilleur accueil (XLI). » En entendant ce récit, Aymeri se prend pour Hermengarde d'une passion aussi vive que soudaine. « Je veux l'épouser, » s'écrie-t-il, « et si on me la refuse, je mettrai la Lombardie à feu et à sang (XLII)! »

Sur le conseil d'Hugues, il rassemble soixante de ses chevaliers les plus braves et les plus puissants, qui devront se rendre près du roi Boniface pour lui demander la main de sa sœur. Ces messagers (dont notre poète nous donne l'énumération complète) formeront un brillant cortège : richement vêtus, montés sur des mulets et des palefrois magnifiquement harnachés, ils se divisent d'après leur âge en trois compagnies, et s'avancent en pompeux appareil, avec une nombreuse suite de chevaux chargés d'armes et de richesses

(XLIII-XLVIII). Leur voyage, commencé au milieu de la joie et de la gaîté, est bientôt troublé par une fâcheuse rencontre. En passant près d'un bois, ils se trouvent tout à coup en présence d'une bande de trois cents Allemands, vêtus d'une façon grotesque et portant des épées longues d'une toise. Savari, le chef de cette troupe, interpelle les ambassadeurs d'Aymeri d'une façon fort insolente : « Insensés, » s'écrie-t-il, « où allez-vous et quel est votre pays? Vous devez être Normands, vous qui menez si grand train et montrez tant d'orgueil. — Vassal, » riposte Girart de Roussillon, l'un des messagers, « vous avez raison. Il y a parmi nous des Normands, mais les meilleurs sont Français, je vous l'assure. Nous allons à Pavie demander au roi Boniface sa sœur Hermengarde pour le comte Aymeri. S'il nous la refuse, nous l'emmènerons malgré lui et nous saccagerons ses États. — Vous mentez, » répond Savari, « car la main de cette dame m'a été accordée, il y a déjà deux ans et demi (XLIX-L). » On en vient aussitôt aux menaces, et des menaces aux coups. Une lutte acharnée s'engage, et après maintes péripéties, les Allemands sont complètement défaits et contraints de chercher un refuge à Verceil, où ils sont fort mal reçus (LI-LIX). Quant aux Français, ils continuent leur route et arrivent enfin près de Pavie.

Le roi Boniface revenait alors de la chasse, suivi d'une escorte peu nombreuse. En apercevant de loin les messagers, il les prend pour des pèlerins qui se rendent à Rome; mais, sitôt qu'il voit leurs armes, il est saisi de peur, il croit à une attaque, se sauve dans

Pavie au plus vite, et fait fermer les portes derrière lui (LX-LXI). Il monte ensuite sur les murs, tandis que les Français, surpris d'une pareille attitude, s'approchent en toute hâte. Girart de Roussillon adresse en leur nom la parole au roi, et lui donne l'assurance de leurs intentions pacifiques. Celui-ci se décide enfin à leur ouvrir les portes, et leur offre des logements dans la ville; il les invite même à manger à sa table. Mais ces chevaliers sont trop fiers pour accepter une semblable proposition; ils sont tous de puissants seigneurs et ont bien de quoi payer leurs dépenses; leurs richesses sont si grandes qu'ils pourront en distribuer dans toute la cité et combler de biens les gens les plus pauvres (LXII). Boniface, irrité de ce refus et blessé de ces allures hautaines, fait convoquer les boulangers, les taverniers, les marchands de poissons et tous les autres corps d'état de Pavie; il leur enjoint de ne livrer leurs marchandises aux chevaliers français qu'à des prix exorbitants, ce dont ils s'acquittent sans se faire aucunement prier. Nos barons ne s'inquiètent pas pour si peu : ils achètent sans marchander tout ce qu'on leur présente, et font amasser des vivres en aussi grande quantité que s'ils les avaient eus pour rien (LXIII-LXIV). Ces folles prodigalités ne tardent pas à épuiser la ville; la vie y devient chère, et bientôt l'on n'y trouve plus à manger. La situation n'est plus tenable, et l'on porte plainte à Boniface. Le monarque, voyant qu'il avait manqué son but, use d'un autre stratagème : il fait publier un ban par lequel il interdit absolument de vendre aux mes-

sagers le bois dont ils ont besoin pour leur cuisine. Ces derniers répondent en faisant annoncer partout qu'ils désirent acheter des noix et des hanaps, à n'importe quel prix. Les bourgeois viennent à l'envi leur apporter des hanaps cachés sous leurs manteaux; on leur amène aussi des mulets chargés de noix. Ils amassent le tout en un énorme monceau et y mettent le feu, si bien qu'ils manquent d'incendier la ville (LXV). Puis ils font cuire leurs vivres et en distribuent généreusement à tous ceux qui veulent en profiter.

Boniface est forcé de s'avouer vaincu; il va trouver les barons français et leur présente des excuses. En même temps, il s'informe du but de leur mission (LXVI-LXVIII). « Sire », dit Hugues de Barcelonne, « nous sommes envoyés par le preux comte Aymeri de Narbonne, le meilleur prince qui soit au monde, pour vous demander votre sœur Hermengarde. Si vous nous l'accordez, elle sera comtesse d'ici à un mois; elle aura un riche douaire, et vous-même, vous verrez votre puissance s'accroître. Sinon, Aymeri de Narbonne sera à jamais votre ennemi (LXIX-LXX). — Seigneurs, » répond Boniface, « je vous donnerai volontiers Hermengarde, mais à la condition qu'elle y consente, car c'est folie que de vouloir épouser une femme contre sa volonté. » Il se rend donc sans tarder près de la jeune fille. « Ma belle sœur, » lui dit-il, « vous allez être mariée, si vous voulez, au plus haut baron qu'il y ait sur terre. — Frère, je ne veux pas d'autre époux qu'Aymeri, le noble comte qui a pris

Narbonne, tandis que les autres seigneurs l'ont refusée, par crainte des Sarrasins. — Dieu soit loué! C'est précisément le mari que je vous destine, » s'écrie Boniface, transporté de joie en entendant cette réponse (LXXI-LXXIV).

Les Lombards, qui redoutaient fort les menaces des messagers français, s'empressent alors de les informer de l'accueil favorable fait à leur demande, et le roi lui-même va les présenter à sa sœur. Celle-ci, ornée de vêtements somptueux et toute resplendissante de beauté, s'avance vers les chevaliers et les salue avec courtoisie. « Où est, « dit-elle, « le comte Aymeri de Narbonne. à qui je suis fiancée? — Dame, » répond Hugues, « quand il viendra vous chercher en ce pays, vous le reconnaîtrez facilement à son air noble, à son fier regard, et il amènera avec lui une telle suite que la ville entière en sera effrayée. — Dieu soit béni d'un si haut mariage! » reprend Hermengarde (LXXV-LXXVI). Les barons se félicitent des bonnes dispositions de la jeune fille. Ils ôtent leurs riches manteaux de fourrure, les plient et s'asseyent sur eux, puis l'entretien se poursuit d'une manière fort amicale. Sur l'avis d'Hermengarde, on décide que dix d'entre les messagers retourneront au plus tôt à Narbonne pour y chercher Aymeri, tandis que les cinquante autres resteront près de la sœur de Boniface pour la garder et la défendre, si par aventure quelque duc, comte ou marquis voulait l'enlever (LXXVII-LXXVIII). Les dix chevaliers désignés pour partir font aussitôt leurs préparatifs; en quittant la salle, ils laissent leurs man-

teaux à terre, sans se donner la peine de les ramasser. Hermengarde alors les leur fait reporter par son sénéchal Garnier, accompagné d'un écuyer et de deux sergents. Mais nos barons les refusent : « Seigneurs valets, » dit l'un d'eux, Gui de Montpensier, « prenez ces manteaux, ils sont à vous. Ce n'est pas l'habitude, dans notre pays, qu'un duc ou un comte emporte le siège sur lequel il s'est assis. » Garnier et ses compagnons se retirent stupéfaits de tant de largesse (LXXIX-LXXX).

Les messagers se mettent en marche vers Narbonne, escortés seulement de dix écuyers. Pendant ce temps, l'allemand Savari ne songeait qu'à tirer vengeance de sa récente défaite. Il se met en embuscade avec une compagnie de cent hommes bien armés, et guette le retour des Français. En les voyant revenir en si petit nombre, il en éprouve une grande joie et se dispose à les attaquer, sûr d'avance de les vaincre aisément. Ceux-ci se défendent de leur mieux, mais leurs forces sont bien inférieures, et ils vont infailliblement succomber, quand ils aperçoivent par bonheur une tour, où ils parviennent à trouver un refuge. Elle était gardée seulement par un vavasseur qui leur offre une bienveillante hospitalité. Seul entre eux tous, Hugues de Barcelonne avait pu s'échapper ; monté sur un coursier rapide, il s'efforce de gagner Narbonne pour y implorer le secours d'Aymeri (LXXXI-LXXXV). Après avoir chevauché matin et soir, il atteint enfin la ville ; un dimanche, vers l'heure du dîner, il y arrive tout accablé de fatigue, et se présente

à Aymeri qui est fort inquiet de le voir ainsi revenir seul, l'armure en désordre et le heaume à moitié rompu. Hugues lui fait connaître à la fois l'heureux succès de son ambassade et la situation critique où se trouvent ses barons (LXXXVI-LXXXVII). En apprenant ces nouvelles, le comte de Narbonne rassemble un grand nombre de chevaliers, puis il part sans délai pour aller délivrer ses ambassadeurs et se rendre ensuite à Pavie près d'Hermengarde (LXXXVIII). Bientôt il parvient à la tour où les comtes sont assiégés. Ceux-ci, en apercevant une troupe de chevaliers dont les armes reluisent au soleil, les prennent d'abord pour des partisans de Savari et se croient perdus sans ressource ; mais ils reconnaissent enfin l'enseigne d'Hugues de Barcelone, et remplis de confiance à cette vue, ils s'arment tous pour retourner au combat (LXXXIX-XC). Quant aux Allemands, ils ne songent qu'à prendre la fuite ; les Français les poursuivent et les taillent en pièces. Savari lui-même est fait prisonnier par Hugues, et celui-ci le livre au vavasseur qui pourra en tirer une riche rançon, en récompense des services qu'il a rendus aux barons en les recevant dans sa tour (XCI-XCII).

Aymeri et ses compagnons poursuivent ensuite leur voyage vers Pavie. Ils y entrent un jeudi matin et y trouvent le roi Boniface qui vient à leur rencontre, et les mène près de sa sœur Hermengarde. « Dieu sauve ces ducs et ces marquis ! » s'écrie la jeune fille, « mais je ne sais distinguer lequel est Aymeri de Narbonne. Qu'il s'avance donc vers moi sans tarder.

— Dame », fait le comte, « me voici, c'est moi qui dois être votre époux. Que vous semble de moi ? Je suis venu de bien loin pour vous quérir, mais sachez que, si vous me refusez, je ne vous prendrai pas, dût-on m'offrir tout l'or de dix cités. — Sire », reprend-elle, « je vous aime plus qu'aucun homme qui soit au monde. Dieu soit béni de ce qu'il vous a plu de me choisir pour femme (XCIII-XCIV) ! » Aymeri appelle alors Milon, fils du duc Garnier, et le charge de demander à Boniface la main d'Hermengarde. Milon s'acquitte de sa mission, non sans recourir à de terribles menaces : « Si vous repoussez notre proposition », dit-il, « nous massacrerons cinq cents des vôtres, avant de quitter ce pays. » Les Lombards en tremblent d'effroi : « Ce serait folie », disent-ils, « de se laisser tuer pour une femme. Si le comte veut cette dame, qu'il l'emmène et s'en aille au plus tôt ! » Boniface prend sa sœur par la main et la conduit à Aymeri, au milieu de la joie de tous les chevaliers. Le lendemain matin, le comte part pour Narbonne avec sa fiancée, accompagné d'une escorte de mille Lombards que le roi lui a donnés pour le défendre au besoin (XCV).

Pendant qu'Aymeri était ainsi occupé de son mariage, un espion sarrasin s'était rendu à Orange près de Desramé et de Baufumé, les deux rois qui étaient sortis de Narbonne par un souterrain, au moment du siège ; il leur avait appris l'absence de leur vaillant adversaire, qui avait pris avec lui ses meilleurs chevaliers et n'avait laissé dans la ville qu'une

faible garnison. Le moment était favorable pour s'en emparer de nouveau (XCVI). Les deux monarques païens se dirigent donc, sans perdre de temps, vers Babylone, pour informer l'émir de ce qui se passait. Ils le trouvent dans son palais, entouré d'une foule de gens accourus de toutes parts pour célébrer la fête de la translation du corps de Mahomet à La Mecque. Pour les récréer, il leur faisait voir un arbre de cuivre d'un merveilleux travail, dont les branches étaient remplies d'oiseaux, qui, par un mécanisme ingénieux, chantaient tous d'une voix mélodieuse (XCVII). Au risque de troubler la cérémonie, Baufumé et Desramé viennent se jeter aux pieds de l'émir. « Sire, » s'écrient-ils, « Charlemagne nous a pris Narbonne et l'a donnée à Aymeri, l'un de ses barons, mais celui-ci est allé chercher une femme et il ne reviendra point avant un mois. Nous n'avons qu'à réunir une armée et nous pourrons reconquérir la ville. De là vous irez prendre Paris, et vous vous ferez couronner à Aix en France, puis vous vous emparerez de Rome. »

L'émir organise alors une formidable expédition, et fait rassembler dans tous ses Etats des forces considérables. L'armée entière s'embarque en emportant pour un an de vivres ; quinze jours après, elle aborde sur la terre chrétienne, et arrive bientôt sous les murs de Narbonne (XCVIII). L'émir use d'abord d'un stratagème : il fait cacher deux mille Sarrasins dans un bois, puis ordonne de lâcher des chameaux et des chevaux chargés de vivres, pour attirer la garnison de la ville. Les Français, en effet, cédant à l'appât du butin, viennent

fondre sur les païens, en massacrent un grand nombre et s'emparent des chameaux qu'ils ramènent vers la cité. Mais tout à coup les Sarrasins, qui s'étaient mis en embuscade, les assaillent à l'improviste et les mettent en complète déroute. Sur mille qu'ils étaient, il n'en échappe pas cinq cents. L'un d'entre eux, Fouquin, fils du duc Garnier, parvient à rompre les rangs des ennemis ; tout couvert de blessures, il s'enfuit à bride abattue pour se rendre au-devant d'Aymeri et lui annoncer la fatale nouvelle de l'invasion sarrasine. Après un long et pénible voyage, il le rencontre heureux et tranquille, accompagné d'Hermengarde et escorté de jongleurs qui les égayent par leurs chants. « Sire Aymeri, » s'écrie Fouquin, sitôt qu'il l'aperçoit, « vous ramenez votre épouse, mais vous n'avez plus où vous loger. Des troupes innombrables de païens sont venues pour assiéger votre ville. » Aymeri décide qu'il continuera sa route pour aller au secours de Narbonne ; quant à Hermengarde, il l'envoie à Vienne, près de son oncle Girart, pour réclamer son assistance (XCIX). Celui-ci fait à la sœur de Boniface un excellent accueil. Il réunit dix mille hommes et part avec cette armée pour rejoindre Aymeri et lui reconduire sa fiancée. En même temps, il emmène avec lui sa femme, la duchesse Guibourc, et confie Hermengarde à ses soins (C).

Pendant ce temps, Aymeri était arrivé près de Narbonne. Un matin, en montant sur un tertre, il aperçoit des milliers de tentes dressées de tous côtés, des bandes immenses de Sarrasins qui vont et viennent, et se li-

vrent à divers exercices. Tout autre que lui en eût été terrifié; lui, au contraire, il remercie Dieu qui lui procure une si belle occasion de se battre contre les païens et de conquérir leurs trésors. Il entre seul au milieu de leur armée, va droit à la tente de l'émir, et lui porte un audacieux défi ; puis il lui passe son épée au travers du corps, et massacre trois rois qui se tenaient à ses côtés. Les Sarrasins surpris et effrayés prennent les armes ; le comte se défend vaillamment contre eux et sonne du cor de toute sa force. A ce signal, ses barons accourent en criant : « Monjoie ! » Une bataille terrible s'engage; les chevaliers français font des prodiges de valeur, et les Lombards eux-mêmes, quoique fort peureux de leur nature, montrent un grand courage, en sentant qu'il ne leur est plus possible de reculer. On ne voit partout que des lances brisées, des heaumes fendus, des hauberts mis en pièces. Les Sarrasins, grâce à un renfort de quatre mille hommes, commencent à prendre l'avantage ; les chrétiens, malgré leur résistance opiniâtre, malgré les secours qu'ils reçoivent de la garnison de la place, sont sur le point d'être battus; Aymeri, criblé de blessures, est entouré par les ennemis et va tomber en leur pouvoir. Heureusement, Girart de Vienne arrive fort à propos en ce moment à la tête de son armée. Il délivre son neveu et change complètement le sort du combat. Les païens sont mis en pleine déroute, on les poursuit, on les égorge jusqu'au soir, et il n'en échappe qu'un petit nombre. Baufumé et Desramé gagnent leurs vaisseaux avec trente hommes

seulement, et se dirigent au plus vite vers Cordoue (CI-CV).

Quand la bataille est terminée et la victoire définitivement acquise, Aymeri court se jeter dans les bras de son oncle et le remercie de son assistance (CVI). « Sire Aymeri, » lui dit Girart, « si vous m'en croyez, vous ne ferez pas vos noces dans la salle d'un château ni dans l'enceinte d'une cité, mais ici même, dans ces tentes de la gent païenne (CVII). » Aymeri demande alors à voir Hermengarde, puis il songe à soigner ses blessures : grâce à une potion que lui administre un médecin sarrasin, il est bientôt complètement guéri. Le lendemain matin, au lever du jour, on fait monter Hermengarde sur une mule richement caparaçonnée et on la conduit à Narbonne; là un archevêque bénit solennellement son mariage avec Aymeri, au milieu d'une nombreuse assistance. Puis on retourne dans la prairie, sous les murs de la ville, et la fête commence dans la joie et l'allégresse. Rien ne manque de tout ce qui peut augmenter l'éclat et l'attrait de la cérémonie, joûtes entre les jeunes bacheliers, mélodie des harpes et des vielles, gaies chansons des jongleurs, festins copieux servis sur des tables somptueuses qui s'étendent en tous sens sur une longueur plus grande qu'une portée d'arbalète (CVIII). Ces réjouissances durèrent huit jours entiers; le neuvième jour, Girart de Vienne, Raymond de Saint-Gilles et les autres assistants s'en retournèrent chacun dans leur pays.

Aymeri vécut un siècle avec son épouse. Dans les trente premières années, il en eut sept fils, qui de-

vinrent tous de vaillants princes (CIX). Le premier fut Bernard de Brébant, père de Bertrand le paladin qui combattit avec tant de courage contre les Sarrasins d'Espagne. Le second fut Guillaume au court nez, le conquérant de Nîmes et d'Orange (CX). Le troisième, Garin d'Anséüne qui eut pour fils Vivien, le héros d'Aliscans (CXI). Le quatrième, Hernaut de Gironde, célèbre par ses mésaventures (CXII). Le cinquième, Beuve, père de Girart et de Gui qui s'illustrèrent au siège de Barbastre (CXIII). Le sixième, Aymer le Chétif qui conquit Venise, enleva la belle Soramonde et la fit baptiser (CXIV). Le septième, Guibelin qui recueillit l'héritage d'Aymeri et lui succéda dans Narbonne (CXV).

Aymeri eut aussi cinq filles plus belles que des fées, et les maria toutes à de hauts princes (CXVI). L'aînée épousa Dreux de Montdidier et en eut quatre fils : Gaudin, Richer, Samson et Engelier (CXVII). La seconde se maria avec Raoul du Mans et eut pour fils Anquetin le Normand, un fier vassal qui se signala par ses prouesses contre les païens (CXVIII). La troisième fut la femme d'un marquis d'Angleterre qui devint un saint; ils eurent cinq fils : Rabeau, Estourmis, Mulart, Souef du Plantis et saint Morand dont le corps repose à Douai (CXIX). La quatrième fut donnée en mariage à Huon de Florenville et devint la mère de Fouque de Candie qui fit la conquête de la belle Anfelise, sœur de Thibaut, roi d'Esclavonie, et l'épousa, quand elle eut été baptisée (CXX). La cinquième enfin fut Blanchefleur,

épouse de l'empereur Louis, fils de Charlemagne (CXXI).

Les fils d'Aymeri furent courageux et fiers, et aidèrent vaillamment leur père à défendre Narbonne contre les païens. Mais un jour le comte songea à les envoyer en d'autres pays, à la cour de rois et de princes, pour y chercher fortune (CXXII).

Ici s'arrête notre poème dont les derniers vers sont une transition très évidente avec la chanson du *Département des enfants d'Aymeri* qui suit immédiatement dans la plupart des manuscrits.

Telle est en résumé la chanson d'Aymeri de Narbonne. Le sujet, comme on voit, est intéressant et l'action en général assez bien conduite ; enfin la beauté de certains morceaux rachète largement les longueurs et les banalités que l'on peut justement reprocher à quelques parties de l'ouvrage.

III. — DESCRIPTION DES MANUSCRITS

I. Manuscrits qui existent actuellement.

On connaît aujourd'hui cinq manuscrits d'*Aymeri de Narbonne.* Trois se trouvent à Londres au Musée Britannique (Roy. 20. B. XIX, Harl. 1321 et Roy. 20. D. XI). Les deux autres sont à Paris à la Bibliothèque nationale (fr. 24369 et 1448).

1° Mus. Brit., Roy. 20. B. XIX. — Ce manuscrit

a été signalé dès 1734 par David Casley dans son catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale [1]. C'est un petit in-fol., sur parchemin, de 27 centimètres de hauteur, qui nous paraît dater du milieu du XIIIe siècle. Il se compose de 191 feuillets écrits sur deux colonnes; le premier seul possède une miniature, représentant Garin de Montglane assis et entouré de sa femme et de ses quatre fils. La distinction des divers poèmes dans le cours du manuscrit est simplement marquée par de grandes lettres ornées. Ces poèmes sont les suivants :

Fol. 1 r° col. 1. *Girart de Vienne,* précédé de la rubrique suivante :

« Ci commence la geste cum dit li escriz de Garin de Monglanne et de ses quatre fiz. »

Fol. 39 v° col. II. *Aymeri de Narbonne.*

Fol. 66 r° col. I. *Département des enfants d'Aymeri* [2].

1. *A catalogue of the manuscripts of the King's Library*, p. 303. — M. Francisque Michel a mentionné ce ms., mais d'une façon très sommaire, dans son *Rapport au Ministre de l'Instruction publique sur les anciens monuments de l'histoire et de la littérature de la France qui sont conservés dans les bibliothèques de l'Angleterre et de l'Ecosse (Documents inédits,* 1839), p. 255-258. M. Ward en a donné récemment une description complète dans son *Catalogue of Romances in the Department of manuscripts in the British Museum*, vol. I, p. 654-659. Voy. aussi L. Gautier, *Épop. françaises*, 2e édit., t. IV, p. 23; Couraye du Parc, *La Mort Aymeri de Narbonne*, Introd., p. XXIX-XXX.

2. Vaguement signalée par M. Ward dans l'*Athenæum* (n° 2308, 20 janvier 1872; cf. *Romania*, t. I, p. 270), cette chanson a été

Fol. 86 v° col. I. *Siège de Narbonne.*
Fol. 110 v° col. II. *Siège de Barbastre.*
Fol. 152 r° col. II. *Guibert d'Andrenas.*
Fol. 166 r° col. I. *Mort d'Aymeri de Narbonne.*

2° Mus. Brit., Harl. 1321. — Petit in-fol., sur parchemin, de 214 feuillets écrits sur deux colonnes, qui a fait partie autrefois de la bibliothèque de Nicolas-Joseph Foucault, intendant à Caen et bibliophile distingué, dont les livres sont dispersés entre de nombreuses bibliothèques [1]. Galland a le premier cité ce

étudiée depuis par M. L. Gautier qui en a donné une bonne analyse dans la 2e édition de ses *Épopées françaises* (t. IV, p. 311-313). Elle n'était connue jusqu'alors que par une version en prose contenue dans le ms. de la Bibl. nat., fr. 1497 (fol. 32 r° — 53 r°). — M. Ward a eu occasion de revenir sur ce texte dans son *Catalogue of Romances* (t. I, p. 656), et de fournir à son sujet des détails complets et précis.

La légende du Département des enfants d'Aymeri semble avoir joui d'une grande popularité au moyen âge, même jusqu'à une époque assez avancée. Il y est fait allusion dans un remaniement de la chanson de Jourdain de Blaives, contenu dans un ms. de la bibliothèque de Tournay, qui a été signalé par M. de Reiffenberg :

Car onques Aimeris qui tant fist a prisier
Ne donna ses enfans la monte d'un denier,
S'il nel porent conquerre au fer et a l'achier, etc.

(Chron. de Philippe Mousket, t. II, Introd., p. CCLVI-CCLVII.)

Ce thème avait même fourni la matière d'une composition dramatique. En 1351, on voit l'échevinage de Lille accorder « xl escus qui valent xxxj s. la piece as compaingnons de la fieste des enfans Aymery de Narbonne. » (Magnin, Rapport dans le *Bulletin du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France,* t. II (1853-55), p. 120.)

1. La bibliothèque de Reims possède un volume (*Description générale des costes de France,* 1690), provenant des Capucins de

manuscrit en 1736 dans une notice insérée dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions* et consacrée à l'étude de quelques anciens romans, alors en la possession de Foucault. Il indique entre autres « le roman de Roland ou de Charlemagne et du comte Aimeri, sur vélin, en vers de dix syllabes, imparfait au commencement [1]. » Ce signalement se rapporte exactement à notre ms. du Mus. Brit., auquel il manque effectivement le premier feuillet.

Ce ms. présente une grande ressemblance avec le précédent (20. B. XIX). Son format, son écriture, son exécution et sa composition sont tout à fait identiques, et on peut le rapporter sûrement à une date absolument contemporaine [2]. Comme lui, il est fort

cette ville, et ayant appartenu originairement à Foucault. — Sur la dispersion de sa riche bibliothèque, voy. L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 378-379, III, p. 370, 378; *Romania*, t. VI, p. 628; le *Débat des Hérauts d'armes* (Société des anciens textes), Introd., p. XXXVI.

1. Discours sur quelques anciens poètes et sur quelques romans gaulois peu connus. *Mém. de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, t. II, 1736, p. 682. — M. Gautier a vu à tort dans le manuscrit mentionné par Galland « un de ces *rifacimenti* de la Chanson de Roland où l'on avait fait entrer l'épisode de la prise de Narbonne. » (*Épop. franç.*, 2ᵉ éd., t. III, p. 518.) — Le ms. Harl. 1321 a été décrit par M. Fr. Michel dans son *Rapport* (p. 115-117), mais d'une manière insuffisante. M. Gautier en a fait connaître exactement le contenu dans sa 2ᵉ éd. des *Épop. franç.* (t. IV, p. 23). Voy. aussi Ward, *Catalogue*, t. I, p. 660-663; Couraye du Parc, *La Mort Aymeri*, Introd. p. XXXI-XXXII.

2. M. Couraye du Parc *(l. cit.)* le croit plus récent et l'attribue à la fin du XIIIᵉ siècle, mais nous n'y voyons aucun caractère qui justifie cette différence de date.

peu orné, et il offre seulement trois miniatures. Les chansons qu'il contient sont les mêmes et sont données dans le même ordre. En un mot, nous avons affaire, si nous pouvons nous exprimer ainsi, à deux exemplaires d'une même édition. Voici l'analyse de notre ms. 1321 :

Fol. 1 r° col. I (en réalité fol. 2, le premier feuillet faisant défaut). *Girart de Vienne,* précédé d'un titre ajouté postérieurement :

« Roman de Girard de Vienne et Estoire dou vaillant conte Aimery. »

Fol. 35 v° col. II. *Aymeri de Narbonne,* précédé de la rubrique suivante :

« Si coumense l'estoire dou vaillan conte Aimery qui tant de bien fist en sa vie et tantes proeses. »

En tête du poème se trouve une miniature représentant Charlemagne assis ; près de lui, Aymeri reçoit à genoux l'investiture du comté de Narbonne ; Hernaut de Beaulande se tient debout à côté de son fils.

Fol. 65 v° col. I. *Département des enfants d'Aymeri* [1] (à la suite de la chanson d'Aymeri, sans aucune séparation.)

Fol. 89 r° col. I. *Siège de Narbonne.*

Fol. 118 r° col. I. *Siège de Barbastre* (précédé d'une miniature.)

Fol. 134 r° col. I. *Guibert d'Andrenas* (précédé d'une miniature.)

1. Même rédaction que dans le ms. 20. B. XIX.

Fol. 149 v° col. II. *Mort d'Aymeri*.

A partir du fol. 133, il y a de nombreuses interversions de feuillets qui rendent les recherches très difficiles [1]. En outre, quelques feuillets, ont disparu.

3° Mus. Brit., Roy. 20. D. XI. — Manuscrit du XIVe siècle déjà mentionné dans le catalogue de David Casley [2]. C'est un grand in-fol., sur vélin, de 69 centimètres de hauteur, comprenant 317 feuillets écrits sur trois colonnes. Il est exécuté avec beaucoup de luxe; le premier feuillet, richement encadré, offre une grande miniature à six compartiments d'une assez bonne exécution; il y a en outre dans le cours du ms. 21 miniatures plus petites, et un bon nombre de lettres ornées. Les chansons qu'il contient sont les suivantes :

Fol. 1 r° col. I. *Garin de Montglane*.

Fol. 41 r° col. I. *Girart de Vienne*.

Fol. 63 r° col. I. *Aymeri de Narbonne*, précédé d'une miniature représentant Charlemagne devant les portes de Narbonne, avec la rubrique suivante :

« Ci comence l'estoire d'Aymeri, comment il ot Nerbone et Hermengart a moullier. »

1. L'ordre régulier de la pagination a été dernièrement rétabli. *Guibert d'Andrenas* commence aujourd'hui au fol. 173 r° et la *Mort d'Aymeri* au fol. 188 v°.

2. P. 306. — M. Fr. Michel en a donné la description et en a publié les rubriques dans son *Rapport* (p. 80-84). — Cf. L. Gautier, *Ép. franç.*, 2e éd., t. IV, p. 23; Ward, *Catalogue*, t. I, p. 632-654.

Fol. 77 r° col. III. Commencement du *Département des enfants d'Aymeri* (environ 500 vers)[1], con-

1. Ce morceau, qui se trouve également, ainsi que nous allons le voir, dans le ms. fr. 24369 de la Bibl. nat., correspond au passage compris du fol. 66 r° col. I au fol. 68 v° col II dans le ms. 20 .B. XIX. Il semble faire corps avec la chanson d'Aymeri, et lui sert en quelque sorte d'appendice. On y remarque trois tirades (une au commencement et deux à la fin), qui manquent au texte complet. Elles sont probablement l'œuvre d'un compilateur ou d'un copiste de manuscrit qui a composé la première pour faire la transition entre le poème d'Aymeri et le fragment en question, et pour annoncer celui-ci dans une espèce de sommaire :

En son palès fu Aymeri le frans.
N'estoit pas vieulz, mès chenu fu et blans.
Il en apele la contesse vaillant,
Puis li dist : « Dame, ne vous serai celans,
« Il nous couvient partir de nos enfans.
« Si m'ait Diex, que je en sui dolans.
« Miex les amasse ci endroit demourans,
« Mès avoec nous perderoient leur tans.
« Si vient trop miex que chescun soit servans
« Roy, conte ou duc qui a euls soit donnans
« Tant que chescun soit riches et manans.
« Je ne di mie Guibers en soit alans :
« Ce est le mendre et le mains soufisans,
« Cestui doit estre a nostre avoir partans.
— En non Dieu, sire, » dist la dame sachans,
« S'ainssi le faites, com estes devisans,
« Ge me dout trop n'en soiez repentans,
« Avant que past l'année. »

(Ms. 20. D. XI, fol. 77 r° col. III; ms. 24369, fol. 27 r° col. I.)
Les deux dernières tirades ont pour objet de préparer les *Enfances Guillaume* qui viennent immédiatement après dans les mss. 20 .D. XI et 24369. L'auteur, en effet, semble avoir voulu y concentrer tout l'intérêt sur Guillaume et faire l'annonce de ses futurs exploits :

Aymeri fu tout droit en son estant,
Guillaume esgarde par moult fier mautalant :
« Biau filz, » dist il, « pour quoi m'alez moquant ?

forme au texte donné par les mss. 20 .B. XIX et Harl. 1321.

Fol. 79 r° col. I. *Enfances Guillaume* et deuxième rédaction du *Département des enfants d'Aymeri* [1].

— Pere, » dist il, « ge n'en ai nul talant,
« Quar il n'affiert, ne n'est apartenant.
« Mais une chose sachiez, petit et grant,
« Que s'il plest Dieu que puisse vivre tant
« Qu'adoubé fusse de hauberc jazarant,
« L'escu au col, el poing l'espié trenchant,
« Et bien montez sus bon destrier courant,
« Tant conquerrai sus la gent mescreant,
« Parlé en iert .m. anz ça en avant.
« Trop sont mes freres esbahiz et taisant,
« Mès s'il me veulent servir a mon talant,
« Chescun d'eulx veull fere riche et manant. »
Dist Aymeri : « Or oy plait avenant.
« Cist est mon filz qui ainssi va parlant.
« Or l'ai plus chier assez c'onc n'oi devant,
« Quar il sera preudome. »

(Ms. 20 .D. XI, fol. 79 r° col. I; ms. 24369, fol. 29 v° col. II — 30 r° col. I.)

1. Cette seconde rédaction, qui est aussi contenue dans le ms. fr. 24369 de la Bibl. nat., nous paraît dériver de l'autre. Le fond a de grandes analogies, bien que les incidents soient fort dénaturés et présentés dans un ordre différent. (Voy. l'analyse dans les *Ép. franç.*, 2e éd., t. IV, p. 313-315). Il est du moins certain que la dernière partie, celle qui forme la transition entre le poème et la chanson du *Siège de Narbonne*, n'est qu'un remaniement de la partie correspondante de la première version du *Département*. Comme dans celle-ci, on voit un espion sarrazin se rendre auprès de Desramé pour le prévenir de l'abandon où se trouve Narbonne, après le départ des fils d'Aymeri, et le monarque, à cette nouvelle, rassembler une armée pour faire le siège de la ville. La comparaison des deux textes met leur affinité hors de doute. Il nous suffira d'en citer quelques vers en regard les uns des autres :

Premier *Département*.

Car il i fu li fors rois Desramés,

Fol. 92 v° col. II. *Siège de Narbonne.*
Fol. 103 v° col. III. *Couronnement Looys.*
Fol. 112 v° col. III. *Charroi de Nîmes.*
Fol. 118 r° col. I. *Prise d'Orange.*
Fol. 124 v° col. I. *Enfances Vivien.*
Fol. 134 v° col. III. *Covenant Vivien.*
Fol. 140 v° col. III. *Aliscans.*
Fol. 166 r° col. II. *Bataille Loquifer.*
Fol. 194 r° col. I. *Moniage Guillaume.*
Fol. 216 r° col. I. *Siège de Barbastre.*
Fol. 240 r° col. III. *Guibert d'Andrenas.*
Fol. 247 v° col. III. *Mort d'Aymeri de Narbonne.*
Fol. 261 r° col. I à 317 v° col. II. *Fouque de Candie* [1].

Et Bafumez qui molt fist a loer.
Ce furent cil don oïstes parler,
Qui de Nerbone .j. soir, a l'avesprer,
S'an eschaperent por lor vies salver,
Qant Aymeris dut sa feme esposer.

(Ms. 20. B. XIX.)

Deuxième *Département*.

Si furent ceuls, ne le vous quier celer,
Qui s'en fouirent pour leur vies sauver,
Quant Aymeri fist le siege lever
Devant Nerbone, ou il ot maint Escler.

(Ms. 24369, fol. 54 v° col. I.)

On voit que les expressions ont entre elles beaucoup de similitude, et que ces deux passages ont un étroit rapport l'un avec l'autre. — La première rédaction offre seule un vers de six syllabes à la fin de chaque tirade.

1. *Girart de Vienne* et *Fouque de Candie* sont divisés en trois parties, le *Charroi de Nîmes* en deux, ainsi que la *Bataille Loquifer*. Chacune de ces parties est précédée d'une miniature et d'une rubrique spéciale.

4° Bibl. nat., fr. 24369 (anc. La Vallière 23). — La première mention de ce manuscrit est due à Van Praet, dans le *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu le duc de la Vallière* (1783)[1]. Il se compose de deux tomes in-fol., sur parchemin, écrits sur deux colonnes. Comme le manuscrit précédent, il remonte au XIVe siècle, et il offre avec lui beaucoup de ressemblance, tout en étant bien inférieur au point de vue de l'exécution. La chanson d'*Aymeri de Narbonne* occupe les 26 premiers feuillets du t. I (fol. 1 r° col. I à 27 r° col. I). Elle est précédée d'une miniature représentant Charlemagne devant les portes de Narbonne, suivi de ses preux et monté sur un cheval richement caparaçonné et couvert d'une housse bleue semée de fleurs de lis. Puis vient le commencement du *Département des enfants d'Aymeri* (495 vers, du fol. 27 r° col. I au fol. 30 r° col. I). Nous avons déjà rencontré ce fragment dans le ms. 20 .D. XI, où il tient absolument la même place[2]. A la

1. Il est décrit sous le n° 2735 (1re partie, t. II, p. 223). — Voy. aussi L. Gautier, *Ép. franç.*, 2e éd., t. IV, p. 22.

2. Ce morceau a été publié en partie, avec assez peu de correction du reste, d'après le ms. 24369, dans l'*Histoire du Languedoc* de D. Vaissète, éd. du Mège, t. III, addit. et notes du livre XV, p. 82-85. — M. L. Gautier l'a pris pour une continuation d'*Aymeri de Narbonne*. Le manuscrit La Vallière lui a paru donner « un récit plus développé », une version particulière, dont la fin n'est pas la même que dans l'autre ms. de la Bibl. nat. (*Ép. franç.*, 2e éd., t. IV, p. 232). Mais cette fin, ainsi que nous l'avons démontré, n'appartient pas à la chanson d'Aymeri et a une existence tout à fait indépendante. M. Ward a bien reconnu aussi son véritable caractère (*Catalogue*, t. I, p. 637).

suite se trouvent les *Enfances Guillaume* et la deuxième rédaction du *Département* qu'offre aussi le ms. 20 .D. XI; le *Siège de Narbonne;* le *Couronnement Looys;* le *Charroi de Nîmes;* la *Prise d'Orange;* les *Enfances Vivien;* le *Siège de Barbastre; Guibert d'Andrenas;* le *Covenant Vivien; Aliscans;* la *Bataille Loquifer*. Le t. II (coté aujourd'hui 24370) comprend la suite de la *Bataille Loquifer;* le *Moniage Renoart;* la *Mort d'Aymeri de Narbonne; Renier;* le *Moniage Guillaume.*

Le ms. 24369 a, comme on voit, de grands rapports avec le ms. 20. D. XI. La plupart des chansons qui leur sont communes se suivent dans le même ordre, et les textes de plusieurs d'entre elles ont de part et d'autre une complète identité. Il en est ainsi particulièrement pour *Aymeri de Narbonne*, pour le premier fragment du *Département* [1], pour les *Enfances Guillaume* et la seconde rédaction du *Département* qui se rattache à ce dernier poème, enfin, pour les *Enfances Vivien* [2]. De plus les miniatures qui précèdent *Aymeri de Narbonne* dans les deux manuscrits ont tant de similitude qu'elles sont sûrement

1. Ce fragment présente dans les deux mss. le même nombre de tirades, y compris celles qui sont ajoutées au commencement et à la fin, pour le rattacher à la chanson d'Aymeri et aux *Enfances Guillaume*. Voy. ci-dessus.

2. Cf. Ward, *Catalogue*, t. I, p. 643. — Pour la chanson de Fouque de Candie, qui ne se trouve pas dans le ms. 24369, M. Meyer a constaté que le texte du ms. 20. D. XI est identique à celui du ms. fr. 778 de la Bibl. nat. *(Arch. des Miss. scientif.*, t. III, 2ᵉ série (1866), p. 252.) Ce ms. est aussi du XIVᵉ siècle.

imitées d'un même modèle. Ces analogies si frappantes ont fait croire à M. H. Suchier que le copiste du ms. 24369 avait eu l'autre ms. sous les yeux [1]. Nous ne pensons pas que cette supposition puisse être admise. Nous reconnaissons plutôt à ces manuscrits une source commune, et contrairement à l'opinion de nos devanciers [2], nous estimons que le plus récent des deux est le ms. 20 .D. XI. En effet, les armures en plaques de fer y sont plus fréquemment représentées dans les miniatures, et les chevaux mêmes en sont revêtus; le bassinet à visière mobile munie d'une bosse conique y paraît à chaque instant, tandis que le ms. 24369 n'en offre pas encore d'exemple. Celui-ci nous montre les chevaliers armés de genouillères et de grèves, telles qu'on les portait au commencement du XIV[e] siècle, et vêtus à la mode de cette époque; l'autre, au contraire, nous donne l'état du costume militaire, tel qu'il a été constitué vers 1340. Nous le jugeons donc postérieur au précédent de quelques années.

5° Bibl. nat., fr. 1448. — Ce manuscrit, bien connu et fréquemment cité par les érudits qui se sont occupés de la geste de Guillaume d'Orange [3], faisait déjà partie de la Bibliothèque royale en 1682, et portait le n° 7535 dans le catalogue dressé à cette

1. Ward, *l. cit.*

2. M. Couraye du Parc attribue le ms. 20 .D. XI à la première moitié du XIV[e] siècle, et le ms. 24369 à la seconde moitié. *(La Mort Aymeri*, Introd., p. XXVI, XXVII.)

3. Voy. L. Gautier, *Ép. franç.*, 2[e] éd., t. IV, p. 22.

époque [1]. C'est un petit in-fol., sur parchemin, écrit sur deux colonnes, qui remonte environ au milieu du XIII[e] siècle, à en juger par son orthographe et ses caractères paléographiques [2]. Il contient d'abord *Girart de Vienne*, puis la chanson d'*Aymeri de Narbonne* (fol. 41 r° col. I — 68 v° col. I), précédée d'une miniature représentant un personnage debout, vêtu d'un bliaud bleu sous un manteau fourré de vair, et tenant de la main gauche une sorte de fleur de lis. Au bas du fol. 40 v°, on lit la rubrique suivante :

« C'est li ystoire d'Aimmerit et dou roi Charle. »

Après *Aymeri* viennent les *Enfances Guillaume* et une rédaction du *Département des enfants d'Aymeri*, différente de celles que nous avons déjà rencontrées dans les autres mss., et plus ancienne, suivant l'opinion de M. L. Gautier [3]; puis le *Couronnement Looys;* le *Charroi de Nîmes;* la *Prise d'Orange;* le *Siège de Barbastre;* la *Prise de Cordres;* les *Enfances Vivien;* le *Covenant Vivien; Aliscans;* la *Bataille Loquifer;* le *Moniage Renoart.*

II. Manuscrits perdus.

Les manuscrits d'*Aymeri de Narbonne*, peu nombreux aujourd'hui, semblent avoir été assez répandus

1. Voy. Montfaucon, *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum*, t. II, p. 792.

2. Au fol. 229 v°, on voit dans une miniature un chevalier coiffé du heaume de l'époque de saint Louis.

3. *Ép. franç.*, 2[e] édit., t. IV, p. 309. — M. Gautier a donné une traduction complète de ce texte, t. I, p. 497-501.

autrefois, et l'on en voit figurer dans plusieurs inventaires anciens.

La librairie du Louvre en possédait deux exemplaires, qui ont été cités sous les n°s 1090 et 1110 dans le catalogue publié par M. L. Delisle *(Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale,* t. III, p. 164 et 165).

Le premier est ainsi désigné :

« Aimeri de Nerbonne, couvert de cuir rouge, rimé, de Jaques de Rue. »

(Inventaire de Gilles Malet (1373), art. 498) [1].

Il venait, ainsi qu'on le voit par cette indication, de Jacques de Rue, confident de Charles le Mauvais, et devait avoir été confisqué sur lui, lors de son arrestation ou de son jugement [2]. Il fut donné un peu plus tard en présent à Bussy, l'un des gens du sire de Coucy [3]. Depuis on perd complètement sa trace.

Le second manuscrit est décrit de la manière suivante :

« Le romant de Guerin de Monglane, de Aimeri de Nerbonne, de Guillaume au court nées, rimé, gros volume. » Incipit du 2e feuillet : « *Quant Guerin se eslongna.* »

(Inventaire de Jean le Bègue (1411), art. 788; inventaire dressé par le même en 1413, art. 812) [4].

1. Cf. Barrois, *Bibliothèque protypographique,* n° 210.
2. L. Delisle, *op. cit.*, t. I, p. 35.
3. *Ibid.*, p. 51 (Etat des déficits constatés en 1411 par Jean le Bègue, art. 112).
4. Barrois, n° 437.

Ce manuscrit, qui n'est pas encore mentionné dans l'inventaire de Gilles Malet, semble être entré à la librairie du Louvre après la mort de Charles V, pendant les trente premières années du règne de Charles VI [1]. Son signalement, quoique un peu sommaire, permet de lui reconnaître une grande analogie avec le manuscrit du Mus. Brit. Roy. 20. D. XI, qui débute, comme lui, par la chanson de Garin de Montglane, et donne ensuite les poèmes relatifs à Aymeri de Narbonne et à Guillaume d'Orange. Ce sont probablement deux manuscrits cycliques de la même famille, très voisins l'un de l'autre. Ils sont bien distincts, du reste, et ne peuvent être identifiés, car les incipit de leurs deuxièmes feuillets sont différents.

Il y avait aussi deux manuscrits d'*Aymeri* dans la bibliothèque des ducs de Bourgogne.

Le premier est mentionné dans un inventaire fait à Bruges vers 1467 [2] :

« Ung livre en parchemin, couvert de cuir rouge, intitulé au dos : « C'est le livre de Eymery de Nerbonne, de Guillaume d'Orenges, de Vivien et de Renouart au Tyner », quemenchant au second feuillet : « *Et il respond je vous diray assez* », et au dernier feuillet : « *Mais ne sert mie.* »

Ce manuscrit est encore cité dans un inventaire fait à Bruxelles le 15 novembre 1487 par Martin Sleenberch, doyen, et Charles Soillet, écolâtre de

1. L. Delisle, *op. cit.*, t. I, p. 23.

2. Barrois, nº 1348. — Cet inventaire, suivant M. Pinchart (*Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie*, t. IV, p. 491), aurait été exécuté à Lille en 1469.

l'église collégiale de Sainte-Gudule [1]. Il figure aussi dans l'inventaire de Viglius (1577) [2], mais on ne le trouve plus dans les listes dressées par Sanderus (1643), Franquen (1731) et Gérard (1797). Nous nous sommes assuré qu'il n'existe plus aujourd'hui parmi les manuscrits des ducs de Bourgogne conservés à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

Le vers qui commence son second feuillet ne paraît pas appartenir à *Aymeri de Narbonne* [3], à moins qu'il corresponde au v. 669 de notre texte :

En non Deu, fiz, jeu te dirai assez.

La leçon *Et il respond* conviendrait ici au sens, et pourrait bien être une variante. Mais il faudrait alors supposer une lacune considérable au début du manuscrit, pour que le v. 669 pût prendre place ainsi à la première ligne de la troisième page.

L'inventaire de Viglius mentionne aussi, outre le ms. précédent, un « Aymery de Nerbonne en franchois [4] », qui n'est pas indiqué dans les autres cata-

1. *Ibid.*, n° 1948. Cet inventaire ajoute de nouveaux détails : « Ung autre certain volume couvert de cuir rouge, a deux cloans et cincq bouts de leton sur chacun costé, intitulé : « Le livre Emery de Nerbonne, de Guillaume d'Orenges, de Vivien et de Regnart », començant ou second feuillet : « *Et je responc je vous diray assez* », et finissant ou derrenier : « *Se qu'il fit le baron.* » La leçon *Et je responc* est évidemment fautive, et il faut adopter sûrement celle que donne le précédent inventaire.

2. Marchal, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque royale des ducs de Bourgogne*, t. I, p. CCLV, n° 242.

3. Il n'appartient pas non plus à *Girart de Vienne*, qui précède ordinairement *Aymeri de Narbonne* dans les manuscrits.

4. Marchal, *ibid.*, n° 959.

logues et sur lequel nous n'avons pas de renseignement plus précis.

D'autres bibliothèques moins importantes ont renfermé également des manuscrits d'*Aymeri de Narbonne*.

Dans la donation faite en 1306 par Gui de Beauchamp, comte de Warren, à l'abbaye de Bordesley, on voit mentionner :

« Un volume qe parle des quatre principals gestes de Charles e de Dooun de Mayance e de Girard de Vienne e de Emmery de Nerbonne [1]. »

On lit aussi l'article suivant dans l'inventaire des manuscrits de François I de Gonzague, capitaine de Mantoue, rédigé à sa mort, en 1407 [2] :

« Aymericus de Nerbona. Incipit : « *Bone canzun plest vos che vos di.* » Et finit : « *S'il ne faust l'istorie.* » Continet cart. 165 [3]. »

Le premier vers cité ici est le début de *Girart de Vienne;* quant au dernier, c'est celui qui termine la *Mort d'Aymeri* [4]. Ce manuscrit devait être composé d'éléments analogues à ceux des mss. du Mus. Brit. Roy. 20. B. XIX et Harl. 1321, qui commencent et finissent par les mêmes chansons. Il appartenait sans doute à la même famille, mais il ne peut être identifié

1. L. Gautier, *Ép. franç.*, 2e éd., t. IV, p. 26; P. Meyer, *Romania*, t. XIII, p. 13.
2. Publié dans la *Romania*, t. IX, p. 505-514.
3. *Ibid.*, p. 512, art. 50.
4. Voy. Couraye du Parc, *La Mort Aymeri*, Introd. p. xviii.

avec aucun d'eux, car il offre un nombre de feuillets différent.

Il y avait enfin parmi les livres de Henri II, roi de Navarre, un manuscrit d'*Aymeri*, ainsi désigné dans un inventaire des meubles du château de Pau, daté du 26 septembre 1533[1] :

« Le romans Aymery de Narbonne, escript en parchemin[2]. »

S'agit-il du texte original ou simplement d'une version en prose? Cette mention est trop sommaire pour permettre de répondre à la question.

Tous les manuscrits que nous venons d'énumérer sont aujourd'hui perdus ; du moins, nous n'avons pu constater nulle part leur existence actuelle.

IV. — CLASSEMENT DES MANUSCRITS. — ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

La chanson d'Aymeri a échappé aux remaniements qui ont atteint quelques-uns de nos vieux poèmes, et les manuscrits qui nous l'ont conservée, même ceux d'une date peu ancienne, nous présentent un texte presque identique et en général très fidèle. Pour per-

1. Publié par M. Meyer dans la *Romania*, t. XIV, p. 222-230.

2. Art. 11 de l'inv.

mettre d'embrasser d'un seul coup d'œil les rapports et les différences qui existent entre eux, nous donnerons un spécimen de leurs textes respectifs. Nous choisirons à dessein un passage que plusieurs d'entre eux ont altéré d'une façon assez importante. Ce sont, en effet, les fautes communes qui servent surtout à établir entre divers manuscrits une classification rigoureuse. Ce passage correspond aux vers 3507-3528 de notre texte; c'est la description de l'orgue merveilleux qui orne le palais de l'émir de Babylone :

Mus. Brit., Roy. 20. B. XIX.

En mi la sale del palès principer
Avoit .j. arbre q'an i ot fet ovrer;
Fet fu de coivre, si l'ot en fet dorer,
Et en un molle si fet *(sic)* et tresgiter,
So[z] ciel n'a home, tant seust porpanser
Et la maniere des oisiax esgarder,
Qu'il ne poist sor cel arbre trover
De toz oisiaus la maniere prover;
Et si avoit chascuns oisiax son per.
Li enchanterres fist forment a loer :
Del flum c'oez Paradis apeler
Il fist les pierres venir et asenbler;
En fin esmal les ot fet seeler.
Par nigromence i fait le vent entrer,
Encontremont par le tuel monter;
Qant li vanz sofle, les oisiax fet chanter,
En lor maniere, seriement et cler.
So[z] ciel n'a home qui s'en puist saouler;
S'il n'est *(sic)* iriez, por qu'i[l] l'oie soner,
Tout meintenant li fet s'ire oublier.
Tant comme en veut, fet en le son durer,
Et qant l'en veut, si le fait en cesser.

Mus. Brit., Harl. 1321.

... Q'an mi la sale do palès principel
Avoit .j. arbre qant *(sic)* ot fet bel ovrer;
Fet fu de quivre, si l'ot en fet dorer,
Et en .j. molle si fondre et tresgister,
So[z] ciel n'a home, tant seust porpenser
Et la maniere des oissiax esgarder,
Qu'il ne peust sor cel albre trover
De toz oissiax la figure esgarder;
Et si avoit chascun oisiau son per.
Li anchanterres fist forment a loer :
De Paradis, ç'oi dire et conter,
O Damedex ot fet Adam former,
Il fist les pierres venir et asanbler;
En fin esmal les ot fet seeler.
Par nigromence il fet le vent antrer,
Encontremont par la tige monter;
Com li vanz sofle, les oisiax fet chanter,
En lor maniere, seriement et cler.
So[z] ciel n'a chent si dolz a escouter,
Ne nus cuer d'ome ne se puet saoler;
S'il est iriez, por qu'i[l] l'oie soner,
Tot meintenent li fet s'ire oblier.
Tant com en veut, fet [en] le son durer,
Et com l'en veut, si le fe[t] on cesser.

Mus. Brit., Roy. 20. D. XI.

En mi la sale del palès principer
Avoit .j. arbre qu'en i ot fet ouvrer;
Fet fu de cuivre et soutilment moulez
Et en .j. moule si faitement getez,
De tous oisiaus i pouissiez trouver;
Et si avoit chascuns oisiaus son per.
Li enchanterres fist forment a loer :
Du flum qu'oez Paradis apeler

I fist les pierres venir et amasser.
Par nigromance i fist le vent monter,
Par le tuel encontremont aler.
Quant le vent souffle, les oisiax fet chanter.
En lor memoire *(sic)* s'en rient moult Escler.
N'est .j. seul homme qui s'en puist sooler,
S'il est iriez, por qu'il l'oie sonner,
Que ne li face ses ires oublier.
Tant com l'en veult, si fet le son durer,
Et quant l'en veult, si lesse le sonner.

Bibl. nat., fr. 24369.

En mi la sale du palès principer
Avoit un arbre c'on y ot fait ouvrer,
Fere de cuivre et seultilment mouller
Et en .j. moulle si faitement geter,
De touz oiseaus y peussiez trouver;
Et si avoit chescun oisel son per.
Li enchantierres fist forment a loer :
Du flum qu'oez Paradis apeler
I fist les pierres venir et amasser.
Par nigromance i fist le vent venter,
Par le tuel encontremont aler.
Quant le vent soufle, les oiseaus fet chanter.
En leur memoire *(sic)*, s'en rient mout Escler.
N'est nus hons nez qui s'en puist saouler,
S'il est iriez, pour quoi l'oie sonner,
Que ne li face ses ires oublier.
Tant com l'en veut, si fet le son durer,
Et quant on veult, si lesse le sonner.

Bibl. nat., fr. 1448.

En mi la sale do palais principer
Avoit .j. arbre c'on i ot fait ovrer;
Fait fut de coivre et soltiment molés

Et en .j. mole si faitement gités,
De tex oisias i poisiés trover ;
Et si avoit chascuns oisiax son per.
Li enchanteres fist forment a loer :
Del flum c'oés Paradis apeler
I fist les pieres venir et amasser.
Par nigromence i fist lo vent monter,
Par lou tuel ancontremont monter.
Cant li vens sofle, les oisiaus fait chanter.
En lor mermoce *(sic)* s'an rient molt Escler.
N'est .j. sol home qui s'an puist saoler,
S'il est iriés, por coi l'oie soner,
Que ne li face ses ires oblier.
Tant com l'an vialt, si fait lou son durer,
Et cant l'an viault, si laisse lou chanter.

L'examen comparatif des diverses leçons de ce fragment nous permet déjà d'établir à peu près la valeur respective des manuscrits.

Nous ferons remarquer d'abord l'extrême similitude des mss. 20. B. XIX et Harl. 1321. Celui-ci présente seulement deux vers de plus que l'autre. Le premier de ces vers n'est qu'un vers banal ajouté sans doute par le copiste qui a modifié en même temps le vers précédent pour le mettre en rapport avec celui qu'il intercalait :

De Paradis, *ç'oi dire et conter*,
O Damedex ot fet Adam former.

Le second des vers supplémentaires du ms. 1321 semble être dû aussi au copiste qui d'un vers unique de l'original :

So[z] ciel n'a home qui s'en puist saouler,

en a fait deux, en délayant un peu la phrase :

> So[z] ciel n'a chent si dolz a escouter,
> Ne nus cuer d'ome ne se puet saoler.

En dehors de ces faibles différences, les mss. 20. B. XIX et Harl. 1321 sont à peu près identiques et ne présentent entre eux que de légères variantes. Ils ont en commun un certain nombre de leçons dont s'écartent les autres manuscrits, et enfin, possèdent tous deux quatre vers qui font défaut à ceux-ci, les v. 3511-13 de notre texte :

> Soz ciel n'a home, tant seust porpanser, *etc.*

et le v. 3519 :

> En fin esmal les ot fet seeler.

Si les mss. 20. B. XIX et Harl. 1321 sont entre eux dans un étroit rapport, un simple coup d'œil jeté sur le texte des mss. 20. D. XI et 24369 suffit pour faire reconnaître aussi entre eux des relations très intimes. Ils ont dans le passage cité le même nombre de vers, les mêmes leçons, souvent la même orthographe, et presque aucune variante. Nous remarquerons surtout un vers corrompu et dénaturé d'une façon très inintelligente, que ces deux manuscrits reproduisent exactement sous la même forme :

> Quant le vent souffle, les oisiax fet chanter.
> *En lor memoire s'en rient moult Escler.*

Ce vers serait incompréhensible sans les mss. 20.

B. XIX et Harl. 1321 qui donnent tous deux la bonne leçon :

En lor maniere, seriement et cler.

Au troisième vers de notre fragment, nous trouvons aussi une leçon commune : *et soutilment moulez* (ms. 24369 *seultilment mouller*), qui est évidemment mauvaise, puisque le vers suivant répète absolument la même chose. Ici encore, il faut lire avec les mss. 20. B. XIX et Harl. 1321 : *si l'ot en fet dorer.*

Le ms. 1448 offre également beaucoup de ressemblance avec les mss. 20. D. XI et 24369. Il possède comme eux la leçon fautive : *et soltiment molés.* De plus, le vers cité plus haut y existe à peu près dans les mêmes termes, avec un barbarisme qui achève de le défigurer :

En lor mermoce (?) *s'an rient molt Escler.*

Ces fautes ont nécessairement une origine commune, et elles suffisent à établir la parenté des mss. 20. D. XI, 24369 et 1448, d'une manière incontestable. Ce dernier toutefois, ainsi que nous le verrons plus loin, a beaucoup de variantes qui lui sont particulières, et présente des caractères assez tranchés pour être classé dans une famille à part.

Il résulte de l'examen auquel nous venons de nous livrer que nos manuscrits se divisent en deux classes. La première *(A)* comprend les mss. 20. B. XIX et Harl. 1321, très voisins l'un de l'autre, que nous désignerons par les lettres A^1 et A^2. La seconde se divise en deux branches. L'une *(B)* comprend les mss.

20. D. XI et 24369, qui ont un texte presque identique; nous les nommerons *B*[1] et *B*[2]. L'autre branche *(C)* n'est représentée que par le ms. 1448, distinct des deux précédents, mais rattaché néanmoins à la même origine.

Nous devons maintenant poursuivre nos recherches, et nous efforcer d'établir une classification plus rigoureuse encore, par des comparaisons plus nombreuses et plus complètes de nos différents manuscrits.

1° Examinons d'abord les mss. *A*[1] et *A*[2]. Nous reconnaîtrons sans peine qu'ils sont la copie d'un même original. Il est presque inutile d'insister sur leur extrême ressemblance qui se trouve suffisamment mise en lumière par les fragments donnés ci-dessus. Nous ajouterons seulement qu'ils contiennent un assez grand nombre de vers manquant aux autres manuscrits. Tels sont, pour nous borner à quelques exemples, les vers 724, 825, 1034, 1142-43, 1652-54, 1706-8, 2109, 2320, 3014, 3244, 3831, 3860, 3901, 4079, 4121-23, 4173-75, 4395, 4578, 4580-82.

Les v. 2325 et 3268, au contraire, leur font défaut.

Au v. 4101, nous leur trouvons une faute commune :

> Et cil Fouquins dont oistes *conter*,
> Qui li ala le mesage *conter*.

Les autres manuscrits donnent *parler* pour le premier vers, ce qui est évidemment la bonne leçon.

De même, au v. 2983, *A*[1] et *A*[2] ont la leçon : *Si dirons d'Ugue,* au lieu de la variante plus cor-

recte : *D'Ugon dirai,* fournie par les autres manuscrits.

Enfin, A^1 et A^2 offrent tous deux dans le même ordre certains vers que B et C intervertissent.

Ainsi ils mettent le v. 4197 :

Sanses et Aimes qui molt orent fierté,

après le v. :

Guiz et Aliaumes, li dui conte ennoré,

tandis que les autres mss. le placent après le v. 4199 :

De Rosillon Girarz au cuer sené.

En présence d'une similitude aussi parfaite, on peut se demander si A^1 ne dérive pas de A^2, ou réciproquement. Mais il est facile de démontrer qu'il n'en est pas ainsi.

Et d'abord, beaucoup d'exemples nous prouvent que A^1 n'est pas une copie de A^2. Assez souvent, en effet, A^1 s'accorde avec les autres mss., tandis que A^2 présente une leçon divergente.

On a par exemple :

976-77 A^2	Rois *Agolanz est li .j.*, ce m'est vis, Et *Baufumez qui fu vielz et antis.*
A^1 et autres mss.	Rois *Baufumez ot l'un non*, ce m'est vis, Et *Agoulant qui fu preuz et gentis.*
1778 A^2	Et vet ferir *quens Guimar* de Losanne.
A^1 et autres mss.	Et vet ferir *Aimer* de Losengne.
1881 A^2	De *Guimart* est la perte *restorée.*
A^1 et autres mss.	D'*Aimer* est la perte *recovrée.*
3878 A^2	Chascuns ot hache qui *molt trés bien* trancha.

A^1 et autres mss.		*ou dart qui bien* trancha.
4477 A^2	Tant de viande *com a chascun agrée.*	
A^1 et autres mss.		*que ja n'iert acontée.*

Il manque de plus dans A^2 beaucoup de vers qui se trouvent dans A^1 et dans tous les autres mss.; par ex., les v. 315, 1106, 1292, 1596, 1882, 2357, 2489, 2513-16, 2707, 3722, 4281. D'autre part, A^2 ajoute assez fréquemment des vers qui ne sont point dans les autres textes et que A^1 n'a pas non plus reproduits; par ex., les vers intercalés après les v. 1430, 1625, 1675, 1717, 1861, 2240, 2634, 2650, 2936, 3517, 3524, 3745, 4160, 4414, 4632.

Il est donc évident que A^2 n'a pu être l'original de A^1.

Nous pouvons établir avec non moins de certitude que A^2 n'est pas une copie de A^1.

Les vers 2825, 3707-11, 4010-14, ont été omis par le copiste de ce dernier ms.; le ms. A^2, au contraire, n'a pas ces lacunes qu'il aurait sûrement reproduites, si A^1 lui avait servi de modèle. D'un autre côté, A^1 ajoute au texte quelques vers qui ne se retrouvent pas dans A^2; par ex., après les v. 3399 et 4508.

On est donc forcé de reconnaître que A^1 et A^2 ont seulement un original commun.

Cette communauté d'origine est incontestable et trouve encore sa confirmation dans la comparaison des autres chansons que contiennent nos deux manuscrits. Nous avons vu qu'elles sont exactement les mêmes et qu'elles sont présentées dans le même or-

dre ; de plus, leurs textes sont semblables, en général. En un mot les mss. A^1 et A^2 ont une parenté qui ne peut s'expliquer qu'en leur supposant un même modèle [1].

2° Nous arriverons à la même conclusion en comparant entre eux les mss. B^1 et B^2. Nous avons montré ci-dessus leur absolue identité. Ils ont à peu de chose près les mêmes leçons, et presque toujours les mêmes lacunes. Ainsi les vers 3375-77, très nécessaires au sens, leur font défaut à tous deux.

Néanmoins, ils ne dérivent pas l'un de l'autre.

B^1 ne peut être une copie de B^2, car celui-ci présente après le v. 1859 un long passage interpolé que B^1 n'a pas reproduit :

> Fouques qui tint de Poitiers la contrée
> Fiert l'Alemant, que n'i fist arrestée,
> . . . .
> Mort l'abati tout envers en la prée.
> *Lors renforça le cri et la huée.*
> *Bien a ce cop nostre gent confortée*
> *Et Alemans en ont douleur menée;*
> *Et le bon conte a la chiere membrée*
> *Descent a pié sanz plus de demourée.*
> Tel armeure com cil ot aportée
> *Li a li quens despoilliée et ostée.*

1. Il est difficile de dire s'ils sont copiés directement sur un même manuscrit ou s'ils s'y rattachent par des intermédiaires. Mais, en tous cas, leurs textes sont si semblables que ces intermédiaires ne peuvent qu'être fort peu nombreux. — Nous verrons plus loin que notre classement ne s'applique pas aux 500 premiers vers du poème, pour lesquels A^1 s'écarte sensiblement de A^2.

Tant fu sa force d'Alemans redoutée
C'onques par euls ne li fu devaée
Sa volenté, c'est verité prouvée,
Si con celui en fist la recordée
Qui fu present en icele meslée,
Et qui bien sot con la chose iert alée
Et con li quens ot a cil desdossée
La bone broigne a la maille serrée.
L'armure toute que cil ot aportée
A le bon conte son escuier livrée.

Le ms. *B*[1], d'accord avec les autres, réduit ce passage aux trois vers :

Mort l'abati tout envers en la prée.
Tel armeure com cil ot aportée
A le bon conte son escuier livrée.

Le développement qu'offre ici le ms. *B*[2] est sûrement l'œuvre du copiste. Il est en effet aussi inutile qu'insignifiant, et de plus, le vers

Tel armeure com cil ot aportée

s'y trouve répété avec une légère variante.

Quant au ms. *B*[1], son accord avec les autres en cet endroit serait inexplicable, si l'on supposait qu'il descend directement du ms. *B*[2].

De même au v. 3740, *B*[1] donne une leçon à peu près conforme à celle de *A*[1] et *A*[2] et surtout de *C*, tandis que *B*[2] s'en écarte davantage.

A[1] *A*[2] Ainz cers ne dains *ne prist saut de ramier,*
Ne corut mieuz, qant en le fet chacier.
C *ne chavriex de ramier*
Ne corut mais.....

B[1]	*ne chevax desramier* (*sic*).
B[2]	*ne lyon ne sanglier*.

B[1] n'a pu, comme on voit, être copié sur *B*[2], puisque, au lieu de suivre ici la variante de ce dernier, il donne une leçon plus voisine de celles des autres manuscrits.

On ne peut admettre non plus que *B*[2] soit une copie de *B*[1], car celui-ci doit être d'une date un peu postérieure, ainsi que nous l'avons démontré plus haut [1].

Les mss. *B*[1] et *B*[2] sont donc indépendants, mais ils ont entre eux une telle ressemblance qu'ils ont dû être copiés sur un même original, directement et sans aucun intermédiaire. Nous avons déjà remarqué qu'ils offrent à peu près la même miniature en tête de notre chanson, et nous avons donné des exemples assez frappants de leur similitude pour n'avoir pas besoin d'y insister plus longtemps.

3° Si nous passons maintenant à l'étude des rapports qui existent entre le ms. *C* et les mss. *B*[1] et *B*[2], nous trouverons de nouvelles preuves, justifiant la parenté que nous leur avons attribuée ci-dessus et la division en deux classes que nous avons établie entre nos différents textes.

Les fautes communes à *C* et aux mss. de la famille *B* ne sont pas très rares. Nous en avons déjà cité des exemples; il nous sera facile de les multiplier encore.

Aux v. 1578-79 :

1. P. XXXV.

Seul li lorain qui estoient doré
Valoient bien tot l'or d'une cité,

les mss. *B* et *C* ont la leçon fautive et inintelligible : *selles lorain,* au lieu de la leçon correcte fournie par A^1 et A^2.

Le v. 1592 que donnent A^1 et A^2 :

Et li .xx. autre furent assez puisné,

est omis par *B* et *C*. Or il est absolument indispensable au sens. En effet, il s'agit dans ce passage des messagers qu'Aymeri a envoyés à Pavie au nombre de soixante. Le poète vient de nous dire qu'on les avait répartis en trois catégories d'après leurs âges. *B* et *C* ne nous parlant ici que des vingt plus vieux et des vingt « jovencels alosés », sont évidemment incomplets, et ont tous deux une lacune en cet endroit.

Au v. 1956 :

Jusq'a Verziaus ne finent de brochier,

B et *C* remplacent *a Verziaus* par *an Auvergne.* La première de ces leçons est seule correcte. Il s'agit de Savari et de ses Allemands, qui sont mis en déroute et cherchent un refuge dans les murs de Verceil. La mention de cette ville est ici toute naturelle, puisque la scène se passe en Lombardie. Il est au contraire absurde de les faire fuir jusqu'en Auvergne.

Au v. 3505 :

Et l'amirant lor fist ses jeus mostrer,

B et *C* ont la variante incorrecte :

lor fist *cest jor* mostrer.

De même, au v. 3574 :

Avroiz par tans vostre chief coronné,

la bonne leçon est donnée par A^1 et A^2, tandis que *B* met :

Arons *par sens* vostre chief couronné,

et *C* :

Avront *Persant* vos (*sic*) corone porté,

leçons très visiblement altérées.

Enfin, au v. 4049, au lieu de :

Ou de la teste endeus les euz crever,

B et *C* ont :

Ou de la teste *ou des* (*sic*) .ij. yex crever.

Il manque de plus dans *B* et *C* un assez grand nombre de vers importants pour le sens, que A^1 et A^2 nous ont conservés. Tels sont les v. 1652-54, 1924-27, 2320, 2393, 2859.

B et *C* intervertissent aussi à tort les v. 2996-97.

Outre ces fautes communes, nous remarquerons qu'ils s'accordent sur certains noms propres que A^1 et A^2 donnent d'une façon différente. Par ex., on a au v. 1775 :

A^1 A^2	Goniot d'Alemengne.
B C	Guion de la Montaigne.

On voit par ces exemples que nous avons affaire à

deux classes de manuscrits bien distinctes. Tandis que *B*¹, *B*² et *C* ont en commun passablement de leçons fautives, ce fait ne se produit pas entre l'un de ces mss. et les mss. *A*¹ et *A*². Jamais une faute ou une lacune ne s'observe à la fois dans *A* et *B* ou dans *A* et *C*, dans les cas du moins où l'on ne pourrait admettre une coïncidence fortuite. La différence est nettement tranchée, et l'on peut affirmer avec certitude que *B* et *C* ont une origine tout à fait à part.

4° Il nous reste à préciser la nature des relations qui existent entre *B* et *C*. Le manuscrit dont *B*¹ et *B*² sont la copie dérivait-il du ms. *C*, ou au contraire, la réciproque est-elle vraie? Telle est la double question que nous avons à nous poser.

L'examen le plus superficiel suffit à démontrer que les mss. *B*¹ et *B*² ne peuvent être issus du ms. *C*. En effet, celui-ci est l'œuvre d'un copiste assez négligent qui a passé beaucoup de vers que *B*¹ et *B*² nous donnent, et qui a commis un grand nombre de fautes dont ces manuscrits sont exempts. En jetant un coup d'œil sur les variantes, on s'aperçoit sans peine que *C*, malgré ses rapports avec la famille *B*, offre un caractère spécial et s'écarte souvent des leçons communes à *B* et aux autres manuscrits.

Parmi les vers qu'il omet, nous citerons les v. 1040, 1500, 1505, 1799, 1854, 1858, 1869-71, 2336, 4227-31, etc.

Pour les fautes qu'il a seul commises, nous pouvons donner comme exemple le v. 1974, où, au lieu de la bonne leçon de *B* et des autres mss. :

Poieur ostel ne pot mès acointier,

il met, en changeant complètement le sens : *Paor ot tes.*

Il est certain également que *C* ne descend pas de l'original de B^1 et B^2, car ces manuscrits ont tous deux, comme nous l'avons vu, une lacune de trois vers (3375-77), qui devait exister nécessairement dans le texte dont ils sont la copie fidèle. Or le ms. *C* possède ces trois vers.

Nous pouvons donc affirmer que *C* et l'original commun de B^1 et B^2 dérivent simplement d'un même manuscrit, auquel ils se rattachent sans doute par quelques intermédiaires.

5° Ce manuscrit est-il lui-même issu du ms. A^1 ou du ms. A^2, textes en général assez corrects, auxquels un copiste aurait fait subir les quelques altérations qui se sont transmises dans les mss. B^1, B^2, *C*, et qui ont servi de base à notre classification ?

Nous reconnaîtrons d'abord qu'il ne peut descendre du ms. A^1, car celui-ci offre des lacunes qui n'existent pas dans B^1 B^2 et *C*, (par exemple, aux v. 2825, 3707-11, 4010-14, ainsi que nous l'avons indiqué précédemment).

Il ne descend pas non plus du ms. A^2, car ce dernier passe aussi des vers qui se trouvent au contraire dans B^1 B^2 *C*. (Tels sont les v. 1106, 1292, 1596, 1882, 2357, 2489, 2513-16, etc. Voy. ci-dessus.) En outre A^2, comme nous l'avons vu, est altéré dans plusieurs endroits, où B^1, B^2, *C*, d'accord avec A^1, présentent une leçon correcte.

Le manuscrit d'où dérivent B^1, B^2 et C, ne peut descendre davantage de l'original commun de A^1 et A^2, car cet original omettait également des vers que B^1, B^2 et C ont conservés. Nous citerons particulièrement le v. 2325, qui existait sûrement dans le texte primitif, et qui ne peut passer pour une addition sans valeur faite par l'original de B et C, car il est fort utile au sens.

Il faut donc remonter à une source commune, d'où dérivent, d'une part, l'original de A^1 et A^2, et d'autre part, le manuscrit qui a servi de modèle à l'original de B^1 et B^2 et au ms. C.

6° Cette source n'était certainement pas le manuscrit primitif de notre chanson. Nous avons en effet la preuve qu'elle devait avoir déjà quelques fautes dont les manuscrits qui en descendent nous ont tous conservé la trace.

Ainsi ils offrent une lacune évidente entre les v. 282 et 283.

Dans ce passage, Charlemagne rappelle l'occupation de Narbonne qui suivit la prise de Nobles :

« Est ce Nerbone dont l'en m'a tant conté?...
« Qant oi pris Nobles et retenu Forré,
« *Lors mist ses gardes en iceste cité,*
« *Que il la dut garder a sauveté.* »

Le sujet de cette dernière phrase manque, et l'on ne saurait à qui la rapporter, si Naimes, dans sa réponse à l'empereur, ne nous avait appris qu'il s'agit ici de Roland :

« Sire, » dist Naimes, « par foi, c'est verité ;
« Mès Sarrazin n'orent pas oublié.
« *Puis que il virent Rollant de ci torné*,
« Si s'asenblerent li cuvert deffaé, *etc.* »

Il y avait sans nul doute dans le texte primitif après le v. 282 : *Qant oi pris Nobles*, etc., un vers qui faisait mention de Roland [1]. Ce vers manque dans tous nos manuscrits.

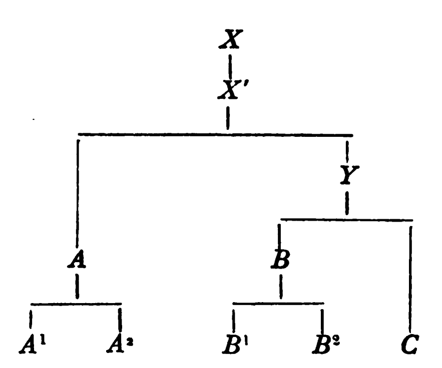
Au contraire, ils ajoutent par erreur après le v. 1391 un vers qui se trouve répété un peu plus loin (v. 1398.)

Ces fautes ont sûrement une commune origine.

En résumé, la filiation que nous venons de constater entre nos différents textes peut se représenter de la manière suivante, en désignant par X le manuscrit primitif, par X' celui d'où dérivent tous les manuscrits actuellement connus, et par Y celui qui a été la souche de C et de l'original de B^1 et B^2 :

1. Sur le rôle joué par Roland dans la prise de Nobles, voy. l'*Hist. poétique de Charlemagne* de M. G. Paris, p. 263. — Le copiste du ms. *C*, pour rendre intelligible ce passage ainsi défiguré par une lacune, a corrigé les v. 283 et 284 :

Lors *mis mes gardes* en iceste cité,
Cant il la durent garder a salveté.



Ce classement, quoique établi d'une façon très rigoureuse, souffre, nous devons le dire, une assez singulière exception. Par une étrange anomalie, le ms. A^1, si voisin de A^2, s'en écarte fréquemment dans les 500 premiers vers du poème, pour se rapprocher du ms. *C*. Dans la plupart des cas où ce fait se présente, A^2 s'accorde au contraire avec les mss. de la famille *B*.

On a, par exemple, aux v. 15 et 16 :

(Ceste chançon, seignor, dont je vos di,)
A^1 *C* Si est *estrete* del preu conte Aimeri,
Le preu, le sage, au coraje hardi.
A^2 *B* Si est *l'estoire* (*B* Est de l'e.) do preu conte Aymeri,
Cil de Nerbone au corage hardi.

La même observation s'applique à beaucoup d'autres passages; nous citerons particulièrement les v. 41, 67, 127, 135, 159, 164, 172, 198, 216, 254, 293, 331, 351, 361, 468.

Au v. 160 :

Desus un pui vit une vile ester,

A^1 et *C* ont une mauvaise leçon commune : *une roche ester*.

De plus, ils omettent tous deux les v. 19, 381, 391, 467, 501.

Ils possèdent, d'autre part, le v. 281 qui manque aux autres manuscrits.

Comment expliquer cet accord entre deux textes que nous avons reconnus appartenir, dans leur ensemble, à deux familles bien distinctes ? Nous croyons que le copiste de A^1 a eu d'abord sous les yeux un manuscrit de la famille *C;* il l'a suivi pour les 500 premiers vers environ, puis il l'a quitté pour se servir du ms. *A,* original du ms. A^2, ou tout au moins, d'une copie très voisine de cet original. A partir de la tirade XIX, notre classification s'applique avec une complète exactitude, et l'on n'observe plus dans les variantes la moindre infraction aux règles que nous avons constatées. Si parfois l'accord de certains manuscrits semble en contradiction avec nos principes, ce fait, d'ailleurs très rare, ne se produit jamais que dans les cas où il peut y avoir eu une rencontre purement fortuite. Ainsi l'on n'a pas à tenir compte, bien entendu, des variantes qui s'appliquent aux locutions banales, aux lieux communs du langage des chansons de geste ; les suppressions de vers sont aussi sans importance, lorsque les copistes des manuscrits ont pu avoir, indépendamment l'un de l'autre, les mêmes motifs d'omettre ces vers.

Nous en avons un exemple dans le passage suivant (v. 1433-35) :

Einçois en ert maint escuz estroez,
Et maint haubers desrouz et despanez,
Et maint Lonbars ocis et desmenbrez.

Les mss. A^1 et B^2, quoique étant de familles absolument séparées, ont passé le v. 1434. Mais ce n'est là qu'une coïncidence accidentelle, très facile à expliquer: le vers en question est une formule extrêmement commune, insignifiante et peu nécessaire au complément de la phrase; de plus, il commence par les mêmes mots que le vers suivant, ce qui est une cause fréquente d'erreur et d'omission pour les copistes. On conçoit donc qu'il a pu être supprimé à la fois dans nos deux manuscrits, sans qu'on puisse tirer de ce fait aucune conséquence pour leurs rapports réciproques [1].

1. Au v. 2253 :

Tuit li domage en soient retorné
Sus Boniface,... .

A^1 et B^2 ont en commun la mauvaise leçon : *Tuit li mesaje.* Le copiste de *C* avait aussi écrit tout d'abord *mesage,* puis, trouvant probablement ce mot dénué de sens, il l'a effacé et remplacé par *domage.* A^2 a mis ce dernier mot sans hésiter. Nous pensons que la leçon fautive *mesage* existait dans la source commune de tous nos mss.; la leçon *domage* est due vraisemblablement à une correction intelligente des mss. A^2 et *C*. Cette correction était si naturelle et si bien appelée par le contexte qu'elle a pu venir sépament à l'esprit de deux copistes qui n'avaient entre eux aucun rapport.

De même au v. 100 on a :

A1 B2	Nel pot *guerir* chastel ne tor entie.
A2	Ne pot *durer*.
C	Nel pot *durer*.

L'accord des manuscrits paraît être ici au premier abord en

Nous devons maintenant, après avoir déterminé les relations qui existent entre nos divers manuscrits, résumer brièvement leurs caractères et leurs traits particuliers [1].

C'est la famille *A* qui nous offre le texte le plus exact et le plus correct, celui dont les leçons méritent en général la préférence.

Le ms. A^1 est incontestablement le meilleur de tous les manuscrits, surtout depuis la tirade XIX. Mais pour les 500 premiers vers où il se rapproche de la famille *C*, A^2 nous paraît l'emporter sur lui, car cette famille *C* est celle dont la correction laisse le plus à désirer.

Le ms. A^2 est l'œuvre d'un copiste qui a eu un bon texte sous les yeux, mais qui trop souvent a fait preuve de distraction et de négligence. Nous avons déjà remarqué qu'il a omis beaucoup de vers. En d'autres endroits, au contraire, il a forgé des vers inutiles. En effet, il a fréquemment une tendance à délayer en deux vers, d'une façon très maladroite, les pensées exprimées par un seul vers dans le texte original.

contradiction avec notre classement. Mais dans ce vers les expressions *guerir* et *durer* ont pu être employées indifféremment par les copistes, sans que ce fait tire aucunement à conséquence.

1. M. Couraye du Parc est arrivé à peu près aux mêmes résultats que nous pour le classement des manuscrits de la *Mort Aymeri de Narbonne*. (Introd., p. XXXII-XLVIII.) Ces mss. sont au nombre de quatre (nos mss. A^1, A^2, B^1, B^2). Mais les rapports de A^1 et de A^2 ne sont pas tout à fait les mêmes que pour *Aymeri de Narbonne;* on y observe des différences beaucoup plus tranchées; voy. p. XXXIX et suiv.

Ainsi, dans ce passage (v. 2649-50) :

« Seignor, » fet ele, « portez sans delaier
« As chevaliers lor mantiaus qui sont chier, »

il remplace ce dernier vers par les deux suivants qui sont un pur remplissage :

« Toz les mantiax *qui molt font a proisier*
« A ces barons *qui molt sont chevalier.* »

Il en est de même des vers 3517 et 3524 que nous avons cités plus haut.

Au v. 1113 :

« Ainz i serai .vij. anz a ost banie, »

il a essayé d'employer le même procédé, mais il s'est arrêté court, faute sans doute de trouver à sa phrase une fin satisfaisante :

« Je i serai ançois a ost banie
« .VII. ans antiers se Dex (*sic*).

Enfin, dans certains passages, il ajoute des explications ou des détails complémentaires, (par ex., après les v. 1861 et 4414).

Les mss. B^1 et B^2 sont moins bons que A^1 et A^2 et présentent plus de fautes. Ils sont d'une date plus récente et la correction de leur texte s'en ressent parfois. Ainsi, dans B^2, plusieurs mots qui n'étaient plus compris ont été changés à dessein. Nous pouvons citer comme échantillon de ce procédé le v. 3816 :

A Luniax vait Aymeris herbergier,

où le copiste ignorant ce qu'était *Luniax* (aujourd'hui

Lunel, dép. de l'Hérault), a mis à la place : *En .j. gaut*. De même, au v. 1936, il a remplacé la leçon *a Verziaus* (Verceil), par *avers euls*.

Il s'est efforcé aussi de régulariser les rimes, lorsque l'auteur dans une tirade en *er* a par exception admis des finales en *é* et en *ez*, ou réciproquement. Dans ces cas, notre copiste s'est ordinairement imposé le travail de faire disparaître ces assonances pour revenir à des rimes parfaites, mais il n'y est parvenu souvent qu'aux dépens du sens et de la justesse de l'expression.

C'est ainsi qu'au v. 3929, il fait dire à Aymeri :

« De cel avoir *qu'avons fet assembler*
« Ferai mes noces....,

au lieu de : *qui la est asenblé,* seule bonne leçon, car il s'agit en cet endroit de richesses amassées par les Sarrasins. (Voy. aussi les vv. 234, 3509, 3903, 3904, 3930, 3945, 3952, 3994, 4009, 4010, 4012, 4013, 4022, 4023, 4024, 4027, etc.)

Ailleurs, pour arriver à son but, il ne recule pas devant un barbarisme. Il écrit par exemple *espier* pour *espiez* (v. 3647), *moitier* pour *moitié* (v. 3710), *se ne vous i garder* pour *gardez* (v. 4028).

En voulant corriger les vv. 4025-26, il en arrive à se permettre un enjambement très hasardé :

Li rois saillirent, *quar moult espoventer*
Pristrent, puis dist Aymeri au vis cler, etc.

Outre ces défauts, on peut lui reprocher encore des

interpolations fort maladroites. Nous en avons signalé plus haut un exemple frappant (après les vv. 1859 et 1860).

Le ms. *C* n'occupe que le dernier rang, au point de vue de l'exactitude et de la correction du texte. Quoique plus ancien que B^1 et B^2, il leur est sensiblement inférieur, et ses leçons sont ordinairement moins bonnes. Nous avons vu aussi que les omissions de vers sont chez lui assez fréquentes.

En somme, nos manuscrits, malgré les particularités qui les distinguent, malgré leur valeur un peu différente, sont suffisamment rapprochés les uns des autres, même ceux qui appartiennent aux familles les plus nettement séparées, pour que leur comparaison permette de restituer le texte primitif d'une façon à peu près certaine.

Cette restitution est facile et peut se faire d'après des principes très sûrs. Nous avons vu que nos manuscrits se divisent en deux classes : l'une comprend la famille *A*, l'autre les familles *B* et *C*. B^1 et B^2 étant extrêmement voisins, nous nous sommes contenté d'emprunter les leçons de ce dernier que nous désignons constamment par *B* dans les variantes de notre texte. Ceci posé, nous restons en présence de quatre manuscrits, dont l'étude approfondie nous fournira une base très solide pour notre travail.

Lorsqu'il y a accord pour une variante entre les manuscrits appartenant aux deux classes distinctes, il est évident que cette variante remonte à *X'*, l'original commun de ces deux classes, et qu'elle doit être adoptée.

Ainsi, quand nous avons pour un même vers deux leçons : 1° A^1 A^2 *B*, 2° *C*, ou bien : 1° A^1 A^2 *C*, 2° *B*, ou encore : 1° A^1, 2° A^2 *B C*, il est clair que les bonnes leçons seront, dans le premier cas A^1 A^2 *B*, dans le second A^1 A^2 *C*, dans le troisième A^2 *B C*.

De même, si nous avons trois variantes : 1° A^1, 2° A^2 *B*, 3° *C*, ou bien : 1° A^1 *C*, 2° A^2, 3° *B*, il faudra nécessairement choisir les leçons A^2 *B* et A^1 *C*.

Lorsqu'il y a partage entre les manuscrits des deux classes, lorsque, par exemple, A^1 et A^2 ont une même variante, tandis que *B* et *C* en offrent une autre en commun, il est souvent difficile de reconnaître quelle est la leçon originale. En effet, *B* et *C* par leur accord nous permettent bien de remonter jusqu'à la leçon de *Y*, leur source commune, mais non jusqu'à celle de *X'*, source de tous les manuscrits. Dans ce cas, il convient d'opter pour la leçon qui paraît la meilleure et la plus correcte. Si toutes les deux sont d'égale valeur, nous devons donner la préférence à celle de A^1 et A^2. Ces manuscrits étant les plus fidèles, la présomption d'exactitude doit toujours être en leur faveur.

Nous agirons de même, quand nous aurons trois variantes : 1° A^1 A^2, 2° *B*, 3° *C*. Nous suivrons dans notre texte la leçon A^1 A^2, à moins que celle de *B* ou de *C* ne soit évidemment la plus satisfaisante.

A^1 et A^2 peuvent se trouver aussi en concurrence, par exemple dans la combinaison suivante : 1° A^1, 2° A^2, 3° *B C*. Alors nous accordons en général à A^1 le pas sur A^2, qui lui est un peu inférieur.

Dans les 500 premiers vers où A^1 se rapproche de *C*, tandis que A^2 s'accorde le plus souvent avec *B*, nous adoptons plutôt les leçons A^2 *B*, *B* étant constamment meilleur que *C*.

Par le même motif, lorsque A^1 et A^2 ont une mauvaise leçon et que le choix est restreint entre deux leçons également acceptables, offertes par *B* et *C*, nous préférons celle de *B*, qui nous présente plus de garantie d'exactitude.

Telles sont les règles que nous avons suivies pour l'établissement de notre texte. Grâce à elles, nous avons pu reconstituer avec une presque entière certitude le manuscrit *X*, d'où dérivent tous les manuscrits actuellement connus. Or ce manuscrit était très voisin de l'original ; peut-être même était-il directement copié sur lui ; en tous cas, il devait être d'une date peu postérieure. Nous nous trouvons donc dans des conditions extrêmement favorables pour donner une bonne édition de notre poème.

La langue et l'orthographe n'offrent pas non plus de sérieuses difficultés. *Aymeri de Narbonne,* ainsi que nous le démontrerons plus loin, a été composé vers le commencement du XIIIe siècle par un trouvère de la Champagne méridionale. Les manuscrits A^1 et A^2, qui remontent environ au milieu du XIIIe siècle, ont pu être écrits du vivant de cet auteur. Ils l'ont été du moins à une époque où sa langue n'avait pas encore eu le temps de subir de notables transformations. D'autre part, ils sont l'œuvre de copistes dont le dialecte ne semble pas différer de celui de notre trouvère,

et ils doivent avoir reproduit assez fidèlement les formes grammaticales du texte primitif ; on peut donc les prendre pour guides et leur accorder une entière confiance.

Nous n'en dirons pas autant du manuscrit *C*. Bien qu'il soit contemporain de A^1 et A^2, son texte est beaucoup moins pur. Il nous paraît avoir été transcrit par un copiste de la Lorraine ou de la Champagne orientale, qui a introduit çà et là des formes particulières à son dialecte. C'est ainsi qu'il écrit : *panseir, raasseir, raleir, rofreis* (rofrés), *nonmei* (nommé), *redouteis, remeis, torneie, asseis, malfeis* (maufés), *grei* (gré), *hei* (hé), *bonteis, veriteis, renommeie, demeie* (demie), *jai* (ja), *çai* (ça), *lai* (la), *Bernairs, Richairt*, etc. Ces formes sont tout à fait étrangères à la langue de notre chanson, et le ms. *C*, au point de vue grammatical, doit être complètement mis à l'écart.

Les mss. B^1 et B^2, d'autre part, sont trop peu anciens pour qu'on puisse en tenir compte. Leur texte est rajeuni et ramené à l'orthographe en usage au xiv[e] siècle. On trouve par exemple dans B^2 des formes telles que : *escript, roy, loy*, etc.

Il nous reste donc A^1 et A^2 qui ont à peu près le même système orthographique. Ils notent en général par *e* la diphthongue *ai*, principalement lorsqu'elle vient d'un *a* latin et d'une gutturale vocalisée. Ainsi ils écrivent : *fere, trere, plere, plet, mes, lessier, besier*, etc., et parfois aussi à la 1[e] personne du futur : *faudré, vodré, remandré, tenré*, etc.

Ils notent ordinairement par *o* le son de l'*o* fermé : *jor, tor, doter.*

Ils représentent souvent le *g* doux par un *j* : *jentis, jantement,* et surtout dans la désinence *age* : *menaje, coraje, rivaje, sauvaje, barnaje, caje*, etc.

Ils suppriment après un *i* ou un *u* le *t* à la 3e pers. du sing. du prétérit : *issi, norri, oï, vesqui, fu.*

Ils ajoutent dans quelques mots une *s*, pour indiquer la prononciation d'une voyelle longue : *vost* (voulut), *voste* (voûte).

Ils emploient enfin presque indifféremment deux *s* ou une seule pour noter le son de l'*s* douce et de l'*s* dure : *sessir* (saisir) [1], *bessier* et *besier* (baiser), *fossé* et *fosé* (fossé), *lessier* et *lesier* (laisser).

L'orthographe de nos deux manuscrits ne diffère que sur un très petit nombre de points. A^1, par exemple, écrit presque toujours : *ennorer* (honorer), *ennor, desennor* ; A^2 écrit au contraire : *anorer, anor, desanor.*

A^1 note par *angne* ou *engne* la finale dérivée de la désinence latine *anea,* et en général toutes les terminaisons qui sont rendues par *agne* et *eigne* dans le français moderne : *montengne, entrengne, chastengne, hautengne, Alemengne, engangne, ensengne.* A^2 écrit *aingne* : *montaingne, antraingne, chastaingne, autaingne, Alemaingne, angaingne, ansaingne.*

Le son nasal *oin* du français moderne est exprimé par *ong* dans A^1 : *besong, pong.* A^2, par un procédé

1. Ils écrivent constamment *sessir*, à l'exclusion de la forme *sesir.*

assez bizarre, supprime l'*n* et se contente du *g* : *besoig, poig*.

A^1 met *del, el*, pour *de le, en le;* A^2 écrit *do, o*.

Telles sont les différences les plus caractéristiques qui existent dans l'orthographe des mss. A^1 et A^2. Elles sont, on le voit, d'assez minime importance, et nos deux textes, au point de vue de la correction grammaticale, sont à peu près d'égale valeur.

Comme A^1 offre d'habitude les meilleures leçons et que nous lui avons donné pour le fond la préférence sur les autres, nous l'avons suivi aussi pour la forme, et nous avons adopté entièrement son orthographe. Nous nous en sommes seulement écarté dans certains cas fort peu nombreux, où A^2 donne des formes orthographiques évidemment meilleures et plus conformes aux usages des autres manuscrits.

Ainsi A^1 écrit toujours : *einz, meint, seint*. Mais A^2, d'accord avec les autres mss., écrivant : *ainz* [1], *maint, saint*, nous avons préféré ces formes, mieux en rapport avec l'étymologie.

De même, au lieu de *oissir*, forme particulière à A^1, nous avons écrit *issir*, avec le reste des mss.

Enfin, nous avons rejeté la forme *resne* (regnum), que donne A^1, pour adopter la forme plus correcte *regne*, fournie par les mss. A^2 et *B*.

Nous avons de plus rétabli autant que possible la déclinaison que le copiste de A^1 (comme du reste ceux des autres mss.) n'observe plus bien régulièrement.

1. *C* écrit habituellement *ans*.

En effet, en étudiant les rimes, on reconnaît que l'auteur du poème tenait compte au contraire de l'*s* de flexion, sinon rigoureusement, du moins d'une manière habituelle. Il nous a donc fallu nous conformer sur ce point aux règles qu'il a suivies.

Sauf ces quelques exceptions, nous avons reproduit fidèlement, et jusque dans toutes ses variations, l'orthographe du ms. A^1[1]. Nous n'avons pas cherché à y établir une unité qui eût été trop arbitraire. L'orthographe n'étant pas encore fixée au moyen âge, on ne doit pas lui donner une régularité et une correction qu'elle n'avait pas alors. Ainsi, dans notre manuscrit, *an* et *en* sont confondus et pris souvent l'un pour l'autre; le copiste écrit tout aussi bien *antandre* qu'*entendre*. Ce fait a son intérêt pour l'étude de la prononciation, et nous avons dû le laisser subsister. Nous avons donc écrit tantôt *an* et tantôt *en*, suivant que le ms. nous donnait l'une ou l'autre forme. Il y a certains cas, d'autre part, où l'orthographe des mss. ne répondait plus à la prononciation usitée au temps de leur rédaction, par exemple dans les formes telles que *chevalchier*, *molt, valt*. Il est bien évident que dans ces mots l'*l* n'avait plus au XIIIe siècle la valeur d'une consonne; on prononçait sans nul doute *chevauchier, mout, vaut*. Mais puisque la lettre *l* était encore en usage, nous avons cru devoir la respecter.

1. Lorsque nous avons emprunté des leçons aux autres manuscrits, nous les avons ramenées à l'orthographe de A^1. — C'est aussi ce ms. A^1 que M. Couraye du Parc a suivi pour le choix des formes dans son édition de la *Mort Aymeri*. (Voy. p. XLVIII.)

Il nous a paru inutile de vouloir écrire plus correctement que les copistes du XIIIe siècle, et d'introduire dans l'orthographe de cette époque des réformes rétrospectives.

Nous pensons que les éditeurs des anciens textes, lorsqu'ils ont la chance d'avoir de bons manuscrits, doivent les suivre aussi exactement que possible. Les textes ainsi publiés offrent pour les études philologiques des bases plus solides que ceux auxquels on a fait subir des restaurations habiles et savantes, mais fondées sur des conjectures parfois discutables. Les documents de l'ancienne langue, soumis à ces procédés, ressemblent trop aux édifices du moyen âge que nos architectes modernes ont complètement remis à neuf : ces essais de restitutions, tout en étant consciencieux et bien étudiés, enlèvent aux monuments une grande partie de leur valeur au point de vue de la science archéologique.

V — AUTEUR DU POÈME — DATE DE SA COMPOSITION. — IMITATION D'UNE CHANSON ANTÉRIEURE.

La chanson d'Aymeri de Narbonne offre de grandes analogies avec celle de Girart de Vienne, et est certainement l'œuvre du même auteur. Telle a été jusqu'ici l'opinion unanime des juges les plus compétents. M. G. Paris, dans son *Histoire poétique de*

Charlemagne, a fait très justement remarquer que le ton, le style et la versification des deux poèmes sont identiques, et que leur caractère est parfaitement homogène. L'un deux, en effet, peut servir de préparation, l'autre de conclusion à l'expédition d'Espagne [1]. Dans tous nos manuscrits, sauf un seul [2], *Aymeri de Narbonne* est précédé de *Girart de Vienne* et en forme en quelque sorte la continuation. Ces chansons semblent avoir eu entre elles une relation très intime; elles formaient comme deux chapitres d'un même ouvrage, et il est probable qu'elles étaient souvent récitées ensemble. On trouve dans *Aymeri* un curieux passage qui suppose déjà la connaissance de l'autre poème, et fait une allusion très nette à l'un de ses épisodes. Lorsqu'Aymeri se présente devant Charlemagne pour lui demander Narbonne, l'empereur se rappelle qu'il a failli un jour être victime de son ressentiment :

« Ne te menbre il de l'eure ne des dis,
« Qant en Vienne estoit Girars assis,
« En la forest avoie le porc pris ?
« La me sorprist dans Girars li marchis,
« Et tu meismes armez o lui venis;
« Tant fus vers moi fiers et mautalentis,
« S'il te creust, n'en eschapase vis,
« Ne remest pas en toi ne fui ocis. » (V. 719-726.)

1. P. 326. Voy. aussi p. 80. — Cf. *Romania*, t. IX (1880), p. 512; P. Meyer, *ibid.*, t. XIII (1884), p. 8, 19; L. Gautier, *Épop. françaises*, 2e édit., t. I, p. 207, 219, t. IV, p. 19, 232; Nyrop, *Den oldfranske Heltedigtning*, p. 289.

2. Le ms. de la Bibl. nat. fr. 24369, qui ne contient pas *Girart de Vienne* et débute par la chanson d'Aymeri.

Ces faits sont racontés tout au long dans *Girart de Vienne*. Charlemagne, pendant la guerre qu'il soutenait contre Girart, était allé chasser une fois aux environs de Vienne. S'étant laissé entraîner seul, loin de ses compagnons, à la poursuite d'un sanglier, il fut surpris tout à coup par Girart et ses frères, et tomba en leur pouvoir. Ceux-ci traitèrent leur prisonnier avec tous les égards dus à son rang, mais Aymeri qui les accompagnait, se montra implacable ; il voulait que l'empereur fût mis à mort, et c'est à grand peine que l'on parvint à le ramener à des sentiments moins farouches[1] . Les vers que nous venons de citer rappellent cet épisode et en résument les principaux traits d'une manière fort précise.

La dernière tirade de *Girart de Vienne* renferme aussi une allusion qui ne laisse aucun doute sur l'identité de son auteur avec celui d'*Aymeri* :

Mors fu Rollans et li autre baron,.....
Mais d'aus ici a tant vos laisseron,
Et de Girart de coi chanté avon,
Et de Rainier, et d'Hernaut le proudon,
Et d'Olivier q'iert Rollant compaignon.
Dou fil Hernaut si après vos diron :
C'est d'Aymeri qui tant par fu proudon,
Le seignor de Nerbone. (Éd. Tarbé, p. 181.)

On pourrait objecter que ce couplet a été ajouté postérieurement. M. P. Paris (*Hist. littéraire*,

1. Éd. Tarbé, p. 165 et suiv. — Cf. *Épop. françaises*, 2ᵉ édit., t. IV, p. 226-228.

t. XXII, p. 460) y voit simplement l'œuvre « d'un copiste ou du jongleur pour lequel la copie avait été faite. » A la vérité, ces sortes de couplets, placés à la fin des chansons de geste pour y rappeler certains héros ou annoncer d'autres chansons racontant leurs exploits, manquent souvent d'authenticité et sont dûs aux jongleurs qui les récitaient ou aux compilateurs des manuscrits. Mais notre tirade de *Girart de Vienne* se rattache fort bien à ce qui précède; elle est du même style que le reste, et de plus, elle se trouve dans tous les manuscrits que nous avons consultés[1]. Nous

1. Le manuscrit du Mus. Brit. Roy. 20. D. XI ajoute encore à la fin de *Girart de Vienne* un autre couplet fort insignifiant qui a pour but de ménager la transition avec *Aymeri de Narbonne* :

Challes repaire qui moult ot enduré,
Perdu ses homes, souffert mainte durté,
Sovent em pleure, s'a du cuer souspiré.
Dus Naimes l'a bonnement conforté
Et li a dit : « Sire, pur l'amour Dé,
« Lessiez ester, plus n'i ait duel mené,
« Car il n'affiert en vous ait tel pensé ;
« On doit lessier ne puet estre amendé. »
Et dist li rois : « Vous dites verité,
« Mais par ce Dieu par cui sommes sauvé,
« Il n'iert jamais de par moi oublié.
« Ains l'avront Turc et paien comparé,
« N'avront repos en trestout mon aé
« Li glouton de put aire. »
(Fol. 62 v° col. III. — Ward, *Catalogue*, t. I. p. 636.)

A la différence du couplet précédemment cité, celui-ci paraît bien être une addition plus récente. Il arrive assez mal à propos et offre un caractère fort banal; son style aussi se distingue nettement de celui du poème. Ce morceau, du reste, ne se trouve à notre connaissance dans aucun autre manuscrit; il nous semble n'être qu'une

croyons donc qu'elle doit être attribuée à l'auteur du poème. Celui-ci a pu fort bien en terminant avertir ses lecteurs ou ses auditeurs qu'il allait donner une suite à son récit, en composant une autre chanson pour continuer en quelque sorte la première. Rien de plus naturel et de plus conforme aux habitudes des trouvères du XIII[e] siècle.

Nous n'insistons pas sur les ressemblances de style qui existent entre *Girart de Vienne* et *Aymeri de Narbonne*. En effet, le style des chansons de geste est assez impersonnel, et il est souvent difficile d'y démêler ce qui appartient en propre à chaque auteur. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de signaler l'analogie frappante qui paraît dans le choix de certaines expressions. Ainsi, on lit dans *Girart de Vienne :*

> Rollans la prist fort bien a esgarder,
> Dedans son cuer forment a goloser.
> (Éd. Tarbé, p. 90.)

et dans *Aymeri de Narbonne :*

> La cité prent li rois a esgarder,
> Dedanz son cuer forment a goloser. (V. 190-191.)

Ces ressemblances viennent à l'appui des autres preuves que nous avons déjà produites, et confirment entièrement l'attribution que nous avons faite des deux chansons à un même poete [1].

mauvaise paraphrase des vers 129 à 149 d'*Aymeri de Narbonne*, et a sans doute été fabriqué par le copiste du ms. 20. D. XI.

1. Dans la thèse que nous avons présentée à l'École des Chartes sur *Aymeri de Narbonne*, nous avons soutenu que cette attribution

Ce poète a pris soin de nous révéler son nom et son pays, au commencement de *Girart de Vienne*. Il s'appelait, ainsi que nous l'avons déjà dit [1], Bertrand de Bar-sur-Aube :

Ce fu en mai, qu'il fait chaut et seri,
Que l'erbe est vers et li pré sont flori.
A *Bair sor Aube*, .j. chastel seignori,
Lai sist *Bertrans* en .j. vergier pensis,
Uns gentis clers [2] qui ceste chanson fist.
A un juedi, cant dou mostier issi,
Ot escouté .j. gaillart pallerin
Qui ot saint Jaique aoré et servi
Et par Saint Piere de Rome reverti.
Cil li conta ce que il sot de fi,
Les aventures que a repaire oi
Et les grans poines que dans Girars soufri,
Ains qu'il eust Viane. (Éd. Tarbé, p. 3-4.)

Cette histoire d'un pèlerin revenant de Rome, qui aurait fourni à notre auteur le sujet de son poème,

« est une simple présomption qui ne repose sur aucune base solide. » *(Positions des thèses présentées par les élèves de la promotion de 1876*, p. 12.) Nous croyions voir alors dans le style de *Girart de Vienne* une énergie et une concision qui manquent souvent dans *Aymeri*. Mais dans cette chanson même, le style est loin d'être égal; il est plus diffus à la fin qu'au commencement de l'ouvrage. Nous pensons donc aujourd'hui que cette raison a peu de valeur en présence des nombreux arguments qui appuient l'opinion contraire.

1. Voy. ci-dessus, p. 1.

2. Remarquons la qualité de clerc que l'auteur se donne ici. On sait du reste qu'au moyen âge les clercs ont souvent composé des poésies profanes. Cf. P. Meyer, *Girart de Roussillon*, Introd. p. XLVI.

est sans nul doute une pure fable. C'est une de ces fictions inventées fréquemment par les trouvères pour donner plus de poids à leurs récits [1]. Mais le nom de Bertrand n'est nullement imaginaire, ainsi qu'on l'a prétendu [2].

La chanson d'Aymeri ne contient pas de mention aussi explicite, mais elle offre un trait qui nous semble fixer avec assez de précision la nationalité de l'auteur. Lorsque les rois sarrasins Baufumé et Desramé proposent à l'émir de Babylone de conquérir la France, ils lui indiquent Troyes et Meaux parmi les villes dont il aura à s'emparer :

> Prendroiz Paris a vostre volenté,
> Troies et Miauz, que ja n'iert trestorné.
> (V. 3570-3571.)

Le choix de ces deux villes témoigne de l'origine champenoise de notre poète. On ne voit pas, en effet, quel motif il aurait eu, sans cette circonstance, de les nommer de préférence à tant d'autres, qui auraient

1. Voy. de nombreux exemples de ce procédé cités par M. L. Gautier dans ses *Épop. françaises*, 2e édit., t. I, p. 118 et 378.

2. « L'expérience, » dit M. P. Paris, « que nous avons des innocentes fraudes des jongleurs pour relever le prix de leur marchandise nous laisse encore d'assez grands doutes, et nous ne serions pas étonné que ce Champenois Bertrand n'eût été qu'un personnage fictif. » *Hist. littéraire*, t. XXII, p. 449. Ainsi que le fait très justement observer M. L. Gautier, on ne voit pas trop quel intérêt l'auteur de la chanson aurait eu à la mettre sur le compte d'un clerc de Bar-sur-Aube. (*Épop. françaises*, 2e éd., t. IV, p. 18). Bertrand, du reste, comme nous allons le voir, est connu par d'autres témoignages.

pu tout aussi bien figurer dans cette énumération.

Bertrand de Bar-sur-Aube est fort peu connu aujourd'hui; en dehors de son nom et de l'indication de sa patrie, on ne possède à son sujet presque aucun renseignement biographique[1]. Il paraît cependant avoir eu de son temps une certaine célébrité. L'auteur de la chanson de Doon de Nanteuil [2] le mentionne parmi les trouvères les plus en renom à son époque; le meilleur éloge que l'on pût faire alors d'un jongleur était de le comparer à Bertrand :

« Certes, plus a apris en ung sol an passé
« Qu'onques Bertran de Bar ne sceut en son aé [3]. »

Malgré cette brillante réputation, notre poète est tombé bientôt dans l'oubli, et l'on ne possède aucun détail sur sa vie, qui a dû être assez vagabonde, comme

1. M. Tarbé a donné pour titre à sa préface de *Girart de Vienne* : « *Recherches sur la vie et les ouvrages de Bertrand de Bar-sur-Aube.* » Mais ces recherches n'ont abouti qu'à des hypothèses fort douteuses. De toutes les nombreuses pages qu'il consacre à ce sujet, il ne se dégage aucun fait certain, appuyé sur des preuves solides. Nous ferons exception toutefois pour la date de la vie de Bertrand, que M. Tarbé nous semble avoir fixée avec exactitude.

2. Des fragments de cette chanson ont été publiés par M. Meyer dans la *Romania*, t. XIII (1884), p. 1-26, d'après des notes de Fauchet. — Suivant M. G. Paris, cette rédaction de *Doon de Nanteuil* ne remonte pas plus haut que le XIV[e] siècle. (*Hist. poétique de Charlemagne*, p. 300.) M. Meyer la croit plutôt du commencement du siècle précédent (*l. cit.*, p. 8.) L'allusion faite dans ce poème à Bertrand de Bar-sur-Aube confirme entièrement cette dernière opinion.

3. *L. cit.*, p. 18-19. — Cf. p. 11.

celle de tous les gens de sa profession. Les connaissances géographiques, en général exactes, dont il fait preuve dans *Aymeri de Narbonne,* nous permettent de supposer qu'il avait beaucoup voyagé.

Quant à la date de sa naissance, on peut la déterminer d'une manière approximative. La chanson d'Aymeri, ainsi que nous le verrons plus loin, n'a pu être composée avant 1205; d'autre part, elle ne paraît pas être postérieure au premier quart du XIIIe siècle, non plus que les autres chansons dont Bertrand a été l'auteur. C'est donc dans une période comprise entre 1205 et 1225 environ qu'il semble avoir produit ses principales œuvres. Il en résulte qu'il devait être né vers la fin du XIIe siècle, sous le règne de Philippe Auguste, de 1180 à 1190, autant qu'on peut en juger [1]. On ne sait du reste s'il fournit une longue carrière, et l'époque de sa mort n'est révélée par aucun document [2].

Les vers de *Doon de Nanteuil,* que nous venons de citer, nous le représentent comme un poète très fécond, et il est probable qu'il dut composer un assez grand nombre de chansons de geste. Les trouvères du XIIIe siècle, pour satisfaire leurs auditeurs,

1. M. Tarbé suppose avec raison qu'il naquit vers 1190 et dut fleurir en 1220. (*Girart de Vienne,* préface, p. VI.)

2. Malgré cette absence presque complète de renseignements sur sa vie, son nom figure dans quelques répertoires biographiques. La Biographie Didot et le *Dictionnaire des littératures* de Vapereau lui consacrent des notices, d'ailleurs très sommaires. M. d'Arbois de Jubainville lui a donné place aussi dans son *Histoire des comtes de Champagne,* t. IV, p. 645.

avaient un répertoire très étendu, et l'on sait, par exemple, qu'Adenet le Roi a traité des sujets fort variés, empruntés à divers cycles. Il en fut de même sans doute de Bertrand de Bar-sur-Aube. Mais, en dehors de *Girart de Vienne* et d'*Aymeri de Narbonne*, noue ne connaissons plus aujourd'hui que deux poèmes qui puissent lui être attribués avec certitude : le *Département des enfants d'Aymeri*, contenu dans les manuscrits du Musée Britannique Roy. 20. B. XIX et Harl. 1321, et la rédaction de *Beuve d'Hantone*, conservée dans le ms. nº 401 de la bibliothèque de Carpentras, dans le ms. du Vatican Reg. 1632 et dans le ms. de Venise, bibl. Saint-Marc franç. nº XIV.

M. P. Paris, dans ses *Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi* (t. VII, p. 24), considère aussi Bertrand comme l'auteur d'*Aubri le Bourgoing*. Nous ignorons sur quel motif il appuyait cette opinion, à laquelle il paraît du reste avoir renoncé plus tard, car il la passe entièrement sous silence dans la notice qu'il a publiée sur la chanson d'Aubri, au t. XXII de l'*Histoire littéraire* (p. 318-334) [1].

Pour la chanson du *Département des enfants d'Aymeri*, il est bien certain qu'elle est due à notre trouvère champenois. Elle présente en effet une relation très étroite avec le poème d'Aymeri de Narbonne;

1. M. Tarbé, dans la préface de son édition d'*Aubri le Bourgoing*, regarde cette attribution comme fort douteuse (p. XXVII). — La chanson d'Aubri a été rédigée vers la fin du XIIe siècle. (P. Meyer, *Girart de Roussillon*, Introd., p. CIV.)

elle en forme pour ainsi dire la suite, et dans tous les manuscrits où elle se trouve, elle prend place immédiatement après lui. Les mss. Roy. 20. D. XI du Mus. Brit. et fr. 24369 de la Bibl. nat., qui ne la donnent pas en entier, lui ont emprunté du moins son commencement pour en faire une sorte d'appendice de la chanson d'Aymeri. Les derniers vers de celle-ci annoncent brièvement les événements qui vont suivre et préparent le lecteur à la séparation des fils d'Aymeri, qui doit faire l'objet de l'autre poème. Ils sont composés très évidemment pour ménager la transition :

Or se pansa li frans cuens posteis
Q'an autres terres, a rois et a marchis,
Envoiera les damoisiax gentis :
S'iront ennor conquerre.
(V. 4705-8.)

D'autre part, on rencontre dans le *Département* certains vers qui contiennent une allusion précise à un fait raconté dans *Aymeri de Narbonne*, et y renvoient comme à une chose connue, dont on a parlé précédemment. Nous avons déjà eu l'occasion de produire ce passage :

... Car il i fu li fors rois Desramés,
Et Bafumez qui molt fist a loer.
Ce furent cil *don oïstes parler*,
Qui de Nerbone .j. soir, a l'avesprer,
S'an eschaperent por lor vies salver,
Qant Aymeris dut sa feme esposer.
(Ms. Roy. 20. B. XIX.)

Cette fuite de Desramé et de Baufumé est rapportée dans *Aymeri*, aux v. 4347 et suiv. Lorsqu'Aymeri a mis les Sarrasins en déroute sous les murs de Narbonne et s'apprête à rentrer en vainqueur dans la ville pour y célébrer son mariage, les deux rois païens ont pu seuls, avec trente de leurs hommes, échapper au désastre :

Mal soit de ceus qui soient eschapé,
Fors Baufumé et le roi Desramé;
Par tost aler ont il le jeu joé,
Ensemble o eus .xxx. paien armé;
A lor nés vienent, si sont dedanz entré,
En un chalant s'en sont nagent torné
Tout droitement à Cordres.
(V. 4347-53.)

Outre ces rapports si frappants, le *Département des enfants d'Aymeri* offre avec *Aymeri de Narbonne* une entière ressemblance dans le style, la langue et la versification. Ces deux chansons sont donc l'œuvre du même auteur. Avec *Girart de Vienne*, elles font un ensemble complet, nous serions tenté de dire trois chants d'un même poème, qui ont été composés successivement et se suivent dans un ordre très logique.

Bertrand de Bar-sur-Aube, ainsi que nous l'avons avancé ci-dessus, est aussi l'auteur de l'une des rédactions de *Beuve d'Hantone* [1]. Le manuscrit de

1. Une autre rédaction de ce poème, contenue dans les mss. fr. 12548 de la Bibl. nat. et L. II, 14 de la bibliothèque de l'Université de Turin, est attribuée à Pierre du Riés. (Stengel, *Mitthei-*

Carpentras[1] nous fournit à ce sujet des détails fort intéressants :

Signor baron, or entendez la soume
Com est escrite en la cité de Roume.
A Bar seur Aube, deseur une colombe,
Se sist Bertrans desous .j. pin, en l'ombre;
C'est uns juglerres cui Damediex bien donne.
Si le nouri li dus Guis de Hantonne;
Tant li donna que mult estoit riche homme.
Don de Maience l'avoit chacié a honte;
A Bar s'en vint servir .j. grant homme (*sic*).
Il se porpense et de dus et de contes,
Tant que li menbre de Beuvon de Hantonne,
Qu'il fu chaciez de sòn paiz a honte,
Et de sa mie Josiene la blonde,
Et de Robert a la barbe freconde;
Ce fu li maistres a Beuvon de Hantonne.
En nule terre ne connu plus preudomme;
Bertrans en jure de qanque Diex fist onques
Qu'il chercheroit ensois de mi le monde
Qu'il ne trouvast dant Beuvon de Hantonne[2].
(P. 147.)

lungen aus franzœsischen Handschriften der Turiner Universitæts-Bibliothek, p. 31, 32.) Cette rédaction est celle que M. Meyer désigne par *B.* (*Daurel et Beton*, Introd., p. XXI.)

1. Ce manuscrit porte le titre suivant : « Le roman de Beuves de Hantonne et de Josienne, princesse d'Arménie. » C'est un in-4° de 105 feuillets, vél., qui remonte au XIIIe siècle. (Lambert, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Carpentras*, t. I, p. 242.) Il paraît être d'origine champenoise; du moins, il était encore à Reims au XVIIe siècle, ainsi que nous allons le voir.

2. Les manuscrits du Vatican et de Venise offrent le même passage, mais avec des variantes assez importantes. Voici leur

Ces vers ont beaucoup d'analogie avec ceux de *Girart de Vienne,* que nous avons cités précédemment. Bertrand, par une étrange fantaisie, s'est mêlé aux héros et aux événements qui font l'objet du poème. Cette esquisse biographique qu'il nous donne ici est purement imaginaire. On doit le croire toutefois, lorsqu'il se représente comme étant à Bar-sur-Aube, au service d'un « grant homme ». C'est là sans nul doute

texte, d'après M. L. Gautier (*Épop. franç.*, 2e édit., t. I, p. 205-206) :

A Bar sur Aube, desus une colonbe,
Sè sist Bertren desoz un pin, en l'ombre,
Si com la geste le devise et raconte.
Un coutel tint dont paroit une pome ;
Lors li remenbre de Buevon de Hanstonne
Et de sa mie Josiene la blonde
Et dou destrier Arondel d'Arragonne...
Vilains juglieres ne vus en set respondre.
(Vat., Reg. 1632, f° 19 r°.)

A Bar sur Aube, en droite ore de none,
Astoit Bertrans k'estoit belle personne,
Et se porpense de maint gentil proudome,
Tant qu'il li menbre de Buevon de Hanstonne,
De Josianne qui est en grant essoine,
Et d'Arondel, un destrier d'Arragonne.
(Bibl. S. Marc, mss. fr. n° XIV.)

Le premier de ces manuscrits porte la date de 1304 ; l'autre, suivant M. Gautier, a dû être écrit de 1220 à 1230. Ils sont, comme on voit, moins complets que celui de Carpentras, et paraissent être notablement altérés, le second surtout. On remarquera qu'ils omettent les détails relatifs aux prétendues relations de notre jongleur avec le duc Gui d'Hantone. — La rédaction de *Beuve d'Hantone,* contenue dans le ms. fr. 25516 de la Bibl. nat. (réd. *A* de M. Meyer, *Daurel et Beton*, Introd., p. XXI), ne fait point mention de Bertrand de Bar-sur-Aube.

le seul trait véridique de son récit. Mais quel pouvait être le haut personnage auquel il fait allusion? Nous n'avons aucun document qui nous permette de résoudre ce problème, et nous en sommes réduit aux conjectures. A l'époque où vivait Bertrand, le comté de Bar-sur-Aube était réuni au comté de Champagne. Cette province était alors gouvernée par Thibaut IV le Chansonnier, qui naquit en 1201, peu de jours après la mort de son père, et atteignit sa majorité en 1222, après avoir régné d'abord sous la tutelle de sa mère Blanche de Navarre. Il mourut en 1253, et fut par conséquent tout à fait contemporain de Bertrand. Peut-être a-t-il, en sa qualité de poète, encouragé et protégé l'auteur d'*Aymeri de Narbonne;* peut-être est-il le grand seigneur que celui-ci vint servir à Bar-sur-Aube [1]. Cette hypothèse n'est point inadmissible, mais à défaut de preuves plus certaines, nous ne la donnons qu'avec une entière réserve.

Un savant anonyme du XVII[e] siècle, qui a joint au manuscrit de Carpentras une notice assez curieuse [2],

1. Græsse prétend que Bertrand vécut d'abord à Paris et vint terminer à Bar-sur-Aube son poème de Girart de Vienne. (*Die grossen Sagenkreise des Mittelalters*, p. 345.) Mais cette assertion n'a sa source que dans un rapprochement fort peu satisfaisant proposé par M. Fr. Michel (*Roman de la Violette*, p. LXII, note) entre Bertrand, le « gentil clerc » de Bar-sur-Aube, et un certain « Magister Bertrandus clerc », curé de Saint Jacques de la Boucherie à Paris, en 1308, cité par D. Marrier (*Hist. de Saint Martin des Champs*, p. 447). Il est bien évident que ces deux personnages n'ont pas entre eux le moindre rapport.

2. Nous en devons une copie à l'obligeance de M. Barrès, bibliothécaire de la ville de Carpentras. — L'érudit inconnu, à qui est

prétend que la chanson de Beuve d'Hantone a dû être composée « environ les années mil cent trente ou quarante, sous le reigne de Louis le Jeune, auquel on ne parloit que de voyages d'outremer et des croisades, qui sont si souvent rebatues en ce roman. » L'auteur lui paraît avoir vécu à la cour « d'Henry le Large, comte de Champagne, ... de quoy on sera entière-

due cette notice, nous donne sur le manuscrit de précieux renseignements. Il l'avait trouvé, nous dit-il, « en l'une des plus anciennes librairies de la ville de Reims en Champagne, où il estoit si peu coneu par la difficulté qu'il y a d'en déchiffrer le caractère que ceux qui y avoient travaillé, n'y ayans rien seu comprendre, avoient escrit ces mots en la première page du livre : *Vieux Romant. Qui potest capere, capiat.* » Nous n'avons pu découvrir le nom de cet érudit. Il était probablement rémois ; on pourrait déjà le supposer d'après le détail qu'il nous fait connaître sur l'origine du manuscrit de *Beuve d'Hantone*, mais il se sert en un autre endroit de termes encore plus décisifs. A la suite de la chanson de *Beuve*, il a ajouté un fragment du roman de Judas Machabée, copié de sa main et pris, dit-il, « d'un vieux parchemin *en cette ville de Reims.* » (Lambert, *Catalogue des manuscrits de Carpentras*, t. I, p. 242, 243.) Cette expression nous semble indiquer très nettement son pays. Au commencement de sa notice, il parle des « longs et durs loisirs » que sa mauvaise fortune lui a faits. Parmi les savants qui vivaient à Reims au XVII[e] siècle, nous ne savons auquel cette particularité pourrait s'appliquer. Quel que soit du reste notre anonyme, il a montré dans son commentaire un esprit fort judicieux. Comme le président Fauchet, qu'il cite plusieurs fois, il a su comprendre la valeur des chansons de geste et le parti qu'on peut en tirer pour l'éclaircissement « des mœurs et coustumes de nos anciens pères. » Ailleurs, il se plaint avec raison de « ceux qui ont mis en prose les romans que nos anciens trouvères avoient composés en rythme, puisqu'il est très certain qu'il les ont entièrement corrompus, en ont osté toutes les graces et causé la perte de la plus grande partie de leurs ouvrages. »

ment persuadé, si l'on fait réflexion au lieu auquel son livre s'est trouvé [1], et si l'on observe qu'il y est si souvent parlé de certaines villes et autres petits lieux de Champagne qui ne peuvent estre coneus que des gens du pays, qu'on ne peut jamais douter que le roman ne soit l'ouvrage d'un Champenois....... Il est parlé en un certain endroit du livre d'un jongleres nommé Bertrans, qui en pourroit bien estre l'autheur. » Ces observations sont en partie exactes et confirment les nôtres, mais les dates proposées ici sont inacceptables. S'il est vrai que le protecteur de Bertrand ait été un comte de Champagne, ce n'a pu être Henri le Large (1152-1181); nous savons, en effet, que notre jongleur a vécu à une époque plus récente.

Les textes que nous venons d'étudier sont, à notre connaissance, les seuls où il soit question de Bertrand de Bar-sur-Aube. Sa biographie, malgré nos recherches, reste fort obscure, et nous n'espérons pas que l'on puisse jamais mieux l'élucider.

Nous avons dit plus haut que la chanson d'Aymeri de Narbonne devait avoir été composée dans le premier quart du XIIIe siècle. M. P. Paris a signalé dans ce poème un passage qui permet d'en fixer la date d'une manière à peu près exacte [2]. Parmi les personnages qui ont demandé Hermengarde en mariage, on voit figurer le roi André de Hongrie (v. 2470). Cette

1. Nous venons de voir qu'il avait été trouvé à Reims.
2. *Hist. littéraire*, t. XXII, p. 466.

allusion ne paraît pas s'appliquer à André I, qui régna de 1047 à 1061, dans un temps par conséquent trop éloigné. Il s'agit ici vraisemblablement d'André II, lequel monta sur le trône en 1205, et la composition d'*Aymeri de Narbonne* doit se placer après cette année. Nous ne croyons pas, du reste, que le poète ait voulu faire en cet endroit une allusion vraiment historique; il a emprunté simplement un nom à l'histoire pour l'appliquer à un héros de pure fantaisie, mais ce nom a pu fort bien lui être fourni par un personnage de son temps.

Dans le même passage, Hermengarde met aussi au nombre de ses prétendants le duc Ace de Venise :

> Et li dus Aces c'a Venice en baillie,
> Plus a d'un an me requiert molt et prie.
> (V. 2468-69.)

Cet Ace ne peut être identifié avec aucun des doges de Venise; mais le nom d'Azzon a été porté par plusieurs marquis d'Este. Faut-il voir dans le personnage mentionné ici Azzon VI, marquis d'Este et seigneur de Ferrare en 1196, mort en 1212, dont la petite-fille Béatrix épousa André de Hongrie en 1234? Nous n'oserions l'affirmer. Pourtant, il n'est pas étonnant de voir des noms contemporains s'introduire dans une œuvre artistique et dénuée de presque tout caractère spontané et primitif, comme est le poème d'Aymeri de Narbonne.

A défaut de toute indication précise, il n'eût pas été difficile d'ailleurs de déterminer la date de cette

chanson. Elle offre, en effet, une foule de traits qui la rattachent au commencement du XIII[e] siècle. Nous verrons que ses caractères philologiques et sa versification lui assignent une époque assez rapprochée. Enfin, elle contient, à propos des enfants d'Aymeri, de nombreuses allusions à des chansons de geste antérieures, qui supposent un cycle déjà développé en une multitude de branches. L'élément généalogique y joue, de plus, un rôle très important, et l'on y voit Girart de Vienne figurer en qualité de frère d'Hernaut de Beaulande, détail ignoré des chansons un peu anciennes [1].

Nous examinerons plus loin les chansons que notre auteur a connues. Il en est d'assez récentes ; tel est, par exemple, le *Siège de Narbonne* dont le poète rappelle un épisode, le supplice du jeune Guibelin crucifié par les Sarrasins :

Molt grant martire fesoient del meschin,
Qant le rescout son pere et son cousin.
(V. 4611-12.)

Ce cousin est Roumans, personnage d'une création relativement moderne [2].

D'autre part, l'énumération des descendants d'Aymeri, qui se trouve à la fin de notre poème, ne comprend pas certains personnages connus des textes

1. Suivant l'opinion de M. G. Paris, c'est Bertrand de Bar-sur-Aube qui a le premier rattaché Girart de Vienne à la geste d'Hernaut de Beaulande. (*Hist. poétique de Charlemagne*, p. 80.)
2. Cf. L. Gautier, *Épop. françaises*, 2[e] édit., t. IV, p. 321.

plus anciens. Ainsi on y passe sous silence Gautier de Toulouse, que le *Couronnement Looys* donne comme le fils d'une sœur de Guillaume d'Orange. (Éd. Jonckbloet, v. 1646 et suiv.; cf. *Aliscans*, v. 7; v. 6 de l'éd. Guessard et Montaiglon [1].)

Il résulte de ces observations que la chanson d'Aymeri de Narbonne est d'une date peu reculée. Toutefois, elle ne doit pas être postérieure au premier quart du XIIIe siècle. En effet, parmi les manuscrits qui nous l'ont conservée, il en est trois qui nous semblent remonter environ à l'an 1250. Or, ainsi que nous l'avons vu, ils ne se rattachent pas directement au manuscrit primitif et en sont séparés par quelques intermédiaires. On peut donc admettre que la composition du texte original a eu lieu un certain nombre d'années auparavant. Du reste, le style, la composition et la valeur littéraire du poème, viennent tout à fait à l'appui de la date que nous lui avons attribuée.

Quant on lit *Aymeri de Narbonne* avec quelque attention, on est frappé de l'inégalité qui existe dans le style et l'inspiration des divers épisodes de cette chanson. A la suite d'un prologue fort insignifiant, on rencontre un des plus beaux morceaux de notre ancienne poésie française. Puis viennent des récits assez attrayants sans doute, mais d'un ton tout différent. Le roman se poursuit enfin à travers mille aventures sou-

1. Sur Gautier de Toulouse, cf. Pio Rajna, *Romania*, t. IV (1875), p. 175.

vent un peu banales, et l'on n'arrive au dénouement qu'après avoir passé par une suite de péripéties extrêmement monotones et par d'interminables narrations de combats, qui pouvaient plaire au public du XIIIe siècle, mais qui nous semblent aujourd'hui passablement fastidieuses. Dans la première partie de la chanson, on trouve une conception originale et d'un caractère vraiment épique; le style est noble, concis et bien approprié au sujet. A la fin, au contraire, les lieux communs abondent; l'action est entravée par des longueurs fatigantes, et certaines laisses prennent des proportions démesurées [1].

La raison de ces différences doit être cherchée dans les divers éléments qui sont entrés dans la composition de l'ouvrage. L'auteur a certainement emprunté le récit de l'arrivée de Charlemagne devant Narbonne et de la prise de cette ville par Aymeri à une chanson ancienne, qu'il doit avoir suivie d'assez près [2]. On ne saurait s'expliquer autrement le caractère de cet épisode qui tranche si nettement sur le reste du poème, et qui a si bien conservé le cachet de noblesse et de majestueuse simplicité de l'épopée primitive. Dans les autres parties, notre trouvère semble avoir donné à son imagination un plus libre cours, mais ses inventions sont beaucoup moins heureuses que ses imita-

1. Les tirades XCIX et CI ont, la première 183 vers, et la seconde 213.

2. Telle est aussi l'opinion de M. G. Paris, *Hist. poétique de Charlemagne*, p. 74. Cf. P. Meyer, *Bibl. de l'École des Chartes*, 6e série, t. III, p. 42.

tions. Les vieux récits légendaires l'ont fort bien inspiré; il en a tiré un excellent parti, et il a su leur rendre une vie nouvelle, tandis qu'il a fait preuve d'un moindre talent partout où il a été livré à ses propres ressources.

On ne peut du reste nier l'existence d'une chanson antérieure qui racontait le siège de Narbonne et les exploits d'Aymeri. Il nous semble inadmissible, en effet, qu'un sujet aussi profondément épique soit resté jusqu'au XIIIe siècle à l'état de simple tradition. A cette époque, les différentes gestes avaient déjà été traitées avec beaucoup de développements; la tradition populaire devait être épuisée, et les trouvères qui voulaient créer de nouveaux poèmes étaient obligés d'emprunter à des compositions plus anciennes les éléments qu'ils ne tiraient pas de leur imagination. C'est ce que fit Bertrand, et nous savons par son propre témoignage qu'il existait avant lui des chansons consacrées à la gloire de son héros.

De ses bontez ont li plusor oi,

nous dit-il, au début d'*Aymeri de Narbonne* (v. 36); et dans *Girart de Vienne,* il nous renseigne également à ce sujet :

Del duc Girart avés sovent oi,
Cel de Viane au corage hardi,
Et d'Ermangart et del conte Aymeri [1].

1. Bibl. nat., ms. fr. 1448, fol. 1 v°; G. Paris, *Hist. poétique de Charlemagne*, p. 327.

Il est certain que notre jongleur a pris pour modèle une de ces chansons qui avaient cours avant lui. Ce poème original avait un caractère fort ancien qu'il est facile de distinguer encore, même à travers les remaniements que Bertrand lui a fait subir. Il devait, sous sa forme primitive, offrir de grandes beautés, et il pouvait assurément prendre place à côté de la chanson de Roland parmi les chefs d'œuvre de notre vieille littérature épique [1].

On arrive aisément à reconnaître, par une analyse attentive, la part que tient dans *Aymeri de Narbonne* l'imitation de cette chanson antérieure. L'arrivée de Charlemagne devant Narbonne au retour de l'expédition d'Espagne, le projet qu'il forme de s'emparer de cette ville, et son désespoir, lorsque ses barons refusent de le seconder dans cette entreprise; les hauts faits d'Aymeri qui emporte la cité d'assaut et reçoit l'investiture du comté de Narbonne des mains de l'empereur; tels sont probablement les traits principaux du récit original. Le prologue qui précède la chanson et qui résume l'histoire du désastre de Roncevaux est une entrée en matière ajoutée par Bertrand, suivant l'usage des jongleurs du XIII[e] siècle qui, la plupart du

1. Ce poème était sans nul doute français, et non provençal. C'est là un fait que l'on ne peut contester, quelque opinion que l'on professe sur la question si controversée de l'épopée provençale et sur l'origine de la geste d'Aymeri de Narbonne. En effet, les allusions de Bertrand, que nous venons de citer, se rapportent sûrement à des chansons françaises, et, d'autre part, il n'y a pas dans toute son œuvre une seule locution, pas un seul nom propre qui trahisse par sa forme une origine méridionale.

temps, n'abordaient leur sujet qu'après de longues explications préliminaires [1]. Dans la seconde partie du poème, notre auteur semble aussi avoir fait une œuvre à peu près personnelle. Il a tiré, croyons-nous, presque tous les incidents de son propre fonds, et l'imitation ne joue ici qu'un rôle fort restreint. L'ambassade envoyée par Aymeri au roi Boniface pour lui demander la main de sa sœur Hermengarde, les aventures des messagers pendant leur séjour à Pavie, leurs luttes contre l'Allemand Savari, la reprise de Narbonne par les Sarrasins et sa conquête définitive par les Français; toutes les péripéties en un mot qui composent la trame du poème à partir de la tirade XXXIX, nous paraissent avoir été imaginées par Bertrand. A la vérité, les personnages principaux

1. M. Gautier pense que le début d'*Aymeri* est une addition plus récente (*Épop. françaises*, 2e édit., t. IV, p. 248), mais, malgré sa médiocrité, nous ne faisons point difficulté de l'attribuer à Bertrand; il est, en effet, dans le goût et le style de son époque. — Dans la tirade III, le poète, pour recommander son œuvre, déclare qu'elle peut être entendue dans un couvent :

En abaie et en religion
Doit on oïr d'Aymeri la chançon.
Ja ne la doit deffandre sages hon...
(V. 54-56.)

Ce détail est curieux. Il semble prouver que les chansons de geste pouvaient être récitées à l'occasion dans les monastères. On sait du reste que l'Église ne se montrait pas défavorable aux jongleurs qui chantaient les exploits des héros. (Voy. à ce sujet un pénitentiel du XIIIe siècle, cité par M. Guessard, *Huon de Bordeaux*, Introd., p. VI, et par M. Gautier, *Épop. françaises*, 2e édit., t. I, p. 203.)

qu'il met en scène ne sont pas de son invention. Savari est déjà mentionné dans *Aubri le Bourgoing*[1]. Hermengarde figure aussi dans les plus anciennes chansons du cycle de Guillaume d'Orange, par exemple dans *Aliscans*[2] et dans le *Couronnement Looys*[3]. Il est possible même que son mariage avec Aymeri ait été rapporté dans quelque texte aujourd'hui perdu; mais notre jongleur champenois, en s'appropriant ce thème, lui a donné de nouveaux développements. C'est lui probablement qui, pour ajouter plus d'agrément à son récit, a eu l'heureuse idée d'y insérer l'épisode des noix et des hanaps brûlés à Pavie par les ambassadeurs du comte de Narbonne, vieille histoire qu'il a puisée sûrement à une source antérieure, et qui a été, comme nous le verrons, très répandue au moyen âge.

VI. — LANGUE, STYLE ET VERSIFICATION

La langue d'*Aymeri de Narbonne* n'offre aucune particularité digne de remarque. On sait qu'au XIIIe siècle le dialecte de l'Ile-de-France avait déjà la

1. Éd. Tarbé, p. 30.
2. Voy. L. Gautier, *Épop. françaises*, 2e édit., t. IV, p. 511 et suiv.
3. Éd. Jonckbloet, v. 815. — On retrouve aussi Hermengarde dans les *Enfances Guillaume* (*Épop. françaises*, 2e édit., t. IV, p. 276 et suiv.; cf. G. Paris, *Hist. poétique de Charlemagne*, p. 327).

suprématie dans le domaine littéraire. Les trouvères des diverses provinces lui donnaient souvent la préférence sur leurs propres dialectes, et s'efforçaient de l'écrire aussi purement que possible [1]. C'est ce que l'on observe pour la chanson d'Aymeri ; l'auteur, quoique originaire de la Champagne, ne fait point usage des formes grammaticales particulières à ce pays. Son dialecte ne présente aucun des traits qui caractérisent la langue du sire de Joinville et la langue de Reims au XIIIe siècle, si bien étudiées par M. de Wailly [2]. Ainsi, l'infinitif de la première conjugaison n'est jamais terminé en *eir ;* la désinence latine ***atus, atum,*** du participe passé est toujours représentée par *és, é,* et non par *eis, eit, et ;* il en est de même des désinences *atem* et *alem* de certains substantifs et adjectifs : *veritatem* a donné *verté* et non *vertei, hospitale, ostel* et jamais *osteil ;* enfin, on ne trouve aucun exemple de terminaisons en *arent* à la troisième personne du pluriel du prétérit de la première conjugaison. Toutes ces formes qui distinguent le langage champenois font ici défaut [3].

Nous n'avons donc pas à insister longuement sur les règles grammaticales de notre poème, qui lui sont

1. Nyrop, *Den oldfranske Heltedigtning*, p. 400 ; traduct. italienne, p. 381.

2. *Histoire de saint Louis* par Joinville, éd. de 1874, p. 510-537 ; *Observations sur la langue de Reims au XIIIe siècle* (dans le t. XXVIII des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions.)*

3. Sur les rapports et les différences de la langue de Joinville avec celle de l'Ile-de-France, voy. les remarques de M. de Wailly dans son éd. de l'*Hist. de saint Louis*, p. 536.

communes avec une foule d'autres textes, et nous nous bornerons à faire quelques observations sur les points les plus importants.

Nous remarquerons d'abord un emploi déjà fréquent du cas régime pour le sujet, tant au singulier qu'au pluriel. La règle de la déclinaison est, du reste, généralement respectée, mais les rimes et la mesure des vers nous prouvent que l'auteur ne craignait pas de s'en affranchir dans beaucoup de cas.

Les exemples en sont fort nombreux :

1° Forme du cas régime employée pour le cas sujet au singulier.

Tirades en *ant :*

Ce lor a dit *Savari l'Alemant* (v. 1692).
Mes freres est li evesques *Morant* (v. 1938).
Si fu ses fiz li palazins *Bertrant* (v. 4510).

Tirades en *é :*

C'est Baufumez et li rois *Desramé* (v. 3536).
..... de lor char en est li sans *volé* (v. 3631).
Ne set li uns ou li autre est *alé* (v. 4244).

Tirades en *i :*

Seignor baron, ce a dit *Aymeri* [1] (v. 1349).
Demenda moi dont j'estoie *norri* (v. 1376).
Vos i mentez, vassal, dist *Savari* (v. 1683).

Tirades en *ier :*

1. La forme nominative *Aymeris,* avec l'*s* de flexion, se trouve d'autre part fréquemment à la rime. Voy. les vv. 694, 704, 716, 727, 745, 966, etc.

Hugues ira et *Garin le lancier* (v. 1491).
Qant Aymeris, *mon seignor droiturier,* (v. 3672).
S'en revendra.....
Qui vos faudra, je ne soit *chevalier* (v. 3675).

Tirade en *on :*

Et Jocerans, et de Police *Oton* [1] (v. 1547).

Tirades en *or :*

C'est Aymeris, *le noble pongneor* (v. 2436).
..... ci nos vient *Aymeri le contor* (v. 3164).

Tirade en *u :*

Il s'en repairent qant l'estor fu *veincu ;*
Aymeris est a son oncle *coru* (v. 4360-61).

2° Forme du cas régime employée pour le cas sujet au pluriel.

Tirade en *és :*

Ne sont pas home, einçois sont *vis maufez* (v. 2405).

Tirades en *is :*

Ja por cheval ne soient plus *tardis* (v. 2612).
Et li .I. remandront ci tandis,
Dedanz mes chanbres *armez et fervestis* (v. 2617-18).
Lonbart le voient, tuit en sont *esbahis* (v. 2681).

En dehors des rimes, on constate aussi l'emploi de la forme du régime pour le sujet, dans des exemples où cette forme est indispensable à la mesure du vers,

1. La forme régulière du sujet, *Otes*, est employée au v. 2463.

et où, par conséquent, elle ne peut être attribuée à une erreur de copiste.

Ainsi on trouve *l'amirant* au sujet dans les v. 3505, 3581, 3585, à côté de la forme régulière *li amiranz*, qui est donnée par les v. 3539, 3641, 4039, etc.

De même, on rencontre à la fois au sujet *l'ost* (v. 3593) et *li oz* (v. 3106); *l'un* (v. 4142) et *li uns* (v. 4256).

Pour certains mots, au contraire, dont le régime, contrairement à la règle générale, a fini par être supplanté dans la langue moderne par la forme du sujet, on voit déjà notre texte donner souvent la préférence à cette dernière forme. Par exemple, à côté du cas régime *seror* qui est employé plusieurs fois (v. 1776, 1883, 2503, 4433), on trouve plus souvent encore aux cas obliques la forme nominative *suer* (v. 1675, 2213, 2356, 2368, 2388, 2411).

Traïtre est aussi mis une fois au régime pour *traïtor* (v. 1853)[1]. C'est là un fait intéressant à constater, car il témoigne d'une tendance qui s'est développée depuis dans le français moderne, où la forme *traître* l'a emporté.

La flexion des verbes dans *Aymeri* n'a rien de particulièrement intéressant. Remarquons seulement aux secondes personnes du pluriel des futurs l'emploi simultané de la forme étymologique *oiz* et de la forme

1. La forme *ber* est employée une fois à la rime pour le régime singulier *baron* (v. 550); on la trouve également à la rime pour le sujet pluriel (v. 2110).

analogique *ez*, par ex., *vendroiz* (v. 617, 1280), et *vendrez* (v. 3337); *vodroiz* (v. 733, 734, 2091), et *vodrez* (v. 1422). La première de ces formes est d'un usage fréquent et se rencontre même à la seconde personne du pluriel de certains subjonctifs présents : *vendoiz* (v. 2139), *dioiz* (v. 2303).

Les participes passés des verbes en *ier* ont parfois au féminin la finale *ie* au lieu de *iée* : *traveillie* (v. 128), *commencie* (v. 1736). Cette assimilation d'*iée* à *ie* s'est produite d'abord, comme on sait, dans la France septentrionale, à une époque peu ancienne [1]. La finale *iée,* d'ailleurs, est plus souvent usitée que l'autre dans notre poème : *brisiée* (v. 1823, 1854, 4452), *desmailliée* (v. 1858), etc.

La troisième personne du singulier du prétérit des verbes de la deuxième conjugaison présente dans deux cas la terminaison archaïque *ié,* mais seulement à la fin des vers : *descendié* (v. 2990), *respondié* (v. 3006) [2].

Vestir fait à la fois au participe passé *vesti* (v. 122, 370, 4118), et *vestu* (v. 411, 1571, 1622, 1803). On trouve de même *fervesti* aussi bien que *fervestu.* (Voy. le vocabulaire.)

Nous signalerons enfin quelques formes tout à fait anomales qui constituent de véritables incorrections. Ainsi, à l'imparfait du subjonctif du verbe *estre,* à côté des formes régulières *fust* et *fussent,* on rencon-

1. Voy. l'introd. de *Raoul de Cambrai*, éd. de la Soc. des anc. textes, p. LXXV.

2. Au sujet de cette forme, cf. *Romania*, t. IV, p. 122, t. X, p. 216, 217.

tre *feüst* (v. 1108) et *feüssent* (v. 4702); à la troisième personne du pluriel du conditionnel du verbe *avoir*, on trouve *avriont* pour *avroient* (v. 2621)[1]. Il est probable que *feüst* est une forme faite par analogie sur le modèle des imparfaits du subjonctif de certains verbes, tels que *eüst, peüst*. *Avriont* semble dû à l'influence de la troisième personne du futur pluriel *avront*. Ce sont de ces violences que les trouvères se sont souvent permises à l'égard de la langue, pour satisfaire aux exigences de la versification.

Nous ne ferons qu'une seule observation au sujet de la syntaxe. On sait que dans l'ancien français on pouvait à volonté laisser invariable le participe passé joint au verbe *avoir*, ou le faire accorder avec le régime [2]. Lorsque le régime précédait le participe, l'accord avait lieu le plus habituellement, comme dans la langue moderne. L'auteur d'*Aymeri* s'est souvent affranchi de cette dernière règle, même après un relatif, lorsqu'elle le gênait pour la rime; ainsi il écrit :

Grant fu l'ofrande que il li ont *doné* (v. 3599).
Paien ont molt noz crestiens *grevé* (v. 4183).

(Voy. aussi les vv. 3598, 4189, 4233, 4248, 4252, 4269, 4274, 4284, 4333, etc.)

1. Au lieu de *avriont*, le ms. *B* met *avroit ja*, et le ms. *C avront jai ;* mais ces corrections ne sont pas admissibles : le sens ne permet, en effet, ni le singulier, ni le futur.

2. Diez, *Grammaire des langues romanes*, trad. franç., t. III, p. 271 ; N. de Wailly, *Langue et grammaire de Joinville*, dans l'éd. de l'*Hist. de saint Louis* (1874), p. 528.

A l'époque où fut composé *Aymeri de Narbonne,* le style des chansons de geste était jeté dans un moule passablement uniforme. On abusait alors des expressions banales, des clichés invariablement reproduits chaque fois que l'occasion s'en présentait. Les jongleurs avaient à leur disposition une série de phrases toutes faites, d'un emploi facile, dont ils se servaient sans cesse pour remplir et allonger leurs couplets. Une rime en *ent* était-elle nécessaire, leurs héros prenaient *saint Climent* à témoin de la vérité de leurs discours. Dans une tirade en *is,* ils juraient « *par le cors saint Denis* ». Dans une tirade en *ier,* ils avaient toujours « *le vis fier* », et faisaient « *molt a proisier* ». Ils étaient « *a la fiere vertu, au fier corage, au corage hardi,* etc. », lorsque la rime l'exigeait. Il y avait, en un mot, de ces lieux communs pour toutes les rimes et pour toutes les situations [1]. Bertrand de Bar-sur-Aube n'a pas su se mettre en garde contre ces abus. Il paraît avoir fort bien possédé la littérature épique de son temps; aussi a-t-il prodigué les locutions alors en usage, formules de serments, épithètes oiseuses, chevilles de toute espèce, dont les chansons du XIIIe siècle abondent. M. Meyer a donné une longue liste de ces sortes d'expressions, employées par l'auteur de la première partie de *Raoul de Cambrai* [2]. La plupart se retrouvent dans *Aymeri,* et notre poète ne s'est pas mis sur ce point en grands

1. Cf. L. Gautier, *Ép. franç.*, 2e éd., t. I, p. 352-3.
2. Introd., p. LVIII-LX.

frais d'invention. Du reste, à part ce défaut qui lui est commun avec la majeure partie de ses contemporains, et pour lequel on ne peut par conséquent se montrer très sévère, il est juste de reconnaître que son style offre de sérieuses qualités [1]. Énergique, lorsqu'il exprime le désespoir de Charlemagne, il est élégant et simple à la fois dans quelques récits, et ne manque pas d'une certaine couleur. La description de Narbonne, par exemple, dans la tirade V, est fort pittoresque, et frappe, dès le début, d'une manière très heureuse, l'imagination du lecteur. L'histoire, enfin, des ennuis causés au roi Boniface par les orgueilleux messagers d'Aymeri est aussi racontée avec beaucoup d'agrément et de charme. En résumé, Bertrand est, pour la forme aussi bien que pour le fond, l'un des meilleurs poètes épiques de la période à laquelle il appartient.

Il nous reste à dire quelques mots de la versification. La chanson d'*Aymeri* est écrite en vers de dix syllabes, rimés. Les couplets, de dimension assez irrégu-

1. Nous avons déjà fait observer que le style de *Girart de Vienne* a en général plus de vigueur et de concision que celui d'*Aymeri de Narbonne*. Ainsi on ne trouve guère dans cette dernière chanson de vers aussi bien frappés que ceux-ci :

Puis qu'hom est mors et il est enfois,
C'est une chose tantost mise en obli.
(*Gir. de Vienne*, éd. Tarbé, p. 16.)

Li cuer n'est mie ne ou vair ne ou gris :
Ens est ou ventre, la ou Deus l'a assis !
(*Ibid.*, p. 17.)

lière, sont terminés par le petit vers hexasyllabique à désinence féminine, si fréquemment usité dans les chansons du cycle de Guillaume d'Orange.

Les rimes masculines sont de beaucoup les plus nombreuses. Sur 122 couplets, 30 seulement ont des rimes féminines.

An et *en* sont absolument confondus. Ainsi *sergent* rime avec *Alemant, entendre* avec *Alixandre,* etc. La distinction n'est pas non plus rigoureusement observée dans l'orthographe; *an* et *en* ne sont plus que deux notations d'un même son, employées indifféremment l'une pour l'autre dans un certain nombre de mots. Dans les tirades en *angne* (LIV et LXXXV), on voit également rimer ensemble *plangne, montengne, ensengne, engengne,* etc. On trouve même une fois une finale en *aine : germaine* (v. 1776).

Du reste, l'auteur s'est permis quelques assonances dans les tirades en *é, és, er, ier*. Par exemple, dans les tirades XCIX et CI, qui sont démesurément longues, il s'est fatigué de chercher toujours des rimes parfaites, et s'est un peu affranchi de la règle rigoureuse qu'il observe exactement ailleurs. Sur 183 vers dont se compose la première de ces tirades, on compte 9 assonances, et dans la seconde, 37 assonances sur 213 vers.

Voici la liste de ces assonances :

Tirades en *é* (VII, XCVIII et CV) : *ef (tref),* v. 3635; *er,* v. 234; *és, ez,* v. 302, 303, 4251.

Tirade en *és* (XXV) : *é,* v. 686.

Tirade en *er* (CI) : *é,* v. 3915, 3929; *ef (tref),* v.

3930; *ers,* v. 3941; *és, ez,* v. 3903-8, 3916, 3919, 3943, 3945, 3947-50, 3952, 3953, 3956, 3994, 4009-16, 4022-28.

Tirade en *ier* (XCIX) : *ié,* v. 3682, 3710; *iers,* v. 3648, 3669, 3688, 3762, 3785; *iés, iez,* v. 3647, 3681.

On trouve *mercier* mis trois fois à la rime dans des tirades en *ier* (v. 1465, 1481, 3390). Ce mot étant de trois syllabes devrait figurer dans les tirades en *er*. C'est ce qui a lieu, du reste, au v. 2094 [1].

Dans une tirade en *one* (XIV), on rencontre une finale en *ongne : Borgongne* (v. 424).

A part ces exceptions peu importantes et relativement peu nombreuses, la rime est fidèlement respectée. D'ailleurs, la plupart des assonances que nous venons de citer formaient à peu près des rimes pour l'oreille. On pouvait les admettre sans trop choquer les auditeurs ou les lecteurs du poème; c'est là une licence dont on trouverait, croyons-nous, bien d'autres exemples dans les chansons de geste les mieux rimées [2].

Il n'y a pas dans *Aymeri de Narbonne* de laisses similaires, à proprement parler. On trouve au début de certains couplets un résumé ou une répétition de ce qui a été dit dans le couplet précédent (p. ex., aux

1. Cet emploi de *mercier* à la rime dans les tirades en *ier* et en *er* est assez généralement admis dans les chansons de geste. Cf. *Raoul de Cambrai,* tir. IX, LXVI, CVII, CLXXXV.

2. Voy. l'introd. de *Raoul de Cambrai,* p. LXV et LXIX.

tirades III, LIII, CXI, etc.), mais l'auteur n'use de ce procédé qu'avec beaucoup de discrétion [1].

Tels sont les principaux traits qui caractérisent la langue et la versification de la chanson d'Aymeri. Ces caractères, et en particulier l'inobservation assez

1. La laisse XXXIX qui commence la deuxième partie d'*Aymeri de Narbonne,* offre une analyse succincte des événements antérieurs :

Charles li rois n'i fist plus demorée, ...
A Aymeri a Nerbone donée.....
A .xiij. contes fu ainçois presantée,
Et tuit li .xiij. l'orent bien refusée.
(V. 1295, 1298, 1305-6.)

On voit par là que les deux parties de la chanson étaient susceptibles d'être récitées séparément. Il était alors nécessaire de rappeler à la mémoire des auditeurs les faits que l'on avait déjà racontés, et de les apprendre en peu de mots à ceux qui n'avaient pas entendu le début du poème. On rencontre encore un curieux exemple de ce procédé à la laisse LII. Lorsque les messagers d'Aymeri et les Allemands sont sur le point d'en venir aux mains, l'auteur s'interrompt pour recommencer en quelque sorte un nouveau récit, qu'il fait précéder d'un bref exposé de la situation :

Ce fu en mai que la rose est florie,
Que bois foillist et herbe reverdie,
Que li mesage aloient à Pavie.
Li Alement lor firent asaillie, *etc.*
(V. 1720-23.)

Ces sortes de recommencements sont d'ailleurs fréquents dans les chansons de geste. Les jongleurs, comme l'observe M. L. Gautier (*Épop. franç.,* 2e éd., t. I, p. 383), « voulaient ainsi se ménager la possibilité de chanter devant leur auditoire telle ou telle partie de leurs œuvres. C'est dans ce but qu'ils donnaient à cette partie les apparences d'un début d'épopée. » Tel est assurément le motif des divisions que Bertrand semble avoir établies dans son ouvrage, divisions un peu arbitraires, qui ne répondent pas toujours à la distinction naturelle des divers éléments du poème.

fréquente des règles de la déclinaison et l'emploi de la rime [1], assignent à ce poème une date peu ancienne, et confirment, sur ce point, les preuves historiques que nous avons développées.

VII. — L'ÉLÉMENT HISTORIQUE DANS AYMERI DE NARBONNE

1. — *Aymeri et Hermengarde.*

Aymeri de Narbonne est-il un personnage purement imaginaire, ou bien a-t-il réellement existé un héros de ce nom dont la poésie a pu garder le souvenir ? Fauriel s'est efforcé le premier de résoudre ce problème, en recherchant dans l'histoire le type de cet illustre vainqueur des Sarrasins qui occupe une si grande place dans la légende [2]. Le nom d'Aymeri de Narbonne, dit-il, a été donné au père de Guillaume d'Orange dans un intérêt tout à fait local, pour flatter

1. La rime n'est en usage que dans les chansons les moins anciennes. Elle ne paraît avoir remplacé l'assonance qu'à la fin du XIIe et au commencement du XIIIe siècle (voy. L. Gautier, *Ép. franç.*, 2e éd., t. I, p. 331 et suiv.; Nyrop, *Den oldfranske Heltedigtning*, p. 395, trad. ital., p. 376).

2. *Histoire de la poésie provençale*, t. II, p. 410. — *Origine de l'épopée du moyen âge*, dans la *Revue des Deux Mondes*, t. VIII (septembre à novembre 1832), p. 163 et suiv.

les seigneurs de la maison de Narbonne. Il y eut dans la première moitié du XIIe siècle deux vicomtes de Narbonne qui portèrent le nom d'Aymeri. L'un fut Aymeri I, qui mourut en 1105 en Terre Sainte, après y avoir guerroyé pendant une année environ. L'autre, Aymeri II, son fils et successeur, passa une partie de sa vie à lutter contre les Sarrasins, et fut tué dans un combat qu'il leur livra près de Fraga en 1134 [1]. Il avait été marié avec une certaine Hermengarde dont la famille est inconnue, et il laissa une fille du même nom. Cette dernière obtint après lui la vicomté de Narbonne ; elle eut une cour très brillante, fréquentée par les troubadours les plus renommés de son époque, et se rendit célèbre par la protection qu'elle leur accorda. Ce fut sans doute l'un d'eux qui, pour lui être agréable, donna à un héros fabuleux, conquérant de Narbonne, le nom de son père et de son aïeul, morts tous deux en combattant les infidèles.

Telle était l'opinion de l'auteur de l'*Histoire de la poésie provençale.* Elle a été adoptée aussi par M. P. Paris *(Histoire littéraire de la France,* t. XXII, p. 467-8), et par M. Jonckbloet *(Guillaume d'Orange,* t. II, p. 160 et suiv.) Ce dernier va plus loin encore. « L'Hermengarde de l'histoire, n'est pas, » dit-il,

1. Aymeri I fut vicomte de Narbonne en 1080. Il épousa vers 1083 Mathilde, fille de Robert Guiscard, duc de Pouille et de Calabre, et veuve de Raymond Bérenger II, comte de Barcelone. Il en eut quatre fils : Aymeri, Bérenger, Guiscard et Bernard. *(Art de vérifier les dates,* 3e éd., t. II (1784), p. 316 ; *Histoire générale de Languedoc,* 1re éd., t. II, p. 342 et suiv.)

« sans ressemblance avec l'Hermengarde de la légende. Lorsque son fils a besoin de secours, celle-ci s'écrie :

« Et je meismes i seré chevauchant,
« L'auberc vestu, lacié l'iaume luisant,
« L'escu au col et au costé le branc,
« La lance el poing, el premier chief devant.
« Por ce que j'ai le poil chenu et blanc,
« S'ai je le cuer hardi et combatant;
« S'aideré je, se Deu plest, mon enfant [1]. »

L'histoire nous raconte que lorsque Raymond Bérenger IV, comte de Barcelone, entreprit en 1148 le siège de Tortose sur les Sarrasins, il fut secouru dans cette expédition par *Hermengarde, vicomtesse de Narbonne,* à la tête des troupes de sa vicomté. » (*L. cit.*, p. 166.)

MM. P. Paris et Jonckbloet ne sont pas les seuls, du reste, qui aient prêté leur appui à l'opinion de Fauriel. Tous les érudits ont été longtemps d'accord pour reconnaître dans l'Aymeri des chansons de geste le vicomte de Narbonne Aymeri II. M. L. Gautier dans la première édition de ses *Épopées françaises* [2], MM. Milá y Fontanals [3], C. Hofmann [4], San-Marte [5],

1. *Aliscans;* voy. *Épop. franç.*, 2e éd., t. IV, p. 512 3.

2. T. III, p. 75, 215, 216, 218.

3. *De los trovadores en España* (Barcelone, 1861), p. 273-4, note 41.

4. *Ueber das Haager Fragment*, dans les *Comptes-rendus des séances* de l'Académie de Munich, 1871, p. 338.

5. *Wilhelm von Orange aus dem Mittelhochdeutschen übersetzt* (Halle, 1873), Introd., p. VII.

et A. Kressner [1], ont successivement défendu ce système, ou tout au moins l'ont accepté sans nulle contestation.

Lorsque nous avons abordé pour la première fois l'étude d'*Aymeri de Narbonne,* il y a quelques années [2], nous n'avons pas tardé à reconnaître que cette thèse était impossible à soutenir. M. G. Paris, de son côté, dans un article publié en 1880 dans la *Romania* [3], est arrivé aux mêmes conclusions que nous, et a démontré par des arguments décisifs combien la théorie de Fauriel, assez séduisante au premier abord, était au fond peu solide. Il n'est personne maintenant qui ne partage cet avis, et les droits d'Aymeri II au titre de héros légendaire sont universellement contestés. M. L. Gautier, dans la seconde édition de ses *Épopées* [4], a renoncé à l'opinion qu'il avait primitivement admise, et s'est rallié à celle de M. G. Paris. M. Nyrop suit également cette dernière doctrine dans son *Histoire de l'ancienne épopée française* [5].

C'est avec beaucoup de raison que ces érudits se sont prononcés contre l'identification d'Aymeri II et

1. *Nachrichten über das altfranzœsische Epos Aymeri de Noirbonne,* dans l'*Archiv* de Herrig, t. LVI (1876), p. 12.

2. Voy. les *Positions des thèses présentées à l'École des Chartes par les élèves de la promotion de 1876*, p. 12.

3. T. IX, p. 40-43.

4. T. IV, p. 91, 234, 237. — M. L. Gautier, dans sa 1re éd., semblait déjà faire quelques réserves et n'admettait le système de Fauriel que comme une simple hypothèse (voy. t. III, p. 75).

5. *Den oldfranske Heltedigtning,* p. 135 ; trad. ital., p. 132. — Cf. P. Meyer, *Girart de Roussillon,* p. 157, note 8.

du conquérant légendaire de Narbonne; nous allons voir en effet que ce rapprochement présente de sérieuses difficultés.

Examinons d'abord les points de ressemblance qu'on a prétendu constater entre les deux personnages. Nos chansons de geste sont pleines du récit des luttes qu'Aymeri eut à soutenir contre les Sarrasins. Or le vicomte de Narbonne fit aussi deux expéditions contre les infidèles : la première de 1114 à 1116 avec son frère Raymond Bérenger III, marquis de Barcelone et comte de Provence, contre les îles d'Iviça et de Majorque [1]; la seconde en 1134 pour porter secours au roi d'Aragon, Alphonse I, qui assiégeait la ville de Fraga défendue par les Sarrasins. Il fut tué devant cette place le 17 juillet de la même année [2]. Enfin, de même que notre héros, il eut une femme du nom d'Hermengarde [3].

Ce sont là les seuls traits communs entre l'histoire

1. Voy. les *Gesta triumphalia per Pisanos facta*, dans le *Rec. des historiens de la France*, t. XII, p. 349.

2. Voy. Orderic Vital, *Rec. des hist. de la France*, t. XII, p. 349.

3. *Art de vérifier les dates*, 3e éd., t. II, p. 316. — On a dit qu'Aymeri II, avait eu, comme l'Aymeri épique, un fils nommé Aïmer (*Hist. littéraire de la France*, t. XXII, p. 467). Cet Aïmer aurait trouvé la mort en combattant les Sarrasins; ce serait même lui, et non son père, qui aurait été tué à Fraga. Ces assertions sont inexactes; on a la preuve en effet qu'il mourut avant son père (*Hist. gén. de Languedoc*, 1re éd., t. II, p. 414), et d'ailleurs, il ne s'appelait pas Aïmer, mais Aymeri. Il est mentionné sous le nom d'*Aymericus*, dans un acte de 1130 (*ibid.*, preuves, col. 454-5). Voici donc un prétendu trait de ressemblance qu'il convient d'écarter (cf. G. Paris, *Romania*, t. IX, p. 42).

et le roman ; on voit qu'ils sont bien vagues et se réduisent en somme à fort peu de chose. Le dernier seul mérite quelque attention ; on est en effet frappé de rencontrer les noms d'Aymeri de Narbonne et d'Hermengarde associés dans l'histoire comme dans la légende. M. G. Paris, pour se tirer de cette difficulté, a révoqué en doute l'existence d'Hermengarde, femme d'Aymeri II. Celle-ci figure, d'après Catel [1], dans un acte de 1126 ; mais dans un acte de 1130 la femme d'Aymeri est appelée Ermesinde [2]. Tous les historiens, en s'appuyant sur ces textes, ont prétendu qu'Aymeri avait été marié deux fois et qu'il avait épousé Ermesinde en secondes noces [3]. M. Paris, au contraire, soupçonne qu'il y a eu faute dans la lecture du premier acte, et il est porté à croire qu'Aymeri II n'a jamais eu d'autre femme qu'Ermesinde [4]. S'il en était ainsi, les rapports de notre vicomte de Narbonne avec le héros de la tradition poétique se trouveraient singulièrement restreints. Mais nous ne saurions, quant à nous, partager cette opinion, et il ne nous semble guère possible d'éliminer Hermengarde de l'histoire. Elle est mentionnée formellement sous ce nom et avec la qualification d'épouse d'Aymeri, non seulement dans l'acte de 1126 déjà cité, mais en-

1. *Mémoires pour servir à l'histoire du Languedoc*, p. 585, 587.
2. « Ego Aymericus Narbonæ, et *uxor mea Ermessindis*, vicecomitissa... » Acte de 1130 déjà cité. Voy. ci-dessus.
3. Voy. l'*Hist. générale de Languedoc*, t. II, p. 414.
4. *Loc. cit.*, p. 42.

core dans des actes de 1114, 1117, et 1123 [1]. Deux pièces datées l'une de 1157 environ, l'autre de 1171 [2], la donnent comme mère de cette Hermengarde qui succéda à son père Aymeri II dans la vicomté de Narbonne, ainsi que nous l'avons vu précédemment [3]. Il serait fort invraisemblable de supposer que des documents si nombreux, puisés à des sources différentes, aient eu tous une même erreur de transcription. Nous croyons donc, avec la plupart des auteurs, qu'Aymeri II, avant d'épouser Ermesinde, a eu réellement, comme l'Aymeri légendaire, une première femme nommée Hermengarde. Cette coïncidence est assez remarquable pour ne pouvoir être attribuée entièrement au hasard, mais il ne faut pas en exagérer l'importance, et nous verrons plus loin qu'il est facile de l'expliquer, sans être obligé de recourir à l'hypothèse de Fauriel.

Quant à l'analogie que M. Jonckbloet a signalée entre l'Hermengarde de notre geste et la fille d'Aymeri II, elle ne nous paraît pas avoir grande valeur. Ce n'est qu'une ressemblance assez éloignée, d'où l'on ne peut tirer aucune conclusion certaine.

Ainsi l'Aymeri et l'Hermengarde de la poésie ne

1. *Hist. générale de Languedoc*, t. II, preuves, col. 388, 396, 427.

2. *Ibid.*, t. II, preuves, col. 564, t. III, pr., col. 122.

3. On connaît aussi à Aymeri II, une autre fille, née probablement de sa seconde femme et appelée Ermesinde comme elle (*Hist. générale de Languedoc*, t. II, p. 415).

rappellent que très vaguement les traits de leurs prétendus modèles. Les comparaisons que l'on a cherché a établir entre eux n'ont rien de décisif, et tout se borne en somme à une identité de noms. C'est peu en présence des graves difficultés que l'on rencontre, lorsqu'on étudie la question sous ses divers aspects.

Aymeri II, d'abord, n'a pas eu les caractères essentiels d'un personnage épique. Comme beaucoup d'autres seigneurs de son temps, il a lutté contre les Sarrasins, mais il ne possède à son actif aucun exploit assez fameux pour le recommander particulièrement à l'admiration populaire. On ne peut donc admettre que son introduction dans l'épopée ait été un fait spontané. On est forcé de reconnaître qu'elle a été une œuvre réfléchie, une création tout artistique, due aux poètes du midi, car Aymeri II a été sans doute peu connu de ceux du nord. Il faut nécessairement voir là une influence exclusivement locale, et supposer, ainsi que l'a fait Fauriel, que des troubadours ont, dans un esprit de flatterie pour les seigneurs de Narbonne, associé au récit d'exploits légendaires les noms d'Aymeri et d'Hermengarde.

Or cette supposition soulève des objections fort sérieuses. Est-il vraisemblable qu'au XIIe siècle, époque où la prise de Narbonne était sûrement l'objet d'une tradition très répandue et très populaire, une invention due à quelques poètes de cour ait eu un succès si complet qu'elle se soit désormais intimement unie à cette tradition dans toutes les sources qui nous la présentent? D'un autre côté, les compositions dans les-

quelles ces poètes auraient chanté pour la première fois Aymeri eussent été certainement épiques. La poésie lyrique savante des troubadours provençaux n'a jamais été consacrée à la louange des héros légendaires; elle a été sans aucune influence sur l'épopée. Cette opinion suppose donc l'existence d'une épopée provençale; elle admet comme résolue une question très contestable, à laquelle M. Meyer, dans ses *Recherches sur l'épopée française,* a opposé de solides arguments [1].

1. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 6e série, t. III, p. 44 et suiv. — Cf. *Romania*, t. I, p. 61-62; *Daurel et Beton*, Introd., p. LI; Fauriel, *Origine de l'épopée française*, dans la *Revue des Deux Mondes*, t. VIII (1832), p. 167; l'abbé de la Rue, *Essais historiques sur les bardes et les trouvères normands*, t. II, p. 101; Jonckbloet, *Guillaume d'Orange*, t. II, p. 189 et suiv.; G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 69, 79-91; *Romania*, t. IX, p. 37; *Journal des Savants*, septembre 1886, p. 539-542; Milá y Fontanals, *De la poesía heróico-popular castellana*, p. 455; L. Gautier, *Ép. françaises*, 2e édit., t. I, p. 129-146, t. IV, p. 8-17; Nyrop, *Den oldfranske Heltedigtning*, p. 154-163; trad. ital., p. 148-157; P. Rajna, *Le origini dell' epopea francese*, p. 534-537. — Il est possible qu'à l'origine, à la fin du xe siècle ou au commencement du xie, le midi de la France ait eu, comme le nord, des compositions épiques, mais ces poèmes sont tombés de bonne heure dans l'oubli, et il est certain que l'épopée n'a point suivi dans les deux régions une marche parallèle. Ainsi, dans la seconde moitié du xiie siècle et au commencement du xiiie, lorsque la littérature épique du nord était encore en plein épanouissement, le midi, sauf quelques chansons fondées sur des traditions locales, comme le roman de Tersin, n'avait plus que des chansons traduites du français, telles que le *Ferabras*, ou faites à l'imitation de l'épopée française, telles que *Daurel et Beton*. Ce milieu, on le voit, n'était guère favorable à la création et au développement d'une épopée originale.

Nous ne voulons pas aborder l'examen de ce problème qui rend déjà le système de Fauriel fort douteux. Quelle que soit du reste l'opinion que l'on professe au sujet de l'origine méridionale de la geste de Narbonne, il est impossible de faire intervenir Aymeri II dans le débat. Nous allons voir en effet que l'Aymeri légendaire est mentionné dans des textes d'une date trop reculée pour que notre vicomte de Narbonne, mort seulement en 1134, ait pu avoir rien de commun avec lui.

Les plus anciennes chansons de la geste de Guillaume d'Orange connaissent déjà Aymeri. Il en est question dans *Aliscans* [1], dans le *Charroi de Nîmes* [2] et le *Couronnement Looys* [3]. Aucun de ces poèmes, à la vérité, ne paraît être antérieur à la seconde moitié du XIIe siècle, dans la forme du moins sous laquelle nous les possédons aujourd'hui; mais Aymeri y est

1. Éd. Jonckbloet, v. 2504-6, 5198, 7886, etc.
2. *Id.*, v. 1195, 1205-6, 1323-24, 1332-33.
3. *Id.*, v. 211, 566, 2502-3, 2513, 2583. Aux vv. 813 et suiv., Guillaume donne sur ses parents des détails complets :

« J'ai non Guillaume le marchis, a non Dé,
« *Fils Aymeri*, le viel chenu barbé,
« Et *Hermenjart est ma mere* au vis cler;
« Freres Bernart de Breban la cité,
« Freres Garin qui tant fet a loer,
« De Commarchis Buevon le redouté,
« Freres Guibert d'Andernaz, le mainz né;
« Si est mes freres li chetis Aymers. »

On voit que la famille d'Aymeri était déjà constituée dans le *Couronnement Looys*, telle qu'on la retrouve dans *Aymeri de Narbonne*. — Cf. la *Prise d'Orange*, éd. Jonckbloet, v. 1073.

constamment regardé comme le chef de la famille de Guillaume, et son introduction dans le cycle devait être un fait depuis longtemps accompli. Pour le *Couronnement Looys,* en particulier, il est difficile d'admettre, suivant la très juste observation de M. G. Paris [1], « que cette belle chanson soit assez récente pour avoir transformé Aymeri II en personnage épique. » Nous en dirons autant au sujet d'Hermengarde, qui figure dans les mêmes textes [2], et qui n'a pu être inventée, par conséquent, pour complaire à la fille d'Aymeri II, la vicomtesse Hermengarde, dont l'avènement se place en 1143 et la mort en 1197 [3].

Ce ne sont pas seulement les poèmes du cycle de Guillaume qui font mention d'Aymeri de Narbonne. On trouve encore le nom de ce héros dans des chansons anciennes, appartenant à des gestes tout à fait distinctes [4]. « *Aimeric, duc de Narbona* » est cité

1. *Romania,* t. IX, p. 41.

2. *Aliscans,* v. 2504-6, etc.; *Couronnement Looys,* v. 815 (voy. ci-dessus). — Hermengarde paraît aussi dans *Fouque de Candie,* chanson assez peu ancienne, mais antérieure à *Aymeri de Narbonne,* comme nous le verrons plus loin (éd. Tarbé, p. 96, 126, etc.).

3. Voy. l'*Hist. générale de Languedoc,* 1re éd., t. II, p. 415, preuves, col. 499, t. III, p. 545; Catel, *Histoire des comtes de Toulouse,* p. 165.

4. Nous ne parlerons pas ici des chansons de la geste des Lorrains, car les allusions qui y sont faites à Aymeri de Narbonne ne se montrent que dans des textes d'une date relativement récente. Ainsi, dans le poème d'Yon, continuation de *Girbert de Metz* faite au XIIIe siècle, la geste des Lorrains est rattachée artificiellement à celle d'Aymeri. Girbert est donné comme le père de Garin

dans le poème de Girart de Roussillon parmi les vassaux que celui-ci convoque pour le soutenir dans sa lutte contre Charles Martel (ms. de Paris, v. 4193 et

de Montglane, d'où sont issus les héros du cycle narbonnais :

Grant piece après ot Garins .iiij. fiz :
Li ainznez fut Hernaut, ce m'est avis,
Et tint Biaulende et trestot le pais;
De cestui fut *li frans quens Aymeris*
Qui tant ot guerre contre les Arrabis.
Rayniers li prous ot nom li secons fis,
Pere Ollivier et Aude, ce m'est vis.....
Milles de Puille ot non li tiers des fis.
Girars fut quars, ce fut li plus petis,
Cil tint Vianne, prodons fut et gentis.

(Ms. de la Bibl. nat., fr. 1622, fol. 315. F. Bonnardot, *Romania*, t. III, p. 230, 259.)

L'auteur n'est pas ici d'accord, au sujet de l'origine de Garin de Montglane, avec la chanson consacrée à ce héros. Dans cette chanson, Garin a pour père un duc d'Aquitaine nommé Aymeri (ms. de la Bibl. nat., fr. 24403, v. 34 et suiv.) Les relations de parenté établies dans le poème d'Yon entre Garin et Girbert de Metz n'ont été sûrement imaginées qu'à l'époque peu ancienne où l'on s'efforçait de grouper et de relier entre eux les divers cycles. Le poème de Girbert de Metz (xiie siècle) fait épouser à ce personnage « la fille Naimeri de Nerbonne » (ms. de la Bibl. nat., fr. 1582, f° 179, Bonnardot, *l. cit.*, p. 227); mais nous pensons que c'est là une variante introduite postérieurement; en effet, on le voit ailleurs épouser la fille d'Yon de Provence (*Hist. littéraire de la France*, t. XXII, p. 628).

Aymeri de Narbonne joue aussi un rôle dans *Elie de Saint-Gille* (éd. de la Société des anciens textes, v. 848, 868, 2494, 2505, 2515, etc.); mais cette chanson, dans sa forme actuelle, n'est qu'un remaniement fait au xiiie siècle d'un poème composé au siècle précédent. Aymeri ne paraît pas avoir figuré dans le texte primitif, et son introduction est due au remanieur, qui a fait œuvre personnelle en rattachant Elie à la geste de Montglane (éd. cit., Introd., p. xxi.)

4222)[1]. Or la rédaction primitive de cette chanson remonte au XIe siècle. La version qui nous en est parvenue ne date, il est vrai, que du dernier quart du siècle suivant[2], et il est possible que le nom d'Aymeri ait été ajouté ici par le remanieur à qui est due cette version renouvelée; dans cette hypothèse même, l'allusion est d'une époque déjà assez reculée pour mériter d'être prise en sérieuse considération[3].

Mais nous avons un texte plus important encore : nous voulons parler de la chanson du *Pèlerinage de Charlemagne*. M. G. Paris a démontré par d'excellents arguments que ce poème a été composé au XIe siècle, avant les croisades[4], opinion qui a été également soutenue par MM. Koschwitz[5] et Morf[6].

1. Éd. Fr. Michel, p. 132, 133; traduction de M. Meyer, § 319 et 320 (cf. *Recherches sur l'épopée française*, dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, 6e série, t. III, p. 52). Dans un autre endroit (§ 193), il est question d'un certain Anséis de Narbonne que Charles Martel avait laissé dans cette ville pour la défendre. M. Meyer l'assimile à Aymeri, et pense que la leçon *Anseïs* est fautive (trad., p. 107, note 4). Nous reviendrons plus loin sur ce passage.

2. *Ibid.*, Introd., p. XVII, XLVI.

3. *Ibid.*, p. 157-8, note 8.

4. *La chanson du Pèlerinage de Charlemagne*, dans la *Romania*, t. IX, p. 1-50; compte-rendu de la 2e éd. du *Pèlerinage*, donnée par M. Ed. Koschwitz, *ibid.*, t. XIII, p. 128. Cf. t. IV, p. 506.

5. *Ueber die Chanson du Voyage de Charlemagne à Jérusalem*, dans les *Romanische Studien*, t. II (1875), p. 41 et suiv.

6. *Étude sur la Chanson du Pèlerinage de Charlemagne*, dans la *Romania*, t. XIII, p. 185-232. M. Morf recule la date de cette chanson avant 1080 (p. 232). M. Nyrop l'attribue de même au XIe siècle (*Den oldfranske Heltedigtning*, p. 123, note; trad. ital., p. 118). Tel est aussi l'avis de M. le comte Riant (*Inventaire critique des lettres historiques des croisades*, I-II, p. 14).

M. L. Gautier le considère comme moins ancien, et en fixe la date au premier quart du XII[e] siècle, de 1110 à 1120 environ[1] En tous cas, il ne saurait être postérieur à cette époque et ses caractères linguistiques ne permettent pas de le rajeunir davantage. Or le comte Aymeri est nommé expressément aux vers 740 et 765 de cette chanson, et il est déjà donné, conformément à la tradition épique, comme père de Guillaume d'Orange et de Bernard de Brusbant[2]. Il ne peut donc être question ici d'Aymeri II, puisque ce texte lui est antérieur ou tout au plus contemporain. En supposant même que le *Pèlerinage* soit du commencement du XII[e] siècle, on ne parvient nullement à se tirer d'embarras. Comment, en effet, ainsi que le fait remarquer fort justement M. Paris[3], « un baron de

1. *Épop. françaises*, 2[e] éd., t. III, p. 270-4. Cf. Stengel, *Literaturblatt für germ. und rom. Philologie*, t. II (1881), p. 289.

2. La veez ci Guillelme, *filz le cunte Aimeri.*

(V. 740, éd. Koschwitz, *Altfranzœsische Bibliothek* de Fœrster, t. II.) Au v. 765, le ms. porte *Bernart, fils le conte Aimer*, mais, ainsi que l'observe M. Paris (*Romania*, t. IX, p. 40), il faut lire *Aimeri*. Bernard de Brusbant est, en effet, dans la légende, le fils d'Aymeri, tout comme Guillaume. Les autres membres de la famille d'Aymeri mentionnés dans le *Pèlerinage* sont *Aimer*, *Ernalt de Girunde*, *Bertram*, neveu du précédent et fils de Bernard (v. 64, 565, etc.). On remarquera que la plupart de ces personnages portent déjà les noms sous lesquels ils ont été célèbres dans la poésie épique; leurs relations de parenté sont aussi celles qui leur sont attribuées partout. La geste de Narbonne, comme on voit, était bien formée à l'époque où fut composé le *Pèlerinage*, et l'auteur de cette chanson la connaissait d'une manière complète.

3. *Romania*, t. IX, p. 41.

Septimanie qui passa sa vie à guerroyer dans le nord de l'Espagne, serait-il arrivé à devenir chez nos jongleurs français [1] assez populaire pour être introduit de son vivant dans l'épopée? » On ne peut davantage songer à Aymeri I qui tint Narbonne de 1080 à 1105. Cette hypothèse soulève à peu près les mêmes objections que la précédente. Aymeri I est encore trop peu ancien pour avoir pu être changé ici en héros épique [2]. D'ailleurs, il n'offre qu'une simple ressemblance de nom avec l'Aymeri de la légende, et ne réunit point au même degré qu'Aymeri II toutes les conditions qui semblaient justifier le rapprochement proposé par Fauriel.

Il faut donc renoncer à chercher parmi les vicomtes de Narbonne du XIIe siècle le prototype de l'Aymeri de nos chansons de geste. La célébrité dont ce héros jouissait déjà à cette époque dans la poésie ne pouvait être de date récente, et la tradition qui associait son nom au souvenir de la conquête de Narbonne était alors si répandue qu'elle devait sûrement avoir pris naissance à une période notablement anté-

1. Suivant M. Paris, le poète à qui est dû le *Pèlerinage* était de l'Ile-de-France et sans doute de Paris (*l. cit.*, p. 49).

2. On trouve, il est vrai, dans *Aymeri de Narbonne*, le nom d'un contemporain, André de Hongrie (voy. ci-dessus, p. XC). Mais ce personnage n'est mentionné qu'en passant et ne joue aucun rôle dans le poème. Il est resté complètement étranger à la tradition épique, et Bertrand, comme nous l'avons déjà dit, n'a fait que lui emprunter son nom pour l'appliquer à un personnage purement épisodique, qui est vraisemblablement de son invention. Pour Aymeri, les conditions sont bien différentes.

rieure. C'est probablement vers le temps de la dynastie carolingienne qu'il convient de diriger ses recherches. La plupart des personnages principaux de notre vieille épopée nationale ont, en effet, vécu sous Charlemagne et ses successeurs [1]. Mais il est souvent bien difficile de suivre leurs traces dans l'histoire, car ils y tiennent moins de place que dans la légende. Roland lui-même, Roland, le plus populaire de nos héros épiques, n'est mentionné que par un seul historien [2], et il serait presque tombé dans l'oubli sans les poètes qui ont célébré sa gloire et chanté ses exploits. Il a pu en être de même pour Aymeri de Narbonne, et l'on ne saurait invoquer contre son existence le silence des chroniqueurs. L'histoire de cette époque offre bien des lacunes, et nous croyons que nos anciennes chansons ont conservé souvent, au milieu de fictions et de traits purement légendaires, le souvenir de faits très réels, mais sur lesquels nous n'avons plus aucun document précis.

Quand nous disons que les chroniques sont muettes au sujet d'Aymeri de Narbonne, c'est sans doute aller trop loin. Les annales dites d'Eginhard font mention, en l'année 810, d'un certain « *Haimricum comitem* », qui pourrait bien être notre comte Aymeri :

1. Voy. l'article de M. Longnon sur les *Quatre fils Aymon* dans la *Revue des questions historiques*, t. XXV (1879), p. 173-96. Cf ses recherches sur *L'élément historique dans Huon de Bordeaux* (*Romania*, t. VIII (1879), p. 1-11), et sur *Girart de Roussillon* (*Revue historique*, t. VIII (1878), p. 241-79).

2. Eginhard dans sa *Vita Karoli Magni*, ch. IX.

« ..... Imperator Aquasgrani veniens mense octobrio ..... pacem ..... cum Niciforo imperatore et cum Abulaz, rege Hispaniæ, fecit. Nam Niciforo Venetiam reddidit, et *Haimricum comitem olim a Sarracenis captum*, Abulaz remittente, recepit [1]. »

On n'a pas d'autres détails sur ce personnage, mais le seul renseignement qui nous est donné ici nous fournit un trait de ressemblance assez frappant avec l'Aymeri épique. Cet *Haimricus*, comme on voit, a été longtemps prisonnier des Sarrasins; or, notre conquérant légendaire de Narbonne tombe aussi en leur pouvoir dans la chanson de la *Mort d'Aymeri* [2] et dans *Guibert d'Andrenas* [3]. Tous deux ont lutté également contre les infidèles, et leur identification offre un certain caractère de vraisemblance [4].

Le *Haimricus comes*, dont il est ici question, a-t-il été comte de Narbonne? La chose est fort douteuse; on connaît les noms de trois comtes carolingiens de Narbonne, de 782 à 811 environ [5], et il ne semble

1. *Einhardi annales* dans Pertz, *Scriptores*, t. I, p. 198. — Un autre « *Heimricus comes* » figure aussi dans le *Chronicon Laureshamense;* on le voit en l'année 776 revendiquer la propriété du monastère de Lorsch (*Rec. des historiens de la France*, t. V, p. 382), mais il n'a sûrement rien de commun avec notre héros.

2. Tir. LI et suiv.

3. *Hist. littéraire de la France*, t. XXII, p. 501.

4. Ce rapprochement a été fait pour la première fois par M. Tarbé dans son édition de *Fouque de Candie*, p. 167.

5. Le premier comte carolingien de Narbonne dont le nom nous soit parvenu est Milon qui confirma et fit exécuter en 782 un jugement rendu par les *missi dominici* à Narbonne en faveur de Daniel, archevêque de cette ville. Magnarius, le second, fixa en 791

pas qu'il y ait eu place pour notre *Haimricus* dans cet intervalle. Mais il a pu être l'un des premiers vicomtes de Narbonne, car, antérieurement au milieu du IXe siècle, ces vicomtes sont presque inconnus, et le champ reste ouvert à toutes les conjectures [1].

Quant à la femme d'Aymeri, Hermengarde, dont nos poètes font la fille de Didier et la sœur de Boniface, roi des Lombards, nous avons vainement cherché dans l'histoire un type qui pût lui correspondre. Boniface paraît être un personnage à peu près imaginaire [2]; du moins, aucun prince de ce nom ne figure dans la liste des rois des Lombards. Pour Didier, il a réellement existé, et il s'est rendu célèbre par ses luttes contre Charlemagne [3]. Les démêlés des Lombards et des Français dans *Aymeri de Narbonne* en sont

les limites d'un territoire qui appartenait à l'abbaye de Caunes. Sturmion fut comte depuis 800 jusqu'en 810 ou 811 environ; il est rappelé dans un jugement de 834, comme ayant reçu un rescrit de Louis le Débonnaire, lorsque ce prince n'était encore que roi d'Aquitaine (*Hist. générale de Languedoc,* nouvelle éd., t. II, p. 314, note de M. E. Mabille).

1. « Rien n'empêche, » dit M. Paris, « qu'au IXe siècle, époque à laquelle nous connaissons fort imparfaitement la suite des vicomtes de Narbonne, un d'eux se soit appelé Aimeri ...; rien n'empêche qu'il ait été le véritable héros de la poésie épique, et qu'elle en ait fait plus tard le père des guerriers les plus célèbres dans le midi. » *Romania,* t. IX, p. 43.

2. Il y a eu au IXe siècle deux Bonifaces, le premier duc de Toscane vers 812, le second marquis de Toscane en 823. L'un d'eux a pu servir de modèle au Boniface de notre épopée, ou tout au moins lui prêter son nom.

3. Sur le rôle que joue Didier dans l'ancienne épopée française, voy. G. Paris, *Hist. poétique de Charlemagne,* p. 308, 330-5.

peut-être un écho lointain et affaibli. L'histoire nous apprend aussi que Didier eut une fille que Charlemagne épousa et répudia après un an de mariage [1], et Mabillon a prétendu que cette princesse s'appelait Hermengarde [2]; mais nous ignorons sur quelle base le savant bénédictin appuie cette assertion, et nous pensons qu'il a fait simplement une confusion avec l'Hermengarde de la légende. En effet, suivant Paschase Radbert, dont le témoignage a beaucoup de valeur [3], la fille de Didier se nommait Desiderata, et elle ne semble avoir rien de commun avec l'héroïne de notre poème [4]. Le nom d'Hermengarde a été extrêmement répandu au moyen âge, et parmi toutes les femmes plus ou moins illustres qui l'ont porté à l'époque carolingienne, nous n'en voyons pas une

1. « Cum matris hortatu filiam Desiderii, regis Langobardorum, duxisset uxorem, incertum qua de causa, post annum eam repudiavit. » Eginhard, *Vita Karoli Magni*, ch. XVIII, dans Pertz, *Scriptores*, t. II, p. 453. Cf. Paschase Radbert, *Vita sancti Adalhardi, ibid.*, p. 525, dans les *AA. SS. Ord. S. Benedicti*, part. I, sæc. IV, p. 310, et dans le *Rec. des hist. de la France*, t. VI, p. 276; le Moine de Saint-Gall, dans Pertz, *Scriptores*, t. II, p. 759. Suivant ce dernier, Charlemagne aurait répudié la fille de Didier « quia clinica esset et ad propagandam prolem inhabilis »

2. *AA. SS. Ord. S. Benedicti*, *l. cit.*, note.

3. « Cum idem imperator Carolus *Desideratam*, Desiderii regis Italorum filiam, repudiaret... » *Vita s. Adalhardi*, *l. cit.*

4. Aubri de Trois-Fontaines, dans sa Chronique, après avoir reproduit le passage d'Eginhard, ajoute que la fille de Didier est la reine Sibile des chansons de geste : « Super repudiatione dicte regine que dicta est Sibilia, a cantoribus gallicis pulcherrima contexta est fabula » (Pertz, *Scriptores*, t. XXIII, p. 712).

qui puisse être assimilée à l'épouse d'Aymeri de Narbonne[1].

Il nous reste une dernière difficulté à résoudre. Nous venons de démontrer que notre Aymeri épique ne pouvait être le vicomte de Narbonne Aymeri I, ni son fils Aymeri II. Mais comment expliquer cette coïncidence de noms, qui ne peut certainement avoir été fortuite? M. G. Paris a tranché la question d'une manière fort satisfaisante : « Si, » dit-il, « le premier vicomte de Narbonne qui a porté le nom d'Aymeri avait été un étranger, investi à un moment donné de la seigneurie de Narbonne, le problème serait insoluble ; mais il n'en est pas ainsi : Aymeri I était fils de Bernard, et Bernard lui-même était le huitième descendant, de mâle en mâle, du Mayeul que nous trouvons établi comme vicomte à Narbonne au commencement du x[e] siècle. Il est fort vraisemblable que si Bernard, vicomte de Narbonne, donna à l'un de ses fils le nom d'Aymeri, c'est parceque le nom d'Aymeri de Narbonne était, vers la fin du XI[e] siècle, très célébré par les poèmes. Son fils en fit autant ; son petit-fils Pierre de Lara suivit leur exemple, et nous trouvons jusqu'à neuf Aymeri parmi les vicomtes de Narbonne jusqu'à la fin du XIV[e] siècle[2]. » Ainsi, à l'inverse de l'opinion longtemps admise, la légende aurait en ce

1. M. Tarbé propose d'identifier celle-ci à Hermengarde, fille de l'empereur Louis II et femme de Boson, roi de Provence, mais ce rapprochement n'est pas suffisamment fondé (*Fouque de Candie*, Introd., p. LI et 185).

2. *Romania*, t. IX, p. 42-3.

point influé sur l'histoire. Du reste, comme nous l'avons vu précédemment, l'Aymeri qui est devenu le héros de la poésie épique, a pu fort bien être vicomte de Narbonne dans les premières années du IXe siècle; il a pu être la souche de la maison de Narbonne et transmettre son nom à sa famille. Remarquons que ce nom d'Aymeri devait être déjà répandu à Narbonne au Xe siècle; il a été porté par un archevêque qui occupa le siège de cette ville de 927 environ à 977 [1], et qui appartenait peut-être à la famille des vicomtes [2]. Plus tard, en l'année 1256, on retrouve un Aymeri, chanoine de l'église Saint-Paul [3]. Il est d'ailleurs assez fréquent de voir certains noms célèbres dans l'épopée se perpétuer ainsi dans l'histoire. Celui de Guillaume s'est conservé dans les diverses maisons qui ont successivement possédé Orange. Il y eut pareillement au XIIIe et au XIVe siècle plusieurs personnages nommés Arnaud de Gironde, comme l'un des héros de la geste d'Aymeri; on les voit mentionner en des actes de 1242, 1288, 1294, 1343 [4]. Le nom de Girart de Roussillon a été également assez commun au moyen âge en diverses parties de la France, par

1. *Gallia christiana*, t. VI, col. 27-30.

2. On n'en a point de preuve certaine, mais on sait qu'il était de très haute extraction. Voy. *Gall. christ.*, *l. cit.*

3. « Anno MCCLVI, V kalendas martii, obiit dominus *Aimericus de Narbona*, canonicus Sancti Pauli. » *Chron. ecclesiæ Sancti Pauli Narbonensis* dans l'*Hist. générale de Languedoc*, nouvelle éd., t. V, preuves, col. 41.

4. Voy. le P. Anselme, *Hist. généalogique de la maison de France*, 3e éd., t. VIII, p. 596, 593**, 594.

suite de la popularité du Girart épique. Un seigneur de Vauche, en Forez, s'appelait ainsi à la fin du XIII[e] siècle, et l'on rencontre encore au XV[e] siècle un écuyer de Bourgogne portant ce nom [1]. On peut de même attribuer sans doute à l'influence de l'épopée et à des préoccupations généalogiques le nom d'Hermengarde donné par Aymeri II à sa fille. Mais pour la femme d'Aymeri qui était aussi une Hermengarde, comme nous l'avons démontré, on ne saurait, bien entendu, recourir à la même explication. Il n'y a là évidemment qu'un simple effet du hasard, une coïncidence purement accidentelle; et cette coïncidence, en somme, n'a rien de bien surprenant, quand on considère combien le nom d'Hermengarde a été fréquent au moyen âge.

Ainsi, les objections contre notre système ne sont pas aussi embarrassantes qu'elles le paraissent au premier abord, et la question de l'Aymeri historique se trouve résolue de la façon la plus vraisemblable. Nous aurions à déterminer maintenant à quelle époque la légende d'Aymeri de Narbonne a été réunie à celle de Guillaume d'Orange [2], mais en l'absence de

1. *Girart de Roussillon*, traduction de M. Meyer, introd., p. CLXIX.

2. Les traditions poétiques relatives à Aymeri ont-elles pris naissance dans le midi, ou bien ont-elles été communes au midi et au nord? Nous sommes porté à croire, avec M. Pio Rajna, que le cycle narbonnais s'est développé d'abord en Bourgogne, dans la vallée du Rhône. Ce système, que le savant italien appuie sur de fort bons arguments, nous paraît fournir la meilleure solution à la question de l'origine de la geste d'Aymeri et de Guillaume (voy. *Le origini dell' epopea francese*, p. 534 et suiv.).

textes assez anciens, il est impossible de rien préciser à cet égard. Nous croyons que l'on a commencé par grouper autour de ce dernier héros Bernard, Bertrand, Hernaut et Guibelin, qui étaient sans doute indépendants les uns des autres à l'origine. Ces quatre personnages figurent, en effet, dans le *Fragment de La Haie,* attribué à la fin du xe siècle [1]. Ils se retrouvent aussi (sauf Guibelin qui est remplacé par Aïmer) dans la chanson du *Pèlerinage de Charlemagne,* et ils y sont déjà associés à Guillaume. Les plus anciennes chansons du cycle narbonnais, celles qui représentent le mieux la tradition primitive, donnent à Bertrand un rôle très important; dans le *Couronne-*

1. Nous avons examiné le manuscrit de ce fragment dans la bibliothèque royale de La Haie, et nous ne sommes pas absolument convaincu de l'exactitude de la date qui lui a été assignée jusqu'ici. Peut-être, à en juger par son écriture, n'est-il que de la première moitié du xie siècle. M. L. Gautier, pour d'autres motifs, est aussi porté à le rajeunir; il l'attribue à la fin du xe siècle, plutôt qu'au commencement (*Épop. françaises*, 2e éd., t. I, p. 74, note). — Le morceau en question semble avoir été transcrit par plusieurs mains différentes (au moins deux); il se trouve à la suite d'un manuscrit du xe siècle, qui contient les *Gesta regum Francorum* (coté n° 921), et il en occupe les trois derniers feuillets. Ces feuillets sont collés sur onglets, et ils ont pu être ajoutés après coup à la fin du volume. Le fragment, qui débute par une phrase incomplète, part du recto du premier feuillet supplémentaire (tout en haut de la page), et s'arrête après quelques lignes au verso du troisième, où le copiste a cessé brusquement sa transcription (cf. Pertz, *Scriptores*, t. III, p. 708-10; G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 50-1, 84-6, 465-8; *Romania*, t. IX, p. 39-40; C. Hofmann, *Ueber das Haager Fragment*, dans les *Comptes-rendus des séances* de l'Académie de Munich, 1871, I, p. 300 et suiv.; Nyrop, *Den oldfranske Heltedigtning*, p. 20-22; trad. ital., p. 21-24).

ment Looys, comme dans le *Charroi de Nîmes* et dans le *Covenant Vivien,* on le voit sans cesse partager les exploits de Guillaume, son oncle [1]. Aymeri a été considéré ensuite comme le chef de toute cette famille épique [2]. Ce raccord, comme nous savons, est déjà effectué dans la chanson du *Pèlerinage.* Plus tard enfin, au commencement du XIIIe siècle, lorsque l'élément généalogique prit une place de plus en plus considérable dans l'épopée, on fit rentrer la famille d'Aymeri dans la geste de Garin de Montglane. Hernaut de Beaulande, père d'Aymeri, est alors représenté comme le fils de Garin et le frère de Girart de Vienne, de Renier de Gennes et de Milon de Pouille,

1. Bertrand est donné partout comme le fils de Bernard de Brébant. Un autre neveu de Guillaume, Guielin, paraît aussi avec Bertrand dans le *Couronnement Looys,* dans *Aliscans,* dans la *Prise d'Orange* et dans le *Charroi de Nîmes.* Cette dernière chanson en fait un frère de Bertrand (v. 597). Il ne faut pas le confondre avec Guibelin, le *Wibelinus* du *Fragment de La Haie,* qui est frère et non neveu de Guillaume.

2. M. G. Paris pense qu'Aymeri a été rattaché à cette lignée avant Guillaume d'Orange (*Romania,* t. IX, p. 39). M. C. Hofmann, au contraire, regarde l'introduction d'Aymeri comme plus récente (*Ueber das Haager Fragment,* p. 339). Quoi qu'il en soit, les deux faits ont dû se succéder à peu d'intervalle. — Le père de saint Guillaume de Gellone, qui a été le type principal du Guillaume de la légende, s'appelait *Theodoricus* (voy. *Épop. françaises,* 2e éd., t. IV, p. 77). M. P. Paris (*Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi,* t. III, p. 123) a prétendu qu'il avait pu y avoir confusion, par suite d'erreurs de copistes, entre ce nom de *Theodoricus* et celui d'*Aimericus,* mais M. Jonckbloet a fort bien démontré que ces deux noms n'ont pas de rapport et n'ont pu être substitués l'un à l'autre (*Guillaume d'Orange,* t. II, p. 163 et suiv.).

qui lui étaient primitivement étrangers. Les poèmes de Girart de Vienne et d'Aymeri de Narbonne nous montrent déjà cette transformation accomplie, et il est probable qu'elle est l'œuvre de leur auteur, Bertrand de Bar-sur-Aube [1].

Les chansons ultérieures ont encore développé la même tendance; on a reculé les limites des généalogies, on a cherché de nouveaux ancêtres et ménagé des transitions entre les divers cycles. On a donné, par exemple, pour père à Garin de Montglane un duc Aymeri d'Aquitaine [2]. Puis, lorsque la matière commença à s'épuiser, lorsque « *les gestes vindrent a de-* « *cliner* », comme dit l'auteur de la *Mort d'Aymeri*, on tâcha de « *renouveler la geste* [3] », et l'on eut recours dans ce but à des fictions dépourvues de tout caractère traditionnel. La légende d'Aymeri était dès lors à son déclin; après avoir jeté un certain éclat, elle devait bientôt disparaître de la poésie pour ne plus revivre que dans les médiocres romans en prose des compilateurs du XV[e] siècle.

1. G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 80. — La chanson d'Élie de Saint-Gille, quoique peu ancienne, ne connaît pas les trois frères d'Hernaut de Beaulande (G. Raynaud, *Élie de Saint-Gille*, Introd., p. XXI).

2. Dans la chanson de Garin de Montglane (ms. de la Bibl. nat. fr. 24403, v. 34 et suiv.). — Cet Aymeri aurait eu trois fils, dont Garin était l'aîné. La chanson plus récente des *Enfances Garin* remplace Aymeri par Savari d'Aquitaine (*Épop. françaises*, 2[e] éd., t. IV, p. 108).

3. Éd. de la Soc. des anciens textes, v. 4 et 16.

2. — *Le siège de Narbonne.*

Le siège de Narbonne est l'un des éléments historiques les plus importants de notre poème. Exposée par sa situation aux premières attaques des Sarrasins, cette ville eut beaucoup à souffrir de leurs invasions dans le midi de la France, et tomba d'assez bonne heure en leur pouvoir. Après être restée près de quarante ans sous leur domination, elle fut reprise par Pépin à la suite d'un long siège. La légende n'est ici qu'un fidèle écho de l'histoire.

Il n'est pas inutile de passer en revue les diverses phases de ces luttes dont Narbonne fut le théâtre, car elles ont peut-être toutes concouru, dans une plus ou moins grande mesure, à la formation de la tradition poétique.

Vers la fin de l'année 719 ou au commencement de l'année suivante, El-Samah (le *Zama* ou *Sema* des historiens chrétiens), gouverneur de l'Espagne sous le califat d'Omar II, vint s'emparer de Narbonne, en massacra les principaux habitants, et emmena les femmes et les enfants prisonniers en Espagne. Il y mit ensuite une forte garnison sous le commandement d'Ibn-Aumar, l'un de ses généraux, et poursuivit ses conquêtes dans le reste de la Septimanie [1]. Il s'avança

1. « Sema, rex Sarracenorum, post VIIII anno quam in Spaniam ingressi sunt Sarraceni, Narbonam obsidet, obsessamque capit, virosque civitatis illius gladio perimi jussit, mulieres vero vel parvulos captivos in Spaniam ducunt. » *Annales d'Aniane*, Pertz,

jusqu'à Toulouse, mais il y fut vaincu par Eudes, duc

Script., t. I, p. 290. (Ces annales ont été confondues à tort avec la *Chronique de Moissac* et publiées par Pertz sous ce dernier titre). Cf. la chronique d'Isidore de Béjà : « (Zama) Narbonensem Galliam suam facit, gentemque Francorum frequentibus bellis stimulat, et seditas Sarracenorum in prædictum Narbonense oppidum ad præsidia tuenda decenter collocat. » *Rec. des historiens de la France*, t. II, p. 720. La première invasion des Sarrasins en Espagne paraît avoir eu lieu vers le 19 octobre 711 ; la prise de Narbonne qui fut accomplie la neuvième année après cette date, suivant les *Annales d'Aniane*, ne peut donc avoir été antérieure au 19 octobre 719. D'autre part, on a la preuve que les Sarrasins occupaient déjà Narbonne au moins en février 720. En effet, une charte qui concerne cette ville, citée par P. de Marca *(Marca hispanica*, append., p. 809), est ainsi datée : « Tempore *quod regnavit Aumar*, Ibn-Aumar regente Narbone. » Il s'agit ici d'Omar II qui commença à régner en 717 et mourut au mois de février 720 (*Hist. générale de Languedoc*, nouvelle éd. t. II, p. 184). — Suivant les historiens arabes qui, du reste, ont écrit longtemps après les événements et sur des données assez vagues, l'expédition d'El-Samah aurait été précédée d'une ou deux invasions successives. Maccarî, compilateur du commencement du XVII[e] siècle, prétend que l'honneur d'avoir le premier envahi la Gaule revient au conquérant de l'Espagne, Mousa-ben-Noçaïr. Celui-ci, à la tête d'une troupe d'élite, aurait franchi les Pyrénées, pris Narbonne et Carcassonne, et rapporté un riche butin. Mais ces faits sont fort douteux, car ils sont entièrement passés sous silence par les chroniqueurs chrétiens. Il est probable que les assertions des écrivains arabes reposent sur une confusion du nom de « pays des Francs », donné par les Arabes indifféremment à la France proprement dite et à la Catalogne. Or cette province a été effectivement envahie par Mousa. Un peu plus tard, vers 718, Al-Horr, gouverneur de l'Espagne depuis l'année 716, vint faire une incursion dans la Gaule Narbonaise. Isidore de Béjà rapporte qu'il lutta contre cette province, en employant tour à tour les armes et les négociations. Plusieurs auteurs arabes affirment qu'il s'empara de Narbonne, mais cet événement n'est prouvé par aucun témoignage positif. Il est donc à peu près certain qu'Al-Horr se borna à

d'Aquitaine, et périt dans le combat [1]. Son armée battit alors en retraite, sous la conduite d'Abd-er-Rahmân, et se réfugia à Narbonne. Au bout d'un mois arriva dans cette ville un nouveau gouverneur, Anbasa-ben-Sohaïm, qui resta quatre ans en fonction (de 721 à 725; voy. Isidore de Béjà.) C'est à cette époque que paraissent remonter les premières grandes dévastations des [redacted]rance [2].

Quelques an[redacted]auronte, duc ou comte de Marseille, s[redacted]enacé dans son indépendance par Charl[redacted]pela à son aide Yousouf, alors gouverneu[redacted]nne, et lui livra Avignon et Arles [3]. Charl[redacted]solut aussitôt de mettre fin à ces entrepr[redacted]ndit la vallée du Rhône, reprit Avignon [redacted]re le siège devant Narbonne (737). A [redacted]e, Athima, général des Sarrasins, entra [redacted] ville pour la défendre. Tandis qu'il se p[redacted]a la résistance, l'arrivée des Francs amenait un soulèvement général dans le pays

ravager quelques cantons de la Septimanie. L'invasion d'El-Samah fut la première tentative sérieuse, la seule qui amena l'occupation de Narbonne (*Hist. générale de Languedoc,* nouvelle éd., t. II, p. 551, 552, 555, notes).

1. A la fin de l'année 720 ou au commencement de l'année 721.

2. *Hist. générale de Languedoc, l. cit.*

3. « His temporibus (vers l'année 734) Jusseph-Ibin-Abderaman Narbona præficitur; alio anno Rodanum fluvium transiit, Arelato civitate pace ingreditur, thesaurosque civitatis invadit, et per quatuor annos totam Arelatensem provinciam depopulat atque deprædat. » *Annales d'Aniane*, Pertz, *Script.*, t. I, p. 291. Cf. Maccarî, édit. de Leyde, t. I, p. 173; Reinaud, *Invasions des Sarrasins en France*, p. 55.

et rendait la situation des musulmans fort critique. Okbâ, gouverneur de l'Espagne depuis 735, averti du danger qui menaçait Narbonne, envoya par mer, pour hâter sa délivrance, un corps de troupes commandé par Amor. Cette armée atteignit bientôt le port qui donnait accès à Narbonne, mais les chrétiens y avaient élevé des travaux de défense qui forcèrent les Sarrasins à débarquer sur la cô [redacted] r par terre les moyens de secourir la [redacted] Charles Martel fut informé de l'approc [redacted] is, il se porta à leur rencontre, les atte [redacted] l'embouchure de la Berre, et les mit en [redacted], après une lutte acharnée. Les infidèles [redacted] toute hâte vers leurs vaisseaux, mais l [redacted] poursuivirent, et un grand nombre d'entre [redacted] noyés ou massacrés. Amor lui-même [redacted] mbat. Malgré ce succès, Charles Martel [redacted] le siège de Narbonne, à cause de la [redacted] e, et surtout par suite d'incursions des Saxons et des Frisons dans le nord, qui nécessitèrent son retour en France [1]. Sa vic-

1. « (Karolus) Avinionem civitatem bellando inrupit, Sarracenos quos ibi invenit interemit, et, transito Rodano, ad obsidendam civitatem Narbonam properat. Quam dum obsideret, Ocupa, rex Sarracenorum, ex Ispania Amoribinailet cum exercitu magno Sarracenorum ad presidium Narbona transmittit. Tunc Karolus partem exercitus sui ad obsidendam civitatem reliquit, reliqua vero parte sumpta, Sarracenis obviam exivit in prelio sub Berre fluvio, et, dum preliare cepisset, debellati sunt Sarraceni a Francis cede magna, maximaque pars ipsorum cecidit in gladio ». *Annales d'Aniane*. Pertz, *Script.*, t. I, p. 292. Cf. le continuateur de Frédégaire : « Carolus Rhodanum fluvium cum exercitu suo transiit, Gothorum fines penetravit, usque Narbonensem Galliam peracces-

toire eut néanmoins d'importants résultats. La puissance des Arabes dans la Gaule en fut beaucoup amoindrie, et ils perdirent la plupart des villes de Septimanie, à l'exception de Narbonne [1].

Ils demeurèrent en possession de cette dernière cité durant plusieurs années encore. Mais en 751, Waïfre, duc d'Aquitaine, essaya de soumettre la Septimanie à sa domination, et parvint jusqu'à Narbonne qu'il livra au pillage [2]. Il paraît qu'il rencontra une certaine résistance de la part des Wisigoths. Ansemond, comte goth, et quelques autres seigneurs de la

sit, ipsam urbem celeberrimam atque metropolim eorum obsedit; super Adice fluvio munitionem in gyrum in modum arietum instruxit, regem Sarracenorum, nomine Athima, cum satellitibus suis ibidem reclusit, castraque metatus est undique. Hæc audientes majores natu et principes Sarracenorum qui commorabantur eo tempore in regione Hispaniarum, coadunato exercitu hostium cum alio rege, Amor nomine, machinis adversus Carolum viriliter armati consurgunt, præparantur ad prælium; contra quos prætatus dux Carolus triumphator occurrit, super fluvio Birra,..... illisque mutuo confligentibus, Sarraceni devicti atque prostrati, cernentes regem eorum interfectum, in fugam lapsi terga verterunt; qui evaserant cupientes navali evectione evadere, in stagno maris natantes, namque sibimet mutuo conatu insiliunt. Mox Franci cum navibus et jaculis armatoriis super eos insiliunt, suffocantesque in aquis interimunt. » *Rec. des historiens de la France*, t. II, p. 456. Voy. l'*Hist. générale de Languedoc*, 1re éd., t. I, p. 402-5 ; nouvelle éd., t. II, p. 553, 554, 557, notes.

1. Deux ans après sa première expédition, Charles Martel fut obligé d'entreprendre une nouvelle campagne contre Mauronte et ses alliés musulmans ; il poursuivit ces derniers jusqu'à Narbonne, mais sans parvenir à les en chasser (Zotenberg, dans l'*Hist. générale de Languedoc*, nouvelle éd., t. II, p. 557).

2. *Annales d'Aniane*, Pertz, *Script.*, t. I, p. 294.

Septimanie, offrirent alors à Pépin le Bref, pour solliciter son appui, les villes et les terres qu'ils occupaient (Nîmes, Maguelone, Agde, Béziers [1]). Après avoir pris possession de ces domaines, Pépin vint assiéger Narbonne; les Sarrasins lui opposèrent une énergique défense, et il fut bientôt forcé de décamper pour faire la guerre en Aquitaine, contre Waïfre qui refusait de reconnaître son autorité. Avant son départ, il laissa néanmoins un corps de troupes sous les ordres d'Ansemond pour bloquer la place; celui-ci fit de grands efforts pour s'en emparer, mais il fut tué par un de ses propres vassaux, nommé Ermenmarid [2].

Les dissensions intestines qui agitaient l'Espagne ne permirent pas aux Sarrasins de porter secours à Narbonne. Aussi le blocus se prolongea-t-il jusqu'en 759. A la fin, les Goths qui habitaient la ville se soulevèrent contre les infidèles, les égorgèrent et livrèrent la place aux Francs, à la condition d'être maintenus dans l'usage de leurs lois et coutumes [3].

Depuis ce temps, Narbonne resta constamment au

1. *Annales d'Aniane, ibid.; Annales de Metz, ibid.*, p. 331.

2. *Chronique d'Uzès*; cf. l'*Hist. générale de Languedoc*, nouvelle éd., t. I, p. 824.

3. « Anno DCCLVIIII, Franci Narbonam obsident, datoque sacramento Gothis qui ibi erant, ut si civitatem partibus traderent Pippini regis Francorum, permitterent eos legem suam habere; quo facto, ipsi Gothi Sarracenos, qui in præsidio illius erant, occidunt, ipsamque civitatem partibus Francorum tradunt. » *Annales d'Aniane, l. cit.* Voy. l'*Histoire de Languedoc*, 1re éd., t. I, p. 412-5.

pouvoir des chrétiens, mais elle fut encore l'objet de plusieurs attaques de la part des Arabes. En 793, ceux-ci envahirent la Septimanie sous la conduite d'Abd-el-Mélek, général d'Hischâm, émir de Cordoue; ils arrivèrent jusqu'à Narbonne et en brûlèrent les faubourgs. Guillaume, duc d'Aquitaine, marcha contre eux et les rencontra sur la rivière d'Orbieux, auprès de Villedaigne. La bataille fut très meurtrière, et les chrétiens furent défaits, malgré des prodiges de valeur; mais les Sarrasins, à la suite d'une victoire si chèrement acquise, se virent forcés de repasser en Espagne [1]. Les historiens arabes rapportent que Narbonne fut prise durant cette expédition par les musulmans qui en massacrèrent les habitants et en rapportèrent des richesses immenses. Ils ajoutent que ces richesses auraient servi à élever une grande mosquée à Cordoue, et que les prisonniers chrétiens auraient été forcés de charrier eux-mêmes les pierres des murs de Narbonne, destinées à la construction de cet édifice. Mais ces récits sont empreints d'une évidente exagération; ils ne sont point confirmés

1. « (Sarraceni) venientes Narbonam suburbia ejus igne succenderunt, multosque christianos, ac præda magna capta, ad urbem Carcassonam pergere volentes, obviam eis exiit Willelmus aliique comites Francorum cum eo, commiseruntque prælium super fluvium Oliveio..... Cecidit... maxima pars in illa die ex populo christiano... Sarraceni vero, collectis spoliis, reversi sunt in Spaniam. » *Annales d'Aniane*, Pertz, *Script.*, t. I, p. 300. Cf. les *Annales Sangallenses majores, ibid.*, p. 75. Voy. aussi l'*Hist. de Languedoc*, 1re éd., t. I, p. 453-4.

par les chroniqueurs chrétiens, et ne méritent, par conséquent, qu'une confiance fort limitée [1].

Depuis la bataille de Villedaigne, les Sarrasins n'ont pu réussir à reprendre Narbonne, mais ils semblent avoir fait dans cette intention d'assez fréquentes tentatives. Dans l'été de 801, Zade, gouverneur de Barcelone, franchit les Pyrénées et se porta vers Narbonne, où il fut fait prisonnier, si l'on en croit l'un des historiens de Louis le Pieux [2]. Enfin, dans les derniers jours de l'année 1018 ou au commencement de l'année suivante, les Sarrasins de Cordoue et de l'Andalousie vinrent débarquer près de Narbonne et s'efforcèrent de la surprendre, mais ils trouvèrent une vigoureuse résistance de la part des habitants et furent contraints d'abandonner leur entreprise [3].

Telles sont les données principales que nous fournit l'histoire sur les différents sièges que Narbonne eut à subir. Nul doute qu'il ne faille y chercher l'origine

1. Reinaud, *Invasions des Sarrasins en France*, p. 104; Conde, *Historia de la dominacion de los Arabes en España*, t. I, p. 225; *Hist. de Languedoc*, nouvelle éd., t. II, p. 558, note. Rodéric Ximenès, archevêque de Tolède, dans son *Historia Arabum* (ch. XIX), rapporte la prise de Narbonne, conformément aux sources arabes (*Recueil des historiens de la France*, t. V, p. 74, note).

2. « Zaddo, dux Barcinonensis, suasus est a quodam sibi, ut putabat, amico Narbonam usque procedere. Qui comprehensus Ludovico regi est adductus. » *Vita Ludovici Pii*, par l'Astronome, *Rec. des historiens de la France*, t. V, p. 91; Pertz, *Script.*, t. II, p. 612. Cf. L. Clarus, *Herzog Wilhelm von Aquitanien*, p. 28.

3. Chronique d'Adhémar, *Rec. des historiens de la France*, t. X, p. 155. Voy. l'*Hist. de Languedoc*, 1re éd., t. II, p. 150; Reinaud, *Invasions des Sarrasins en France*, p. 220.

de la tradition légendaire. Il est probable que les deux sièges entrepris par Charles Martel et Pépin sont ceux qui ont laissé le plus de traces dans l'imagination populaire, le dernier surtout qui a été suivi de la conquête définitive de la ville. Par un phénomène fréquent dans l'épopée, la grande renommée de Charlemagne a éclipsé celle de ses prédécesseurs, et la prise de Narbonne a été regardée comme son œuvre [1].

Il ne faut pas demander à des récits poétiques un rapport trop précis avec les faits qui les ont inspirés. Pourtant, une comparaison attentive montre dans nos chansons de geste comme un reflet assez exact de l'histoire, en ce qui concerne les événements accomplis à Narbonne. Nous avons vu que cette cité, après être retombée sous la domination des chrétiens, eut encore à supporter plusieurs attaques importantes; or, dans notre épopée, la vie d'Aymeri se passe à lutter contre les Sarrasins qui lui disputent sa conquête, et qui reviennent plusieurs fois sous les murs de la ville (*Aymeri de Narbonne, Enfances Guillaume, Siège de Narbonne,* etc.). D'autre part, la dernière défaite des infidèles, dans notre chanson d'Aymeri, et la fuite précipitée de leurs chefs qui regagnent en toute hâte leurs vaisseaux (v. 4336 et suiv.), rappelle un peu dans certains détails la victoire remportée par Charles Martel près de l'embouchure de la Berre [2].

1. Nous allons voir toutefois que l'occupation de Narbonne est attribuée à Charles Martel dans *Girart de Roussillon*.

2. Voy. en particulier le récit du continuateur de Frédégaire que nous citons plus haut.

Enfin, notre poème attribue le nom de Desramé à l'un des rois sarrasins de Narbonne (v. 302, etc.); or, ce nom n'est qu'une forme du nom d'Abdérame (Abd-er-Rahmân), qui a été porté effectivement par deux gouverneurs de Narbonne [1]. On voit que la fiction offre avec l'histoire plus d'un trait de ressemblance.

La légende de la prise de Narbonne s'est introduite de bonne heure dans notre vieille littérature. On y trouve déjà une allusion dans la chanson de Roland, à propos de Tencendor, le cheval de Charlemagne :

> En Tencendur sun bon cheval pois muntet;
> Il le cunquist es guez desuz Marsune,
> Si 'n getat mort Malpalin de Nerbune.
> (V. 2993-5 de l'éd. de M. L. Gautier.)

Ces vers renferment la mention très obscure d'un héros et d'une localité qu'on ne rencontre dans aucun autre texte. Nous remarquerons seulement que la prise de Narbonne, dans la première forme qu'elle a revêtue ici, se place avant l'expédition d'Espagne [2].

L'auteur du poème semble, du reste, connaître aussi une seconde prise de Narbonne qui suivit cette expédition. Il fait passer par cette ville Charlemagne et ses guerriers, à leur retour d'Espagne :

> Passent Nerbune par force e par vigur.
> (V. 3683.)

1. Reinaud, *Invasions des Sarrasins en France*, p. 75; Zotenberg, dans l'*Hist. de Languedoc*, nouvelle éd., t. II, p. 557, note.
2. Voy. G. Paris, *Hist. poétique de Charlemagne*, p. 256.

Ce vers nous paraît contenir en germe le thème développé plus tard dans la chanson d'Aymeri [1].

Il est aussi question de l'occupation de Narbonne dans Girart de Roussillon. Lorsque Charles Martel, menacé par les païens après la bataille de Vaubeton, demande conseil à ses vassaux, Anséis lui reproche de l'avoir chargé de la garde de Narbonne, lieu sans cesse exposé aux agressions des Sarrasins :

Anseïs de Narbone parlet com bar :
« Don reis, ja us de nos not degr'amar!
« Cuidaz vos per mal faire vos ait genz car?
« Nos ne suns genz Engleis d'oltre ça mar.
« Cant annaz en Espaigne ta ost gidar,
« E eu portei t'ensegne per cadelar,
« En tot le pejor leu que poz trobar
« M'as laissat, en Narbone, qu'eu la te gar.

1. Telle est également l'opinion de M. L. Gautier : « Notre trouvère, » dit-il, « savait par une tradition poétique très ancienne que Charlemagne, en revenant de Roncevaux, s'était rendu maître de Narbonne..... Peut-être les mots *par force e par vigur* indiquent-ils que l'auteur de notre *Roland* pensait vaguement à la légende d'un siège et d'une conquête par Charlemagne. » *La chanson de Roland*, 5e éd., Éclaircissement IV, p. 392 (voy., p. 315, les autres explications proposées par divers érudits au sujet de ce passage). — Le rédacteur du manuscrit de Roland, conservé à la bibliothèque de Venise (franç. IV), a intercalé en cet endroit l'épisode de la prise de Narbonne par Aymeri. — Hugues de Fleury, vers le commencement du XIIe siècle, a fait aussi allusion à une conquête de Narbonne, postérieure à la guerre d'Espagne : « Post hæc autem (après la défaite de Roncevaux), domnus Karolus rex, *subjugatis Narbonensibus*, in Franciam est reversus. » *Historia ecclesiastica*, Pertz, *Script.*, t. IX, p. 361. Il a probablement emprunté ce détail aux chansons de geste ou aux traditions épiques répandues de son temps.

« Assaillent mi paian d'oltre la mar.
« Mes portes m'ont fait claure e fort terrar.
« Anc ne fustes tan pros ne si rius bars
« Que m'anessaz de France lai ajudar [1]. »

M. Meyer, dans ses *Recherches sur l'épopée française* [2], avait d'abord assimilé cet Anséis à Anséis de Carthage, personnage épique bien connu, qui figure dans *Aymeri* parmi les barons auxquels Charlemagne offre en vain Narbonne [3]. Mais aucun de nos poèmes ne le représente comme ayant été en possession de cette ville. Dans la chanson qui porte son nom, c'est l'Espagne, et non Narbonne, qui lui est confiée par Charlemagne. M. Meyer pense donc aujourd'hui qu'on doit lire *Aimeri* au lieu d'*Anseïs*, leçon probablement fautive, qui, du reste, ne se trouve pas dans tous les manuscrits [4]. Ainsi ce passage de *Girart*

1. P. Meyer, *Recueil d'anciens textes*, 1re partie, p. 46-7 ; traduction de *Girart de Roussillon*, p. 106-7.

2. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 6e série, t. III, p. 51.

3. Le langage tenu à Charlemagne par Anséis de Carthage dans *Aymeri* n'est pas sans analogie avec le discours de l'Anséis de *Girart de Roussillon :*

« Droiz enperere, je n'en ai nul corage
« Que ge remengne en la terre sauvaje...
« Se an Nerbone prenoie mon estaje,
« Ausin seroie com li oisiaus en cage.
« Maudite soit tel terre! »
(V. 531-9.)

Cette ressemblance, d'ailleurs, peut n'être que fortuite.

4. Traduction de *Girart de Roussillon*, p. 106, note. — Le ms. de la Bibl. nat. fr. 2180 donne simplement comme variante *Ducs de Narbona* (éd. Fr. Michel, p. 82).

de Roussillon paraît se rattacher exactement à la tradition qui fait l'objet de la chanson d'Aymeri [1].

Ce dernier personnage, ainsi qu'on a pu en juger par les exemples que nous avons cités en étudiant ses rapports avec l'histoire, a été de bonne heure associé à la conquête de Narbonne. Notre poème est consacré en partie au récit de cet exploit, et présente le développement complet de la légende. La scène se passe au retour d'Espagne, après le désastre de Roncevaux; mais l'auteur semble n'avoir pas ignoré la première prise de la ville, dont il est question dans la chanson de Roland. Au commencement de l'action, Charlemagne rappelle, en effet, que Narbonne a déjà été en son pouvoir, et le duc Naime se charge de lui apprendre qu'elle est retombée depuis sous le joug des Sarrasins :

« Est ce Nerbone dont l'en m'a tant conté,
« Qui toute Espangne sormonte de fierté?
« Qant oi pris Nobles et retenu Forré,
« Lors mist ses gardes en iceste cité,
« Que il la dut garder a sauveté [2].
— Sire, » dist Naimes, « par foi, c'est verité;

1. Nous devons faire observer cependant que Charlemagne est remplacé ici par Charles Martel, et que l'occupation de Narbonne, conformément à la première allusion de la chanson de Roland, se place avant une expédition en Espagne, tandis que, dans notre poème, c'est seulement au retour de cette contrée qu'Aymeri s'empare de la ville.

2. Nous avons déjà vu (p. LVIII) qu'il s'agit ici de Roland. C'est lui qui avait reçu, en premier lieu, la mission de garder Narbonne. Il devait être mentionné dans un vers qui manque dans tous les manuscrits.

« Mès Sarrazin n'orent pas oublié.
« Puis que il virent Rollant de ci torné,
« Si s'asenblerent li cuvert deffaé;
« Si rasaillirent ceste grant fermeté...
« Tant asaillirent li gloton parjuré,
« Q'an mains d'un mois sessirent la cité;
« Si furent tuit cil dedanz desmenbré. »
(V. 280-94.)

On voit que le poète s'est efforcé de mettre ici l'accord entre les diverses traditions [1]. Nous n'avons pas à examiner ici à quelles sources il les a puisées; nous avons déjà eu l'occasion de traiter cette question, et nous avons démontré que Bertrand de Bar-sur-Aube a eu sous les yeux une chanson antérieure qu'il a suivie d'assez près dans la partie la plus importante de son œuvre [2].

3. — *Influence des relations avec l'Orient.*

La chanson d'Aymeri n'offre pas d'allusion directe aux croisades, mais elle paraît s'inspirer un peu, dans certains passages, des événements qui ont eu lieu en Orient au commencement du XIII[e] siècle. M. P. Pa-

1. La chanson de la *Mort d'Aymeri* fait aussi allusion à la conquête de Narbonne par Charlemagne (v. 588, 2413, 3032-4). Elle rapporte que l'empereur, après s'être emparé de cette ville, fit trancher la tête à l'amiral Salatré. Ce détail ne se retrouve point dans *Aymeri de Narbonne* et est probablement d'invention plus récente (voy. Couraye du Parc, *La mort Aymeri*, Introd., p. x).
2. Voy. ci-dessus, p. XCII et suiv.

ris a fait justement observer que la visite de Boniface aux messagers d'Aymeri (tir. LXVIII et suiv.) rappelle « celle de l'empereur Isaac aux croisés campés devant Constantinople, visite si bien racontée par Ville-Hardouin [1]. » Le caractère à la fois souple et craintif du roi des Lombards, et d'autre part, les allures orgueilleuses et insolentes des chevaliers français, tous les traits du récit, en un mot, font penser aux relations des Latins avec les Grecs [2]. Les Lombards de notre poème sont en butte aux sentiments de mépris et d'hostilité dont ceux-ci étaient l'objet de la part des Francs, et il est possible de reconnaître ici une influence plus ou moins éloignée de ces rivalités qui ont attiré en 1204 de si grands maux sur l'empire byzantin. Nous verrons aussi plus loin que l'épisode des noix et des hanaps, brûlés par les ambassadeurs du comte de Narbonne pour les besoins de leur cuisine, se rencontre dans d'autres textes où il a pour scène Constantinople. Enfin, notre poète, à propos des exigences des marchands de Pavie, est amené à nous parler de la cherté des vivres en Terre-Sainte :

... onques viande outre mer as paumiers
Ne fu si chier vendue.
(V. 2147-8.)

Ce dernier trait est historique, et l'on sait par di-

1. *Hist. littéraire de la France*, t. XXII, p. 465. Voy. Villehardouin, ch. XXXIX (éd. de Wailly, Paris, 1872, p. 106).

2. On peut comparer aussi avec les scènes racontées par Anne Comnène dans l'*Alexiade*, l. X (collection des *Scriptores historiæ byzantinæ*, Paris, 1651, p. 300 et suiv.; cf. l. XIV, p. 422).

vers témoignages que les pèlerins étaient souvent fort exploités en Palestine [1].

Nous trouvons encore un souvenir de l'Orient dans la description de l'orgue merveilleux qui fait les délices de l'émir de Babylone et de sa cour. Cet orgue consistait en un arbre de cuivre d'un admirable travail, tout orné d'émaux et de pierres précieuses ; ses branches étaient chargées d'oiseaux de différentes espèces, qui chantaient, chacun à sa manière d'une voix mélodieuse, lorsqu'on introduisait du vent dans l'appareil :

Li enchanteres fist forment a loer...
Par nigromance i fait le vent entrer,
Encontremont par le tuel monter ;
Qant li vanz sofle, les oisiax fet chanter,
En lor maniere, seriement et cler.

(V. 3516, 3520-3.)

Cet étrange instrument n'est nullement de l'invention de Bertrand de Bar-sur-Aube ; d'autres textes, en effet, nous présentent la mention d'objets analogues. Le poème allemand de Titurel fait figurer dans le temple du Graal un arbre d'or presque semblable à celui qui, dans *Aymeri de Narbonne,* orne le palais de l'émir. La description qu'il nous en donne a beaucoup de rapport avec le passage de notre poème que nous venons de citer, mais elle est plus précise, plus technique, et ne fait intervenir aucun artifice surnaturel :

1. G. Paris, *Romania*, t. IX, p. 518.

Au-dessus de la porte occidentale, à l'intérieur du temple, est un instrument à suaves harmonies, que l'on aime à entendre. C'est un orgue avec lequel on accompagne les cérémonies de la messe, aux grandes fêtes...

Il est formé d'un arbre d'or, garni de ses branches et de son feuillage, où se trouvent des oiseaux dont on loue la douce voix. L'air y est introduit par des soufflets, de sorte qu'ils chantent dans leur ton particulier,

L'un haut, l'autre bas, selon la direction des soupapes. En effet, l'air pouvant ingénieusement entrer dans l'arbre et en sortir, l'oiseau que le maître veut faire mouvoir chante au moyen de la clef[1].

1. Description du temple du Graal dans le poème de Titurel, traduite par Oswald Van den Berghe, *Annales archéologiques* de Didron, t. XVII (1857), p. 293-4 (cf. p. 291). — Le même morceau offre un autre trait commun avec *Aymeri de Narbonne;* il s'agit d'une escarboucle qui orne la plus haute tour du temple du Graal : « L'escarboucle qui en forme le nœud est digne de toute louange. Quand, par la nuit sombre, les chevaliers sont attardés dans la forêt, elle brille et leur montre le vrai chemin de leur demeure » (*ibid.*, p. 288). Ce passage rappelle les vers d'*Aymeri :*

Sus as estages del palès principer
Ot .j. pomel de fin or d'outre mer ;
Un escharbocle i orent fet fermer
Qui flanbeoit et reluisoit molt cler,
Com li solauz qui au main doit lever;
Par nuit oscure, sanz mençonge conter,
De .iiij. liues le puet en esgarder.
(V. 175-81.)

Rien de plus fréquent, du reste, dans les textes du moyen âge que cette propriété attribuée à l'escarboucle. Dans une prétendue lettre du prêtre Jean, publiée par Assemani (*Bibliotheca orientalis*, t. III, 2e part., p. 490), il est question aussi de pommes d'or et d'escarboucles qui surmontaient le faîte de son palais : « In extremitatibus supra culmen palatii sunt duo poma aurea, et in unoquoque duo carbunculi, ut aurum resplendeat in die et carbunculi

La chanson du *Pèlerinage de Charlemagne* décrit aussi des automates non moins surprenants que l'on admirait dans le somptueux palais de l'empereur de Constantinople. Ce ne sont plus des oiseaux aux chants mélodieux, mais des enfants en bronze qui avaient chacun en leur bouche un cor d'ivoire dont ils sonnaient doucement « l'un haut et l'autre clair », lorsque la brise de la mer venait les animer [1].

Ces merveilles n'ont pas été, comme on pourrait le croire, imaginées à plaisir par les poètes pour embellir leurs récits. Elles étaient, dit M. G. Paris, « en certains points, au-dessous des magnificences puériles qui s'étalaient réellement dans le palais de Constantinople [2]. » Les historiens nous en ont laissé des descriptions assez conformes à celles que nous trou-

luceant in nocte » (*Ann. archéologiques, l. cit.*, p. 220). On peut citer également les vers suivants de *Baudoin de Sebourc* :

Une riche escarboncle le mantel ataqua,
Qui par la nuit oscure moult grant clarté geta,
Comme fait li solaus que Diex nous envoia
(Bartsch, *Chrestomathie de l'ancien français*, col. 399.)

Ce trait se retrouve enfin sous une forme identique dans l'ancienne littérature espagnole :

Entre almena y almena esta una piedra çafira ;
Tanto relumbra de noche como el sol a media dia.
(J. Grimm, *Silva de romances viejos*.)

(Cf. la chanson de Roland, éd. L. Gautier, v. 2633, et la chanson du *Pèlerinage de Charlemagne*, citée par M. G. Paris, *Romania*, t. IX, p. 11 ; *Girart de Roussillon*, trad. de M. Meyer, p. XCIX et 25. — Voy. aussi les exemples donnés par M. Pio Rajna, *Le origini dell' epopea francese*, p. 446.)

1. V. 350 et suiv. Cf. G. Paris, *Romania*, t. IX, p. 11.
2. *L. cit.*

vons dans les textes poétiques. On voyait, comme dans *Aymeri*, non loin du trône impérial, des arbres d'or portant sur leurs rameaux des oiseaux de diverses espèces, qui voltigeaient en imitant le chant des oiseaux naturels [1]. Sur les marches de l'escalier donnant accès au trône étaient accroupis des lions en or, qui pouvaient, par un mécanisme ingénieux, se dresser sur leurs pattes et rugir comme des animaux vivants. Toutes ces pièces avaient été exécutées au IXe siècle [2], sur l'ordre de l'empereur Théophile, par Léon, célèbre orfèvre de Constantinople [3].

1. *..... κατάχρυσα ..... δένδρα*
Εν οἷς στρουθία μουσικὰ χρυσότευκτα καθῆστο,...
Εκ μηχανῆς ἐκπέμποντα λάλημα μελιτόεν......

(Constantin Manassès, *Breviarium historicum*, dans la collection des *Scriptores historiæ byzantinæ*, Paris, 1655, p. 98). Voy. aussi les autres textes des chroniqueurs byzantins cités par Du Cange, *Constantinopolis christiana*, l. II, p. 128-9. Cf. *Annales archéologiques*, t. XVIII (1858), p. 92.

2. Liudprand qui les avait vues dans le cours du siècle suivant nous dit qu'elles étaient en bronze doré : « Ærea, sed deaurata, quædam arbor ante imperatoris oculos stabat; cujus ramos itidem æreæ diversi generis deaurataeque volucres replebant, quæ secundum species suas diversarum avium voces emittebant..... Sedile quod erat immensæ magnitudinis, incertum utrum ærei an lignei, verum auro tecti leones quasi custodiebant..... Cumque in adventu meo leones rugitum emitterent, aves secundum species suas perstreperent, nullo sum terrore, nulla admiratione commotus, quoniam quidem ex his omnibus, eos qui bene noverant, fueram percontatus » (*De rebus gestis ab Europæ imperatoribus et regibus*, l. VI, ch. II, dans les œuvres de Liudprand, éd. d'Anvers, 1640, p. 108).

3. Didron, *Le palais impérial de Constantinople*, dans les *Annales archéologiques*, t. XXI (1861), p. 313-4. Cf. J. Labarte, *Le pa-*

Ces orgues en forme d'arbres, avec leurs oiseaux articulés et leurs sons harmonieux, ont excité assez vivement la curiosité du moyen âge. Outre les textes que nous venons de produire, nous pouvons citer encore une figure très intéressante que D. Gerbert, abbé de Saint-Blaise dans la Forêt Noire, a publiée en 1784, d'après un manuscrit de ce monastère, dans ses *Scriptores ecclesiastici de musica sacra,* et que M. Barbier de Montault a reproduite dans les *Annales archéologiques* [1]. Cette figure, d'un dessin un peu naïf, qui offre tous les caractères de l'art du XII[e] siècle, représente un arbre creux, en métal, absolument conforme à ceux que l'histoire et la légende nous ont décrits. Six soufflets adaptés à ses racines introduisent de l'air qui monte dans sa tige, — « *encontremont par le tuel,* » comme dit l'auteur d'*Aymeri,* — et fait produire des sons variés aux oiseaux perchés sur ses branches. En tête de cette curieuse miniature, on lit la légende suivante :

« Arbor fusilis de qua in Alexandri gestis legitur quod in imis inspiratur et per ora avium dulces et diversas emittit voces [2]. »

Ce dessin, nous devons le dire, ne nous semble pas avoir une valeur originale. Il est possible qu'il ait été

lais impérial de Constantinople et ses abords ; F. de Lasteyrie, *Histoire de l'orfèvrerie,* p. 59-60.

1. T. XVIII (1858), p. 91.

2. Nous ne savons à quelle source il est fait ici allusion. Aucune description semblable ne se retrouve, à notre connaissance, dans les textes légendaires qui concernent Alexandre le Grand.

exécuté, non d'après nature, mais plutôt d'après une description que l'artiste a interprétée à sa façon. Quoi qu'il en soit, il nous donne une idée assez exacte de ce que devaient être ces étranges appareils [1].

Pour en revenir aux descriptions d'*Aymeri* et de *Titurel,* nous pensons qu'elles ont une inspiration commune. Les arbres d'or du palais de Constantinople leur ont sûrement servi de types. Par quels intermédiaires ont-ils été connus de nos poètes? C'est ce que nous ne saurions établir. Mais il est certain que toutes ces inventions ont leur origine à Byzance, comme tant d'autres contes et récits légendaires répandus en Occident au moyen âge.

4. — *Traditions locales.*

I. — Fondation de l'église Saint Paul de Narbonne par Charlemagne.

Il nous reste à examiner certaines traditions d'un caractère tout local, qui offrent par là même beaucoup d'intérêt.

Bertrand de Bar-sur-Aube nous rapporte que Charlemagne, après s'être emparé de Narbonne, y fonda un superbe monastère :

1. Divers voyageurs, qui ont visité l'Asie au moyen âge, nous parlent aussi d'arbres de métal, enrichis de pierres précieuses, qui se voyaient dans les palais des princes tartares; mais ces arbres ne servaient point d'instruments de musique. Voy. Rubruquis, Clavijo (*Vida del gran Tamorlan*, p. 180), etc.

Un biau mostier font fere et conpaser,
Et les autieus beneir et sacrer,
Puis i ont fet establir et poser
Un arcevesque, sanz plus de demorer,
Por Damedeu servir et ennorer.
Si i fist Charles offrir et presanter
Le chief saint Pol, ce dit en sanz fauser,
Qu'il fist d'Espengne avec lui aporter.
(V. 1228-35.)

Ces trois derniers vers sont surtout dignes d'attention. Le chef et les autres reliques de saint Paul, premier évêque de Narbonne, ont été conservés en réalité dans une ancienne église collégiale placée sous son vocable, située autrefois en dehors de cette ville et renfermée depuis dans son enceinte [1]. Or une antique tradition, consignée dans un nécrologe de cette église, s'accordait avec notre poème pour attribuer sa fondation à Charlemagne. Le *Gallia christiana* en fait mention dans les termes suivants : « De fundatore non constat, *sed tamen vetus est traditio in necrologio hujus ecclesiæ consignata* [2], *Carolum*

1. *Hist. générale de Languedoc*, 1re éd., t. I, p. 129.

2. Le nécrologe dont il est ici question nous paraît être le texte publié par Catel (*Hist. des comtes de Tolose*, append., p. 165) sous le titre de *Chronicon ex veteri martyrologio manuscripto ecclesiæ Sancti Pauli Narbonensis*, et reproduit par les nouveaux éditeurs de l'*Histoire de Languedoc* (t. V, preuves, nº IX, col. 37-49). Cette chronique, sur laquelle nous reviendrons plus loin, est d'ailleurs moins explicite que le *Gallia* ne pourrait le faire supposer. Elle dit simplement : « Anno Domini DCCCXC, fuit capta civitas Narbonæ per Carolum Magnum. Eodem anno fuit ædificata et constructa *ecclesia antiqua Narbonæ*. » Il s'agit peut-être non de

Magnum illius esse conditorem; et hanc quidem opinionem veluti consecravit illustrissimus D. de la Berchère, archiepiscopus Narbonensis, in suo breviario ad diem 27 julii, ubi in lectionibus translationis reliquiarum sancti Pauli de Carolo Magno hæc leguntur : « Eo loco monasterium sub ejusdem sancti Pauli « nomine ædificari præcepit, quod quidem multis au- « xit reditibus » (T. VI, p. 141). Cette attribution n'a rien d'historique, car l'église Saint Paul est fort ancienne, et remonte, suivant D. Vaissète, à l'époque de la domination des Wisigoths [1]. Il est fort probable aussi que les reliques de saint Paul n'ont jamais cessé d'être à Narbonne et n'ont pu être, par conséquent, rapportées d'Espagne. Saint Paul, en effet, l'un des sept évêques qui évangélisèrent la Gaule au IIIe siècle, suivant le témoignage de Grégoire de Tours, occupa jusqu'à la fin de sa vie le siège épiscopal de Narbonne, et mourut en paix dans cette ville [2]. On a prétendu à tort qu'il avait accompli une mission en

l'église Saint Paul, mais de la cathédrale de Narbonne, dont on attribuait aussi la construction à Charlemagne.

1. *Hist. générale de Languedoc*, 1re éd., t. I, p. 443. — L'église Saint Paul est déjà mentionnée dans un plaid du 3 juin 782, qui condamna Milon, comte de Narbonne, à restituer à l'archevêque Daniel des biens qu'il avait usurpés *(ibid.*, preuves, n° V, col. 24-6). Voy. aussi deux diplômes de Louis le Pieux et de Charles le Chauve, le premier du 29 décembre 814 *(ibid.*, preuves, n° XXIII, col. 44-5), et le second du 20 juin 844 (preuves, n° LXII, col. 80-1). Il est question dans ces diplômes du monastère, « quod dicitur Sancti Pauli confessoris, *ubi ipse sanctus corpore requiescit.* »

2. *Hist. Francorum*, l. I, ch. 28. — Cf. *Hist. littéraire de la France*, t. XXII, p. 462-3.

Espagne ; ce fait a été très bien réfuté par les Bollandistes (*AA. SS.*, Mars, t. III, p. 374 et suiv.).

Il est à croire qu'en mettant sur le compte de Charlemagne la translation des reliques de saint Paul et la fondation de l'église qui lui était consacrée, on a fait une confusion avec une autre tradition qui avait cours au sujet de saint Juste et de saint Pasteur, patrons de l'église métropolitaine de Narbonne. Charlemagne, disait-on, avait, durant son expédition au-delà des Pyrénées, pris possession des reliques de ces deux saints, martyrisés en 304 à Alcala de Henarès. Il avait le dessein d'en faire présent à la cathédrale de Narbonne qu'il avait lui-même fondée, mais à son retour, il avait été obligé de les laisser en Espagne. En 1058, Guifred de Cerdagne, archevêque de Narbonne, informé du lieu qui renfermait ces reliques, parvint à les recouvrer et les plaça dans l'église à laquelle elles avaient été primitivement destinées [1]. Mais à la suite d'une contestation avec son archidiacre, il enleva secrètement ce précieux dépôt et le transporta dans une simple paroisse de son diocèse, où il transféra en même temps son siège et son chapitre. Le vicomte de Narbonne Bérenger protesta vivement contre cette décision, et porta plainte à ce sujet dans un concile réuni à Arles vers 1059 [2]. Cette plainte, dont on a

1. « Anno Domini MLVIII, Dominus Guifredus, Narbonensis archiepiscopus, detulit apud Narbonam corpora sanctorum Justi et Pastoris. » *Chronicon Sancti Pauli Narbonensis*, dans l'*Hist. générale de Languedoc*, nouvelle éd., t. V, preuves, nº IX. Cf. *Gallia christiana*, t. VI, p. 36; *AA. SS. Boll.*, Mars, t. III, p. 372.

2. *Hist. générale de Languedoc*, 1re éd., t. II, p. 199.

conservé le texte, renferme d'intéressants détails sur les origines assignées à la cathédrale de Narbonne : « Ecclesiam vero illam *olim pius rex Carolus fabricaverat,* atque in honore sanctorum Justi et Pastoris consecrare fecerat, et eam inclite castellis et villis, terrisque locarat et vineis, *sicut et a veteranorum traditur dictis,* et ut legitur in regalibus ejusdem ecclesiæ præceptis..... Corpora..... sanctorum Justi et Pastoris, quæ præmemoratus rex Carolus ab Yspania deferens, atque in via carens, in præfata in eorum honore ædificata ecclesia collocare obtaverat, quæ nobis nostrisque patribus multum erant obtata, ab idem archiepiscopo (Guifredo) explorata et capta, ad suam usque cum honore asportavit ecclesiam, atque honorifice collocavit [1]. »

On remarquera les mots « *a veteranorum traditur dictis,* » qui donnent à cette opinion sur la fondation de la cathédrale de Narbonne son caractère exact. Rien n'était plus fréquent, du reste, au moyen âge que d'attribuer à la générosité de Charlemagne la construction des églises et la possession de certaines reliques, et nous n'avons probablement ici qu'un des nombreux exemples de cette tradition très populaire [2].

1. *Ibid.*, preuves, nº CCXI, col. 232, 234. — On peut voir dans les Bollandistes *(AA. SS.,* Août, t. II, p. 152) d'autres opinions émises par divers auteurs sur l'origine des reliques de saint Juste et saint Pasteur conservées à Narbonne.

2. M. Quicherat a donné de curieux renseignements sur plusieurs églises dont Charlemagne passait à tort pour avoir été le fondateur *(Mélanges d'archéologie,* t. II, p. 354). Il nous suffit de rappeler la chapelle Sainte Croix, près de l'abbaye de Montmajour, où

Il est bien certain, en effet, que l'église Saint Juste existait avant Charlemagne [1]. Un diplôme de Charles le Chauve, daté du 20 juin 844, nous apprend que Pépin le Bref avait été l'un de ses bienfaiteurs [2]. Ce sont sans doute ces libéralités faites par Pépin à l'église de Narbonne, après la conquête de la Septimanie, et plus tard, les faveurs accordées à cette même église par Louis le Pieux et Charles le Chauve [3], qui

on lit encore une inscription du XIII[e] siècle, d'après laquelle Charlemagne aurait fait construire cet édifice, après avoir remporté une victoire sur les Sarrasins. Or on sait que cette construction ne remonte en réalité qu'aux premières années du XI[e] siècle (cf. *Romania*, t. I, p. 57).

1. L'église cathédrale de Narbonne a été fondée, à ce que l'on croit, par saint Paul, le premier évêque de cette ville. Cette église, détruite par un incendie au commencement du V[e] siècle, fut rebâtie, de 441 à 445 ou 448, par l'évêque Rustique. Suivant l'un des nouveaux éditeurs de l'*Hist. de Languedoc*, elle n'aurait été placée sous l'invocation de saint Juste et saint Pasteur que du temps de Charlemagne, cet empereur « ayant, suivant la tradition, rapporté d'Espagne les corps de ces martyrs » (t. IV, p. 242, note). Mais cette tradition nous paraît fort douteuse.

2. « Similiter autem concedimus eidem ecclesiæ, sicut hactenus a predecessoribus nostris, Pipino videlicet rege, et deinceps concessum est illi, medietatem totius civitatis, cum turribus et adjacentiis earum... » *Hist. générale de Languedoc*, 1[re] éd., t. I, preuves, col. 81. Cf. p. 416, 585. (La date du 20 juin 844 que nous donnons ici est celle qui a été établie par les nouveaux éditeurs.) — Un plaid du 3 juin 782 mentionne aussi les églises « sanctorum Justi et Pastoris et sancti Pauli..... in pago Narbonensi. » Voy. ci-dessus

3. Voy. le diplôme déjà cité de Louis le Pieux, du 29 décembre 814; pour Charles le Chauve, on peut consulter, outre le diplôme du 20 juin 844, deux autres du 12 juin 844 et du 15 février 857 (suivant les nouveaux éditeurs de l'*Hist. de Languedoc*). Voy. la

Au-dessus de la porte occidentale, à l'intérieur du temple, est un instrument à suaves harmonies, que l'on aime à entendre. C'est un orgue avec lequel on accompagne les cérémonies de la messe, aux grandes fêtes...

Il est formé d'un arbre d'or, garni de ses branches et de son feuillage, où se trouvent des oiseaux dont on loue la douce voix. L'air y est introduit par des soufflets, de sorte qu'ils chantent dans leur ton particulier,

L'un haut, l'autre bas, selon la direction des soupapes. En effet, l'air pouvant ingénieusement entrer dans l'arbre et en sortir, l'oiseau que le maître veut faire mouvoir chante au moyen de la clef[1].

1. Description du temple du Graal dans le poème de Titurel, traduite par Oswald Van den Berghe, *Annales archéologiques* de Didron, t. XVII (1857), p. 293-4 (cf. p. 291). — Le même morceau offre un autre trait commun avec *Aymeri de Narbonne*; il s'agit d'une escarboucle qui orne la plus haute tour du temple du Graal : « L'escarboucle qui en forme le nœud est digne de toute louange. Quand, par la nuit sombre, les chevaliers sont attardés dans la forêt, elle brille et leur montre le vrai chemin de leur demeure » (*ibid.*, p. 288). Ce passage rappelle les vers d'*Aymeri* :

Sus as estages del palès principer
Ot .j. pomel de fin or d'outre mer ;
Un escharbocle i orent fet fermer
Qui flanbeoit et reluisoit molt cler,
Com li solauz qui au main doit lever;
Par nuit oscure, sanz mençonge conter,
De .iiij. liues le puet en esgarder.
(V. 175-81.)

Rien de plus fréquent, du reste, dans les textes du moyen âge que cette propriété attribuée à l'escarboucle. Dans une prétendue lettre du prêtre Jean, publiée par Assemani (*Bibliotheca orientalis*, t. III, 2e part., p. 490), il est question aussi de pommes d'or et d'escarboucles qui surmontaient le faîte de son palais : « In extremitatibus supra culmen palatii sunt duo poma aurea, et in unoquoque duo carbunculi, ut aurum resplendeat in die et carbunculi

Rictrude, fille d'Arnoud, seigneur gascon [1]. Nous ignorons pour quel motif nous le voyons ici rattaché à la geste d'Aymeri; nous ne saurions dire davantage si cette parenté fabuleuse est une pure invention de notre trouvère, ou bien s'il la doit à une tradition antérieure.

VIII. — LA GÉOGRAPHIE DANS AYMERI DE NARBONNE

La géographie dans la chanson d'Aymeri de Narbonne est en général exacte et précise. Nous avons déjà dit que Bertrand de Bar-sur-Aube devait avoir beaucoup voyagé [2]. On ne saurait s'expliquer autre-

1. Voy. *AA. SS. Boll.*, Mai, t. II, p. 52 et suiv. Outre Maurand, sainte Rictrude eut trois filles (*ibid.*, Mai, t. III, p. 82, 83), tandis que l'auteur d'*Aymeri* donne quatre frères à saint Maurand. Adalbaud, mari de Rictrude, est aussi placé au nombre des saints (*ibid.*. Février, t. I, p. 295). On voit que l'on peut appliquer à cette famille les expressions employées par notre poète au sujet de la lignée légendaire de Maurand :

Molt ot sainz el lignaje.
(V. 4659.)

D'après lui, le père de Maurand aurait été un marquis d'Angleterre, qui fut saint, suivant la tradition du pays (v. 4648-51). Nous n'avons pu identifier ce personnage, qui ne paraît avoir aucun rapport avec Adalbaud.

2. Voy. ci-dessus, p. LXXXI.

ment la variété et l'étendue de ses connaissances topographiques.

Le midi de la France paraît lui être très familier. Ce fait n'a d'ailleurs rien de surprenant. On sait qu'au XIIIe siècle les chansons de geste françaises étaient fort répandues dans cette région et y jouissaient d'une grande vogue [1]. Bertrand a pu, en sa qualité de jongleur, visiter la Provence et la Gascogne, pour y colporter ses œuvres, et c'est ainsi qu'il a dû acquérir les notions dont il fait preuve en maints endroits de ses poèmes [2]. La description de Narbonne qu'il nous donne au commencement d'*Aymeri* est tout à fait conforme à la réalité, si l'on en retranche, bien entendu, les détails imaginés en vue du pittoresque. Ainsi il faut reléguer dans le domaine de la fantaisie la montagne sur laquelle la ville s'élève fièrement avec ses vingt tours « de liois cler » et son donjon surmonté d'un pommeau d'or. Mais l'auteur est plus véridique, lorsqu'il nous dépeint le port de la cité :

1. L. Gautier, *Épop. françaises*, 2e éd., t. I, p. 141-2.

2. Fauriel s'appuyait sur les descriptions exactes et circonstanciées de certaines localités du midi que l'on trouve dans les romans de la geste de Guillaume, pour prouver l'origine provençale de ce cycle. Il lui semblait que ces descriptions n'avaient pu être faites que par des gens habitant la contrée *(Revue des Deux Mondes*, t. VIII, p. 167). C'était là un argument peu solide, car il est bien évident qu'on peut connaître un pays sans l'habiter. Dans *Aymeri de Narbonne*, la géographie méridionale tient une large place, ce qui est bien naturel, puisque le midi est le théâtre principal de l'action, mais il y a aussi des allusions aux choses du nord, comme nous venons de le voir à propos de la curieuse tradition relative à saint Maurand de Douai.

D'autre part est la greve de la mer ;
D'autre part Aude qui molt puet raviner,
Qui lor amoine qanqu'il sevent penser.
A granz dromonz que la font arriver,
Font marcheant les granz avoirs porter.
(V. 182-6.)

L'Aude ne passe plus aujourd'hui à Narbonne, et cette ville n'est plus en communication avec la mer que par le canal de la Roubine, mais il en était autrement au moyen âge. La rivière se divisait alors en deux bras dont l'un baignait les murs de Narbonne. Ce dernier avait été rendu navigable par les Romains, et formait, grâce à leurs travaux, un port très vaste où les vaisseaux de guerre et les navires marchands avaient accès. Après l'époque romaine ce port perdit beaucoup de son importance ; mal entretenu et presque abandonné dans la suite, il finit par s'obstruer, et le cours du fleuve se détourna de la ville au commencement du XIVe siècle [1]. La description que nous venons de citer est une réminiscence exacte de la situation de Narbonne dans le passé ; elle était encore en partie vraie au temps de notre poète [2].

Celui-ci avait une connaissance si parfaite de l'antique cité narbonnaise qu'il nous parle en deux endroits

1. *Hist. générale de Languedoc*, nouvelle éd., t. II, p. 527-8, note de M. E. Barry ; E. Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, t. I, p. 152-4, 247-8 (cf. la carte des côtes de la Gaule narbonnaise, p. 176).

2. On remarquera aussi l'expression qu'il emploie au v. 159 : « *près d'un regort de mer*. » Ceci peut s'appliquer à l'étang de Sigean situé dans le voisinage de Narbonne.

(v. 502 et 3682) de l'une de ses portes principales, la *Porte Aiguière*. Cette porte, désignée dans les textes latins sous le nom de *Porta Aquaria*, était ainsi appelée parcequ'elle était située dans la partie basse de Narbonne, au bord de la rivière d'Aude. Elle s'ouvrait en face d'un pont monumental, de construction romaine, nommé dans les anciens documents *Pons vetus* ou *Pons civitatis*, qui était jeté sur le lit du fleuve, et se prolongeait en un immense viaduc à travers les lagunes voisines [1].

Bertrand est bien renseigné aussi sur la position respective d'Orange et de Nîmes (v. 1005-6). Enfin, il fait suivre un itinéraire très exact à Aymeri, lorsque celui-ci revient de Pavie en ramenant Hermengarde. Le comte, informé de la reprise de Narbonne par les Sarrasins, envoie alors sa fiancée à Vienne près de Girart, puis il continue son voyage et vient s'arrêter à Lunel (v. 3816). Ce bourg est bien effectivement sur le chemin de Narbonne.

La géographie des pays d'outre-mer est beaucoup plus vague. Ainsi, lorsque les deux rois païens Des-

1. La Porte Aiguière était flanquée de deux tours qui paraissent avoir servi plus tard de base et de point de départ à l'ancien palais de la Vicomté, dont faisait partie une vieille tour appelée la *Tour mauresque*. Les fondations de cette dernière tour subsistaient encore en 1639 (*Hist. générale de Languedoc*, nouvelle éd., t. I, p. 121, note de M. E. Barry; cf. p. 126). — Il y avait également à Saintes une porte nommée *Porte d'Aiguères*, *Porta Aquaria*, pardessus laquelle un aqueduc antique pénétrait dans la ville. Elle devait son nom à cette particularité (De Caumont, *Abécédaire d'archéologie*, *Ère gallo-romaine*, p. 133).

ramé et Baufumé, réfugiés à Orange, se décident à aller demander du secours à l'émir de Babylone, ils partent à cheval pour se rendre en ce lieu :

Vers Babiloine pansent d'esperonner.
(V. 3490.)

Or Babylone, comme on sait, est l'ancien nom du Caire; on ne pouvait donc y aller sans franchir la Méditerranée. C'est ce que font, du reste, les Sarrasins, quand ils préparent une expédition pour reconquérir Narbonne. L'auteur leur trace un itinéraire plus vraisemblable. Ils s'embarquent, après avoir accompli un pèlerinage à La Mecque, abordent sur la côte d'Espagne à Tarragone, après quinze jours de traversée, puis se dirigent vers Narbonne en ravageant tout le pays (tir. XCVIII [1]).

Notre chanson nous fournit au sujet de la Lombardie des détails topographiques encore plus curieux. Le grand chemin qui de la France et de l'Allemagne occidentale conduisait à Rome, la *Strada Romea,* comme on l'appelait en Italie au moyen âge, passait par Verceil, Mortara et Pavie. C'est également par cette route que l'on se rendait à Venise. Aussi était-

1. Nous trouvons en ce passage un nom de lieu qu'il nous a été impossible d'identifier et qui est sans doute une leçon incorrecte des manuscrits :

Par Aval ence se sont acheminé.
(V. 3627.)

Le ms. *B* donne comme variante : *Par mi Valence*, mais il ne peut être question ici de Valence qui n'était pas sur la route des Sarrasins.

elle fréquentée par une multitude de voyageurs et surtout de pèlerins, qui allaient visiter le tombeau des Apôtres ou s'embarquer à Venise pour la Terre-Sainte [1]. On remarquera que, dans notre poème, Hugues de Barcelone raconte qu'il est revenu par Pavie au retour d'un pèlerinage à Rome (v. 1369 et suiv.); d'autre part, le roi Boniface, en rencontrant près de sa capitale les messagers d'Aymeri, les prend d'abord pour des pèlerins :

> A Rome vont, a l'apostre ennoré,
> Anuit seront a Pavie ostelé.
> (V. 1996-7.)

Bertrand nous procure sur le voyage de ces messagers des renseignements fort précis, qui dénotent en lui une connaissance toute particulière de l'Italie du nord. Il avait dû parcourir lui-même cette région, et il nous la décrit sans doute d'après ses propres souvenirs. C'est à ce motif que l'on peut attribuer l'exactitude de ses informations. Il nous représente d'abord ses voyageurs traversant une contrée marécageuse où ils trouvent beaucoup d'oiseaux aquatiques :

> ..... planteive riviere i ont trovée.
> (V. 1615.)

Ce trait convient très bien aux plaines de Lombardie qui sont sillonnées par de nombreux cours d'eau.

1. A la fin du XIVe siècle, Ogier d'Anglure s'arrêta à Pavie, en allant en pèlerinage à Jérusalem (*Le saint voyage de Jherusalem*, éd. de la Soc. des anciens textes, p. 2).

Plus loin, nous voyons Savari et ses Allemands, vaincus par les chevaliers français, chercher un refuge dans les murs de Verceil (v. 1956 et suiv.). Les ambassadeurs du comte de Narbonne poursuivent ensuite leur route vers Pavie, et notre trouvère nous donne une intéressante énumération des villes qu'ils rencontrent sur leur passage :

> A *Bardeline* sont li conte passé ;
> C'estoit une eve roide de grant fierté;
> *Mortiers* et *Gauz* ont après trespasé.
> Tant ont li conte esploitié et erré
> Que de Pavie virent la fermeté.
> (V. 1981-5.)

De tous ces noms, *Mortiers* est le seul qui n'offre aucune difficulté d'interprétation. C'était le nom que portait en ancien français la ville de Mortara ; on le trouve dans plusieurs chansons de geste, dans *Amis et Amile* par exemple [1]. La situation de cette ville est d'ailleurs indiquée d'une façon exacte; dès qu'on avait dépassé Verceil, c'était l'une des stations les plus importantes que l'on avait sur son chemin, avant d'arriver à Pavie.

Il est, en revanche, moins aisé de dire ce qu'étaient *Gauz* et *Bardeline*. M. Pio Rajna, qui possède une connaissance si approfondie de nos chansons de geste dans leurs rapports avec l'Italie, a eu l'obligeance

1. *Hist. littéraire de la France*, t. XXII, p. 290, 299. L'auteur d'*Ogier le Danois* mentionne également *Mortiers*, ainsi qu'un grand nombre d'autres localités de l'Italie septentrionale (*ibid.*, p. 648; cf. p. 288).

de faire pour nous des recherches sur ce problème géographique, mais il n'a pu en découvrir la solution. *Bardeline* n'est pas une rivière, ainsi que le vers 1982 pourrait le faire supposer. Il n'y a point de rivière de ce nom en Piémont ni en Lombardie, et du reste, la construction de la phrase indique nettement qu'il s'agit d'une ville ou d'un bourg. On n'eût point dit : *A Bardeline sont... passé*, en parlant d'un fleuve. M. Rajna pense que l' « *eve roide de grant fierté* », à laquelle il est fait ici allusion, était probablement la Sesia [1], dont le nom devait être cité précédemment dans un vers qui manque dans tous les manuscrits [2]. Mais, quant à *Bardeline,* on ne sait à quel lieu cette dénomination peut convenir. Elle n'est sûrement pas de l'invention de Bertrand de Bar-sur-Aube, car elle a une physionomie tout à fait italienne, qui nous donne une forte présomption en faveur de son authenticité. Il y a, en effet, dans la topographie du nord de l'Italie, quelques noms assez semblables à celui-là ; tels sont *Bardella, Bardelli, Bardolino,*

1. Avant d'atteindre Mortara, on avait aussi l'Agogna sur son passage, mais cette rivière est de moindre importance et n'a pu, autant que la Sesia, frapper notre poète par la rapidité de son cours.

2. Nous avons déjà signalé une autre lacune commune à tous les manuscrits (p. LVIII). — M. Meyer suppose qu'il pouvait y avoir dans le texte primitif :

> A Bardeline *ont* li conte passé
> *Sesie,* une eve roide de grant fierté.

Dans ce cas, il y aurait, non une lacune, mais une leçon altérée au second vers.

Bargellino, Bardellone, *Barzo*, *Barza*, *Barzio, Barzola*, *Balzola,* etc. Malheureusement, aucune de ces localités n'est dans une situation qui permette de l'identifier avec *Bardeline*. On ne peut, malgré la similitude de la forme, songer à Bardolino, qui se trouve sur le lac de Garde; le bourg de Balzola (nom dont *Bardeline* pourrait dériver par l'intermédiaire d'une forme telle que *Balzolina)* est assez voisin de Verceil, mais il est trop au sud. Entre Mortara et Pavie, il y avait un village nommé Barzi, où l'on avait fondé vers le milieu du XII[e] siècle un hospice destiné à recevoir les voyageurs et les pèlerins [1]. Grâce à cette particularité, ce village, fort insignifiant en lui-même, se recommandait spécialement à l'attention de notre auteur, qui a pu très bien en faire mention ici [2]. Un rapprochement entre *Barzi* et *Bardeline* n'est pas non plus inadmissible au point de vue grammatical; on a pu, concurremment avec le nom de *Barzi,* se servir d'un diminutif *Barzellino* ou *Barzellina,* qui aurait donné naissance à la forme que nous trouvons dans notre texte français. Cette explication nous a été suggérée par M. Rajna; si elle n'est pas absolument certaine, elle est du moins la meilleure que nous ayons à proposer [3].

1. *Mon. Hist. Patr.,* t. I, chart., col. 887-891.

2. Notre texte semble placer Bardeline avant le passage de la Sesia, mais, comme il est altéré ici par une lacune, il est possible qu'il y ait eu également une transposition dans l'ordre des vers. Au reste, nous croyons qu'on ne doit pas y chercher une précision trop rigoureuse.

3. Les variantes *Bardelone*, *Bargelone*, *Bargeline*, fournies par

Pour *Gauz*, nous éprouvons les mêmes difficultés [1]. Ce nom n'a rien d'insolite dans la vallée du Pô; on rencontre dans cette région bon nombre de localités appelées *Gazzo*, *Gazzi*, *Gozzo*, *Cozzo*, *Gozzolo*, *Guazza*, *Guazzolo*, etc., mais aucune ne se présente à l'endroit où nous voudrions la trouver. Guazza est dans le territoire de Verceil, mais trop loin au sud-ouest, dans le voisinage de Trino. Il en est de même de Gazzo, situé sur la route de Casale à Candia. On pourrait supposer, d'ailleurs, que Bertrand ne s'est pas astreint à une grande exactitude, et qu'il s'est permis de citer des lieux qui étaient en dehors de la route de Pavie. Cette hypothèse, pourtant, nous paraît peu satisfaisante; nous croyons plutôt que *Gauz* et *Bardeline* étaient bien réellement sur le chemin que notre jongleur fait suivre aux ambassadeurs d'Aymeri. C'étaient sans doute des bourgs d'une médiocre importance, bien connus toutefois des voyageurs du moyen âge, suivant la remarque déjà faite plus haut, à cause des hospices où ils se procuraient un asile et un gîte. On arriverait peut-être à éclaircir cette ques-

les divers manuscrits, ont peu d'intérêt, et ne sont d'aucun secours pour l'identification de ce nom.

1. Le copiste du ms. *C*, ne sachant plus ce qu'étaient *Mortiers* et *Gauz*, a écrit à la place : *Et monz et gauz* (ce dernier mot est employé ici comme nom commun dans le sens de *bois*.) Le ms. *B* donne de même comme variante : *et guez*; il paraît aussi faire de *mortiers* un nom commun pris dans le sens de *marécages* (cf. Du Cange, v° *mortarium*). Telle est l'interprétation admise par M. Godefroy pour ce passage du ms. *B* qu'il cite dans son *Dict. de l'ancienne langue française* (v° *mortier*).

tion, moyennant une science profonde de la topographie et de l'histoire locale du pays compris entre Pavie et Verceil; mais cette science nous fait absolument défaut, et nous renonçons à pousser plus loin nos recherches.

IX. — L'ÉLÉMENT LÉGENDAIRE DANS AYMERI DE NARBONNE

1. — *Épisode des noix et des hanaps brûlés par les messagers d'Aymeri.*

L'un des plus curieux épisodes de la chanson d'Aymeri est le récit des folles prodigalités auxquelles se livrent les ambassadeurs du comte de Narbonne dans la ville de Pavie, et des étranges procédés dont ils usent à l'égard du roi Boniface pour déjouer les mesures qu'il a prises contre eux. Celui-ci, dès leur arrivée, les a invités à dîner avec lui et s'est généreusement offert à payer toutes leurs dépenses. Mais ils se montrent pleins de fierté et refusent cette hospitalité si gracieuse; ils ont, disent-ils, assez de richesses :

« Sire, » font il, « ce fet a mercier,
« Mès, por .c. mars de fin or et de cler,
« Nel porrions otroier ne greer,
« Car trestuit somes riche baron et per,
« S'avons tout ce que voulons demander. »
(V. 2094-8.)

Boniface, indigné de leur attitude orgueilleuse, ne songe plus qu'à en tirer vengeance. Il mande auprès de lui les boulangers, les poissonniers, les taverniers et tous les autres gens de métier, et il leur enjoint de vendre aux ambassadeurs toutes leurs denrées à des prix inabordables. Cette mesure manque son effet; les Narbonnais ne s'inquiètent nullement de la cherté des vivres et en font apporter

a tel foison,
Com se trestout ne coutast .j. bouton.
(V. 2152-3.)

Boniface invente alors un nouvel expédient : il fait proclamer un ban par lequel il interdit à qui que ce soit de vendre aux étrangers le bois nécessaire pour cuire leurs aliments :

Après ce ban ra plus fort commendé
Que il n'i ait estrenge ne privé,
Povre ne riche, n'omme de mere né,
Qui buche vende por denier monneé
As mesagiers qui la sont ostelé.
(V. 2192-6.)

Ces derniers, sans se décontenancer, font acheter tous les hanaps et toutes les noix qu'ils peuvent trouver dans Pavie :

Lor ban refont crier par la cité :
Qui henas a, chier seront acheté.
Li borjois l'oient, n'i ont plus demoré :
Desoz lor chapes en ont tant aporté
Que il en ont .j. grant mont entassé.
Si chier lor vendent com il lor vint a gré...

Et cil vilain rameinent a planté
Muls et somiers qui sont de noiz trousé
Qu'il ont vendues tot a lor volenté.
(V. 2233-8, 2241-3.)

Les chevaliers en font un feu énorme qui menace d'embraser la ville. Les Lombards sont dans l'épouvante, et Boniface, vaincu par ce dernier exploit, est obligé de se soumettre aux exigences de ses dangereux hôtes. La paix se conclut donc; on leur accorde la main d'Hermengarde qu'ils sont venus demander pour Aymeri, et les voici dans le palais, en présence de la jeune fille, n'attendant plus que ses dernières recommandations avant leur départ :

El palais sont li prince et li marchis.
Desfublé sont li mantel vair et gris;
Soz aus les ploient, deseure sont assis;
Entr'eus ensenble ont molt joé et ris,
Et avec eus la pucele au cler vis.
(V. 2592-6.)

Mais l'heure de la séparation arrive; ils s'apprêtent à quitter Pavie, et se retirent en abandonnant leurs manteaux :

Les bons mantiax lessierent tuit arrier,
La ou il sistrent, qu'il nes dengnent baillier.
(V. 2635-6.)

Hermengarde s'en étonne; elle appelle son sénéchal Garnier avec quelques valets, et les charge de rapporter aux barons les manteaux qu'ils ont ainsi laissés; ceux-ci refusent de les reprendre :

« Seignor vallet, » dist Guiz de Monpancier,
« Or soient vostre, bien vos avront mestier,
« Car n'afiert pas a nul franc chevalier
« N'a duc n'a conte qui terre ait a baillier,
« Que il enport son siege. »
(V. 2663-7.)

Cet épisode, dont les divers traits se retrouvent dans un assez grand nombre de textes du moyen âge, a fait l'objet d'une dissertation très complète et très approfondie que M. G. Paris a publiée dans la *Romania* en 1880 [1]. Nous ne pouvons entrer ici dans tous les détails de ce savant mémoire, mais il nous semble utile d'en donner au moins les éléments principaux et d'en reproduire les conclusions.

On a depuis longtemps remarqué les rapports frappants qui existent entre le passage d'*Aymeri* que nous venons d'analyser et certains récits d'un caractère légendaire qui se sont introduits dans différentes sources historiques. Fauriel, en son *Histoire de la poésie provençale* [2], a signalé à ce point de vue une curieuse anecdote que Geoffroi, prieur du Vigeois, dans sa chronique [3], a mise sur le compte de Guillaume IX, duc d'Aquitaine [4]. Cette anecdote contient l'un des

1. T. IX, p. 515-546. — Les matériaux de cet article ont été réunis en partie par M. Reinhold Kœhler, qui avait annoncé depuis longtemps la publication dans la *Romania* d'une étude sur ce sujet.

2. T. II, p. 412 et 414.

3. Geoffroi fut prieur de Saint Pierre du Vigeois en 1178. Sa chronique va jusqu'à l'année 1184.

4. Guillaume IX, duc d'Aquitaine et comte de Poitiers, né en

incidents du récit d'Aymeri, celui des noix brûlées à défaut du bois dont la vente a été interdite. En voici le texte :

Ademarus ille, qui postmodo Cluniaco monachus extitit [1], venientem Lemovicas Guillelmum, Tolosani generum Guillelmi, pro consuetudine procuravit. Petiit ergo dapifer piper a Constantino de la Sana, qui ducens illum in domum quamdam ubi piper absque æstimatione erat expositum solo, veluti glans porcis servitura : « En, ait, accipe piper ad comitis salsas. » Et abrepta rustica pala non tam præbebat quam projiciebat piper. Divulgata res est favorabiliter in aula, dux vero rem tacitus considerabat. Contigit aliquando Ademarum vicecomitem Pictavis adesse. Prohibuit igitur comes ne quis vicecomiti venderet ligna. Tunc clientes Ademari comparavere nucum aggeres immensos ex quibus rogum accendunt. Hoc cognito dux favore congruo extulit Lemovicenses, qui illos multifarie reprehendere tentaverat rusticitatis causa seu nota [2].

Le même épisode existe aussi sous une forme plus développée dans la *Geste des Normanz* [3] de Wace. Ce chroniqueur attribue à Robert I, duc de Normandie, des aventures tout à fait semblables à celles qui sont racontées dans notre poème au sujet des ambassadeurs d'Aymeri. Le duc a recours au même expédient que ceux-ci pour remplacer le bois qui lui a

1071, mort en 1127, gendre de Guillaume IV, comte de Toulouse.

1. Adémar III, vicomte de Limoges, qui se fit moine en 1139.

2. *Rec. des historiens de la France*, t. XII, p. 444-5. Cf. *Hist. littéraire de la France*, t. XIV, p. 341.

3. Tel est le véritable titre du poème historique de Wace, désigné habituellement sous le titre de *Roman de Rou*.

été refusé ; comme eux, il abandonne le manteau sur lequel il s'est assis. La scène se passe à Constantinople où Robert s'est arrêté en se rendant en Terre-Sainte, pour y accomplir un pèlerinage [1] :

Par la terre l'empereur
Se fist conduire a grant honur.
A la mule qu'il chevalchout,
A la plus chiere qu'il menout,
Pur reparlance e pur noblei,
Pur faire gent parler de sei,
Fist d'or les quatre piez ferrer
(Ne vueil mie dire *dorer*,
Car ce n'est mie us de parler) ;
Puis fist a ses homes veer
Que quant li ors des piez charreit,
Que mar nuls d'els le reprendreit.
Par Costantinoble passa
Et a l'empereur torna.
Endementres qu'a lui parla,
A la costume qui iert la
Sun mantel jus a terre mist,
Tot desfublez desus s'asist.
Al partir, quant il s'en turna,
Le mantel prendre ne deigna :
Uns des Grieus le vit desfublé,
Sun mantel li a relevé,
Dist lui que sun mantel preist
Et a sun col le rependist ;
Et il respundi par noblei :
« Jo ne port pas mun banc od mei. »

1. Ce pèlerinage eut lieu de 1034 à 1035. En cette dernière année, le duc Robert mourut à Nicée, empoisonné par l'un de ses gens.

Chascuns des Normanz autresi
Sun mantel a terre guerpi;
Si cum li dus out fait si firent :
Lur manteals el palais guerpirent;
E li dus lur duna manteals
Asez plus riches e plus beals.
A noblece li fu turné.
E l'emperere a cumandé,
Tant cum il iert en la cité,
Qu'il ait del suen a grant plenté,
Quar il le volt bien cunreer;
Mais li dus nel volt graanter;
Ne volt mie sun cunrei prendre :
Asez a, ço dist, a despendre;
Tant cum il pelerins sereit,
Del suen propre vivre voleit;
Mais al retur, s'il reveneit,
Cunrei et el de lui prendreit.
E l'emperere fist crier
E par tut as marchiez veer
Qu'il ne truvast busche ne fust
Dunt sun mangier cuire peust.
Et li dus a fait achater
Tutes les nuiz qu'il pout truver :
Tut en fist cuire sun mangier,
E le fist faire plus plenier
E plus riche qu'il ne soleit,
Pur la busche qui lui faleit.
Li emperere asez s'en rist,
Et a ses genz en riant dist,
Si cum il parlout en gregeis,
Que mult esteit li dus curteis;
Or feist ço que il voldreit,
Ja mais rien ne li veereit.
Pur la noblece des Normanz

Qui de lur manteals firent banz,
Fist l'emperere el palais faire
Banz e sieges envirun l'aire ;
Ainz cel tens a terre seeient
Qui el palais seeir voleient.
(Éd. Andresen, v. 3067-3132 [1].)

Ce récit offre, comme on voit, jusque dans les expressions, une grande analogie avec *Aymeri de Narbonne*. Il a été composé entre 1162 et 1175, une cinquantaine d'années, par conséquent, avant cette chanson. L'un et l'autre texte se rattachent sans nul doute à une source commune dont nous aurons plus loin à rechercher le caractère. Remarquons aussi que Wace ajoute un incident particulier qui manque dans Aymeri, et que nous retrouverons bientôt ailleurs : nous voulons parler des fers d'or que le duc de Normandie fait mettre aux quatre pieds de sa mule. Ce trait est fort ancien, et devait former avec l'histoire des manteaux et des noix brûlées l'un des éléments constitutifs de la légende primitive. Nous aurons occasion de revenir sur ce point; mais avant de remonter aux sources, nous devons dire quelques mots des chroniques qui ont rapporté d'après Wace les aventures de Robert I à Constantinople.

Nous rencontrons d'abord cet épisode dans l'une des rédactions de la *Chronique de Normandie* qui a été publiée au t. XI du *Recueil des historiens de la*

1. Nous empruntons ce texte à M. G. Paris qui l'a donné d'après l'éd. de M. Andresen, en y introduisant quelques légères modifications (*Romania*, t. IX, p. 524-6).

France[1]. Le rédacteur de cette chronique, dans le passage qui nous occupe, a suivi de très près le récit de Wace, et s'est borné à le traduire en prose; mais il ne l'a pas toujours bien compris, et il l'a modifié et paraphrasé en quelques points d'une manière peu intelligente. Nous jugeons donc inutile de citer ce texte, d'où l'on ne peut rien tirer de nouveau[2].

C'est aussi d'après la *Geste des Normanz* qu'un chroniqueur anglais de la fin du XIV[e] siècle, Henri de Knighton, a raconté, en termes un peu abrégés, l'histoire des fastueuses prodigalités du duc de Normandie à la cour de l'empereur de Constantinople[3].

Nous en dirons autant de l'auteur de la chronique mise sous le nom de Jean Brompton, qui écrivait au XV[e] siècle, sur des documents plus anciens[4]. On doit à cet auteur un récit qui se rapproche beaucoup par certains détails de celui de Henri de Knighton. M. Paris pense que ces deux chroniqueurs « ont puisé à une

1. P. 326-7.

2. M. G. Paris a reproduit ce morceau d'après quatre manuscrits de la Bibliothèque nationale qui lui ont permis de donner un meilleur texte que celui de D. Bouquet; le plus ancien est du XIII[e] siècle (*l. cit.*, p. 528-9).

3. *Chronica de eventibus Angliæ*, dans Twysden, *Historiæ Anglicanæ scriptores decem* (Londres, 1652), p. 2319.

4. Twysden, *ibid.*, p. 911. — Les anecdotes du pèlerinage de Robert I ont été admises, sur l'autorité de cette chronique, dans l'*Art de vérifier les dates*, 3[e] éd. (1784), t. II, p. 839-840. L'histoire des fers d'or y est indiquée, par erreur, comme s'étant passée à Rome.

source latine où le récit de Wace avait été directement utilisé [1]. »

Ces versions postérieures ont d'ailleurs fort peu d'importance, mais nous trouvons dans certaines *sagas* scandinaves un sujet de comparaison beaucoup plus intéressant. La *Saga des Rois* de Norvège, dans ses diverses rédactions, raconte au sujet du roi Sigurd le Pèlerin, passant en 1111 à Constantinople pour se rendre en Terre-Sainte, l'histoire des fers d'or et des noix que Wace met sur le compte de Robert de Normandie [2]. Voici en quels termes l'épisode des noix brûlées est rapporté par la version la plus ancienne de cette *saga,* contenue dans un manuscrit du XIII[e] siècle, qui est connu sous le nom de la *Morkinskinna :*

Le roi Sigurd voulut un jour donner un repas à l'empereur. Et il ordonna à ses gens de préparer magnifiquement tout ce qui était nécessaire, selon qu'il en avait l'habitude et qu'il convenait à de riches hommes. Et le roi Sigurd dit à ses gens d'aller dans la ville dans la rue où on vendait le bois; il pensait qu'il en faudrait beaucoup. Ils dirent qu'ils voyaient entrer chaque jour dans la ville beaucoup de charges de bois et qu'il n'avait pas à craindre que le bois manquât. Mais il arriva que tout le bois dont ils avaient besoin avait disparu. Et ils le dirent au roi Sigurd. Il dit : « Voyez si vous pouvez vous procurer des noix; nous ferons notre feu avec cela aussi bien qu'avec du bois. » Ils allèrent et en achetèrent autant qu'ils voulurent. Sur ce, l'empereur arriva et ses amis avec lui. Ils s'assirent ensemble. Et Sigurd avait fait de grands frais, et il les hébergea royalement. Et

1. *L. cit.*, p. 530.
2. L'histoire des manteaux ne figure point dans la *Saga.*

quand l'empereur et sa femme virent que rien ne manquait, elle envoya des gens pour voir avec quoi ils faisaient leur feu. Et ils arrivèrent à une petite chambre et virent qu'elle était pleine de noix. Et ils lui dirent que cette chambre était pleine de noix et qu'ils avaient fait leur feu avec. Elle répondit : « Certes, ce roi est fier et ne donne guère prise au blâme, car aucun bois ne brûle mieux que les noix. » Elle avait empêché qu'ils pussent se procurer du bois, pour éprouver le roi Sigurd et voir quel parti il prendrait [1].

La même aventure a été attribuée à un autre roi norvégien, Harald le Sévère, qui, avant de monter sur le trône, séjourna de 1033 à 1042 à Constantinople, sous le nom de Nordbrikt, et y remplit les fonctions de chef des Varangues attachés à la garde de l'empereur. La *saga* qui le concerne raconte qu'il fit un jour préparer un repas splendide. Le souverain byzantin, blessé de son arrogance, défendit de lui vendre le bois dont il avait besoin. Mais Nordbrikt sut trouver le moyen de préparer son festin malgré l'empereur; à défaut de bois pour entretenir son feu, il employa « de vieux navires, des cordages de cuir et des noix [2]. »

On voit que le récit des *sagas* a de grands rapports avec celui de Wace. Mais M. Paris croit qu'ils sont indépendants et qu'ils ne peuvent dériver l'un de l'autre; en effet, la *saga* de Sigurd présente des traits plus anciens et plus complets que la *Geste des Normanz*, et celle-ci, d'autre part, a des éléments primi-

1. G. Paris, *l. cit.*, p. 531 ; *Morkinskinna,* éd. Unger, p. 164.
2. G. Paris, *l. cit.*, p. 532 ; *Formanna Sœgur*, t. VI, p. 147.

tifs qui lui sont particuliers. Il est donc probable que ces deux textes ont été puisés seulement à une source commune, d'une façon plus ou moins directe. « Cette source », ajoute M. Paris, « n'était certainement pas historique, car le récit a tous les caractères d'un conte. C'était sans doute un poème dans le genre du *Pèlerinage de Charlemagne,* et qui lui faisait pendant ou plutôt contraste. Dans le *Pèlerinage de Charlemagne,* les Francs sont écrasés par la magnificence du roi grec..... Ici les Francs triomphent des Grecs par leur faste, et les dépitent particulièrement en passant avec une indifférence affectée au milieu des merveilles dont on a cru qu'ils seraient ébahis. Ce caractère de rivalité entre Francs et Grecs..... indique un poème français composé certainement avant les croisades et dont sont issus à la fois les récits sur Robert et les récits sur Sigurd et Harald [1]. »

Il est fort probable que les épisodes intercalés par Wace dans le récit du pèlerinage de Robert de Normandie étaient déjà antérieurement rattachés à ce personnage par une tradition qui remontait plus ou moins directement au vieux poème. C'est de cette tradition que Wace s'est inspiré [2]; elle avait mis en oubli le nom du héros primitif pour attribuer ses aventures au duc Robert, comme plus tard les Norvégiens les ont rapportées à Sigurd. Dans l'ancien

1. *L. cit.*, p. 534. — M. Paris fait remonter ce poème au IXe ou au Xe siècle (*ibid.*, p. 539).

2. M. Kœrting suppose que Wace a emprunté ses anecdotes à une tradition orale (*Ueber die Quellen des Roman de Rou*, p. 53).

poème, la scène se passait sûrement à Constantinople; Robert et Sigurd avaient aussi visité cette ville en se rendant à Jérusalem; cette circonstance a permis de les substituer aisément au personnage qui figurait à l'origine dans la légende et qui n'avait sûrement rien de commun avec eux. Quel était ce personnage? C'est là, on le comprend, une question insoluble. Quant aux données du récit primitif, il est assez facile de les reconstituer. Si l'on en juge par la comparaison de la *Geste des Normanz*, des *sagas* et d'*Aymeri de Narbonne,* ce récit devait comprendre les trois épisodes des fers d'or, des manteaux et des noix brûlées, tels qu'ils ont été reproduits par Wace. M. Paris pense que dans la forme la plus ancienne de cette narration il s'agissait non de pèlerins, mais d'ambassadeurs [1]. A l'appui de cette conjecture, il cite une nouvelle version de ce conte, où l'action a encore Constantinople pour théâtre, mais où le héros est un messager de l'empereur d'Allemagne Conrad II. Celui-ci envoya en 1027 près de l'empereur de Constantinople Constantin IX, l'évêque de Strasbourg Wernher, accompagné d'un seigneur souabe nommé Mangold de Werde. Ce Mangold fonda plus tard à Donauwerth l'abbaye de Sainte Croix, et lui fit présent d'une parcelle de la vraie croix qu'il avait rapportée de son voyage. Un moine de cette abbaye, Berthold, dans une histoire de la translation de cette précieuse relique qu'il écrivit vers 1120, nous donne

1. P. 534.

sur le séjour de Mangold à Constantinople des détails tout à fait semblables à ceux que nous avons déjà rencontrés au sujet du duc de Normandie et du roi de Norvège. L'empereur byzantin use encore des mêmes procédés à l'égard de son hôte :

Rex..., non seditiosæ voluntatis sententia, sed ut admiratam amplius illius experiretur prudentiam, publicam et omnibus communem apud forenses lignorum illi interdici jussit emptionem, ut dum materia sublata usibus ignis caruisset, quanam arte amicæ injuriæ obviare vellet, scire potuisset. Nec mora : philosophus noster indoctus elementi virtutem insequitur, naturam rimatur, et in quo duplici ex causa virtutem ampliorem fore præsensit in escam hoc illi contradidit : nam nuces comparari præcepit, atque lignorum vice ignem ex his ad usus necessarios fieri præcepit. Verum et præter id quod necessitatis ratione fieri oportuit, ut popularium rumore publicatus amplius quam foret in re aurum possidere putaretur, pro ferramentis quibus plerumque equorum pedes munire usus est, aurichalcum, illorum ad formam ductum, ungulis equorum affigi præcepit, ut, mentita materia, coloris imaginatione aurum quod non fuit esse putaretur. In argumentum quoque fidei, ne forte opinantium falsata mens verum experiretur, unum ex his de auro fieri atque in suo loco ægre affigi jussit, ut in motu equi modica elevatione relictum facile ubi voluisset abjiceretur, ibique aspectum dubiæ rei, non tamen sine ejus damno, faceret fidem ; quod sic quoque factum est [1].

Berthold, en allant faire un pèlerinage en Terre-Sainte, s'était lui-même arrêté à Constantinople en

1. *Historia quomodo portio vivificæ crucis Werdeam pervenerit*, dans Oefele, *Rerum Boicarum scriptores*, t. I, p. 334; G. Paris, *l. cit.*, p. 536.

1118, et c'est là qu'il avait réuni les renseignements qu'il a mis à profit dans son histoire. On peut se demander s'il n'avait pas recueilli aussi dans cette ville la légende des noix et des fers d'or, légende dont la scène était presque toujours à Constantinople, et qui y avait eu successivement pour personnages Robert, Harald et Sigurd. C'est là une hypothèse séduisante au premier abord, mais M. Paris la regarde comme assez douteuse : « Il est plus probable, » dit-il, « que l'histoire de l'ambassade à Constantinople circulait en Allemagne comme en France, et que Berthold la connaissait avant son pèlerinage et l'a appliquée à son héros pour égayer un peu son pieux récit[1]. » On sait combien nos vieilles chansons françaises avaient de succès à l'étranger; l'ancien poème dont nous avons supposé l'existence a pu être répandu dans les pays germaniques et y populariser la légende que nous étudions.

Ce poème, du reste, n'avait rien inventé; il n'avait fait sans doute que mettre en œuvre des matériaux antérieurs, car les épisodes qui devaient en former le sujet sont ailleurs racontés isolément. Domnizon, dans sa *Vita Mathildis,* rapporte que le marquis Boniface de Toscane, en venant chercher en grande pompe, vers 1045, la fille du duc Frédéric de Lorraine, Béatrix, qu'il avait obtenue en mariage, avait fait mettre aux pieds de ses chevaux des fers d'argent, qu'il laissait perdre, lorsqu'ils venaient à se détacher[2].

1. P. 538.
2. G. Paris, *l. cit.*, p. 539; Pertz, *Script.*, t. XII, p. 367.

Quant à l'histoire des manteaux, elle ne se retrouve, en dehors des textes que nous avons déjà cités, que dans un poème latin composé au XIIIe siècle, surtout d'après des récits oraux, en l'honneur du comte Bernard de Lippe. On lit dans ce poème que Bernard, s'étant assis sur son manteau en présence de l'empereur Frédéric I, le laissa par terre en s'en allant ; autant en firent, par son ordre, tous les siens. Rappelé par les assistants : « Ce n'est pas l'usage dans notre pays, » dit-il, « qu'un gentilhomme emporte le siège où il s'est assis [1]. » Un rapprochement plus lointain, d'après M. Paris, se trouve dans un passage du roman d'*Ipomédon,* dont l'auteur anglo-normand, Huon de Rotelande, a pu très bien s'inspirer de Wace [2].

C'est l'épisode des noix brûlées qui paraît avoir joui de la plus grande vogue. Il se rencontre à la fois dans *Aymeri,* dans Wace, dans les *sagas* norvégiennes et dans Berthold, tandis que plusieurs de ces sources omettent l'histoire des fers d'or et des manteaux. Nous avons déjà vu aussi que cette anecdote des noix a été rapportée séparément par Geoffroi du Vigeois qui la met sur le compte d'Adémar de Limoges. On l'a attribuée également à divers autres personnages. L'historien viennois Enenkel a donné place à ce conte

1. *Magistri Justini Lippiflorium,* p. p. G. Laubmann (Detmold, 1872). M. Wattenbach a signalé ce passage à M. Paris, qui à son tour nous l'a communiqué.

2. P. 540. Ce passage, cité par M. Paris (*ibid.*, note 2), omet les traits les plus caractéristiques de l'anecdote, telle qu'elle est donnée par Wace et par *Aymeri.*

dans sa *Weltchronik,* écrite vers le milieu du XIIIe siècle, et l'a présenté à peu près dans les mêmes termes que Wace et Berthold. Seulement l'empereur de Constantinople est remplacé par l'empereur d'Allemagne Frédéric II, et il n'est plus question d'un pèlerin ou d'un ambassadeur, mais du duc Léopold VI d'Autriche (mort en 1230), qui vient faire sa cour au souverain avec une suite de deux cents chevaliers :

Quant le prince arriva à la cour et que l'empereur sut qu'il était là, il lui demanda très instamment, le noble empereur Frédéric, de manger son pain avec lui ; il l'en pria et le lui demanda beaucoup. Alors le duc Léopold dit qu'il ne le voulait pas faire : « Si je devais manger votre pain, à quoi me servirait mon or rouge ? » Alors l'empereur dit avec sagesse : « Léopold, ce serait de l'amitié et non de l'arrogance. » Il ne put tant le presser qu'il voulût à aucun jour prendre son repas avec lui. Il dit : « La ville n'est pas si grande. Je vais défendre qu'on fournisse à ta cuisine aucun bois pour ton feu, que personne qui veuille vivre en paix avec moi t'en donne pour argent. » Sur quoi il envoya des messagers qui défendirent que personne fût si hardi que de donner au duc du bois pour ses deniers ; il devait s'en repentir. Quand le duc ne put avoir de bois : « Ce n'est rien, dit-il aussitôt. Dites à mon maître d'hôtel d'acheter une maison, où on préparera publiquement tous les mets et où on chauffera les chaudières. » Quand l'empereur l'apprit, il envoya aussitôt des messagers dire que pour rien au monde on ne lui vendît une maison. Quand le duc Léopold vit cela avec son maréchal, la nuit étant déjà avancée, il acheta assez de noix pour qu'on pût avec sécurité préparer sa nourriture pendant un certain temps ; car les coquilles de noix brûlent mieux que tout. On le fit savoir à l'empereur. Il s'écria : « Ah ! quel homme est ce duc d'Autriche ! Je ne crois

pas qu'il ait son pareil. Il faut bien, je dois l'avouer, que je lui permette d'acheter du bois et tout ce qu'il voudra, car il a de grandes ressources dans l'esprit. » Ensuite le duc Léopold monta à cheval et alla à la cour comme il devait. L'empereur lui demanda qui lui avait enseigné toutes ces ruses étranges qu'il avait montrées dans la ville. Le prince dit : « Mon seigneur, ma propre sagesse suffit à me bien conseiller [1]. »

Un autre chroniqueur viennois, Thomas Ebendorffer (m. en 1464), reproduit la même histoire au sujet de Rodolphe IV de Habsbourg, duc d'Autriche, qui succéda à son père Albert II en 1358. Rodolphe, ayant été voir à Prague son beau-père l'empereur Charles IV, l'invita un jour à dîner, mais celui-ci interdit de vendre du bois à son hôte :

Imperator..... generale promulgavit edictum ad portam, ut sub magna pœna duci Austriæ nemo pro foco suo carbones aut ligna venalitati exponeret. Quod ille cognoscens, per testas nucum, quæ prohibitionis exsortes videbantur, regale mandavit instaurare prandium...... [2]

Le trait des noix brûlées se voit encore dans un autre document autrichien, le *Chronicon rhythmicum*, publié par Rauch (*Rerum Austriacarum script.*, t. I, p. 143). On y raconte que les Viennois, assiégés

1. G. Paris, *l. cit.*, p. 541. Le texte original de ce passage d'Enenkel a été publié par Haupt, *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, t. V, p. 281-4. — Enenkel a donné le même épisode dans son *Fürstenbuch* (Rauch, *Rerum Austriacarum scriptores*, t. I, p. 324).

2. G. Paris, *l. cit.*, p. 542; Pez, *Scriptores rerum Austriacarum veteres*, t. II, col. 807.

par leur duc Frédéric II (1230-1246), furent réduits à faire du feu avec des noix : « Nuces, ædificia coquinis cremantur [1]. »

Enfin, la même anecdote, avec une légère variante, est appliquée par Hermann de Lerbeke, dans sa *Chronica comitum de Schowenborg*, au duc de Holstein Geert (m. en 1341). Celui-ci aurait, dans une fête, brûlé de la vaisselle de bois pour les besoins de sa cuisine : « .... lignis pro coquina deficientibus, vasa mensalia..... pro focalibus comburit [2]. »

Ce conte se retrouve également en Angleterre, dans le poème de Richard Cœur de Lion, dû en partie à un remanieur anglais du XIVe ou du XVe siècle [3]. On y voit Richard soumis par le roi d'Allemagne Modart [4] aux mêmes épreuves que les héros des récits précédents. Informé de la venue du prince anglais dans ses États, Modart fait défendre aux autorités de Cologne de lui vendre du combustible à n'importe quel prix ; mais Richard ordonne à son sénéchal d'acheter toute la vaisselle de bois qu'il pourra se procurer et de préparer un festin où seront invités tous les pauvres de la ville :

« And the pore men al, so God you spede,

1. G. Paris, *l. cit.*, p. 536.

2. *Ibid.*, p. 542 ; Meibom, *Scriptores rerum Germanicarum*, t. I, p. 516.

3. Une partie de ce poème est traduite d'un poème français aujourd'hui perdu, mais le morceau où notre conte est intercalé paraît être d'origine anglaise.

4. Personnage de pure fantaisie, qui n'a absolument rien d'historique.

« That ye fynde in the toun,
« That they come at my somoun [1]. »

Richard continue ensuite sa route et arrive à Marburette [2]. Dans cette ville, il lui faut subir encore la même interdiction, mais qui s'étend jusqu'aux ustensiles de bois dont il a tiré parti à Cologne. Il songe alors à faire usage de noix pour allumer son feu :

« .... notes may serve as fol wel. »

Il commande d'en acheter ainsi que des raisins et des figues, puis de brûler le tout en y mêlant de la cire, du suif et de la graisse [3].

Un livre populaire allemand, le roman de *Fortunatus et de ses fils* [4], raconte aussi au sujet d'un per-

1. Ce trait est aussi dans *Aymeri de Narbonne* (v. 2105-9 et 2262-5); il manque dans tous les autres récits. La ressemblance, du reste, peut n'être que fortuite, et les auteurs d'*Aymeri* et de *Richard Cœur de Lion* ont pu imaginer séparément cet acte de largesse de la part de leurs héros.

2. Peut-être Marbourg ?

3. G. Paris, *l. cit.*, p. 543; Weber, *Metrical Romances*, t. II, v. 1469 et suiv., 1539 et suiv. — On remarquera ici l'emploi de vaisselle de bois à défaut de combustible; cet expédient, bien qu'il paraisse assez naturel, ne se retrouve que dans *Aymeri* et dans l'anecdote attribuée au duc Geert de Holstein. C'est aux noix qu'on a eu le plus généralement recours, mais nous avons vu aussi dans la *saga* de Harald utiliser de vieux navires et des cordages de cuir. L'auteur du poème de Richard fait seul mention de raisins et de figues; il s'agit vraisemblablement de fruits secs, car l'idée de faire du feu avec des raisins frais serait trop absurde.

4. La première édition de ce roman a paru à Augsbourg en 1509. Les sources n'en ont pas encore été bien déterminées jusqu'ici. Gœrres, en s'appuyant sur diverses allusions historiques qui

sonnage purement imaginaire cette histoire que nous avons vu mettre jusqu'ici sur le compte de divers personnages historiques. Il rapporte qu'Andalosia, un des fils de Fortunatus, se trouvant à Londres, invita à un somptueux repas le roi, la reine et sa fille. Le souverain, mécontent du faste déployé par cet étranger, résolut de l'humilier un peu : il fit défendre dans la ville, sous des peines sévères, de lui vendre du bois brut ou travaillé. Alors Andalosia fit acheter des clous de girofle, des noix muscades et autres épices; on y mit le feu, et l'on s'en servit pour faire cuire le repas [1].

On voit combien les différentes versions de ce conte

y sont contenues, pense qu'il a du être composé originairement en Bretagne, vers l'année 1440. Il aurait été ensuite imité ou traduit en Espagne, et c'est de la version espagnole que dériverait le texte allemand. Quant à la source du texte primitif, Gœrres croit la trouver dans les *Gesta Romanorum;* il suppose aussi que les récits de voyages de Mandeville n'ont pas été sans influence (*Die teutschen Volksbücher*, Heidelberg, 1807, p. 73-82). Græsse rapproche l'histoire de Fortunatus de plusieurs contes orientaux; il en conclut que ce roman a dû être écrit sous l'influence d'idées introduites en Europe à la suite des croisades, mais il le regarde d'autre part comme assez récent, car la chevalerie y est représentée à son dernier degré de décadence. D'accord avec Gœrres, il en fixe la date à l'année 1440 environ. La source lui paraît être, soit l'un des chapitres des *Gesta Romanorum* imité par le poète anglais Chaucer, soit un ancien fabliau français cité par Sinner (*Cat. cod. mss. Bibl. Bern.*, t. III, p. 389). Il semble donner la préférence à ce dernier texte (*Die grossen Sagenkreise des Mittelalters*, p. 191-5).

1. G. Paris, *l. cit.*, p. 545. — Cet épisode est à la p. 23 de l'édit. française de l'*Histoire des fils de Fortunatus*, publiée dans la *Bibliothèque bleue* en 1775.

offrent de similitude entre elles. Répandues dans les contrées les plus éloignées, en France, en Normandie, en Norvège, en Bavière, en Autriche, en Angleterre [1], elles ont pu être modifiées ou altérées dans certains détails; mais leur fond reste toujours le même, et l'on est forcé de leur reconnaître une origine commune. M. G. Paris, ainsi que nous l'avons vu, a émis l'opinion que leur source devait être un

1. Fauriel s'appuyait sur le passage cité plus haut de la chronique de Geoffroi du Vigeois, pour démontrer l'origine méridionale de la chanson d'Aymeri de Narbonne. « Ces luttes de fierté, d'orgueil et d'ostentation de magnificence, étaient, » disait-il, « dans les mœurs provençales », et l'épisode d'*Aymeri* lui semblait être « la paraphrase pure et simple » de l'aventure racontée par le prieur du Vigeois (*Histoire de la poésie provençale*, t. II, p. 412 et 414). M. Dozy, au contraire, a invoqué le récit de la *Chronique de Normandie*, publiée au t. XI *du Recueil des historiens de la France* (voy. ci-dessus), pour prouver l'origine normande d'*Aymeri* (*Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne pendant le moyen âge*, 2e éd. (Leyde, 1860), t. II, append., p. XCVIII). Déjà auparavant, l'abbé de la Rue, dans ses *Essais historiques sur les bardes et les trouvères normands et anglo-normands* (Caen, 1834, t. II, p. 101-2), s'était servi du même argument pour réfuter les idées de Fauriel. « La noble fierté des ambassadeurs d'Aymeri de Narbonne à la cour du roi des Lombards », loin d'être un trait de mœurs provençales, n'était, suivant lui, qu'une « imitation de la conduite que le duc Robert le Magnifique tint à Rome *(sic)* en 1034. » Ces opinions ne peuvent plus se soutenir, en présence des nombreux exemples que M. Paris a donnés du conte des noix et des manteaux, exemples qui appartiennent à des régions absolument différentes; on n'est nullement autorisé à le considérer comme étant exclusivement d'origine provençale ou normande, puisque la Norvège, la Bavière et l'Autriche, peuvent tout aussi bien le revendiquer (cf. L. Gautier, *Ép. françaises*, 2e éd., p. 97, 235).

ancien poème français, qui a pu, comme tant d'autres, franchir les limites de son pays d'origine et être connu des peuples voisins [1]. M. Grœber, d'autre part, dans une note publiée dans la *Zeitschrift für romanische Philologie* [2], a combattu ces conclusions et donné à la question une solution toute différente. Les aventures racontées dans les textes que nous venons d'énumérer auraient, suivant lui, une base historique; elles se seraient passées réellement à Constantinople et auraient eu pour héros les ambassadeurs de quelque pays d'Occident. Elles ont fait depuis dans cette ville le thème de récits fort répandus et fréquemment répétés; le nom des véritables acteurs a fini par tomber dans l'oubli, et on leur a substitué des personnages célèbres à divers titres qui ont visité plus tard Constantinople. Ces anecdotes, enfin, ont été rapportées en Occident par des pèlerins ou par des croisés [3], puis on a perdu le souvenir du lieu où le récit primitif avait pris naissance, et l'on a détaché l'un ou l'autre des traits qui composaient ce récit pour l'appliquer à des personnalités populaires. Rien de plus fréquent, du reste, à toutes les époques, que de voir rattacher à des personnages connus certaines anecdotes de provenance fort variées. Il n'est

1. P. 534, 546.
2. T. V (1881), p. 175-177.
3. Sur le rôle considérable joué par l'empire byzantin dans la transmission des contes d'Orient en Occident, cf. G. Paris, *Romania*, t. IV, p. 478 (compte-rendu des *Notices sur les sagas de Magus et de Geirard*, par F. A. Wulff, Lund, 1874).

pas indispensable, suivant M. Grœber, de faire intervenir un ancien poème épique pour expliquer la grande vulgarisation de la légende que nous avons étudiée ; en effet, sauf *Aymeri de Narbonne* et le roman assez récent de *Fortunatus* [1], presque tous les textes qui la contiennent sont des textes historiques, dont les auteurs ont été des lettrés. Cette légende, en somme, n'a jamais été populaire que dans les classes instruites, et l'on n'en trouve pas d'analogue dans la vieille épopée française ; le *Pèlerinage de Charlemagne*, qui offre le plus de traits de ressemblance, est une conception plus rude et plus grossière sous tous les rapports.

Telle est l'opinion de M. Grœber. Nous ne saurions, quant à nous, partager cet avis. Il est possible, à la vérité, que l'anecdote des fers d'or, des noix et des manteaux tire son origine d'un fait historique [2], bien qu'elle paraisse à première vue peu vraisemblable. L'orgueil et le faste attribués aux pèlerins ou aux ambassadeurs dans les diverses formes du récit, les susceptibilités ombrageuses de leur hôte, les ruses employées par celui-ci à l'égard de ses visiteurs, qui en triomphent seulement à force de largesses, tous ces traits d'adresse et de vanité sont bien conformes à l'esprit qui animait les Grecs et les Occidentaux dans

1. On peut ajouter le poème anglais de Richard Cœur de Lion, qui présente, dans la partie que nous avons citée, un caractère absolument légendaire.

2. Nous devons faire observer toutefois qu'on ne rencontre aucune allusion à une semblable anecdote dans les chroniqueurs byzantins.

leurs rapports réciproques. Nous pensons donc que l'histoire en question a pu réellement arriver à Constantinople[1]; on n'a fait sans doute qu'en amplifier et en exagérer les détails[2]. Mais rien n'empêche qu'elle soit devenue le sujet d'une composition épique. L'extrême similitude qui existe entre plusieurs des textes que nous avons passés en revue, entre Wace et *Aymeri*, par exemple, semble prouver que notre épisode avait été déjà fixé autrement que par la tradition orale. Il est donc bien naturel de supposer l'existence d'un vieux poème qui aurait été la source plus ou moins éloignée des récits postérieurs. On a fait observer que ces récits sont dûs, pour la plupart, à de graves historiens, à des écrivains qui n'ont rien de populaire. Mais cette objection est peu embarrassante. Qui ne sait, en effet, les nombreux emprunts que les chroniqueurs ont fait à la littérature épique? Pourquoi Berthold, Enenkel, Ebendorffer, n'auraient-ils pu agir à cet égard comme Aubri de Trois-Fontaines et tant d'autres encore? Sans doute cette conjecture, pour prendre le caractère de la certitude, aurait besoin d'être appuyée sur des preuves plus précises, mais si elle n'est pas tout à fait assurée, elle est du

1. Probablement à une époque assez ancienne, antérieurement aux croisades. Cf. G. Paris, *Romania*, t. IX, p. 534, 539.

2. Suivant M. Paris, l'aventure des fers en métal précieux se serait renouvelée à Rome au commencement du siècle dernier. Des ambassadeurs polonais auraient réellement, pour éblouir les Romains, fait ferrer d'argent leurs chevaux, et auraient eu soin que les fers se détachassent, afin qu'on vît qu'ils ne les ramassaient point (*ibid.*, p. 540, note).

moins fort vraisemblable. Nous n'oserions cependant prétendre que tous nos textes sans exception se rattachent à la même origine. En même temps que la légende était jetée dans le moule épique, elle a pu se conserver indépendamment sous une forme différente. Quelle était cette forme et quelle a été son influence sur les divers récits que nous avons étudiés? C'est là un problème que l'état actuel de nos connaissances ne nous permet pas de résoudre. Il n'a d'ailleurs pour nous qu'un intérêt secondaire, car *Aymeri de Narbonne,* dont nous nous occupons spécialement, nous paraît être en dehors de la question. L'épisode de cette chanson doit dériver assez directement de l'ancien poème. « L'auteur », concluerons-nous avec M. G. Paris [1], « a tout simplement accueilli une aventure qu'on chantait en France avant lui », et lui a donné place dans son œuvre, où elle se rattache très bien à l'action principale, et arrive fort à propos pour ajouter au récit un nouvel attrait.

2. — *Allusions à diverses chansons de geste.*

Nous avons déjà dit précédemment (p. XCI) que le poème d'Aymeri de Narbonne contient un grand nombre d'allusions à des chansons antérieures. Ces allusions se rapportent en général à des œuvres que nous possédons encore; mais il en est aussi qui nous ont

1. P. 546.

conservé la trace de compositions épiques aujourd'hui perdues. Les unes et les autres sont fort intéressantes, et nous croyons utile de les passer successivement en revue.

1. *Chanson de Roland.*

Il est à peine besoin de démontrer que l'auteur d'*Aymeri* a connu ce poème. La prise de Narbonne est, en effet, placée après l'expédition d'Espagne et le désastre de Roncevaux; elle succède à ces évènements et s'y rattache par des liens fort intimes. Le début d'*Aymeri* est en quelque sorte une suite, une incidence du *Roland;* aussi cette dernière chanson y fait-elle l'objet d'allusions très développées :

Par mainte foiz *chanté vos en a l'on*
Que maint pais, maint chastel, maint donjon,
Conquist rois Charles a force et a bandon,
Jusqu'a ceu jor que Rollant le baron
Et Olivier son vaillant conpangnon
Perdi li rois par la grant traison
Que Ganes fist en guise de felon,
Qui les vendi au roi Marsilion,
Et les .xx. mile *q'an dit en la chançon,*
Qui furent mort par si grant mesprison
En la terre d'Espangne.
(V. 77-79, 84-91.)

Les vers 107 à 124 offrent un sommaire plus complet encore (voy. aussi les vv. 1273-87). Certains passages du *Roland* ont même été imités d'une manière très évidente; ainsi on lit aux vers 134 et suiv. :

« Biaus niés, » dist il, « vostre ame soit garie,
« En paradis coronnée et florie!
« Que dirai ore en France la garnie,
« A Saint Denis en la mestre abaie?
« La troverai la grant chevalerie;
« Demenderont de la grant baronnie
« Que en Espangne menai par aatie.
« Que dirai ge, dame sainte Marie,
« Fors q'an Espangne est morte et enfoie?
— Sire, » dist Naimes, « ne dites tel folie.
« Le duel que faites ne vos valt une alie :
« Mort sont li conte, nes recoverroiz mie;
« Ce a fait Ganes que li cors Deu maudie!
— Voire, » dist Charles, « bien a France honnie! »

Ces vers sont bien certainement une réminiscence des vers suivants de la chanson de Roland :

« Amis Rollanz, Deus metet t'anme en flurs,
« En pareis, entre les glorius! »
(Éd. L. Gautier, v. 2898-9.)

« Amis Rollanz, je m'en irai en France.
« Cum jo serai a Loun, en ma cambre,
« De plusurs regnes viendrunt li hume estrange.
« Demanderunt u est li quens catanies :
« Jo lur dirrai qu'il est morz en Espaigne. »
(*Ibid.*, v. 2909-13.)

« Amis Rollanz, as perdue la vie :
« L'anme de tei en pareis seit mise!
« Ki tei ad mort France dulce ad hunie. »
(*Ibid.*, v. 2933-35.)

« Sire emperere, » ço dist Gefreiz d'Anjou,
« Ceste dulur ne demenez tant fort. »
(*Ibid.*, v. 2945-6.)

On voit que dans les deux textes plusieurs expressions sont à peu près identiques [1]. Nous constatons encore au commencement de la tirade IV d'*Aymeri* un autre emprunt fait au *Roland* :

> Preudom fu Charles a la barbe florie;
> *Grans vertuz fist Dex por lui en sa vie.*
> (V. 92-3.)

Ce dernier vers correspond au v. 2458 de la chanson de Roland (éd. L. Gautier) :

> Pur Charlemagne fist Deus vertut mult grant.

Ce vers, d'ailleurs, était devenu presque proverbial; on le retrouve dans *Otinel* et dans les *Saisnes* [2]. Il est également répété une seconde fois dans *Aymeri*, avec une légère variante :

> Mainte miracle li fist Dex en sa vie.
> (V. 101.)

1. Il est difficile de dire si Bertrand de Bar-sur-Aube a connu le texte primitif du *Roland* ou bien une version rajeunie. Certaines expressions se rapprochent du texte du ms. d'Oxford (par ex. l'expression « *en paradis coronnée et florie* »). D'autre part, il semble y avoir aussi quelques relations avec le ms. de Cambridge; ce dernier offre dans diverses phrases une assez grande ressemblance avec *Aymeri* :

> « Des .xij. pairs sui mal deceuz;
> « *Ce a fait Guennes* qui touz les a venduz.
> (Tir. CLX; éd. Fœrster, p. 163.)

> Il a tiel deul tout le cueur li fourmie
> *Pour Guennelon que le filz Deu maudie.*
> (Tir. CLXII; *ibid.*, p. 164.)

Cf. le v. 146 d'*Aymeri de Narbonne*.

2. L. Gautier, *Chanson de Roland*, 15e éd., p. 232, note.

2. *Prise de Nobles.*

La prise de Nobles [1] a fait l'objet d'une chanson de geste qui n'est pas parvenue jusqu'à nous, mais qui nous est connue par de fréquentes allusions de notre vieille littérature épique. La *Karlamagnùs Saga,* dans sa première branche, nous a conservé un résumé de la légende, sous sa forme probablement la plus ancienne. D'après ce récit, Roland et Olivier sont envoyés par Charlemagne pour assiéger Nobles ; ils s'en emparent et mettent à mort le roi Fouré, malgré la défense expresse de l'empereur qui avait commandé de lui laisser la vie sauve. Irrité de cette désobéissance, le monarque frappe Roland de son gantelet sur le nez si violemment que le sang en jaillit [2].

La chanson de Roland mentionne aussi en deux endroits la conquête de Nobles (éd. Gautier, v. 198, 1775) ; mais, à la différence de la *Karlamagnùs Saga,* Roland y est représenté comme ayant pris cette ville contre la volonté de Charlemagne :

« Ja prist il Noples seinz le vostre cumant, »

dit Ganelon à l'empereur, en lui rappelant l'orgueilleuse indépendance dont Roland a fait preuve à son égard [3].

1. Cette ville de Nobles paraît être purement légendaire; du moins, on n'a pu encore l'identifier d'une manière certaine. C'est à tort que l'un des continuateurs du faux Turpin l'a confondue avec Grenoble. Voy. L. Gautier, *Chanson de Roland,* 15e éd., p. 24, note.

2. L. Gautier, *l. cit.; Ép. françaises,* 2e éd., t. III, p. 418-9; G. Paris, *Hist. poétique de Charlemagne,* p. 263.

3. G. Paris, *l. cit.* — M. Meyer pense que l'auteur du *Roland*

La prise de Nobles forme enfin l'un des épisodes de l'*Entrée en Espagne* [1]. Là aussi, Roland accomplit cet exploit à l'insu et contre le gré de Charles, qui le châtie en lui donnant un coup de son gant au visage [2].

Ces faits n'ont pas été ignorés non plus de l'auteur d'*Aymeri de Narbonne*. Il est question de Nobles dans deux passages fort importants de ce poème. Dans le premier, il s'agit de l'expédition d'Espagne et des conquêtes qu'y fit Charlemagne avant la trahison de Ganelon :

a pu mentionner la prise de Nobles d'après une tradition populaire, et non d'après une chanson de geste; mais, ajoute-t-il, « pour l'auteur de la *Karlamagnùs Saga* qui écrivait au commencement du XIIIe siècle, l'hésitation n'est pas possible ; sûrement, il a eu sous les yeux un poème français où était racontée la prise de Nobles. » *Recherches sur l'épopée française*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 6e série, t. III, p. 41.

1. L. Gautier, *Ép. françaises*, 2e éd., t. III, p. 439-41.

2. On peut citer encore au sujet de Nobles la cinquième branche de la *Karlamagnùs Saga* (G. Paris, *Hist. poétique de Charlemagne*, p. 264); *Gui de Bourgogne* (éd. Guessard, v. 7-8, etc. ; *Hist. littéraire de la France*, t. XXVI, p. 278); *Aiol* (éd. de la Soc. des anciens textes, v. 958, 2517, 8087; cf. le glossaire, v° *Fouré*, et l'*Hist. littéraire de la France*, t. XXII, p. 277); les *Conquestes de Charlemaine*, ch. XXXIX (G. Paris, *l. cit.*, p. 263). Le roi sarrasin Fouré, qui devait jouer l'un des principaux rôles dans la chanson primitive de la *Prise de Nobles*, figure aussi dans l'*Historia Karoli Magni* du faux Turpin (éd. Castets, ch. XVI, p. 26). Quant à Nobles, le continuateur de cette chronique en a fait Grenoble, ainsi que nous l'avons déjà dit, et il a attribué à un miracle la conquête de cette ville par Roland (*ibid.*, ch. XXXIII, p. 62, *De miraculo Rotholandi comitis quod apud urbem Gratianopolim Deus per eum facere dignatus est*). Cf. L. Gautier, *Ép. françaises*, 2e éd., t. III, p. 431.

Mainte miracle li fist Dex en sa vie,
Qant en Espangne ala en ost banie,
O il mena si grant chevalerie
Et tant de gent conbatant et hardie.
Prise ot Barbastre et Nobles ot sessie
Et ot conquise la cité de Lerie;
Bien eust lors sa besongne fornie,
Tote la terre fust en sa conmendie,
De tote Espangne et de tote Persie
Eust il lors tote la seignorie,
Se ne fust Ganes qui par tel felonnie
Vandi Rollant a la chiere hardie.

(V. 101-112.)

Ces vers nous fournissent plus d'un trait intéressant; ils nous indiquent toute une série d'évènements qui constituaient sans doute la matière d'anciens récits épiques. Ces conquêtes de Barbastre et de Lérie (Lerida en Catalogne) n'ont été signalées nulle part ailleurs [1], du moins à notre connaissance; peut-être n'étaient-elles que des épisodes du poème de la *Prise de Nobles* [2].

1. Dans la chanson du *Siège de Barbastre*, la conquête de cette ville a lieu bien longtemps après l'expédition d'Espagne; elle est l'œuvre d'Aymeri de Narbonne et de Guillaume d'Orange, et elle n'a rien de commun avec celle qui est attribuée ici à Charlemagne.

2. On pourrait croire au premier abord que ces faits ont été l'objet de plusieurs chansons distinctes; en effet, notre poète nous dit un peu plus haut :

Preudom fu Charles a la barbe florie;
Grans vertuz fist Dex por lui en sa vie,
Dont vos avez mainte chançon oie.

(V. 92-4.)

Mais ce dernier vers doit se rapporter d'une manière générale

Le second passage, que nous avons déjà eu occasion d'étudier [1], nous apprend que Roland occupa Narbonne, après la conquête de Nobles par Charlemagne :

« *Qant oi pris Nobles et retenu Forré,*
« Lors mist ses gardes en iceste cité. »
(V. 282-3.)

La chanson d'Aymeri s'écarte ici, comme on voit, des données fournies par le *Roland* et par l'*Entrée en Espagne,* qui attribuent la prise de Nobles à l'initiative de Roland. Elle se rapproche, au contraire, de la *Karlamagnùs Saga* où Nobles est assiégée sur l'ordre de Charlemagne ; mais elle ajoute à tous les textes connus une notion absolument nouvelle sur le rôle joué par le héros de Roncevaux dans une première occupation de Narbonne.

3. *Girart de Vienne.*

Nous avons examiné précédemment (p. LXXIV) une citation fort précise de *Girart de Vienne*, que nous trouvons dans *Aymeri de Narbonne* aux vv. 719 à 726 [2]. Ces deux chansons, du reste, ainsi que nous l'avons démontré, sont l'œuvre du même auteur.

aux nombreuses chansons dont Charlemagne était le héros, et l'on n'est nullement autorisé à en faire spécialement l'application aux divers incidents de l'expédition d'Espagne résumés dans le passage que nous venons de citer.

1. Voy. p. LVIII et CXLVI.

2. Voy. aussi les vv. 730-1.

4. *Charroi de Nîmes* et *Prise d'Orange.*

A la fin du poème d'Aymeri, Bertrand énumère les descendants de son héros, et résume brièvement leur histoire d'après les autres chansons du cycle de Guillaume d'Orange. Les divers traits dont il fait mention sont, pour la plupart, entièrement conformes aux récits des versions remaniées et rajeunies qui nous sont parvenues. Parmi ces versions, il en est de fort peu anciennes. Nous avons déjà tiré parti de ce fait pour déterminer approximativement la date de notre chanson [1].

La première allusion que nous rencontrons se rapporte au *Charroi de Nîmes* et à la *Prise d'Orange :*

Li segonz fu Guillaume le puissant,
Cil au cort nés, a l'aduré talant,
Qui tante poine sofri en son vivant
Que nel puet dire nus hom qui vos en chant.
Nimes conquist par le charroi menant,
Et si ocist et Herpin et Otrant
Qui erent roi de la cité vaillant,
Et puis Orenge conquist, la cité grant,
Et bautisier fist Guiborc la vaillant,
Puis l'espousa, bien le sevent auquant.
(V. 4513-22.)

1. On pourrait objecter que les dernières tirades d'*Aymeri* ne sont point l'œuvre de Bertrand, et qu'elles ont été ajoutées après coup par un copiste pour faire la transition avec les autres poèmes. Mais cette opinion nous paraît peu soutenable; en effet, ces tirades se retrouvent dans tous les manuscrits; elles sont du même style que le reste de la chanson; elles se rattachent parfaitement à ce qui précède, et nous ne voyons aucune trace d'une soudure plus récente.

Herpin et Otrant sont les deux rois sarrasins que Guillaume, dans le *Charroi de Nimes,* massacre après s'être introduit par ruse en cette ville [1]. La conversion de Guibourc et son mariage avec Guillaume forment le dénoûment de la *Prise d'Orange* [2].

5. *Couronnement Looys.*

Soz Rome ocist Corsolt le mescreant.
(V. 4523.)

Le combat de Guillaume contre le païen Corsolt est l'un des principaux épisodes du *Couronnement Looys;* c'est dans cette lutte que le héros chrétien reçut au visage la blessure qui lui valut le surnom de Guillaume *au court nez* [3]. Il est question aussi dans la même chanson du mariage de Blanchefleur, fille d'Aymeri et sœur de Guillaume, avec l'empereur Louis [4]. Ce fait est également rappelé dans *Aymeri de Narbonne :*

La menor fille Aymeri le baron,
La plus juennete, Blancheflor ot a non.....
Molt li dona Damedex riche don,
Qant a moillier la prist li fiz Charlon,
Rois Looys qui molt par fu preudon [5].
(V. 4673-4, 4677-9; cf. v. 4684-6.)

1. L. Gautier, *Ép. françaises,* 2e éd., t. IV, p. 390; *Hist. littéraire de la France,* t. XXII, p. 494.
2. *Ép. françaises,* 2e éd., t. IV, p. 409; *Hist. littéraire,* t. XXII, p. 497.
3. *Ép. françaises,* 2e éd., t. IV, p. 357 et suiv.
4. Éd. Jonckbloet, v. 2677-9. Cf. *Ép. françaises,* t. IV, p. 368.
5. Dans le roman de *Macaire,* Blanchefleur est fille d'un roi de

6. *Covenant Vivien* et *Aliscans*.

Garins ot non li tierz fiz Aymeri,
Cil d'Anseune, ce savons nos de fi,
Qui pere fu Vivien le hardi,
Le fier vasal dont vos avez oi
Que tant ot cuer et vaselaje en li
Que Damedeu voa, tant com vesqui,
Qu'il ne fuiroit de grant estor forni
Plus d'une lance, por paien Arrabi.
Ceste parole tint bien que n'en menti :
En Aleschans tante poine sofri
Qu'il en fu morz por le veu que ge di.
En Aleschans Guillaumes l'enfoi;
Encore i gist il ores.

(V. 4532-44.)

C'est au début du *Covenant Vivien* qu'est raconté le vœu téméraire du jeune héros (ms. de la Bibl. nat. fr. 774, v. 8-71 [1]). Sa mort et ses funérailles sont rap-

Constantinople et femme de Charlemagne. Au contraire, dans la *Reine Sibille*, chanson dont le texte original est aujourd'hui perdu Blanchefleur, conformément à la tradition admise dans la geste de Guillaume, est la fille d'Aymeri de Narbonne, et elle épouse, à la fin du poème, Louis, le fils de Charlemagne (*Ép. françaises*, 2e éd., t. III, p. 688, 693; G. Paris, *Hist. poétique de Charlemagne*, p. 393). — Sur le rôle important joué par Blanchefleur dans la chanson d'*Aliscans*, voy. *Ép. françaises*, 2e éd., t. IV, p. 508 et suiv. — Blanchefleur paraît aussi dans le roman de Hugues Capet (éd. du Mis de La Grange, p. 21 et suiv.; Nyrop, *Den oldfranske Heltedigtning*, p. 184, 186, trad. ital., p. 179, 180).

1. *Ép. françaises*, 2e éd., t. IV, p. 442. Dans le *Covenant Vivien*, la fuite de Gérart, qui s'échappe du château où Vivien et ses chevaliers sont assiégés par les Sarrasins, pour aller implorer le secours de Guillaume d'Orange, a beaucoup de rapport avec les missions accomplies, dans la chanson d'Aymeri, par Hugues de

portées dans *Aliscans* [1]. On sait qu'*Aliscans* est le nom d'un ancien cimetière d'Arles, très célèbre au moyen âge [2]. Les nombreuses sépultures antiques que l'on y voyait passaient pour être celles des chrétiens morts en combattant contre les infidèles [3]. D'après les vers que nous venons de citer, on croyait, au XIII[e] siècle, y reconnaître la tombe de Vivien. Peut-être y avait-il à ce sujet quelque tradition locale, dont nous n'avons pu, du reste, constater l'existence [4].

7. *Prise de Girone.*

Notre chanson nous donne (v. 4545-74) un résumé fort curieux des aventures d'Hernaut de Girone [5], le quatrième fils d'Aymeri, aventures qui ont dû faire l'objet d'un poème maintenant disparu. Hernaut, personnage que notre épopée se plaît à représenter

Barcelone et par Fouquin, en des circonstances analogues (v. 2932 et suiv., 3715 et suiv.; voy. *Ép. françaises*, t. IV, p. 454).

1. *Ibid.*, p. 468 et suiv., 490, 551.

2. Dante y fait allusion dans l'*Enfer* :

..... ad Arli ove'l Rodano stagna,...
Fanno i sepolcri tutto'l loco varo.
(Ch. IX, v. 112, 115.)

3. La chronique du faux Turpin rapporte qu'une partie de victimes de Roncevaux fut enterrée dans ce cimetière, « apud Arelatem in Aylis campis » (éd. Castets, p. 53).

4. Vivien semble avoir été assez connu dans le midi de la France. Raimon Féraut, dans sa *Vie de saint Honorat*, parle de « *Veȥians... Qu'en Aliscamps mortȥ es* » (*Romania*, t. V, p. 247).

5. La leçon *Gironde* que donnent tous les manuscrits est la forme régulière du nom de cette ville en ancien français (lat. *Gerunda*).

sous des traits comiques [1], s'était vanté qu'il n'épouserait jamais une femme rousse, qu'il ne fuirait jamais devant l'ennemi et qu'il ne mangerait jamais de *tourte* (c'est-à-dire de pain bis); mais, dit le poète,

... toz ses diz torna a fauseté.

La femme qu'il épousa était la plus laide qu'il fût possible de voir :

D'un pié clochoit, s'ot .j. oil avuglé,
Si estoit rouse, et il rous par verté [2].

Un jour aussi, il fut contraint de fuir devant les Sarrasins qui le poursuivirent

Granz .iiij. liues jusque dedanz .j. gué,

où il s'enfonça dans l'eau jusqu'à son heaume. Enfin, malgré sa répugnance pour la tourte, il arriva un moment où il eût bien voulu en manger :

Puis fu tele eure, ainz lonc terme passé,
Qu'il en menjast volentiers et de gré,
S'ele fust d'orge ou de plus aspre blé,
Et croute et mie en manjast par verté,
Qu'il n'en donast a dru ne a privé,
Qant asegié l'orent en sa cité
Li .xij. fil Borrel le desfaé.

1. Voy. en particulier le *Département des enfants d'Aymeri* analysé par M. Gautier, *Ép. françaises*, 2e éd., t. IV, p. 311-3.

2. Cette particularité avait valu à Hernaut le surnom d'*Hernaut le Roux*, qui lui est fréquemment appliqué dans les chansons de geste. Ainsi on lit dans les *Enfances Guillaume :*

Maint ont chanté des enfanz Aymeri,.....
D'Ernaut le roux, d'Aymer le hardi.
(Ms. de la Bibl. nat. fr. 24369, fol. 30 r° col. II.)

Parmi tous les faits indiqués ici, le siège qu'Hernaut eut à soutenir dans sa ville de Girone contre les douze fils de Borel est surtout digne de fixer l'attention. M. G. Paris a le premier établi la relation qui existe entre ce passage et le *Fragment de La Haie* [1]. Dans ce dernier texte il est question de la prise d'une ville où figurent à la fois Hernaut *(Ernaldus)*, Borel et ses fils. Borel est l'un des chefs des païens contre lesquels Hernaut et ses compagnons soutiennent une lutte opiniâtre, et l'un de ses fils est mis à mort par Guibelin, le frère d'Hernaut [2]. Il est donc fort probable que l'original du poème latin dont le manuscrit de La Haie nous a conservé un morceau mis en prose était une première forme de la chanson à laquelle se réfère l'allusion de notre jongleur. Cette chanson, dit M. Paris, « avait pour sujet et sans doute pour titre *la Prise de Girone* [3]. »

Nous ferons remarquer aussi que dans la rédaction du *Département des enfants d'Aymeri* offerte par le manuscrit de la Bibl. nat. fr. 1448, Hernaut délivre la ville de Girone assiégée par les Sarrasins [4]. C'est là un nouvel exemple de cette tradition assurément très ancienne dans la poésie épique. Hernaut, d'ailleurs, est un personnage bien connu ; il paraît non seule-

1. *Hist. poétique de Charlemagne*, p. 84-6. — Voy. au sujet du *Fragment de La Haie* ce que nous avons dit plus haut, p. CXXXI.

2. Voy. *Hist. poétique de Charlemagne*, appendice, p. 467.

3. *Ibid.*, p. 86. M. G. Paris pensait alors que l'original du *Fragment de La Haie* devait être un poème provençal, mais il a renoncé depuis à cette opinion (*Romania*, t. IX, p. 40).

4. *Ép. françaises*, 2e éd., t. I, p. 500, t. IV, p. 319.

ment dans les chansons du cycle narbonnais, dans *Aliscans* [1], dans les *Enfances Guillaume* [2], le *Siège de Narbonne* [3], etc., mais encore dans des chansons appartenant à d'autres gestes, telles que *Girart de Roussillon* [4], *Aye d'Avignon* [5] et *Gaufrey* [6]. Quant aux fils de Borel, on les retrouve au début du *Charroi de Nîmes* contenu dans le ms. 1448; Guillaume s'y vante de les avoir vaincus et tués [7] (f° 92 r°).

8. *Siège de Barbastre.*

Li quinz des fiz Hermenjart la loée
Si ot non Bueves a la chiere menbrée,
Cui Aymeris dona la bone espée,
Gresbe la bone qui tant fu redoutée....
Cil ot .ij. fiz de molt grant renommée
Qui onques n'orent mauvestié en pansée.
L'un fu Girarz a la chiere menbrée,
Et l'autre Guis par bone destinée;

1. Éd. Guessard, v. 2140, 4135, 4933.

2. *Ép. françaises*, t. IV, p. 288, etc.

3. *Ibid.*, p. 329, 332.

4. « *Ernaus qui tenc Girunde.* » P. Meyer, *Recueil d'anciens textes*, 1re partie, p. 46; traduction de *Girart de Roussillon*, p. 106.

5. Ce poème nous montre Hernaut prisonnier des Sarrasins en compagnie de Garin d'Anséune (éd. Guessard et Meyer, v. 1423, 1684, 1804, 2252; cf. P. Meyer, *Recherches sur l'épopée française*, dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, 6e série, t. III, p. 52).

6. Éd. Guessard, v. 114, etc. Cette chanson fait d'Hernaut un fils de Doon de Mayence (*Hist. littéraire*, t. XXVI, p. 192).

7. *Ép. françaises*, t. IV, p. 371. — *Borel* est aussi le nom d'un chef sarrasin dans le *Philomena*, que nous aurons lieu d'étudier bientôt.

Vers Sarrazins murent mainte mellée,
Qant furent en Barbastre.
(V. 4575-8, 4583-8.)

Beuve de Commarcis et ses deux fils Girart et Gui sont les héros du poème du *Siège de Barbastre* [1]. La mention de l'épée qu'Aymeri donna à Beuve se trouve aussi dans la rédaction du *Département des enfants d'Aymeri* que nous avons attribuée à Bertrand de Bar-sur-Aube; voici les recommandations que le comte de Narbonne adresse à son fils à ce sujet :

« Bueves, biau filz, ge vous donrrai m'espée,
« Grelle la bele, qui tant par est loée,
« C'onques ne fu meillour ne tant doutée.
« En Rencevax fu Rollant presentée [2];
« Il ne la vout, si me fu aportée.
« Et puis l'ont chier Sarrasin conperée;
« Feru en ai mainte pesant colée.
« Gardez la bien qu'ele ne soit donnée,
« Ne la changiez a fieu ne a contrée,
« Ne n'en prenez d'argent une charrée,
« Qu'il n'a meillor jusqu'a la mer betée. »
(Ms. de la Bibl. nat. fr. 24369, fol. 28 r° col. II.)

9. *Aymer le Chétif.*

Li sistes fiz qu'engendra Aymeris
Si ot a non Aymers li chetis,
Li preuz, li sages, li cortois, li gentis,

1. *Hist. littéraire de la France,* t. XX, p. 706; Nyrop, *Den oldfranske Heltedigtning*, p. 150, trad. ital., p. 145.

2. Cette circonstance qui n'est point rapportée dans la chanson de Roland doit être de l'invention de notre auteur.

Qui en sa vie ot tant paiens ocis,
Si ne vost onques gesir, tant com fu vis,
En tor entie ne en palès votiz,
Ainz guerroia sor Sarrazins toz dis,
Et si conquist Venice et le pais,
Et Soramonde, la bele o le cler vis,
Toli par force a l'aufage Persis.
Bautisier fist la dame seignoriz;
Si crut en Deu qui en la croiz fu mis,
Puis l'espousa li gentis hom de pris;
Sire fu de la terre.
(V. 4589-4602.)

Nous n'avons plus le poème qui renfermait le récit de ces aventures, mais Aubri de Trois-Fontaines nous en a conservé dans sa chronique une précieuse analyse :

« Hic inserenda est etiam historia de Aymero captivo, Nemerici de Narbona penultimo filio, qualiter auxilium Romanis et pape prestitit contra Sarracenos, et captus et vulneratus ibi fuit, et in Venetiam ductus, et multa alia quæ secuntur. De nomine pape, qui a cantoribus dicitur Milo, non est curandum, quia ita solent nomina mutare, vel per ignorantiam, vel curiose [1]. »

Aubri donne ailleurs pour fils à Aymer Rogon de Venise : « .... Aimerum captivum, patrem Rogonis Venetiani [2]. »

On lit aussi dans la chanson d'*Aliscans :*

.....Aymers li chetis,
Cil prist la terre de Saint Marc de Venis.
(Éd. Jonckbloet, v. 4424.)

1. Pertz, *Scriptores*, t. XXIII, p. 732.
2. *Ibid.*, p. 716.

Ces allusions nous expliquent la double qualification d'Aymer de Venise et d'Aymer le Chétif, sous laquelle ce personnage est connu dans l'épopée. L'auteur de la chanson d'Elie de Saint-Gille le cite également, mais les exploits qu'il lui attribue paraissent être en dehors de la tradition habituelle [1]. Il est question enfin d'Aymer dans le *Siège de Narbonne* [2] et dans la *Mort Aymeri* [3]. Quant au vœu qu'on lui attribue dans *Aymeri de Narbonne* de ne pas se coucher

En tor entie ne en palès votiz,

avant d'avoir vaincu les païens, il se trouve rappelé dans la deuxième rédaction du *Département des enfants d'Aymeri,* contenue dans le ms. de la Bibl. nat. fr. 24369 (fol. 52 v°-53 r° [4]).

1. Dans cette chanson Aymer est représenté comme ayant tué un guerrier païen appelé Anséis de Carthage, nom qui appartient toujours dans l'ancienne épopée à un héros chrétien (éd. de la Soc. des anciens textes, v. 67, introd., p. XXI; cf. v. 2496).

2. Quar Aymers a l'aduré talant
S'en est ralez en Venise la grant;
La guerroia paiens en son vivant.

(Ms. de la Bibl. nat. fr. 24369, fol. 75 r°; L. Gautier, *Ép. françaises*, 2e éd., t. IV, p. 5.)

3. Éd. de la Soc. des anciens textes, v. 547-8, 591-3, 1384-7. Ce poème rapporte qu'Aymer le Chétif fut tué en Espagne, « a Porpaillart sor mer » (cf. introd., p. IX). — On trouve aussi sur Aymer des récits très développés dans la compilation italienne du XIVe siècle connue sous le nom de *Nerbonesi* (voy. *Ép. françaises*, 2e éd., t. IV, p. 37, 38, 42).

4. *Ép. françaises*, *ibid.*, p. 314.

10. *Siège de Narbonne.*

Li siemes fiz Hermenjart au cuer fin
Et Aymeri le conte palazin,
Si apelerent le menor Guibelin.
Molt ot franc cuer et coraje enterin;
S'orent en lui paien felon voisin,
Maint en ocist a son branc acerin.
Mès a un jor le pristrent Sarraʒin;
En croiʒ le mistrent li cuvert barbarin [1],
Molt grant martire fesoient del meschin,
Qant le rescout son pere et son cousin.
Puis li dona Aymeris en la fin
Tot son pais et son palès marbrin;
Si fu oirs de Nerbone.

(V. 4603-15.)

Le cousin de Guibelin qui vint fort à propos l'arracher au supplice est Roumans, personnage qui, à notre connaissance, ne joue un rôle que dans le *Siège de Narbonne* [2]. Cette chanson semble être peu ancienne [3]; nous l'avons déjà citée pour démontrer la date assez récente de notre *Aymeri* [4].

11. *Fouque de Candie.*

La carte fille Hermenjart de Pavie

1. Les mss. B et C ont ici une variante :

Si le navrerent d'un espié poitevin.

Mais cette leçon n'est pas acceptable, car, dans le *Siège de Narbonne,* Guibelin est bien effectivement crucifié par les Sarrasins.

2. *Ép. françaises*, 2e éd., t. IV, p. 325 et suiv.

3. *Ibid.*, p. 7.

4. Voy. ci-dessus, p. XCI.

Donent Huon a la chiere hardie;
De Floreinville ot cil la seignorie.
De celui fu *Fouques qui tint Candie,*
Dont li plusor ont la chançon oie,
Qu'il la conquist par sa chevalerie,
Et Anfelise la bele, l'eschevie,
Toli par force a la gent paienie,
Puis l'espousa qant sa loi ot guerpie
Et crut en Deu, le fil sainte Marie.
Cele estoit suer .j. roi d'Esclavonie,
Ce fu Tibaut a la chiere hardie
Qui guerroia Espangne.
(V. 4660-72.)

Ces évènements forment le sujet de la chanson de Fouque de Candie, attribuée à un clerc de Dammartin, nommé, suivant les manuscrits, Guibert ou Herbert. C'est sûrement de cette chanson que notre auteur a voulu parler ici (v. 4664), car Fouque et Anfelise ne paraissent dans aucun autre poème [1].

12. *Gormont et Isembart.*

..... li fiz Charlon,
Rois Looys qui molt par fu preudon,
Et tint la terre a force et a bandon,
Et ocist puis tant Sarrazin felon.
Bien en avez oie la chançon,
Que en bataille ocist le roi Gormont.
(V. 4678-83.)

La chanson dont il est fait mention en ce passage

1. *Hist. littéraire de la France,* t. XXII, p. 545; G. Paris, *Romania,* t. VIII, p. 302.

est celle de Gormont et Isembart, qui a joui d'une assez grande vogue au moyen âge, mais dont il ne nous reste plus qu'un fragment de 652 vers, publié en 1838 par M. de Reiffenberg [1], et plus récemment par M. Scheler [2].

Telles sont les allusions directes et précises que l'auteur de notre roman d'Aymeri de Narbonne fait à divers poèmes répandus de son temps. Il en a connu encore bien d'autres, et la littérature épique semble lui avoir été extrêmement familière. En dehors des citations très claires que nous venons d'étudier, on rencontre en quelques endroits certains traits qui nous montrent une réminiscence et une imitation évidente de chansons antérieures. M. P. Paris a déjà fait remarquer dans l'*Histoire littéraire de la France* [3] la ressemblance du début d'*Aymeri* :

1. *Chronique de Philippe Mousket*, t. II, introd., p. x-xxxii. Philippe Mousket nous a conservé aussi l'analyse de ce poème (v. 14069-14297). Il était consacré, dans sa forme primitive, au récit des luttes du roi Louis contre les Normands. Les deux héros principaux étaient Gormont, roi des Danois, et Isembart, seigneur de la Ferté en Ponthieu, qui, ayant à se plaindre de Louis, engagea Gormont à envahir le nord de la France (P. Meyer, *Bibl. de l'École des Chartes*, 3e série, t. II, p. 84; Nyrop, *Den oldfranske Heltedigtning*, p. 206, trad. ital., p. 197; cf. G. Paris, *Hist. poétique de Charlemagne*, p. 400).

2. *La mort du roi Gormond*, Bruxelles, 1876 (extrait du *Bibliophile belge*, t. X). — Ce texte a été encore édité depuis par M. Heiligbrodt, dans les *Romanische Studien*, t. III, p. 501-596.

3. T. XXII, p. 461.

A ceste estoire dire me plest entendre,
Ou l'en puet molt sens et essenple prendre, etc.,

avec le commencement de l'une des branches du roman d'Alexandre :

Qui vers de rice estorie vieut entendre et oir,
Por prendre bon essemple de prouece acuellir,.....
Oiés donc bonement le premier a loisir.
Ne l'ora ja nus om qu'il ne doive plaisir,
Car c'est del mellor roi que Dix laissast morir [1].

La chanson de Renaud de Montauban nous fournit un sujet de comparaison plus frappant encore. La scène où le roi Yon de Gascogne propose à sa sœur d'épouser Renaud rappelle une scène toute semblable qui se passe dans le poème d'Aymeri entre le roi Boniface et sa sœur Hermengarde :

Li rois en est entrés en sa cambre pavée ;
Sor un cosin de paile a sa seror trovée
Et tint sor ses jenos une ensegne sertée ;
Gentiument l'enlumine, car ele estoit letrée,
Et a dit a son cuer qu'a Renaut ert donée.
Li rois Yus l'en apele, si l'a araisonée :
« Bele suer, » dist li rois, « je vos ai afiée. »
La pucele l'entent, s'a la color muée ;
Sor l'ensegne s'embronce, si est mult trespensée,
Mais lors se reporpense, si dist raison membrée :
« Por amor Deu, biaus sire, qui m'avés vos donée ?
— Bele suer, » dist li rois, « bien estes asenée
« Au mellor chevalier ki ains ceinsist d'espée :
« Renaut, li fil Aymon, a la ciere membrée. »

1. P. Meyer, *Romania*, t. XI, p. 250.

Quant la pucele l'ot, s'est mult reconfortée.
« Sire, » dist ele au roi, « si com il vos agrée.
« Ja par moi ne sera parole refusée. »
(Éd. Michelant, p. 113-4.)

Boniface, dans notre chanson, tient à peu près le même langage à Hermengarde, lorsqu'il vient lui annoncer qu'Aymeri de Narbonne l'a demandée en mariage :

« Ma bele suer, vers moi en entendez.
« Mariée estes, se il vos vient a grez,
« Au plus haut prince qui soit de mere nez... »
Dist Hermenjart au gent cors seignori :
« Biaus sire frere, par foi le vos afi,
« Que je n'avrai en ma vie mari,
« Se ge n'en ai le preu conte Aymeri [1]... »
Dist Boniface : « Jesu Crist en merci!
« Je ne vos veil doner fors Aymeri... »
Dist la pucele : « Deu en aor et pri!.... »
(V. 2416-8, 2482-5, 2494-5, 2499.)

1. Hermengarde a refusé tous ceux qui l'ont demandée en mariage, et elle ne veut épouser qu'Aymeri, dont elle est devenue éprise sans l'avoir jamais vu, et au seul récit de ses exploits. C'est là une situation assez fréquente dans la littérature du moyen âge. L'exemple le plus connu est celui de Jaufre Rudel et de la comtesse de Tripoli (Raynouard, *Choix des poés. des troubadours,* t. V, p. 165; de Rochegude, *Parn. occit.*, p. 19). Rosaflorida, l'héroïne d'une ancienne romance espagnole, est aussi dans le même cas :

Siete Condes la demandan,
Tres Duques de Lombardia.
A todos los desdeñaba,
Tanta es su lozania :
Enamoróse de Montesinos
De oidas, que no de vista.
(Wolf, *Primavera,* t. II, p. 305.)

Ces deux morceaux, comme on voit, ont entre eux un grand rapport, dans le fond aussi bien que dans la forme [1]. Les situations sont les mêmes, et elles sont présentées de part et d'autre dans des termes analogues. Il nous paraît donc très vraisemblable que l'auteur d'*Aymeri* s'est inspiré ici de *Renaud de Montauban* [2].

Notre poème, dans un autre passage, n'est pas sans ressemblance avec *Ogier le Danois;* nous voulons parler des vers où Charlemagne, abandonné de ses chevaliers, déplore la perte de Roland :

« Biaus niés, » dist Charles, « com mar vos vi finer!...
« Se fussiez vis, trés bien le sai de fi,

1. La description des noces de Renaud et de la sœur du roi Yon, dans *Renaud de Montauban*, présente aussi quelque analogie avec le récit des fêtes données pour le mariage d'Aymeri de Narbonne :

Li rois Yus de Gascoigne l'a au mostier menée,
Renaus, li fix Aymon, l'a prise et esposée ;
Li veskes de Bordiaus a la messe cantée...
Molt furent grans les noces en la sale pavée...
.VIII. jors lor a duré ceste feste honorée.
(Éd. Michelant, p. 114 ; cf. *Aymeri*, v. 4423 et suiv., 4488, etc.)

2. Bertrand semble avoir fait aussi, dans *Girart de Vienne*, un autre emprunt à un fort beau passage de *Renaud de Montauban* (G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 328). Ces imitations, du reste, ne sont pas très rares dans les chansons de geste ; ainsi la belle scène entre Charles et Galienne que la *Crónica general de España* nous a conservée, et qui se trouvait sans doute dans une version aujourd'hui perdue de la chanson de *Mainet*, a été visiblement imitée dans d'autres poèmes, par exemple dans *Jourdain de Blaives* (v. 1682 et suiv.). Voy. *Hist. poétique de Charlemagne*, p. 239; cf. Milá y Fontanals, *De la poesia heróico-popular castellana*, p. 331-3.

« Ne remeinsist mie Nerbone ainsi. »
(V. 543, 589-590.)

Dans *Ogier,* Charlemagne exprime les mêmes regrets :

« E Rollant niés! com grant descovenue!
« Se fussiés chi, chou est chose seue,
« A cest paien qui li cors Diu destruie
« Eussiés tost l'arme del cors tolue! »
(Éd. Barrois, v. 10342-5.)

On pourrait citer encore dans *Aymeri,* certaines expressions, et jusqu'à des vers entiers, qui se retrouvent dans d'autres poèmes, mais ce sont en général des formules stéréotypées, des clichés du langage épique, qui sont reproduits un peu partout, et n'offrent, par conséquent, aucune importance. Tel est le vers 969 :

L'eve demendent, au mengier sont assis,

qui existe aussi dans *Garin le Lorrain*[1].

De même, les vers 4120-4122 :

Lors veissiez fier estor esbaudi,
Tant hante frete et tant escu croissi,
Et tant hauberc desrout et desarti,

se rencontrent, avec de légères variantes, dans *Raoul de Cambrai* (v. 3471-3), et plusieurs fois dans les *Lorrains (Mort de Garin,* p. 186, 217, 237; *Girbert,* dans les *Roman. Stud.*, t. I, p. 377 [2]). Rien de

1. Cité par M. Godefroy dans son *Dict. de l'ancienne langue française,* v° *aigue.*
2. P. Meyer, *Raoul de Cambrai,* introd., p. LXIII.

plus uniforme, du reste, que les descriptions de combats dans nos anciens poèmes; parmi toutes les formules en usage, celle-ci est l'une des plus fréquentes, et notre jongleur lui-même l'a répétée à diverses reprises, avec quelques modifications nécessitées par les changements de rimes [1].

Il nous serait facile de multiplier encore les exemples de ces lieux communs [2]; mais ceux que nous ve-

1. La veissiez fier estor maintenu,
Tant hante frete et percié tant escu,
Et tant hauberc desmaillié et ronpu.
(V. 4172-4.)

La veissiez fier estor aduré,
Tant hante frete et tant escu troé,
Et tant hauberc desrout et desafré.
(V. 4212-4.)

Cette formule avait même passé dans l'ancienne épopée espagnole. Ainsi on lit dans le poème du Cid :

Viérades tantas lanzas premer é alzar,
Tanta adarga foradar é pasar,
Tanta loriga falsa desmanchar.

Voy. Milá y Fontanals, *De la poesia heróico-popular castellana* p. 470.

2. On peut comparer aussi les vers suivants :

Lors veisiez Sarrazins destranchier,
L'un mort sor l'autre verser et trebuchier...
Qui la veist conte Aymeri aidier,
Paiens ocirre au branc forbi d'acier,...
Molt le deust aloser et proisier.
(V. 1164-5, 1173-4, 1176.)

avec les vers de la chanson de Roland :

Ki lui veist Sarrazins desmembrer,
Un mort sur l'altre a la tere geter,
De bon vassal li poust remembrer.
Éd. Gautier, v. 1970-2.)

nons de produire nous paraissent suffisants pour montrer la connaissance approfondie que Bertrand a eue des autres chansons de geste, et les imitations qu'il a faites de leur style et de leurs idées.

X. — L'HISTOIRE D'AYMERI ET DE LA PRISE DE NARBONNE DANS LES CHRONIQUES ET LES TEXTES LÉGENDAIRES.

1. — *Chroniques.*

La légende d'Aymeri et de la prise de Narbonne n'a pas été seulement répandue dans la littérature épique du moyen âge; grâce à la popularité qu'elle avait conquise, elle a pu s'introduire aussi dans l'histoire, et elle a été accueillie comme une tradition très sérieuse par divers chroniqueurs. Nous avons déjà eu occasion de citer le plus ancien de tous, Hugues de Fleury, qui, vers le commencement du XIIe siècle, a fait allusion à la conquête de Narbonne opérée par Charlemagne à la suite de l'expédition d'Espagne et de la défaite de Roncevaux :

Post hæc autem, domnus Karolus rex, *subjugatis Narbonensibus*, in Franciam est reversus [1].

1. *Historia ecclesiastica*, dans Pertz, *Script.*, t. IX, p. 361. Voy. ci-dessus, p. CXLIV, note. — Gilles de Paris a reproduit la même légende dans son *Carolinus*, poème composé de 1195 à 1200.

Hugues a dû emprunter ce détail aux récits épiques qui avaient déjà cours de son temps; on voit par là combien cette tradition est ancienne, et quel crédit elle avait obtenu dès cette époque reculée. A mesure que l'on arrive à des périodes plus rapprochées, son succès ne fait que s'accroître. Au XIIIe siècle, les poètes célèbrent à l'envi les exploits d'Aymeri de Narbonne et quelques historiens y ajoutent foi. La famille du héros est définitivement constituée, et les romanciers, cédant aux tendances cycliques si développées alors, nous la font connaître jusque dans ses alliances les plus lointaines. Ces généalogies fabuleuses, par leur apparente exactitude et par la précision minutieuse de leurs détails, ont séduit plus d'une fois les chroniqueurs. Parmi ceux-ci, nous devons mentionner particulièrement Aubri de Trois-Fontaines, qui a tant mis à contribution les récits des chansons de geste, et dont la chronique est si précieuse à ce point de vue. Après avoir rapporté d'après le faux Turpin les débuts de la guerre d'Espagne et la prise de Pampelune, cet écrivain reproduit le passage de Hugues de Fleury relatif à la conquête de Narbonne

Après avoir raconté la guerre d'Espagne, il rapporte que Charlemagne fit enterrer les morts de Roncevaux,

..... tamen ante redactis
Sub juga Narbone populis.

(ms. de la Bibl. nat. 6191, fol. 17 v°, cité par M. G. Paris, *Hist. poétique de Charlemagne,* p. 257, note). Ce passage a dû être pris à Hugues de Fleury, car les expressions dans les deux textes sont à peu près identiques.

par Charlemagne, évènement qu'il place en l'année 779; puis il aborde l'histoire d'Aymeri et de sa lignée d'après les légendes épiques :

Anno 779, Karolus rex, subjugatis Narbonensibus, in Franciam est regressus. Hanc civitatem Narbonam petivit a Karolo Arnaldus de Bellanda pro filio suo Nemerico et optinuit. Unde in hoc loco genus Nemerici, quod fuit nominatissimum, ex aliqua parte declarandum est. Garinus de Montglane versus Tolosam quatuor habuit filios, exercitio militari nominatissimos : Arnaldum de Bellanda, que fuit in Lombardia [1], Gerardum de Viena, Renerum Gebennensem, et Milonem de Apulia. Gerardus de Viena filios habuit Savericum et Bovonem, quorum fuit vel frater vel nepos ille Gerardus, qui inscribitur de Novo Vico. De Renero Oliverus et Alda nati sunt; de Milone Symon de Apulia et quedam soror illius. Nemericus vero, Arnaldi filius, septem filios habuit : Bernardum, patrem Bertranni, Bovonem de Commarceio, cujus fuerunt tres filii : Guido, Guielinus et Gerardus, Guillelmum Arausicensem, Arnaldum Aurelianensem [2] et Garinum de Anseona, Aimerum captivum, pa-

1. Cette indication topographique confirme l'identification que l'on a proposée de Beaulande avec Nice (voy. G. Paris, *Hist. poétique de Charlemagne*, p. 80, note). On voit encore à Nice une vieille tour appelée la *tour Bellanda*, qui passe pour avoir été bâtie au vᵉ siècle.

2. Il s'agit bien ici d'Hernaut de Gironde, le quatrième fils d'Aymeri de Narbonne, et non du traître Hernaut d'Orléans qui, dans le *Couronnement Looys*, cherche à s'emparer de la couronne impériale au préjudice du fils de Charlemagne. Une chronique française qui est contenue dans le ms. de la Bibl. nat. fr. 5003 et sur laquelle nous reviendrons plus loin, nous a conservé la substance d'une chanson aujourd'hui perdue, qui était consacrée aux aventures d'Hernaut d'Orléans, et qui semble aussi avoir été connue d'Aubri de Trois-Fontaines. Or nous lisons dans cette chronique qu' « Arneis

trem Rogonis Venetiani et Guibelinum. Horum fuerunt sorores uxor imperatoris Ludovici Ermengardis, mater Viviani martiris, qui sororem habuit matrem Fulconis, mater Richardi Normanni, mater Helie de Provincia. Uxor vero Guillelmi domna Guiburgis fratres habuit, quorum fuit unus Renuardus, vir nominatissimus. De horum omnium cognatione dicitur fuisse archiepiscopus Remensis Turpinus, filius scilicet Gerardi de Frado [1]. De una sorore Guillelmi Julianus de Provincia genuit Heliam et sororem ejus Olivam. Qui Helias multa contra Sarracenos gessit tempore Machabrei, et de sorore Ludovici genuit Adulphum Aiol, de quo canitur a multis. Item mater Gaudini Bruni fuit soror Guillelmi [2].

fut occis de l'entreprise Guillaume d'Orange, » et que l'empereur Louis donna ensuite à « *Arnault, le filz Aymeri de Narbonne,... la duché d'Orliens* » (fol. 101 v°; voy. G. Paris, *Hist. poétique de Charlemagne*, p. 403). Ce passage nous explique le nom d'*Arnaldum Aurelianensem* dont Aubri s'est servi pour désigner Hernaut de Gironde. Le même trait se retrouve dans la version en prose du *Couronnement Looys* que nous offre le ms. de la Bibl. nat. fr. 1497 (fol. 164 r°-v°), et dont le rédacteur de la chronique du ms. 5003 s'est sûrement inspiré. On voit également dans la chanson du *Siège de Narbonne* qu'Hernaut de Gironde, après la mort du traître Hernaut, « *tint puis Orliens en son conmant* » (ms. de la Bibl. nat. fr. 24369, fol. 75 r°; voy. *Ép. françaises*, 2e éd., t. IV, p. 332, 341; cf. p. 345, 347). Il y a eu probablement à l'origine entre les deux personnages une confusion due à la similitude de leurs noms; puis on a imaginé, pour tout concilier, de faire du fils d'Aymeri un successeur d'Hernaut d'Orléans.

1. Nous ne savons à quelle source Aubri a puisé ce renseignement sur la famille de l'archevêque Turpin. Nulle part ce personnage n'est donné pour le fils de Girart de Fraite; dans la chanson d'*Aspremont*, il est seulement son cousin (*Hist. littéraire de la France*, t. XXII, p. 310; sur le rôle joué dans ce poème par Turpin et Girart de Fraite, voy. aussi L. Gautier, *Ép. françaises*, 2e éd., t. III, p. 82; G. Paris, *Hist. poétique de Charlemagne*, p. 324).

2. Pertz, *Scriptores*, t. XXIII, p. 716.

Il est facile de reconnaître en ce passage des emprunts à la chanson d'Aymeri de Narbonne. On voit ici, comme dans ce poème, Hernaut de Beaulande demander Narbonne à Charlemagne et l'obtenir pour son fils [1]. De plus, la généalogie de la famille d'Aymeri donnée par le chroniqueur est, à quelques variantes près, identique à celle qu'admet notre chanson [2]. Ces emprunts, du reste, s'expliquent très facilement : Aubri, d'après les recherches les plus récentes, travaillait à la rédaction de sa chronique vers 1232, et il paraît l'avoir complétée vingt ans plus

1. Aubri rappelle aussi en un autre endroit les liens de parenté d'Hernaut et d'Aymeri : « .....Arnaldus de Bellanda... hic fuit pater Nemerici de Narbona » (*Script.*, t. XXIII, p. 723).

2. Voy. les arbres généalogiques de la maison de Montglane que M. G. Paris, dans l'*Hist. poétique de Charlemagne* (p. 469), a dressés d'après la chronique d'Aubri et d'après *Aymeri de Narbonne.* Il convient de faire à la première de ces généalogies une légère rectification. M. G. Paris a donné Hermengarde pour la mère de Vivien, mais, dans le texte de notre chroniqueur, le nom d'*Ermengardis* se rattache au membre de phrase qui précède *(uxor imperatoris Ludovici)*, et non à celui qui suit (*mater Viviani martiris*). *Hermengarde* est bien ici le nom de l'épouse de l'empereur Louis, qu'Aubri, d'accord avec l'histoire, a substitué au nom fabuleux de *Blanchefleur*. On lit en effet un peu plus loin : « Conspirant in Ludovicum tres ejus filii, Lotharius, scilicet, et cum Ludovico Pipinus, *ex Ermengarde progeniti nobilissima conjuge sua, filia Nemerici,* sorore sancti Guillelmi, qui dux Narbonensis provincie decus erat et tutela cultoribus christiani nominis et terror fulmineus inimicis » (Pertz, *Script.*, t. XXIII, p. 731). — Voy. aussi les tableaux de la geste de Montglane donnés par M. L. Gautier *(Ép. françaises,* 2e éd., t. IV, p. 565), et par M. Nyrop *(Den oldfranske Heltedigtning,* p. 411, trad. ital., p. 387).

tard, vers l'année 1252 [1]; d'autre part, l'abbaye de Trois-Fontaines où il exerçait la profession monastique était située en Champagne [2]; il était donc à la fois contemporain et compatriote de Bertrand de Bar-sur-Aube, et il se trouvait par conséquent dans des circonstances très favorables pour connaître les œuvres de ce jongleur. C'est à lui qu'il doit en grande partie ses renseignements sur la lignée d'Aymeri de Narbonne; on remarquera, en effet, qu'il comprend dans cette lignée la plupart des personnages cités par Bertrand, et qu'il passe aussi bien que lui sous silence Gautier de Toulouse que les chansons les plus anciennes rattachent à la geste narbonnaise [3]. Toutefois il n'a pas suivi avec une rigoureuse exactitude les données fournies par *Aymeri de Narbonne,* et il a cherché à les combiner en certains points avec les détails un peu différents qu'il trouvait dans d'autres poèmes. Ainsi, conformément à la chanson de Fouque de Candie [4], il fait de la mère de ce héros une sœur de Vivien, tandis qu'elle est, d'après notre trouvère,

1. P. Scheffer-Boichorst, dans Pertz, *Script.*, t. XXIII, p. 646-7; cf. p. 640, 648.

2. Le village de Trois-Fontaines est aujourd'hui compris dans le département de la Marne, arr. de Vitry-le-François, cant. de Thiéblemont.

3. Dans le *Couronnement Looys*, Gautier de Toulouse est le neveu de Guillaume d'Orange :

Li cuens Guillaumes en apela Gautier,
Le Tolosan, einsi l'oi noncier,
Fil de sa suer, un gentill chevalier.
(Éd. Jonckbloet, v. 1646-8; voy. ci-dessus, p. XCII.)

4. Éd. Tarbé, p. 3.

la quatrième fille d'Aymeri [1]. Il réunit aussi, d'après le poème d'Élie de Saint-Gille, la famille d'Aiol à celle du comte de Narbonne, en donnant une sœur de Guillaume d'Orange pour épouse à Julien de Saint-Gille, le père d'Élie [2]; l'auteur d'*Aymeri*, au contraire, ignore ce lien de parenté. Aubri a connu beaucoup de chansons de geste [3]; en historien consciencieux, il s'est efforcé d'utiliser les divers renseignements qu'elles lui procuraient, et de les faire, au-

1. V. 4660 et suiv.

2. *Élie de Saint-Gille*, éd. de la Société des anciens textes, introd., p. xxi. M. G. Raynaud fait observer avec beaucoup de raison qu'Aubri de Trois-Fontaines « a connu le roman d'*Élie*, tel que nous le possédons aujourd'hui. » L'allusion de ce chroniqueur aux exploits d'Élie est tout à fait conforme aux données du poème : « Qui Helias multa contra Sarracenos gessit tempore Machabrei, et de sorore Ludovici genuit Adulphum. » Le roi sarrasin Macabré est, dans la chanson, le principal adversaire d'Élie, et celui-ci finit par épouser la sœur de l'empereur Louis, Avisse, qui devint la mère d'Aiol (v. 2747 et suiv.).

3. M. G. Paris (*Hist. poétique de Charlemagne*, p. 81), a cru reconnaître dans le nom de *Nemericus*, employé par Aubri pour désigner Aymeri de Narbonne, « la forme provençale *N'Aimerics* ou *Nemerics* », et il a tiré de ce rapprochement un argument en faveur de l'origine méridionale du cycle narbonnais. Mais M. Meyer a fort bien démontré que dans *Nemericus* l'*N* ne peut être la particule provençale (*Recherches sur l'épopée française*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 6e série, t. III, p. 43). Aubri, du reste, n'a connu Aymeri que par des poèmes français de rédactions peu anciennes. La littérature épique était très florissante en Champagne durant la première moitié du XIIIe siècle; notre chroniqueur a eu surtout à sa disposition les chansons cycliques relativement récentes, qui étaient répandues à cette époque dans cette contrée (cf. Scheffer-Boichorst, dans Pertz, *Script.*, t. XXIII, p. 670).

tant que possible, concorder entre eux. Tel est sans doute le motif qui l'a porté à s'écarter un peu de la chanson d'Aymeri; mais il n'en paraît pas moins certain qu'il l'a eue à sa disposition, dans la version même qui nous en est parvenue.

Un autre texte, à peu près contemporain de la chronique d'Aubri de Trois-Fontaines, nous montre également Aymeri traité en personnage historique. L'un des rédacteurs de la chronique de Waulsort [1], dans une généalogie fabuleuse qu'il nous donne du comte Eilbert [2], frère, suivant lui, d'Herbert II de Vermandois, le fait descendre d'Aymeri de Narbonne et de la comtesse Hermengarde, sœur de Boniface de Pavie :

Pater comes Ebroinus fuit...... Ebroini pater comes Bovo fuit qui dictus est *sine barba* [3]; et hujus pater Bovonis comes Warinus de Asclovia [4] exstitit, qui fuit filius inclyti nobilissimique comitis Aimerici Narbonensis, ex Ermen-

1. L'abbaye de Waulsort, où fut rédigée cette chronique, était une abbaye de bénédictins située au bord de la Meuse, non loin de Dinant.

2. C'est le comte Ybert de Ribemont de la chanson de Raoul de Cambrai. Sur ce personnage, voy. l'introduction de l'éd. de la Soc. des anciens textes, p. XXV-XXIX.

3. Beuve sans Barbe, personnage épique, père de Girart de Vienne dans la *Karlamagnùs Saga* (G. Paris, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 5e série, t. V, p. 92).

4. Le Garin d'Anséune des chansons de geste. La forme *Asclovia* nous paraît être une mauvaise lecture de l'éditeur de la chronique.

garde comitissa, sorore Bonifacii, magni principis de Papia [1].

La chronique de Waulsort est l'œuvre de deux auteurs. Le premier, qui vivait au monastère de Waulsort du temps de l'abbé Thierry II (de 1129 à 1148), a conduit son récit jusque vers l'an 1100; au siècle suivant, un second annaliste a continué la chronique jusqu'à l'année 1242 environ [2], et a refondu et modifié en quelques points le travail de son prédécesseur. C'est à cet auteur plus récent que doit être attribuée, suivant la judicieuse observation du P. Papebroch [3], la généalogie d'Eilbert que nous venons de citer. Ce chroniqueur a vraisemblablement connu Aymeri, Hermengarde et leur fils Garin d'Anséune, par une tradition épique qui se rattachait plus ou moins directement à la chanson d'Aymeri de Narbonne [4].

Il est fait allusion à la prise de Narbonne dans une

1. *Chronicon Valciodorense*, d'Achery, *Spicilegium*, éd. in-4°, t. VII, p. 513, 514, éd. in-f°, t. II, p. 709; *Rec. des historiens de la France*, t. VIII, p. 226, note.

2. *Spicil.*, éd. in-4°, t. VII, p. 16-18, 566; *Rec. des historiens de la France*, t. XIV, p. 514, note; cf. t. XI, introd., p. LXV; *Hist. littéraire de la France*, t. VIII, p. 347-350, t. XIII, p. 515-7, t. XXI, p. 703.

3. *AA. SS.*, Avril, t. III, p. 815; cf. *Hist. littéraire*, t. VIII, p. 348; *Raoul de Cambrai*, éd. de la Soc. des anciens textes, introd., p. C.

4. Un historien du même temps, Philippe Mousket, qui semble avoir terminé sa chronique en 1243, a largement mis à contribution la littérature épique, mais il n'a fait aucun emprunt à notre chanson d'Aymeri. Il rapporte seulement, d'après le *Couronnement Loovs*, que l'empereur Louis épousa « la fille Aimmeri de Nierbonne » (éd. Reiffenberg, v. 12163).

autre chronique que nous avons déjà mentionnée précédemment [1], et qui a été publiée par Catel dans son *Histoire des comtes de Tolose* (append., p. 165-174), sous le titre de *Chronicon ex veteri martyrologio manuscripto ecclesiæ Sancti Pauli Narbonensis* [2]. Cette conquête de Narbonne, par un étrange anachronisme, est attribuée à Charlemagne et rapportée à l'année 890 [3] :

Anno Domini DCCCXC, fuit capta civitas Narbonæ per Carolum Magnum.

La chronique de Saint-Paul, telle qu'elle a été donnée par Catel, s'étend de 890 à 1496. On retrouve un certain nombre de ses articles reproduits textuellement dans des fragments de martyrologes ou d'obituaires de Saint-Paul, dont les copies, faites par D. Estiennot, existent à la Bibliothèque nationale (ms. lat. 12770). A l'aide de ces fragments, les derniers éditeurs de l'*Histoire générale de Languedoc* ont publié un nouveau texte de cette chronique, qui va jusqu'à l'année 1575 [4]. Ce document, comme on voit, a été augmenté et complété à différentes reprises, mais nous pensons que sa rédaction primitive doit re-

1. P. CLV, note.

2. Voy. aussi un fragment de cette chronique dans le *Rec. des historiens de la France*, t. XIX, p. 237.

3. Catel a cherché ailleurs à rectifier cette erreur, en prétendant qu'il fallait lire DCCXC, au lieu de DCCCXC (*Mémoires de l'hist. du Languedoc*, p. 547). Dans le *Rec. des hist. de la France* (*l. cit.*), on a corrigé en mettant DCCCIX.

4. T. V, preuves, nº IX, col. 37-49.

monter à la fin du XIIIe ou au commencement du XIVe siècle, époque où la tradition de la prise de Narbonne était fort répandue dans le midi de la France, grâce à l'influence du *Philomena,* composition légendaire sur laquelle nous aurons à revenir plus loin.

C'est aussi sans doute d'après le *Philomena* ou quelque autre texte analogue que la conquête de Narbonne par Aymeri est rappelée dans une chronique de Foix, mentionnée par Catel dans ses *Mémoires de l'histoire de Languedoc* (p. 566) :

> Et conquistec lo comptat de Narbonna et de Tolosa et de Carcassonna et de Besers et Barsalona Mossur Aymeric de Narbonna, et d'aqui son descenduts los comptes de Tolosa et Carcassonna [1].

Catel cite cette chronique d'après un manuscrit qui était en sa possession, mais il ne nous donne aucun renseignement sur sa date; nous la croyons du XIVe ou du XVe siècle.

Il nous resterait à parler d'une chronique contenue dans le ms. de la Bibl. nat. fr. 5003, où la légende d'Aymeri et de la prise de Narbonne a également pris place; mais ce texte dérive des versions en prose de notre roman, et nous aurons à l'examiner en traitant de ces versions.

1. Suivant une autre tradition assez populaire dans le Midi, Charlemagne aurait donné Narbonne à Tersin, prince sarrasin qu'il aurait créé comte de Toulouse, après sa conversion au christianisme *(Romania,* t. I, p. 68; *Genealogia dels comtes de Tholosa,* dans Catel, *Hist. des comtes de Tolose,* append., p. 2-3; cf. une chronique citée dans le même ouvrage, p. 42).

2. — *Office de saint Charlemagne à Girone.*

La prise de Narbonne n'a pas été seulement admise par quelques chroniqueurs au nombre des faits historiques; nous la trouvons encore dans un texte liturgique, l'office composé en 1345 par Arnaud de Monredon, évêque de Girone, en l'honneur de Charlemagne. D'après une des leçons de cet office, Charlemagne aurait « pris et fortifié la ville de Narbonne, » avant son expédition en Espagne. Ce détail a dû être emprunté au *Philomena;* en effet, suivant M. G. Paris [1], l'office de Girone a été rédigé d'après des souvenirs populaires, et sous l'influence de la chronique du faux Turpin et d'autres sources semblables; le *Philomena* devait faire partie de ces sources.

3. — *Philomena.*

Nous devons maintenant dire quelques mots de cet ouvrage qui a joui autrefois d'une autorité très grande, mais, il faut en convenir, bien peu méritée. Ce n'est qu'un roman fort médiocre et dénué de presque toute valeur traditionnelle, qui a dû être composé vers le milieu du XIIIe siècle par un moine de l'abbaye

1. *Hist. poétique de Charlemagne,* p. 279. Cf. *Romania,* t. II, p. 275, t. III, p. 310; L. Gautier, *Ép. françaises,* 2e éd., t. III, p. 423.

de la Grasse [1], en vue de donner à son monastère une origine illustre. Les détails minutieux que l'on y rencontre à chaque instant sur cette abbaye, ses privilèges et ses reliques, ne laissent aucun doute à l'égard de cette attribution. L'objet principal du roman est la fondation du monastère de la Grasse par Charlemagne; à ce thème s'ajoutent d'interminables luttes contre les Sarrasins qui finissent par être vaincus et forcés de livrer Narbonne. L'auteur a emprunté seulement quelques données à la tradition des poèmes français, puis il a brodé sur le tout des aventures purement imaginaires, mêlées de longs et fastidieux récits de combats. Nous allons essayer de discerner au milieu de cet amas confus d'inventions insipides les éléments qui semblent présenter le plus de relations avec notre chanson d'Aymeri.

Nous nous plaçons au moment où Charlemagne,

1. Cet auteur a attribué son récit à un prétendu Philomena qui aurait été secrétaire de Charlemagne. De là vient le titre sous lequel ce roman est habituellement désigné. — Sur la date du *Philomena*, cf. P. Meyer, *Recherches sur l'épopée française*, *Bibl. de l'Éc. des Chartes*, 6[e] série, t. III, p. 48, 56; L. Gautier, *Ép. françaises*, 2[e] éd., t. I, p. 138. Nous pensons que cet ouvrage a été écrit vers le milieu du XIII[e] siècle plutôt qu'au commencement. En effet, ainsi que nous allons le voir, la geste d'Aymeri y est constituée comme dans les poèmes français les plus récents. Suivant M. G. Paris, la traduction latine du *Philomena*, qui a été publiée par Ciampi sous le titre de : *De gestis Caroli Magni ad Carcassonam et Narbonam* (Florence, 1823), ne saurait être postérieure à l'année 1255 (*Hist. poétique de Charlemagne*, p. 89). Rien n'empêche de supposer qu'elle a été exécutée peu de temps après la composition de l'original.

pour réprimer les désordres qui s'étaient introduits à la Grasse, a tué l'abbé de sa propre main (éd. Ciampi, p. 63 [1]). Après cet évènement, il se rend à Narbonne, et propose au roi païen Matran de lui céder Girone et Barcelone avec deux fois autant de terres qu'il en possède, s'il consent à lui livrer sa ville et à recevoir le baptême. Sur le refus du prince sarrasin, l'empereur donne l'ordre de se préparer à une attaque. Pendant la nuit, deux frères de Matran arrivent par mer avec des forces considérables et entrent clandestinement dans la cité *(ibid.*, p. 63-4). Le lendemain une lutte s'engage sous ses murs; les Sarrasins sont repoussés, et l'un des frères de Matran est tué par Engelier le Gascon (p. 65). Aymeri apparaît alors pour la première fois : « N'Aymeric, que era nebot de Guiraut de Viana e Raynier, payre d'Olivier, loqualh Aymeric fo pueys duc de Narbona [2]. » Il passe la rivière et vient attaquer Narbonne du côté de la Porte Aiguière avec trois cents chevaliers et soixante arbalétriers. Les chrétiens obtiennent d'abord le succès dans cette rencontre, égorgent cinquante Sarrasins et leur prennent cent chevaux. Mais Matran dirige une sortie contre les assiégeants, et se met à leur poursuite; Ogier le Danois arrive alors à leur secours avec quinze mille Allemands, tandis que Charlemagne et Roland, à la tête du reste de l'armée, se dispo-

1. Une analyse sommaire de tout le roman a été donnée par M. Meyer *(l. cit.*, p. 54), et par M. L. Gautier (*Ép. françaises*, 1re éd., t. I, p. 486-7).

2. Ms. de la Bibl. nat. fr. 2232, fol. 48 r°.

sent à donner l'assaut aux remparts. Roland tue le second frère de Matran dans un combat singulier (p. 66-7). Peu de temps après, Marsile, roi d'Espagne, qui était en Roussillon, envoie Borel de Combe Obscure avec sept mille chevaliers pour secourir Matran. Une grande bataille s'engage, où les Sarrasins sont encore vaincus (p. 74 et suiv.). Le lendemain, nouvelle défaite des païens (p. 77 et suiv.). Après une suite de combats heureux, les barons de Charlemagne se présentent devant lui pour lui demander Narbonne; l'empereur l'accorde à « Aymeric, filh d'En Arnaut de Berlanda, e nebot de Guiraut de Viana e Raynier de Lausana e Mili de Pola, e eran sey oncle, e foro filhs de Garnier de Monglan » (p. 83) [1]. Dès lors Aymeri ne s'appellera plus Aymeri de Beaulande, mais Aymeri de Narbonne. Du reste, il se rend tout à fait digne de cet honneur. Bientôt il se signale en tuant Corbealh de Tortose en combat singulier, et déploie en toute occasion un courage héroïque (p. 84 et suiv.). La lutte se poursuit sans merci les jours suivants; le roi de Valence, oncle de Matran, est pris et décapité, Borel périt de la main de Roland (p. 88 et suiv.). Enfin les Juifs qui occupaient une partie de Narbonne proposent de la rendre à Charlemagne, et la propre femme de Matran, Orionde, vient lui demander le baptême. Matran lui-même ne tarde pas à être mis à mort par l'empereur, et les Juifs, à cette nouvelle, livrent une porte de la

1. *Ibid.*, fol. 69 r°.

ville aux chrétiens qui y entrent après cinq mois de siège (p. 97 et suiv.). Charlemagne, une fois maître de la place, y établit un archevêque nommé Thomas de Normandie, et lui donne un tiers de la cité; un autre tiers est réservé aux Juifs, et le dernier tiers appartiendra à Aymeri. Celui-ci est mis solennellement en possession de son duché, et reçoit en même temps Agde, Béziers, Maguelonne, Toulouse, et un grand nombre d'autres villes. Il choisit ensuite, suivant les conseils de Charlemagne, un certain Robert, Normand de nation, pour remplir à Narbonne les fonctions de sénéchal (p. 102 et suiv.). Sur ces entrefaites, Marsile, de concert avec Aumassour, roi de Cordoue, s'efforce de reprendre la cité que les païens ont naguère perdue; mais Aumassour est massacré par Aymeri dans une bataille, et les Sarrasins sont mis en pleine déroute.

Tel est en résumé le récit du siège et de la prise de Narbonne que nous trouvons dans le *Philomena*. Ce récit s'écarte notablement, comme on voit, de la tradition épique, qui place ces évènements au retour d'Espagne, après la mort de Roland, et dans des circonstances bien différentes. On a pu remarquer toutefois que l'auteur a connu la généalogie de la maison de Montglane, telle qu'elle a été admise par le poème d'Aymeri de Narbonne et par Aubri de Trois-Fontaines. Nous voyons figurer ici, avec quelques variantes peu importantes dans la forme des noms, Hernaut de Beaulande, père d'Aymeri et fils de Garin de Montglane, avec ses trois frères, Girart, Renier et Milon,

comme dans les poèmes français d'une époque assez récente où le cycle a acquis tout son développement. Ce trait est frappant et précise d'une façon certaine les sources auxquelles a puisé l'auteur du *Philomena*[1].

Nous pousserons plus loin cette comparaison, et il nous sera possible de découvrir, au milieu de tous les incidents qui sont sortis de l'imagination du moine de la Grasse, quelques épisodes présentant une visible analogie avec la chanson d'Aymeri de Narbonne. Le plus saillant est le don fait par Charlemagne de la ville de Narbonne au fils d'Hernaut de Beaulande. L'origine de ce trait n'est pas douteuse; mais il nous semble aussi que la première attaque dirigée par Aymeri contre la place, à la tête de trois cents chevaliers et de soixante arbalétriers, n'est pas sans ressemblance avec le premier exploit que notre poème lui attribue sous les murs de la même cité (v. 842 et suiv.). Enfin, ainsi que cette dernière source, le roman provençal ramène encore les païens devant Narbonne, quand Aymeri en est déjà maître, et dans les deux textes, on voit le héros chrétien chasser les envahisseurs et tuer un de leurs chefs de sa propre main.

En somme, l'auteur du *Philomena* n'a pris qu'un fort petit nombre d'éléments à la tradition poétique, et pour tout le reste, son imagination s'est donné libre cours[2]. Il paraît sur un seul point se rapprocher

1. Sur ces sources, cf. P. Meyer, *l. cit.*, p. 56-7.

2. Il a mis aussi à contribution la chronique du faux Turpin, mais c'est à l'invention qu'il a fait la part la plus large.

un peu de l'histoire; la conduite des Juifs de Narbonne vis-à-vis de Charlemagne rappelle d'une manière assez frappante celle qui fut tenue par les Goths à l'égard de Pépin, lors du siège de 759 [1]. Faut-il voir ici l'influence d'une tradition locale, ou bien notre écrivain, en qualité de clerc lettré, connaissait-il une source historique qu'il aurait mise à profit? Cette dernière hypothèse nous semble la plus admissible.

Malgré son peu de valeur, le *Philomena* a de bonne heure acquis un crédit considérable. Clément IV le cite comme une autorité dans une lettre qu'il écrivit à saint Louis, le 16 septembre 1266, pour justifier les droits du Saint-Siège sur le comté de Melgueil [2]. Il invoque en sa faveur les anciennes histoires de la conquête narbonnaise, « veteres historias de Narbonensis acquisitione provinciæ », documents prouvant, dit-il, que les souverains pontifes ont travaillé en personne à cette conquête, et y ont eu la principale part. C'est là évidemment une allusion au *Philomena*, qui fait assister le pape Léon III, avec le collège des

1. Voy. ci-dessus, p. CXXXIX. M. P. Rajna est porté à voir aussi une réminiscence historique dans un autre épisode du *Philomena :* la grande victoire remportée par Charlemagne, après cinq jours de luttes, sur l'armée de Marsile (éd. Ciampi, p. 35 et suiv.) lui semble être un souvenir de la bataille que Charles Martel gagna sur les Sarrasins à l'embouchure de la Berre (*Le origini dell' epopea francese*, p. 228).

2. Lettre CCCLXXVI, dans Martène, *Thesaurus anecdotorum*, t. II, col. 403. Cf. *Hist. générale de Languedoc*, 1re éd., t. III, p. 508; *Hist. littéraire de la France*, t. XXI, p. 381-2.

cardinaux, à la conquête du pays de Narbonne par Charlemagne.

Plus tard, divers historiens ont accordé au même roman une confiance aussi peu justifiée. Besse, dans son *Histoire des ducs, marquis et comtes de Narbonne* (Paris, 1660, ch. v), s'est efforcé d'en démontrer l'authenticité, et de le concilier avec les renseignements fournis par les textes historiques. Il lui a ajouté entièrement foi à propos d'Aymeri, et il a fait de ce héros légendaire le premier comte de Narbonne. L'existence de ce personnage a été admise aussi, en partie sur l'autorité du *Philomena,* par Catel dans ses *Mémoires de l'Histoire du Languedoc* (p. 565-6) et dans son *Histoire des comtes de Tolose* (p. 50) [1], et par le P. Le Cointe dans ses *Annales ecclesiastici Francorum* (t. VI, p. 146 et 222). D. Vaissète a pris la peine de réfuter ces auteurs, et a démontré avec une judicieuse critique que l'Aymeri des chansons de geste et du *Philomena* n'avait aucun droit à figurer dans l'histoire *(Hist. générale de Languedoc,* 1re éd., t. I, p. 443, 470, 703).

4. — *Vie de saint Honorat.*

Un autre texte qui n'est pas sans quelque analogie avec le *Philomena,* du moins au point de vue qui nous occupe, est la *Vie de saint Honorat,* composée

1. Cf. P. de Marca, *Histoire de Béarn,* p. 686.

vers 1300, par Raimon Féraut, prieur de la Roque-Estéron, à la requête de Gaucelm, abbé de Lérins, pour Marie de Hongrie, femme de Charles II, comte de Provence. On rencontre dans cet ouvrage d'assez nombreux souvenirs de l'épopée carolingienne, mêlés aux épisodes fabuleux de la vie du saint fondateur du monastère de Lérins. Parmi tous les traits empruntés aux chansons de geste, nous retrouvons cette légende si répandue de la prise de Narbonne par Charlemagne; elle fait ici l'objet d'un chapitre curieux à divers égards, dont nous croyons utile de donner quelques extraits [1] :

Ayzi diz l'estoria con Karllemaynes conquistet Narbona per las preguieras dels santz.

El temps que Karllemaynes assejava Narbona,
On ac manz cavalliers, manta nobla persona,
Manz reys e manz persantz, manz comtes, manz barons,
Estoutz, le coms de Londres, e le comtes Odons,
Guandalbueys, reys de Frisa, Arestanz de Bretayna,
E Raynautz de Bellanda, Naamantz d'Alamayna,
Am motz combatedors valentz c'avian am ley,
Cant s'ajostan las ostz, viras menar desrey.
L'emperayres asseja la ciptat cascun dia;
Guanrren y a estat, penre non la podia :
Li payan son dedintz, que si defendon fort;
Sils prenon crestian, paor an de la mort.

1. C'est le chapitre xxx de l'édition de M. Sardou (Nice, 1875, p. 60-2). Ce morceau se trouve dans les manuscrits de la Bibliothèque nationale fr. 24954 (fol. 66 r°-67 v°) et 13509 (fol. 30 v°-31 v°). Nous suivons de préférence le texte de l'édition, en y faisant quelques corrections peu nombreuses d'après ces mss.

Adoncs venc santz Magonz en l'ost am compaynia
De l'evesque Turpin que, per embayssaria
D'alcunas grantz ciptatz, volon parlar al rey.

Charlemagne reçoit ces ambassadeurs avec les plus grands égards. « Ah! » dit-il, en s'adressant à saint Magons, « si du moins saint Honorat était avec moi, j'aurais bientôt pris la ville!

« E say ben que, s'ell fos en aquest' encontrada,
« Pres agra la ciptat que tant ay assejada. »

« Ne craignez rien, » répond le saint archevêque de Vienne; « j'irai visiter saint Honorat et ses compagnons. Si vous avez confiance en leurs prières, vous vous rendrez maître de Narbonne.

« ..... al partir que faray
« De vostra nobla cort, los santz vesitaray;
« E s'aves bona fe els [1] santz benaüratz,
« Deman ad aquest' hora si penrra la ciptatz. »
Karlles ac mot grant gauch, car desesperatz s'era
De penrre la ciptat, tant era li gent [2] fera,
E creset sant Magonz. L'endeman mantenent
Desplegua l'auriflama e fay armar sa gent,
Pueys lur donet bataylla. A l'hora d'aquel jorn,
Fetz tan gran terra tremol quel barri tot entorn
Son casuch, el ciptatz es mantenent conquisa.
Intran s'en crestian que tant l'avian assisa.
Karlles vi lo miracle el poder dels cors santz;
Cent tans [3] i ac plus fe que non avia enantz,

1. Éd. *el.*
2. Éd. *jent.*
3. Éd. *Cent ans.*

E pregua sant Magonz que letra portara
Als [1] santz, quell meteis Karlles de sa man escriura.

On a beaucoup discuté sur les sources auxquelles Raimon Féraut a puisé les éléments de son poème [2]. Il est bien démontré aujourd'hui qu'il s'est borné à mettre en vers provençaux une vie latine de saint Honorat, dont on a récemment découvert deux manuscrits à Dublin et à Oxford [3]. Son rôle a été celui d'un simple traducteur, et ses plus grandes libertés ont consisté à introduire de temps à autre dans la narration quelques ornements poétiques, des amplifications purement oratoires, et des mentions de noms propres qui prouvent une assez grande connaissance de la littérature épique, et en particulier de la chronique du faux Turpin [4]. A défaut de la vie originale que nous n'avons pu consulter, nous avons eu recours à une version catalane assez fidèle, qui nous a été conservée dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale (fonds esp. 128 [5]), et nous avons étudié dans cette traduction le passage correspondant au morceau

1. Éd. *Ai.*

2. G. Paris, *Hist. poétique de Charlemagne*, p. 87-9; P. Meyer, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 6e série, t. III, p. 60 et suiv.; *Romania*, t. V, p. 237-251.

3. P. Meyer, *Romania*, t. VIII, p. 482.

4. P. Meyer, *ibid.*, p. 501; cf. Stengel, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. II, p. 585-6.

5. Cette version catalane a été signalée pour la première fois dans la *Romania* (t. V, p. 453) par M. Morel-Fatio qui la considérait comme une traduction du poème de Féraut. M. Meyer a reconnu depuis son véritable caractère (*l. cit.*, p. 483). Le manuscrit est du xve siècle.

de Raimon Féraut que nous venons de citer. Les deux textes ont entre eux beaucoup de rapport et leurs expressions sont presque identiques ; le récit original est seulement un peu plus abrégé. Comme dans Féraut, saint Magons vient avec Turpin, évêque de Reims, trouver Charlemagne, qui lui demande des nouvelles de saint Honorat et de ses compagnons.

... E en aquell temps ell tenia assetyada Narbona e estava desesperat de tot en tot de haver victoria; per que li dix Magonçi : « Si perfetament creus en Deu e en los merits dels sants..., dema en aquesta hora pendras la ciutat » (fol. 19 r° col. I).

Charlemagne, rempli de confiance, engage la bataille.

E en aquella hora que li havia dit sent Magonçi, vench gran terra tremol, e escomoch tota la ciutat, e los murs caygeren *(ibid)*.

Les chrétiens entrent dans la ville sans coup férir, et l'empereur, en reconnaissance de ce miracle, écrit de sa main une lettre dans laquelle il proclame la grâce que Dieu lui a faite par les mérites des saints.

On voit que Féraut a suivi de très près son modèle. Il s'est permis seulement d'ajouter l'énumération de quelques-uns des barons de Charlemagne, Estout de Langres [1], Odon, Gondebeuf de Frise, Arestan de Bretagne, Raynaut de Beaulande et Nai-

1. « Estoutz, le coms de *Londres* », d'après Féraut; cette leçon est due probablement à une erreur de sa part ou à une faute des manuscrits.

me d'Alemagne, dont il a emprunté les noms au faux Turpin [1]. Il a cherché aussi, en sa qualité de poète, à développer et à embellir le récit un peu sec de l'hagiographe latin; c'est ainsi qu'il met dans la bouche de Charlemagne un éloge de saint Honorat qui n'est pas dans le texte primitif :

« Las! si jamays seray am lo mieu car seynor,
« Sant Honorat lo payre, que mi fetz tant de honor, » etc.

Il nous reste à déterminer l'origine de cet épisode de la prise de Narbonne, tel que nous le présente la vie latine imitée ensuite par Féraut. Cette vie a été composée, croyons-nous, au monastère de Lérins, vers le milieu du XIII[e] siècle [2], à une époque où les chansons de geste françaises étaient fort répandues dans le midi [3]. L'auteur a pu connaître notre poème d'Aymeri de Narbonne, mais peut-être par l'intermédiaire de quelque texte où la tradition était déjà notablement altérée [4]. Au reste, les récits épiques qu'il a

1. Ces personnages sont énumérés à peu près dans le même ordre au ch. XI de la chronique de Turpin (éd. Castets, p. 17-8). Féraut, du reste, cite plusieurs fois expressément cette chronique; c'est elle qu'il désigne lorsqu'il parle dans son prologue « de la sancta conquesta que fon en Ronsasvals ».

2. Les caractères de cette légende, et l'apparence peu ancienne des récits qu'elle a tirés des chansons de geste, nous font penser qu'elle ne peut être beaucoup antérieure à l'année 1250. Cf. P. Meyer, *l. cit.*, p. 503.

3. Cf. ci-dessus, p. CLXII.

4. Nous ne connaissons dans les troubadours provençaux aucune allusion à la chanson d'Aymeri. Ce héros est mentionné dans la pièce si fréquemment citée de Guiraut de Cabréra, mais le pas-

si largement mis à profit ont été tellement défigurés dans son ouvrage, et mêlés à tant de fictions inventées à plaisir, qu'il est impossible de désigner avec précision les sources auxquelles ils se rattachent [1]. On remarquera qu'Aymeri n'intervient pas dans la conquête de Narbonne; il a été connu pourtant de l'auteur de la vie latine, aussi bien que de Raimon Féraut; tous deux en font mention en divers endroits [2]. Le miracle qui permet à Charlemagne de s'emparer de la cité est très fréquent dans la littérature du moyen âge, mais il offre ici un intérêt tout particulier : on le retrouve, en effet, dans l'épisode de la prise de Narbonne intercalé dans un manuscrit de la chanson de Roland conservé à la Bibliothèque de Venise (franç. IV) [3]. Le poème de Bertrand de Bar-

sage, d'ailleurs fort obscur, qui le concerne, paraît se rapporter plutôt à la chanson de Guibert d'Andrenas (voy. Milà y Fontanals, *De los trovadores en España*, p. 273-4, note). Le roman de *Flamenca* fait figurer « En Aimerics, duc de Narbona, » dans un tournoi auquel prennent part plusieurs personnages du XII[e] siècle; il s'agit vraisemblablement du vicomte Aymeri II, et non du héros légendaire.

1. Ces sources sont, à n'en pas douter, des poèmes français (cf. P. Meyer, *l. cit.*).

2. L'édition abrégée de la vie latine imprimée à Venise en 1501 cite « Aymericus, princeps Narbonensis » (l. II, ch. 9); elle parle ailleurs (l. II, ch. 10) d'« Aymo, filius principis Narbonensis, » — « Naymes, filh d'Aymeric, del prince de Narbona » dans Féraut (ms. de la Bibl. nat. fr. 24954, fol. 96 v°). Cf. le ch. XLVII (éd. Sardou, p. 89), où il est question de la part prise par Aymeri à une expédition contre Arles : « N'Aymerics de Narbona as Arll fazia guerra. »

3. Éd. Kœlbing, p. 114-5.

sur-Aube n'a nullement recours à ce dénoûment miraculeux; c'est un simple assaut, et non un écroulement spontané des murs de Narbonne, qui assure aux chrétiens la possession de cette ville. Faut-il admettre avec M. G. Paris [1] et M. P. Rajna [2] que la variante présentée par la *Vie de saint Honorat* et par le *Roland* de Venise était déjà consacrée par une tradition antérieure? Nous examinerons plus loin la question en nous occupant de ce dernier texte, si précieux pour l'étude de la légende d'Aymeri.

XI. — LES VERSIONS EN PROSE D'AYMERI DE NARBONNE

Les chansons de geste, déjà à leur déclin dans le cours du XIV[e] siècle, ne jouirent plus d'aucune vogue au siècle suivant. La forme un peu monotone des récits en vers avait cessé de plaire alors. « Plus est le langage plaisant prose que rime, » écrit un compilateur de romans de cette époque [3]; « ce dient ceulx aux quieulx il plaist et qui ainsi le veulent avoir. » Pour satisfaire ce goût, on mit en prose les anciens poèmes qui avaient charmé les générations précéden-

1. *Hist. poétique de Charlemagne*, p. 258.
2. *Le origini dell' epopea francese*, p. 247.
3. Bibl, nat., ms. fr. 1497, fol. 1 r°. Cf. l'*Histoire de Charles Martel* citée par M. Meyer, *Girart de Roussillon*, introd., p. CLIX.

tes. La chanson d'Aymeri a été, ainsi que la plupart des chansons du cycle de Guillaume d'Orange, soumise à ce remaniement, et nous en possédons deux versions distinctes. La première est représentée par deux manuscrits de la Bibliothèque nationale (fr. 1497 et 796); la seconde nous a été conservée dans un manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal (3351, anc. B. L. Fr. 226), et a été en partie insérée dans les *Conquestes de Charlemaine* de David Aubert, dont le manuscrit se trouve à la Bibliothèque royale de Bruxelles (n° 9068).

Le ms. fr. 1497 de la Bibl. nat. est un petit in-fol. sur papier, de la seconde moitié du xve siècle, comprenant 549 feuillets. Son écriture est une cursive très rapide, et il n'offre ni miniatures, ni ornement d'aucune sorte. Sur la dernière page, on lit la mention suivante qui peut servir à déterminer approximativement sa date : « Ce livre de Emery de Nerbone est au duc de Nemours, conte de la Marche. » Ce duc de Nemours est Jacques d'Armagnac qui fut décapité le 4 août 1477 [1].

Le manuscrit en question comprend des versions en prose de diverses branches de la geste de Guillaume. *Aymeri* y occupe la première place, du fol. 1 au fol. 32 r°. Puis viennent le *Département des enfants d'Aymeri* (fol. 32 r°) [2]; le *Siège de Narbonne* et les

1. Sur les manuscrits de ce prince que possède la Bibliothèque nationale, voy. L. Delisle, *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. I, p. 86-91.

2. Voy. ci-dessus, p. xxv, note 2.

Enfances Guillaume (fol. 53 r°); le *Couronnement Looys* (fol. 149 v°); le *Charroi de Nîmes* (fol. 165 v°); la *Prise d'Orange* (fol. 187 v°); le *Siège de Barbastre* (fol. 197 r°); les *Enfances Vivien* (fol. 270 v°); le *Covenant Vivien* (fol. 340 v°); *Aliscans* (fol. 363 r°); la *Bataille Loquifer* (fol. 429 r°); le *Moniage Renoart* (fol. 448 r°); le *Moniage Guillaume* (fol. 495 r°).

Le ms. fr. 796 [1] est un volume in-fol., composé de 361 feuillets en vélin écrits sur deux colonnes. Il offre un grand nombre de lettres initiales ornées; en tête des divers chapitres, on a laissé la place pour des miniatures qui n'ont pas été faites, et dont l'encadrement seul a été exécuté. Nous croyons ce manuscrit d'une date un peu plus récente que le précédent; le caractère de son écriture et le style des lettres initiales nous le font attribuer au règne de Louis XII, tandis que l'autre remonte au temps de Charles VII ou de Louis XI. Ces deux manuscrits se composent des mêmes éléments [2], et sont divisés en un même nombre de chapitres et de paragraphes. Leurs textes sont d'une absolue identité; on y retrouve exactement les

1. Anc. f^{s}. Cangé n° 13. Signalé et décrit par M. P. Paris dans ses *Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi* (t. VI, p. 228), ce manuscrit paraît avoir échappé à M. Gautier, qui ne le cite pas dans sa notice sur les versions en prose des chansons de la geste de Guillaume *(Ép. françaises*, 2e éd., t. IV, p. 26-9).

2. Dans le ms. 796, *Aymeri de Narbonne* occupe les fol. 1 à 22 v° col. II.— La compilation que nous offrent ces mss. dérive sûrement d'un manuscrit cyclique de la geste de Guillaume d'Orange, assez voisin de ceux qui nous sont parvenus.

mêmes fautes [1], et les variantes que l'on y relève sont en général purement orthographiques et n'ont aucune importance. Il nous semble donc que le ms. 796 n'est qu'une copie du ms. 1497; tout au moins, les deux textes ont été transcrits directement sur un original commun.

Le ms. 3351 de la Bibliothèque de l'Arsenal est un petit in-fol. de la deuxième moitié du xve siècle [2], comprenant 379 feuillets en papier [3]. Son écriture, comme celle du ms. 1497, est une cursive rapide et peu soignée. Il n'a pour tout ornement que deux lettres enluminées, l'une en tête du premier feuillet, l'autre au commencement de l'histoire d'Aymeri. Les romans qui y sont contenus sont les suivants : *Hernaut de Beaulande, Renier de Gennes, Girart de Vienne, Galien, Aymeri de Narbonne* et la *Reine Sibille* [4]. *Aymeri* n'est ici, pour ainsi dire, qu'une

1. On lit par exemple au fol. 5 v° du ms. 1497 et au fol. 4 v° col. I du ms. 796 : « Et de fait se partirent de la cité pour aler *acorder* par devers l'amiral Desramé. » Le mot *acorder* n'a aucun sens ; il faut lire : *a Cordres.*

2. Son orthographe lui assigne une date peu ancienne : ainsi on y trouve des formes telles que *soubzmettre, nepveu, sçavoir,* etc. Nous le jugeons presque contemporain du ms. 1497 (plutôt un peu plus récent).

3. Le premier et le dernier feuillet sont déchirés en partie.

4. Voy. *Ép. françaises*, 2e éd., t. III, p. 298. — M. G. Paris pense que les aventures d'Hernaut de Beaulande et de Renier de Gennes n'ont pas dû être le sujet de deux poèmes isolés, mais ont formé simplement des épisodes d'un remaniement de la chanson de Girart de Vienne, fait vers la fin du xiiie siècle. Ce serait ce remaniement qui aurait été mis à profit par l'auteur des romans en prose conservés dans le ms. 3351 (*Romania*, t. XII, p. 3-4).

incidence au milieu du roman de Galien. Il s'étend d'abord du fol. 223 r° au fol. 231 v°; puis, après avoir cédé quelque temps la place au récit principal, il se poursuit de nouveau du fol. 262 v° au fol. 280 r°.

L'histoire d'Aymeri occupe les fol. 341 r° à 352 r° dans le deuxième volume (t. III) du beau manuscrit des *Conquestes de Charlemaine* de David Aubert [1], conservé à la Bibliothèque royale de Bruxelles (n° 9068). Elle est précédée de la narration du désastre de Roncevaux, et suivie immédiatement du récit du jugement et du supplice de Ganelon [2]. Ce manuscrit, exécuté sur l'ordre de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, porte la date de 1458; il est richement orné, et offre un grand nombre d'élégantes miniatures en camaïeu, rehaussées d'or. Celle qui se trouve en tête du chapitre consacré aux exploits d'Aymeri représente l'armée de Charlemagne sous les murs de Narbonne et les préliminaires du siège de cette ville [3].

1. Ce manuscrit forme deux volumes; le second est relié en deux tomes. — David Aubert a été un simple copiste aux gages des ducs de Bourgogne, plutôt qu'un auteur. Cependant il nous apprend par une mention inscrite au dernier feuillet des *Conquestes de Charlemaine* que ce livre a été par lui *extrait et couchié en cler françois.* Il semble résulter de ces expressions que cette vaste compilation est bien réellement son œuvre (G. Paris, *Hist. poétique de Charlemagne*, p. 96). Voy., au sujet de David Aubert, P. Meyer, *Girart de Roussillon,* introd., p. CLX. — La Bibliothèque de Dresde possède, paraît-il, un second ms. des *Conquestes de Charlemaine* (Hs. O. 81), mais nous n'avons pu le comparer avec celui de Bruxelles.

2. L'épisode de la prise de Narbonne occupe, ainsi que nous verrons, la même place dans le *Roland* de la Bibliothèque de Venise (ms. franç. IV).

3. On aperçoit, au premier plan, à gauche, la tente de Charle-

Les versions en prose d'*Aymeri* que nous venons d'énumérer ont entre elles des affinités très étroites. La version des *Conquestes de Charlemaine* est simplement une reproduction partielle de celle du manuscrit de l'Arsenal, qui dérive elle-même du texte contenu dans les manuscrits de la Bibl. nat. 1497 et 796. Pour mettre ces rapports en évidence, nous allons donner de ces remaniements une analyse qui montrera en même temps les modifications apportées par les compilateurs du xv[e] siècle au récit original.

1. — *Ms. de la Bibl. nat. fr. 1497* [1].

(Fol. 1 r°) L'auteur annonce le sujet de son ouvrage : « Comment Aimery de Beaulande conquist par sa proesce la cité de Nerbonne que Sarrasins occupoient. » Il avertit ses lecteurs qu'il l'a traduit « de vielle rime en telle prose », car, ajoute-t-il dans une phrase que nous avons déjà citée, « plus volentiers s'esbat l'en maintenant qu'on ne souloit, et plus est le langage plaisant prose que rime. » Il proteste ensuite de sa fidélité à suivre son modèle, dont il n'a changé

magne surmontée d'un aigle d'or éployé. Au second plan est la quintaine dressée sous les yeux de l'empereur ; celui-ci se tient à cheval, la tête ceinte d'une couronne fermée. Son enseigne, portée à ses côtés, est partie aux armes de France et de l'Empire. Sur la droite, on voit Aymeri escaladant avec ses compagnons les murs de Narbonne ; sa bannière est blanche, ornée d'une croix d'or.

1. M. L. Gautier a publié un assez long fragment de cette version (du fol. 2 r° au fol. 4 v°) dans ses *Épopées françaises* (2[e] éd., t. IV, p. 241-4).

que le langage. Son ouvrage s'étendra, dit-il, « du commencement du conte Aimery jusques au finement de son fils Guillaume au court nez, qui conquist Orange dont il porta le seurnon tout son vivant. » Guillaume n'était ni le plus jeune, ni le plus âgé des enfants d'Aymeri, mais ce fut le plus vaillant. Aymeri était fils d'Hernaut de Beaulande, frère de Renier de Gennes, de Milon de Pouille et de Girart de Vienne. Ceux-ci étaient tous fils de Garin de Montglane. (v°) Garin vivait du temps de Pépin et de Doon de Mayence, qui eut douze fils, parmi lesquels étaient « Ogier, Guennes, Thiery d'Ardanne. »

Après cette énumération, notre auteur en vient à parler du désastre de Roncevaux, mais il ne veut pas s'étendre sur cet événement, car il « est escript autre part piteusement..... Trop grox seroit le livre qui pourroit toutes les adventures du temps Charlemagne conter, ne plus moings comme de la Table Ronde, du Saint Gran, d'Artur, de Lancellot, de Perceval, de Tristan, de Gabaad et de Gauvain, dont il est plusieurs volumes, pour tant que tous ne pevent estre en ung. » On a fait aussi, continue-t-il, plusieurs livres sur Charlemagne, mais ils sont dispersés en diverses mains, et il serait impossible à un seul homme de les réunir. Aussi se bornera-t-il à raconter la conquête de la noble cité de Narbonne. Elle eut lieu au retour d'Espagne, après la défaite de Roncevaux, où Charlemagne perdit Roland, Olivier, Yvon, Yvoire, Angelier et tant de nobles hommes, morts par la trahison de « Guennes de Haultefueille. »

(Fol. 2 r°) Charlemagne arrive devant Narbonne; il s'informe quelle est cette ville. « .I. chevalier nommé Guinemer [1], lequel avoit autrefoiz travercé par la et bien savoit le païs, » répond à l'empereur, et l'engage en même temps à passer son chemin au plus vite avec ses troupes. (v°) Charlemagne, affligé d'un semblable conseil, se prend à regretter

1. Et non pas Naime, comme dans le poème original.

amèrement Roland et ses compagnons. Il jure de ne pas partir avant d'avoir pris la ville. Ce serment jette ses chevaliers dans une profonde tristesse; tous sont pressés de rentrer dans leur pays, et aucun d'entre eux n'ose se proposer pour recevoir l'investiture de Narbonne. (Fol. 3 r°) Cette abstention fait déplorer encore davantage à l'empereur la perte de Roland. Il jure de nouveau de prendre Narbonne et d'y fixer son séjour ; puis il offre cette cité à Girart de Vienne. Celui-ci refuse, ainsi que les autres chevaliers auxquels il s'adresse ensuite. (v°) Charlemagne, indigné de cet abandon, jure pour la troisième fois que s'il ne trouve à qui bailler la ville, il s'y établira lui-même et y bâtira un palais, « pour faire droit et raison a ceulx qui de lui auroient a besongnier. » Une nouvelle proposition qu'il fait à Hernaut de Beaulande n'a pas plus de succès. Mais Hernaut a un fils, Aymeri, qui pourra se charger de Narbonne à sa place [1]. (Fol. 4 r°) Il va donc le chercher et l'amène devant l'empereur qui lui offre la ville, et le requiert de lui en faire aussitôt hommage. Aymeri y consent, (v°) et accomplit ce devoir féodal en présence de son père. Charlemagne ordonne alors à ses chevaliers de s'armer, de dresser leurs tentes sous Narbonne et d'engager un tournoi. Mais ceux-ci sont las de combattre et n'obéissent qu'à regret. Les Sarrasins les aperçoivent du haut de leurs remparts et reconnaissent l'armée de l'empereur.

(Fol. 5 r°) Il y avait en ce moment quatre rois païens nommés « Abel, Balaam, Rodouan et Esclamart », qui régnaient à Narbonne, et tenaient pour le vieux roi Desramé le Grand tout le pays depuis la mer jusqu'au Rhône. Ces rois, en voyant leur ville menacée, tiennent conseil. Rodouan propose d'envoyer deux d'entre eux à Cordres pour réclamer le secours de Desramé, tandis que les deux autres

1. L'original est ici fort abrégé; la superbe apostrophe de Charlemagne à ses chevaliers fait entièrement défaut.

resteront pour garder la ville. (v°) Ce conseil est adopté, et l'on envoie Esclamart et Abel à Cordres.

« *Comment Aymery de Beaulande conquist la cité de Nerbonne par assault, à l'aide des jeunes chevalliers de France et d'Alemaigne*[1]. »

Charlemagne fait dresser une quintaine; (fol. 6 r°) mais Aymeri refuse de joûter, et rassemble en secret un millier de chevaliers pour donner l'assaut à la ville. Rodouan, le plus âgé des rois sarrasins, fait une sortie contre eux à la tête de ses troupes; il est tué par Aymeri; ses hommes sont mis en déroute et forcés de rentrer dans la cité (v°) dont ils referment les portes derrière eux. Aymeri fait aussitôt apporter des échelles pour donner l'assaut. Les Sarrasins se préparent à la défense, et font « chauffer de l'eaue, bouillir des huilles », pour en jeter sur les assaillants. Esclamart harangue ses soldats; il leur promet le secours de l'amiral de Cordres, et ranime ainsi leur courage. Tous opposent une résistance énergique aux chrétiens, qui font de vains efforts pour triompher de leurs adversaires, et se sentent un peu découragés. (Fol. 7 r°) Aymeri fait recommencer l'assaut de plus belle; cette nouvelle tentative est encore fatale à ses compagnons. Alors il s'aperçoit que, tandis que les Sarrasins concentrent tous leurs efforts du côté de l'attaque, le château et le rempart voisin sont complètement dégarnis, Il s'y porte avec deux écuyers, puis, à l'aide d'une échelle, il escalade le mur suivi de quelques hommes, et ne rencontrant aucune résistance, il plante son étendard pour attirer l'attention du dehors.

Hernaut de Beaulande le remarque le premier, et tremble en voyant son fils exposé seul avec une dizaine de combattants aux coups de l'ennemi. (v°) Il quitte le tournoi sur le champ, va trouver son frère Girart, ainsi que Milon de Pouille qui était alors près de l'empereur, et réclame leur

1. Ms. 796, fol. 4 v° col. I.

assistance en faveur d'Aymeri ; Charlemagne, de son côté, ordonne de lui venir en aide en toute hâte, et chacun court aux armes. En même temps, les Sarrasins ont vu sur la muraille l'enseigne de Beaulande ; ils se précipitent vers ce point, mais, repoussés par Aymeri, ils se réfugient dans une tour située entre le château et la porte de la ville. Aymeri met la tête à un créneau et s'écrie à haute voix : « Beaulande, Saint Denys, Montjoie ! » Charlemagne l'entend et commande l'assaut. (Fol. 8 r°) Au même instant, Hernaut, Girart et Milon de Pouille, attaquent le pont avec des forces considérables. Les Sarrasins vont prévenir le roi Balant; celui-ci jure de se venger des chrétiens, sonne du cor et se dirige vers la porte qu'il trouve déjà occupée par ces derniers, grâce aux efforts combinés d'Hernaut, de Girart et d'Aymeri. Une bataille horrible s'engage ; les chrétiens entrent en grand nombre dans la ville et les Sarrasins sont entièrement défaits. Les uns sont tués, les autres mis en fuite ; ceux qui le peuvent se réfugient dans le château. Balant en fait fermer la porte (v°) et monte sur le donjon, d'où il constate avec douleur la victoire des chrétiens.

Le château résiste quelque temps ; dans cet intervalle, on baptise une quantité de païens qui deviennent dès lors de fermes alliés de l'armée chrétienne. Charlemagne tente de négocier avec Balant ; il lui propose de le faire baptiser. Mais le roi païen qui attend du secours de l'amiral de Cordres s'obstine dans sa résistance ; cependant la famine fait des ravages parmi ceux qui sont bloqués avec lui. L'empereur tient conseil avec Hernaut de Beaulande, Naime de Bavière, Ogier le Danois, Renier de Gennes, Milon de Pouille, Girart de Vienne et Aymeri. Il pense que Balant sera bientôt forcé de se rendre ; en effet, ses hommes sont affamés, et chaque jour on voit jeter des cadavres amaigris dans les fossés qui entourent le château. D'autre part, il est informé que le païen attend des renforts d'outre-mer ; (fol. 9 r°) alors il engage Aymeri à parlementer encore une fois avec lui, après quoi, l'on avisera. Aymeri va donc sommer le

Sarrasin de recevoir le baptême. Celui-ci refuse, et plutôt que de se rendre, il se précipite dans les fossés du haut de la muraille ; un varlet lui sauve la vie en le repêchant dans l'eau. Amené devant les princes, il résiste à leurs pressantes sollicitations, et est condamné à être pendu. Le château, maintenant sans défense, tombe au pouvoir des chrétiens. Aymeri le reçoit solennellement en don, (v°) ainsi que la ville de Narbonne avec toutes ses dépendances, en la présence des hauts barons et des pairs.

Quatre jours après, Charlemagne se met en route pour la France. Avant de partir, il laisse à Aymeri dix mille guerriers pour le défendre, et lui adjoint comme conseillers Hugues de Berry, Girart de Roussillon, Amaury de Melans et Guion de Pierrelée. Il se rend ensuite à Laon, pour y assister au jugement de Ganelon.

« *Comment Aymery de Nerbonne envoia demender la fille du roi Boniface de Lombardie pour avoir en mariaige* [1]. »

(Fol. 10 r°) Aymeri entre en possession de Narbonne ; il y fonde des églises et des monastères, et fait régner la paix et la prospérité dans la ville et dans tout le pays d'alentour. Un jour Girart de Roussillon, Hugues de Berry, Amaury de Melans, Guion de Pierrelée et trois ou quatre autres chevaliers se réunissent pour tenir conseil, (v°) et prennent la résolution d'exhorter Aymeri à se marier. Hugues de Berry, au nom de tous, l'engage à rechercher pour épouse une femme de haut parage ; (fol. 11 r°) le jeune homme accepte et s'en remet au choix de ses conseillers. Hugues lui propose la fille d'un roi du voisinage qui possède les plus brillantes qualités, mais ajoute-t-il, « de richesse ne say l'offre que l'en vous feroit. » Aymeri ne se préoccupe pas de la dot ; il donne son assentiment et demande le nom de celle qu'on veut lui destiner. « C'est, » dit Hugues, « Hermengarde, sœur du roi

1. Ms. 796, fol 7 v° col. II.

Boniface de Pavie [1], et fille de Didier qui aida le duc Ogier de Danemarck au temps où il combattait contre Charlemagne. » (v°) Aymeri est charmé de cette proposition et ne songe plus qu'à demander la jeune fille en mariage. Girart de Roussillon lui conseille d'envoyer à Boniface des messagers chargés de richesses pour solliciter la main d'Hermengarde. On convient que Girart ira lui-même, accompagné de Hugues de Berry et de cinq chevaliers de son hôtel, avec cinquante ou soixante compagnons « tous vestus d'une couleur par maniere de livrée. » Pendant qu'ils font leurs préparatifs de départ, un varlet allemand, informé de leurs projets, s'apprête à les déjouer.

(Fol. 12 r°) Il y avait en Allemagne un comte nommé Clisson qui avait demandé la main d'Hermengarde. Ayant éprouvé un refus, il avait juré d'arriver à ses fins par force ou par guerre. Il résidait alors dans son château de Sausseron, entouré d'une foule d'hommes d'armes. Le varlet allemand dont on vient de parler, qui servait en ce moment à Narbonne dans la garnison que Charlemagne y avait laissée, se rendit près de Clisson pour le prévenir des intentions d'Aymeri. (v°) Il lui fournit des renseignements sur les chevaliers envoyés en message (Girart de Roussillon, Hugues de Berry, Amaury, Sanse et Renier), et sur les hommes qui composaient leur suite ; puis il lui donna des détails précis sur leur équipement et sur les richesses qu'ils emmenaient avec eux. (Fol. 13 r°) Clisson, en apprenant ces nouvelles, se met en mesure de tendre des embûches aux Français. Il visera surtout à prendre les deux sommiers chargés d'or qu'ils ont avec eux, afin de les priver de ressources pour leur voyage. Les messagers tombent dans l'embuscade ; au sortir d'un bois, ils trouvent cent hommes rangés en bataille, et leur envoient un écuyer pour connaître leurs dispositions ; celui-

1. Le romancier fait ici d'Hermengarde la sœur de Boniface, conformément au poème ; mais partout ailleurs, il la donne pour sa fille.

ci est immédiatement massacré par eux. (v°) A cette vue, les chevaliers se précipitent sur la bande ennemie et parviennent à la disperser. Ils arrivent à Pavie un jeudi et rencontrent Boniface, qui se promenait dans les environs de la ville. Le monarque s'effraie à l'aspect de leur équipement guerrier; il croit avoir affaire à des Allemands et rentre précipitamment dans les murs de sa capitale. Une semblable conduite remplit les Français d'étonnement. Girart de Roussillon vient jusqu'à la porte de la ville et cherche à se la faire ouvrir. (Fol. 14 r°) Le gardien y consent, mais à la condition que les chevaliers laisseront leurs armes à la porte. Ceux-ci exécutent à contrecœur cette prescription; Girart ne peut même s'empêcher d'en manifester son mécontentement; Hugues de Berry, plus prudent, l'engage à la patience.

Le roi Boniface, qui était alors monté sur le portail, leur demande qui ils sont et quel est le but de leur voyage. Girart de Roussillon lui répond qu'il ne peut le lui faire savoir pour le moment et se contente de lui dire que, lui et ses compagnons, viennent de la part d'Aymeri de Narbonne. Boniface les invite à dîner, mais Hugues de Berry refuse pour le soir et n'accepte que pour le lendemain. (v°) Les messagers vont ensuite se loger dans la ville. Le roi, indigné de ce refus, ordonne à tous les gens de métier de vendre leurs denrées hors de prix aux Français. (Fol. 15 r°) Les cuisiniers de ces derniers, qui sont allés aux provisions, s'en retournent sans rien acheter, et s'en plaignent aux maîtres d'hôtel; ceux-ci s'informent près de leur hôte si c'est une coutume dans Pavie de vendre les denrées aussi cher aux étrangers. « Oui, » répond l'hôte, « et quand même vous vous plaindriez à la justice, il n'en saurait être autrement. » Sur cette réponse, l'un des maîtres d'hôtel s'en va raconter le fait à Hugues et à Girart, qui se réunissent avec Amaury de Melans, Sanse, Richer et deux ou trois autres, afin de délibérer sur la conduite à tenir en la circonstance. Hugues prend la parole et les invite à faire « une chose qu'oncques telle ne firent messagiers de prince et dont il sera faicte

memoire jusques a long temps. » Tous donnent leur assentiment. Girart de Roussillon propose, à son tour, de faire acheter des vivres à quelque prix que ce soit, et en si grande quantité que tous ceux qui le voudront pourront venir souper gratuitement avec eux. (v°) Un héraut est chargé de proclamer cette résolution par toute la ville : trois mille personnes environ se présentent pour dîner.

Les maîtres d'hôtel ont acheté des vivres en abondance, mais il faut du bois pour les faire cuire et les bûches sont hors de prix. Les valets renouvellent leurs plaintes à Hugues et à Girart. Après avoir pris conseil, les deux chevaliers font crier dans la cité que tous ceux qui ont des hanaps ou autres objets en bois à vendre, aient à les apporter aux Français qui les leur paieront ce qu'ils voudront. Les bourgeois et les marchands leur apportent à l'envi des hanaps, des tables et des coffres, qui leur servent à faire du feu pour préparer leurs aliments.

Boniface entend de son palais le premier ban proclamé sur l'ordre des Français « pour tout le monde semondre à souper », et en éprouve un vif étonnement. (Fol. 16 r°) « Quel est, » dit-il, « cet Aymeri dont les messagers font de pareilles largesses ? » Un chevalier qui connaît Aymeri et sa lignée lui fait un grand éloge de son courage et de ses vertus. « C'est ce jeune homme, » dit-il, « qui a accepté la ville de Narbonne quand tous les autres chevaliers refusaient de la prendre. Il est issu de la noble famille de Garin de Montglane, et jouit d'un grand crédit auprès de l'empereur. » (v°) Hermengarde, entendant ainsi vanter les belles qualités d'Aymeri, en devient éprise, et fait secrètement au chevalier la révélation de son amour. Elle pense que les messagers sont venus pour la demander en mariage et recommande à son confident de se rendre auprès de leur hôtel pour s'enquérir de tout ce qui se passera de nouveau. (Fol. 17 r°) Celui-ci revient bientôt apprendre à Hermengarde le second ban publié par les Français pour se procurer du bois. La princesse, pour leur venir en aide, leur envoie

plus de trois cents hanaps par l'entremise du chevalier, (v°) et le charge en même temps de les prévenir qu'elle les fera rentrer largement dans leurs dépenses, avant leur départ. Le chevalier s'acquitte de sa commission, et prie les messagers de saluer Aymeri de la part d'Hermengarde, ce qui leur cause une grande joie.

Après avoir délibéré sur la réponse qu'ils devront donner, les envoyés d'Aymeri prennent le parti de refuser les présents de la jeune fille. (Fol. 18 r°) Ils offrent un magnifique destrier au chevalier avant de prendre congé de lui, et lui déclarent qu'ils ont assez d'or et d'argent et sont prêts à supporter avec patience toutes les choses les plus déraisonnables que le roi pourra imaginer contre eux. Ces paroles sont rapportées à Hermengarde qui va adresser des remontrances à son père sur sa conduite à l'égard des Français. (v°) Boniface se rend alors en personne auprès d'eux. Il en reçoit un accueil très courtois, leur présente ses excuses (fol. 19 r°) et leur promet de payer leurs dépenses et de souper avec eux pour leur faire honneur. Il fait publier à son de trompe que tous les marchands qui ont reçu de l'argent des Français aient à le leur rapporter. Mais les ambassadeurs ne veulent rien accepter et retiennent même les marchands à dîner. Boniface prend part au repas avec une foule immense. Après le banquet, il cherche en vain à savoir l'objet de la mission des messagers. Ceux-ci le reconduisent jusqu'à son palais sans lui dire le but de leur visite; le lendemain matin seulement, ils y retournent pour demander la main d'Hermengarde. (v°) Hugues de Berry prend la parole au nom de tous; le roi lui fait une réponse favorable, mais il doit d'abord consulter ses barons et obtenir le consentement d'Hermengarde. Il assemble donc ses chevaliers et requiert leurs conseils; dès qu'il a reçu leur assentiment, (fol. 20 r°) il fait venir sa fille, et renvoie les messagers au lendemain afin d'avoir tout le jour pour aviser.

Quand Hermengarde est en sa présence, il lui demande

si elle consent enfin à épouser le comte Clisson qu'elle a déjà refusé, et qui, pour s'en venger, a tenté de porter la guerre en Lombardie. La jeune fille repousse encore cette proposition, mais elle a un autre parti en vue : (v°) « Jamais, » dit-elle, « n'aurai chevalier espousé en ma vie sinon celui de qui j'ay tant de biens ouy racompter. — Quel est ce chevalier? » reprend alors Boniface. « C'est Aymeri qui a conquis la cité de Narbonne. » Le roi apprend alors à sa fille que les messagers sont précisément venus de la part d'Aymeri pour la demander en mariage; elle en témoigne une grande joie.

Le lendemain matin, Boniface appelle les messagers et leur fait connaître l'acceptation d'Hermengarde. (Fol. 21 r°) La jeune fille leur est ensuite présentée, et comme ils veulent partir le jour suivant pour aller chercher le comte Aymeri, elle leur conseille de se mettre en route seulement au nombre de dix, tandis que cinquante resteront auprès d'elle avec Hugues de Berry. Les dix messagers désignés partent sous la conduite de Girart de Roussillon.

« *Comment le conte Clisson fut occiz par les gens du conte Aymery de Nerbonne, et ses hommes mors, chaciez et pris* [1]. »

(v°) Les Allemands qui ont été mis en déroute par les envoyés d'Aymeri s'en sont allés raconter leur défaite à Clisson. Celui-ci jure de s'en venger ; il rassemble des forces importantes et part de son château de Sainteron [2] pour attendre au passage les ambassadeurs, à leur retour de Pavie. Les dix chevaliers de Narbonne rencontrent leurs ennemis au fond d'une vallée, rebroussent chemin en toute hâte, et entrent dans un petit sentier qui les conduit en vue d'une tour. (Fol. 22 r°) Ils s'y réfugient, tandis que Girart de Roussillon continue à chevaucher sans retard vers Nar-

1. Ms. 796, fol. 15 v° col. II.

2. Appelé plus haut *Sausseron* (fol. 12 r°). Ce château est placé par notre auteur vers les marches de Lombardie.

bonne pour demander du secours à Aymeri. Clisson et ses hommes mettent le siège devant la tour et lui livrent un assaut formidable.

Cependant, Girart arrive à Narbonne et rapporte à Aymeri le résultat de l'ambassade, les attaques des Allemands et la détresse de ses compagnons. (v°) Le comte s'empresse de réunir une troupe nombreuse, puis se met en route avec Girart pour venir en aide à ses chevaliers. Ils s'arrêtent à environ une lieue de la tour, sur le conseil de Girart, et après avoir pris quelque repos, ils fondent sur les Allemands avant le point du jour, et les taillent en pièces. Clisson lui-même est obligé de se rendre à Aymeri, qui le livre aux chevaliers assiégés dans la tour. (Fol. 23 r°) Ceux-ci en tirent vengeance en lui faisant trancher la tête. Les Narbonnais se dirigent ensuite vers Pavie, après avoir envoyé en avant un messager pour prévenir de leur arrivée.

Hugues de Berry et ses compagnons, escortés des barons lombards, vont au-devant d'Aymeri. Boniface lui fait un cordial accueil dans son palais, et apprend avec un vif plaisir la nouvelle de la mort de Clisson. Le comte de Narbonne se rend sans tarder auprès d'Hermengarde, (v°) et tous deux échangent dans une première entrevue l'expression de leur affection réciproque. L'évêque de Pavie bénit leurs fiançailles, et le roi fait apprêter un splendide festin. Aymeri passe ainsi un mois à Pavie au milieu de la joie et des fêtes.

Un jour, il se souvient de la ville de Narbonne qu'il a laissée dégarnie et exposée aux attaques des Sarrasins. (Fol. 24 r°) Il va donc trouver Boniface et lui demande la permission de hâter son départ et d'emmener avec lui sa fille à Narbonne, pour l'y épouser. Après avoir préparé à celle-ci une superbe escorte, il quitte Pavie; les deux fiancés sont accompagnés pendant trois lieues par les bourgeois de la ville et par le roi Boniface. On se quitte ensuite, non sans éprouver une grande tristesse de cette séparation.

« *Comment la cité de Nerbonne fut assigiée des Sarrasins par le pourchas de .II. rois qui de la cité s'estoient partis pour aller querir le secours*[1]. »

(v°) Esclamart et Abel, les deux rois qui ont quitté Narbonne au moment du siège, sont venus à Cordres annoncer à l'amiral Desramé le Vieux, le danger qui menaçait la cité. L'amiral est vivement courroucé en apprenant cette nouvelle. (Fol. 25 r°) Il rassemble environ trente mille hommes, et débarque avec eux à Marseille. L'armée s'était déjà avancée jusqu'au bord d'une petite rivière où elle avait planté ses tentes, quand un valet sarrasin qui était resté à Narbonne depuis la prise de cette ville par les chrétiens vient annoncer cet événement aux rois musulmans. Il leur raconte en détail la mort de Rodouan et de Balant (v°) et les exploits d'Aymeri. « Celui-ci, » ajoute-t-il, « est depuis cinq semaines en Lombardie où il est allé chercher femme, et il a laissé Narbonne si dégarnie qu'il sera facile de la reconquérir. » Sur l'avis du roi Fernagus, l'armée se dirige alors en toute hâte vers Narbonne pour la surprendre.

(Fol. 26 r°) Les chrétiens restés à Narbonne, en voyant les Sarrasins s'installer sous leurs murs, sont dans une extrême détresse. Ils envoient un messager à Aymeri pour le prévenir et se mettent eux-mêmes en état de défense. Le messager rencontre Aymeri qui chevauchait en compagnie de Girart de Roussillon et de trois ou quatre autres chevaliers; (v°) il leur apprend l'investissement de Narbonne par une immense armée de Sarrasins. Aussitôt Aymeri rassemble ses chevaliers et leur demande conseil sur ce qu'il lui convient de faire pour conjurer ce péril. (Fol. 27 r°) Hugues de Berry l'engage à envoyer Hermengarde à son oncle Girart de Vienne, et à demander à ce dernier un secours de dix mille hommes pour combattre les Sarrasins. Le comte suit cet avis et envoie sa fiancée à Vienne sous la conduite de Hugues de Berry, qu'il charge de solliciter du renfort

1. Ms. 796, fol. 18 r° col. I.

auprès de Girart. (v°) Avant de se séparer d'Hermengarde, Aymeri lui adresse, ainsi qu'à Hugues, ses dernières recommandations. Ils partent avec une escorte de trente chevaliers et écuyers. Arrivés à Vienne, ils en trouvent les portes fermées dans la crainte de l'approche des Sarrasins, (fol. 28 r°) mais ils se les font ouvrir, entrent dans la ville, et vont se présenter à Girart dans son palais. Hugues apprend au duc le nom et la qualité de la jeune fille qu'il accompagne ; en même temps, il lui réclame, de la part d'Aymeri, dix mille hommes pour l'aider à délivrer Narbonne, assiégée par les Sarrasins. (v°) Hermengarde se joint à Hugues pour implorer ce secours.

Girart accède à leur désir, fait armer les dix mille hommes qu'on lui demande, et part à leur tête ; bientôt il rencontre Aymeri et ses gens, (fol. 29 r°) et comme ceux-ci, craignant une surprise, se rangent en bataille, il envoie un de ses écuyers pour savoir à qui il a affaire. Cet écuyer apprend à Aymeri l'arrivée de son oncle. Le comte se rend auprès de Girart, et lui propose de se rendre clandestinement à une lieue de Narbonne, d'y prendre un peu de repos, puis, après minuit, de fondre à l'improviste sur les Sarrasins. (v°) Cet avis est adopté et suivi. L'armée arrive non loin de Narbonne, se repose deux ou trois heures, va surprendre les ennemis avant le lever du jour, et les taillent en pièces. (Fol. 30 r°) Les Sarrasins qui faisaient le guet près des murs de la cité, viennent dans la tente de Desramé pour l'avertir de la déroute. Fernagus, Abel, Esclamart et les autres rois rassemblent alors plus de dix mille hommes qui se mettent sur la défensive. Mais les chrétiens qui sont dans la ville se tiennent aussi sur leurs gardes. Ils sonnent tout à coup le tocsin d'une façon si épouvantable que les païens effrayés prennent la fuite. Les Français les poursuivent et en tuent un nombre considérable : quatorze cents seulement échappent à la mort. Desramé se réfugie à Orange, Fernagus à Nîmes, Esclamart et Abel à Beaucaire, les autres se dispersent de tous les côtés ; la victoire des chrétiens est complète.

(v°) « *Comment Aymery de Narbonne espousa la damoyselle Esmengart, fille du roy Boniface de Lombardie*[1]. »

Après la défaite des Sarrasins et le partage du butin entre les soldats, les barons entrent dans Narbonne et y font mander Hermengarde sans retard. Aymeri donne un tournoi à cette occasion, puis il procède à la célébration de son mariage. (Fol. 31 r°) Pendant huit jours, ce ne sont que fêtes et réjouissances. Girart de Vienne et les chevaliers de Lombardie se disposent ensuite à partir. Du mariage d'Aymeri et d'Hermengarde naquirent de nombreux enfants. Le premier fut Bernard, duc de Brébant, qui fut le père de Bertrand; le second, Guillaume d'Orange; le troisième, Garin d'Anséune dont naquit Vivien qui mourut « en Arleschant »; le quatrième, Hernaut le Roux qui fut depuis duc d'Orléans; le cinquième Beuve de Commarcis, père de Girart et de Guibelin; le sixième, Aymer qui conquit Venise, et eut de Faramonde « Drogues le noble combatant », le septième, « Guelin » que les Sarrasins crucifièrent devant Narbonne. (v°) Aymeri eut aussi cinq filles: la première épousa Dreux de Montdidier et eut quatre fils, Gaudin, Richer, Guillemer et Sanse; la seconde épousa Raoul du Mans et en eut Anquetin le Normand; la troisième épousa le roi d'Écosse, et fut mère de saint Morand que l'on vénère à Douai; la quatrième épousa Huon de Florenville, et fut mère de Fouques de Candie qui conquit la belle « Anseline »; la cinquième fut Blanchefleur qui devint reine de France. Aymeri et Hermengarde élevèrent avec soin leurs enfants, en attendant qu'ils fussent en âge d'aller « servir et hanter les haultes cours des rois, des princes et des barons chretiens. »

1. Ms. 796, fol. 22 r° col. I.

2. — *Ms. de la Bibl. de l'Arsenal 3351* [1].

(Fol. 223 r°) Après le désastre de Roncevaux où Galien a retrouvé son père Olivier, l'auteur intercale le récit de la prise de Narbonne. La transition a lieu dans un paragraphe qui résume sommairement les aventures ultérieures de Galien :

« Charlemaine conquist Saragoce depuis et desconfist Baligant, le roy d'Auffrique, et son nepveu Langallie, et Mauprin de Turquie. Cellui fut pris en bataille par Galien et sauvé de mort, moiennant ce qu'il devint chrestien, et delivra Montsusain et Guinande la belle au damoisel Galien qui depuis l'espousa, comme l'istoire pourra par aventure cy apres racompter en parlant des fais de Galien, le noble damoisel. Mais a present se taist l'istoire de lui et parle de Aymery de Beaulande. »

« Comment Aymery conquist Nerbonne dont il fut signeur et gouverneur tous son temps. »

(v°) Charlemagne, au retour de Roncevaux, emporte avec lui les corps de Roland, d'Olivier et des autres barons, pour les faire ensevelir dans leurs pays respectifs. Avant son départ, il a laissé de vaillants chevaliers à la tête des pays conquis. Parmi ces chevaliers se trouve Galien qui veut absolument rester en Espagne pour venger la mort de son père. L'empereur passe par « Blaisves », et y enterre le corps d'Olivier, de Roland et d'Aude, puis il revient en France. (Fol. 224 r°) En traversant le Languedoc, les chevaliers de la suite de Charlemagne, aperçoivent une belle cité peuplée de païens. Ils s'empressent de s'éloigner pour ne pas être vus des habitants, car ils ont un vif désir de retourner en France. Mais l'empereur a vu aussi la ville, et il demande des ren-

1. Voy. le commencement de cette version (du fol. 223 r° au fol. 227 r°) dans les *Ép. françaises* (2e éd., t. IV, p. 244-7).

seignements sur elle. « C'est, » lui répond un chevalier, « une cité païenne dont il convient de s'éloigner au plus vite. » Charles s'informe de son nom et s'enquiert par qui elle est tenue. (v°) « Cette ville est Narbonne, » lui réplique le chevalier; « elle appartient à un riche amiral « grant et terrible comme ung jayant », qui s'appelle Desramé. Ses États s'étendent jusqu'au gué du Rhône, et sa résidence habituelle est à Cordres sur mer. » Charlemagne réclame alors ses armes. Ses compagnons s'arrêtent, et chacun revêt aussi son armure, à grand regret, car tous étaient las de la guerre. Mais les hauts princes, Ogier le Danois, le duc Naime, Salomon de Bretagne, Renier de Gennes, Hernaut de Beaulande, Girart de Vienne, Hugues de Berry et autres, n'osent contredire l'empereur et suivent son exemple. (Fol. 225 r°) Le monarque se met donc en marche avec son enseigne en tête, tandis que les Sarrasins montent sur leurs murs pour observer les chrétiens.

Charlemagne éprouve une grande joie à la vue de Narbonne, « si forte, si belle, si bien emparée et bastillée, et de grandeur assez spacieuse. » Il se propose de ne pas partir sans l'avoir conquise. Assemblant aussitôt ses barons, il leur représente qu'il serait honteux pour eux de s'en aller avant d'avoir pris la ville, et en fait l'abandon à qui osera l'accepter. (v°) A ces mots, les chevaliers restent ébahis, et nul ne profère aucune parole. L'empereur est saisi de tristesse en voyant qu'il n'a plus un seul chevalier assez hardi pour se charger de la garde de la cité, et il se met à pleurer Olivier, Roland et leurs vaillants compagnons, morts à Roncevaux. « Je ne partirai point », s'écrie-t-il, « que je n'aie pris Narbonne, et je la tiendrai moi-même, si je ne trouve personne pour la garder. » (Fol. 226 r°) Sans plus tarder il en commande le siège, et fait dresser sous ses murs les tentes et les pavillons. Puis il appelle de nouveau ses barons et ses princes; il propose la ville à Girart de Vienne, mais celui-ci repousse cette offre, car il a déjà assez forte affaire de défendre ce qui lui appartient. (v°) L'irritation de Charlemagne redouble en

entendant ce refus. Il répète encore qu'il prendra Narbonne et y fera « son palais faire, sa chambre des illec ordonner et sa propre demourance. » Il réitère ses propositions à plusieurs chevaliers sans en obtenir de réponse. Enfin, il s'adresse à Hernaut de Beaulande, mais il n'est pas mieux accueilli : Hernaut a déjà beaucoup de peine à garder sa terre de Beaulande, « qui costoie et marchist a Arragon et autres païs sarrasins. » (Fol. 227 r°) Toutefois, il a un fils à qui l'empereur pourra offrir la ville; s'il la refuse, son père le reniera à tout jamais. Charlemagne fait venir Aymeri et l'invite à accepter Narbonne. Il lui promet de lui en garantir la possession, de le secourir en cas de danger, et de faire à son égard tout ce qu'un seigneur doit à son vassal.

(v°) « *Comment Aymery de Beaulande receut Nerbonne, et comment il trouva maniere de l'avoir par assault.* »

Aymeri consent à recevoir Narbonne en présence de son père et de ses oncles Girart, Renier et Milon. Il en fait hommage à Charlemagne, devant les hauts princes, et jure qu'il ne quittera pas son haubert avant d'être devenu sire et gouverneur de la cité. (Fol. 228 r°) L'empereur, rempli de joie, fait dresser une quintaine et préparer un festin en l'honneur du jeune homme.

Quatre rois gouvernaient Narbonne ainsi que Nîmes, Béziers, Carcassonne, Orange, Montpellier, Beaucaire, Toulouse et autres places fortes, pour le vieux Desramé. Ces rois s'appelaient « Rodouairs, Abeaulx, Esclamart, Baalam. » Du haut des murs, ils voient les préparatifs des Français; « Redouars » (*sic*), le plus âgé d'entre eux, (v°) propose d'attaquer leurs ennemis pendant qu'ils joûtent. Cet avis est accepté. Les rois sarrasins s'arment alors, et s'apprêtent à sortir, après avoir confié à leurs hommes la garde de la ville et de la porte par laquelle ils allaient passer.

(Fol. 229 r°) Aymeri appelle son père; il croit que le moment est venu de donner l'assaut à la place. Les Sarrasins se sont portés du côté où les Français ont dressé leur quintaine; c'est sûrement par là qu'ils feront leur sortie.

Aymeri conseille de profiter de la situation pour attaquer la cité sur le point où elle se trouve dégarnie. Il prendra, à cet effet, mille chevaliers choisis parmi les plus jeunes et les plus aventureux. Hernaut approuve ce projet et fait armer ses hommes pour secourir son fils en cas de besoin. (v°) Tandis que le tournoi commence et que les païens s'apprêtent à sortir, Aymeri, avec sa petite troupe, descend dans les fossés, et fait dresser des échelles contre les murailles sans être vu par les défenseurs de la ville, occupés de leur attaque contre les chrétiens. Ces derniers opposent une résistance opiniâtre, et une terrible mêlée s'engage, au milieu des clameurs des combattants. (Fol. 230 r°) Aymeri, pendant ce temps, escalade le premier la muraille « la lance au poing ou il avoit attaché ung grant panoncel armoyé aux armes de Beaulande, avecq la difference qu'il portoit après son père Hernault. » Quinze chevaliers le suivent, et les païens s'enfuient devant eux; Aymeri cherche alors à s'emparer des portes. Les Narbonnais, en voyant leur ville prise, éprouvent une telle stupéfaction qu'ils ne songent même pas à se défendre. Les compagnons d'Aymeri, maîtres de la cité, se rendent aux portes et s'efforcent de les ouvrir, mais ils rencontrent là une vigoureuse résistance.

(v°) On raconte à Charlemagne l'exploit du fils d'Hernaut, et on lui montre l'enseigne de Beaulande qui flotte sur les murs. Les Sarrasins l'ayant aussi aperçue prennent la fuite; les uns se sauvent du côté de Cordres, les autres rentrent dans la ville, mais ils sont taillés en pièces par les chrétiens, car Aymeri a pu à la fin enfoncer une porte par laquelle ces derniers ont pénétré. Le roi Balaam vaincu se retire dans le château de Narbonne, mais les vivres et les armes y font presque complètement défaut, et il ne lui reste plus que l'alternative de se rendre ou de mourir de faim. (Fol. 231 r°) Les païens qui veulent échapper à la mort, obtiennent leur grâce, à la condition de recevoir le baptême. Plus de trois mille se convertissent. Le château ne tarde pas à être pris; Balaam est sollicité d'embrasser la religion

chrétienne, mais il refuse et est condamné à être pendu. Narbonne est dès lors au pouvoir de Charlemagne qui l'octroie au comte Aymeri, en lui donnant en même temps pour conseillers « ung chevalier de Bourgongne, nommé Gerart de Roussillon, ... Hugues de Berry, Guion de Pierelée et Amaury de Mellant. » Il laisse de plus près de lui dix mille chevaliers pour le défendre. (v°) Girart promet de garder loyalement la ville et de recourir à Charlemagne en cas de nécessité. L'empereur part ensuite et s'en retourne en France pour y procéder au jugement de Ganelon.

A la suite de ce récit, le narrateur revient à Galien; les 38 feuillets suivants sont consacrés à raconter ses exploits[1] : « *Comment Galien conquist Montsuzain ou estoit la belle Guinande et tout par le moyen du Sarrazin Maubprin de Turquie qu'il avoit de mort respité. — Comment Galien ouy nouvelles de sa mere qui estoit en prison pour la mort du roi Huguon que ses deux filz avoyent empoisonné. — Comme Galien vint à Constantinople au jour que sa mere devoit estre jugiée à ardoir. — Comment Galien fut receu a combatre pour la dame Jaqueline contre Burgalam, et fut desconfit par Galien. — Comment Galien fut entrepris et assailli trahiteusement par ses deux oncles qui firent prendre la dame et transporter du champ. — Comment Jaqueline la dame fut trouvée par ses deux freres qui occire la vouloient, et resqueuse par son filz Galien. — Comment Galien se fist recongnoistre a sa mere et aux princes de Grece et de Constantinople. — Comment Galien s'en retourna a Montsusain secourir sa femme Guynande que les Sarrasins assegierent, tandis qu'il estoit en Grece.* »

L'auteur termine ici (fol. 269 v°) l'histoire de Galien et revient à Aymeri : « Sy se taist atant l'istoire de Galien que plus n'en racompte rien en ce present livre. Et parle en brief de Aymery de Beaulande, seurnommé de Nerbonne,

1. Voy. l'analyse dans les *Ép. françaises*, 2e éd., t. III, p. 334.

par la conqueste qu'il en fist et par le don que Charlemaine lui en fist, comme ja avez cy par avant ouy en l'istoire racompter.....

« *Cy parle de Aymery de Nerbonne, de ses enfans et de Charlemaine.* »

« Diligence, grant soing et souvenir,
« Font souvent l'omme a hault bien parvenir.

« L'istoire qui ores ne veult racompter que mots veritables, ja soit ainsy que par ce elle a en aucuns lieux menti, dit en parlant d'Aymery de Nerbonne, voire en brief pour parvenir a la fin de ce present et nouvel traittié, sans faire trop longue narracion de sa vie qui est au long escripte et contenue en ung autre livre fait et composé des fais, des aventures et vaillances que firent lui et ses enfans, lesquelz furent tant chevalereux que belle en est la matiere a escouter. Sy la puet l'en veoir ailleurs au long jusques a la fin en especial du duc et noble combatant Guillaume d'Orange, lequel regna et feny après Charlemaine, et durant la vie de Loys, (fol. 270 r°) son filz, duquel l'istoire a intencion de parler non mie au long, mais seulement qui fut sa mere, comment il fut receu en France et amené par Aymery de Nerbonne et par ses enfans, voire comme par force avecq le bon droit qu'il y avoit; et le tort que Charlemaine faisoit a sa mere par malvais conseil, l'istoire le recordera. Et pour fonder raison sur les deux vers cy avant escript (*sic*) et rimez comme par maniere de proverbe, racomptera l'istoire en brief de la diligence, du soing et du souvenir du comte Aymery, lequel fut par ce en si hault degré en son temps et a si grant honneur parvint que une siene fille espousa Louis, filz de Charlemaine, et fut royne et empreïs de France en son temps, comme on le voit et treuve l'en es livres anciens parlans d'icellui temps, et mesmement ou livre de Guillaume d'Orange, filz d'Aymery, lequel le couronna malgré tous ceulx qui empescement y vouloient mettre. »

Aymeri est resté à Narbonne avec les princes que Charlemagne a laissés près de lui. Ils se fortifient dans la ville et la

mettent en état de défense, précaution utile, (v°) car le siège ne tardera pas à recommencer; en effet, les deux rois Abel et Esclamart de Nubie partent secrètement de Narbonne pour aller à Cordres annoncer à Desramé le Vieux la conquête opérée par les chrétiens. Arrivés au but de leur voyage, ils trouvent l'amiral en compagnie de son fils Desramé, du roi Ferragus et autres grands seigneurs, (fol. 271 r°) et leur racontent la prise de Narbonne. A cette nouvelle, l'amiral entre en fureur. Son fils Desramé le jeune et le vieux Ferragus cherchent à le réconforter. Ferragus avait un fils nommé Thiébaut (v°) qui, avec Desramé le jeune, fit une guerre longue et acharnée contre Guillaume d'Orange et les autres enfants d'Aymeri. Desramé le jeune était issu d'une race où il y eut quatorze géants, en le comptant. Il eut pour fille Guibourc que Guillaume conquit à Orange et fit baptiser; pour fils, Renouart au Tinel qui, à l'âge de quatre ou cinq ans, fut enlevé et amené à la cour de l'empereur Louis, puis donné à Guillaume d'Orange, dont il fut reconnu grâce à Guibourc, sa sœur. (Fol. 272 r°) Desramé le Vieux, sur le conseil de son fils, de Ferragus et de Thiébaut, prend la résolution de reprendre Narbonne. Il rassemble trente à quarante mille hommes, fait préparer des vaisseaux et des vivres, puis se met en route à la tête de son armée.

« *Comment Aymery de Nerbonne, pour mieulx diligenter et prendre soing, se maria par le conseil de ses amis, pour obvier a pluiseurs inconveniens.* »

(v°) Aymeri assemble un jour ses barons et leur manifeste l'intention de se marier. Ceux-ci l'approuvent ; Hugues de Berry et Girart de Roussillon lui ont précisément choisi une femme et la proposent à son acceptâtion. (Fol. 273 r°) Le jeune homme est tout heureux de cette offre. Il veut une femme belle et noble ; quant à la richesse, il ne s'en préoccupe pas : « De sa ricesse ne me chaut. Je sui jeune assez, j'ay bon vouloir... » Il prie donc ses chevaliers d'aller la demander en mariage le plus tôt possible. « Dans trois jours, »

répond Hugues de Berry, « nous partirons en toute hâte pour la Lombardie; (v°) nous irons trouver le roi Boniface; nous solliciterons la main de sa fille qui possède les plus brillantes qualités, et nous vous la ramènerons sans délai. » Aymeri accueille avec joie ce projet; avant de prendre congé de ses chevaliers, il leur confie d'immenses richesses pour les distribuer en chemin. Les messagers se mettent en marche, arrivent bientôt à Pavie, et obtiennent un plein succès dans leur démarche. Hermengarde, la fille de Boniface, leur est accordée, et ils se disposent à l'emmener avec eux pour la conduire à Aymeri. (Fol. 274 r°) A leur départ, le roi des Lombards leur donne une escorte de sept cents hommes.

« *Comment l'admiral Desramé vint assegier Nerbonne, et comment le siege fut secretement levé a la confusion des payens.* »

Aymeri apprend que les Sarrasins menacent Narbonne. Il convoque alors Guion de Pierrelée, Amaury de Melans, et plusieurs autres barons, et leur annonce l'arrivée de l'amiral de Cordres à la tête de quarante mille hommes. (v°) La ville est bien pourvue des choses nécessaires à la défense; les chevaliers devront soutenir le siège, tandis qu'Aymeri ira avec quelques troupes chercher du secours au dehors. Il les avertira de son retour par un signal (un feu allumé pendant la nuit). Alors ils feront une sortie contre les Sarrasins du côté opposé à celui par lequel arrivera l'armée de renfort. Le conseil est agréé, et Aymeri part au plus vite. (Fol. 275 r°) Il rencontre en chemin les barons qui reviennent joyeusement de Pavie, accompagnés de sept cents Lombards et d'une nombreuse escorte de valets portant les bagages d'Hermengarde. Il se cache d'abord avec ses gens, puis il se montre, lorsque le cortège est arrivé tout près de lui. (v°) Girart de Roussillon et Hugues de Berry le présentent à Hermengarde. La troupe se dirige ensuite vers le pays de Vienne. Hugues de Berry demande à Aymeri pourquoi il ne se presse pas plus de rentrer à Narbonne.

« *Comment Hermangart la pucelle fut envoyée a Vienne la grant devers le duc Gerart qui vint au secours de son nepveu Aymery.* »

(Fol. 276 r°) Aymery appelle ses meilleurs amis ; il leur conseille d'aller trouver son oncle Girart, à Vienne, et de lui conduire Hermengarde. « Prévenez-le, » dit-il, « que Narbonne est menacée par Desramé, l'amiral de Cordres, Ferragus d'Arabie, Esclamart de Nubie, Abel et Glorion, et demandez-lui de m'envoyer dix mille hommes pour secourir cette cité avant que les païens aient eu le temps d'en organiser le siège. » (v°) Hugues de Berry et Girart de Roussillon partent en toute hâte pour Vienne avec deux cents hommes et laissent à Aymeri le reste de la troupe. Arrivés près de la ville, ils envoient en avant quatre écuyers chargés d'avertir Girart de leur mission. Ceux-ci le trouvent occupé à jouer aux échecs avec Fouque de Candie, fils de Milon de Pouille. En apprenant la nouvelle que leur apportent les écuyers, Fouque et Girart montent à cheval, et se rendent avec mille chevaliers au-devant des Narbonnais. (Fol. 277 r°) Le soir, après le dîner, ces derniers transmettent à Girart de Vienne le message d'Aymeri. Le comte rassemble alors dix mille hommes et jure de venger son neveu. Il part pour aller le retrouver et ne tarde pas à le rejoindre. Les barons éprouvent une grande joie en se revoyant, « et en especial Fourques de Candie et Savary, son frere, lesquelz deviserent en chevauchant de pluiseurs choses entre lesquelles fut amenteu Galien Restoré qui moult bien retraioit a leur linage de vaillance, de proesse et de haulte honneur. »

A deux lieues de Narbonne, l'armée s'arrête surprise par la nuit. Girart et Aymeri envoient des espions pour examiner les travaux des Sarrasins ; (v°) ils voient l'amiral Desramé préparant des engins et des machines de guerre, et vont rapporter à l'armée le résultat de leurs observations. Les princes commandent aussitôt à deux de leurs hommes de faire le signal convenu en allumant un feu sur une haute montagne

située à une demi-lieue de Narbonne. Au point du jour, Aymeri, Girart de Vienne, Fouque, Savari, Hugues de Berry, Girart de Roussillon, avec leurs troupes jointes aux Lombards, attaquent le camp des Sarrasins à l'improviste. (Fol. 278 r°) En même temps, les Narbonnais qui gardent la cité font une sortie. Desramé le jeune, Erofle de Tartarie, Ferragus, Esclamart de Nubie et les autres rois se rendent dans la tente de l'amiral de Cordres qu'ils trouvent en train de se faire armer, et ils ordonnent ensuite de sonner de la trompe pour donner partout l'alarme. (v°) Les Sarrasins cherchent vainement à se défendre ; ils sont battus et mis en déroute. Colère du vieux roi Desramé qui se serait volontiers laissé tuer, si Ferragus ne l'eût entraîné hors de la mêlée. Tous deux se dirigent vers Orange ; Erofle se sauve à Nîmes, Abel à Beaucaire, et Esclamart à Béziers. Les Sarrasins qui ne peuvent s'enfuir tombent tous au pouvoir des chrétiens.

Les bourgeois de Narbonne sont dans l'allégresse en voyant leur ville ainsi délivrée. Aymeri songe alors à Hermengarde, et envoie soixante chevaliers pour la chercher à Vienne. (Fol. 279 r°) Aussitôt qu'elle est arrivée à Narbonne, il l'épouse en présence de l'archevêque de cette ville, de Girart de Vienne, de Fouque de Candie, de Savari, de Hugues de Berry, de Girart de Roussillon et de plusieurs autres « nobles hommes, cytoyens et bourgois. » La cérémonie est suivie d'une fête brillante ; les invités se séparent ensuite, et chacun s'en retourne en son pays. Girart de Roussillon et Girart de Vienne vont se rendre à une solennité à laquelle les a convoqués Charlemagne qui ignore encore le siège de Narbonne.

(v°) Aymeri et Hermengarde eurent douze enfants ; sept fils et cinq filles.

Girart, de retour à Vienne, songe à son neveu Aymeri, à Roland, à Olivier, à Milon et à ses fils Fouque et Savari, et témoigne ses regrets de ne point avoir d'héritiers. (Fol. 280 r°) Il demande à son épouse pourquoi Charlemagne l'a

convoqué. « C'est sans doute, » lui répond celle-ci, « parce-qu'il veut prendre femme, celle qui a été la cause d'une guerre entre lui et vous étant morte depuis longtemps. » Girart part pour la cour de l'empereur. (La transition est ainsi ménagée avec l'histoire de la reine Sibille, qui suit immédiatement dans la compilation.)

Le chapitre consacré à Aymeri dans les *Conquestes de Charlemaine* porte le titre suivant :

« *Comment le puissant prince Charlemaine assega* (sic) *et prist Nerbonne, et la donna au gentil Aimery, filz de Hervault* (sic) *de Beaulande.* »

Ainsi que nous l'avons déjà dit, ce chapitre n'est qu'une simple reproduction de la première partie de la version contenue dans le ms. de l'Arsenal [1]. La copie n'est pas textuelle, et les expressions sont généralement un peu modifiées, mais ces changements n'ont aucune importance, et la narration est suivie fidèlement jusque dans ses moindres détails. Seulement, David Aubert a omis les épisodes du mariage d'Aymeri et du second siège de Narbonne ; il s'est arrêté au moment où Charlemagne, après avoir octroyé cette ville à Aymeri, se dispose à retourner en France pour y faire le procès de Ganelon. Son récit ne correspond qu'aux deux premiers chapitres de la version de l'Arsenal, à la suite desquels l'auteur de la compilation

1. M. L. Gautier a aussi constaté que David Aubert a eu sous les yeux la version de *Girart de Vienne* offerte par ce ms., et qu'il l'a reproduite en l'abrégeant (*Ép. françaises*, 2e éd., t. IV, p. 174-5.)

s'interrompt brusquement pour reprendre l'histoire de Galien (voy. ci-dessus).

L'analyse que nous venons de donner des versions de nos mss. 1497 et 3351 nous montre aussi qu'il existe entre elles une parfaite ressemblance. Elles ont exactement le même fond et les différences communes qu'elles présentent vis-à-vis du poème ne permettent pas de supposer qu'elles soient dérivées chacune séparément de cette dernière source. Ainsi les quatre rois sarrasins qui gouvernent Narbonne sont appelés dans les deux textes, avec de légères variantes, Abel, Balaam, Rodouan et Esclamart, tandis que la chanson les nomme Baufumé, Desramé, Agolant et Dromon (v. 302-3). Dans tous deux, on voit après la prise de Narbonne Balaam se réfugier dans le château et prolonger la résistance jusqu'au moment où, forcé de se rendre, il est pendu par ordre de Charlemagne. Rien de semblable dans l'original. Nous remarquerons de plus dans nos deux romans en prose la similitude des noms des conseillers laissés par Charlemagne auprès d'Aymeri (Girart de Roussillon, Hugues de Berry, Amaury de Melans, Guion de Pierrelée), enfin l'analogie des détails de la délivrance de Narbonne par les efforts combinés d'Aymeri et de Girart de Vienne. On retrouve jusque dans le style des relations frappantes, et les phrases sont parfois à peu près les mêmes. Il nous suffira de citer en regard des morceaux tirés de chacune de nos versions; on y verra la preuve évidente que l'une des deux est calquée sur l'autre. Nous y joindrons également le passage corres-

pondant des *Conquestes de Charlemaine,* afin de ne laisser aucun doute sur le caractère de ce texte et sur son étroite relation avec le ms. de l'Arsenal.

Ms. de la Bibl. nat. 1497.	*Ms. de l'Ars. 3351.*	*Conquestes de Charlemaine.*
Ces[1] .iiij. rois qui laiens estoient a icelle heure, de leurs noms, de la charge qu'ilz avoient et de leurs apointement (*sic*), doibt ci l'histoire faire mencion pour plus amplement donner la matiere a entendre aux liseurs ou escouteurs. Le plus vielx des .iiij. estoit Abel, le secont Balaam, le tiers Rodouan, et le quart avoit nom Esclamart. Ces .iiij. tenoient de par Desramé le grant, qui moult vielx estoit pour lors, tout li païz depuis la mer jusques a la riviere du Rosne,	Les noms des .iiij. rois ne doit mie l'istoire celer. Ains les nomme Rodouairs, Abeaulx, Esclamart et Baalam, lesquelz estoient sur le murail, quant on dressa la quintaine, et clerement le virent en appercevant veritablement que chascun s'aprestoit pour jouster et pour le siege devant eulx fermer, qui moult leur povoit estre cose dommagable et ennuieuse. Et dist Redouars qui plus estoit aagié que nul des autres : « Vecy deablerie, beaux signeurs, » fait il, « de cestui	Le nom des quatre rois veul declairer. L'un a nom Bouduaros[2], le second Abenax, le tiers Exclamart et l'autre Baalam, lesquelz estoient sur la muraille, quant on drescha la quintaine, et veirent que christiens s'aprestoient pour jouster et pour fermer le siege devant eulx, qui leur povoit estre chose moult dommagable et ennuieuse. Si ne se peult plus taire Bouduaros qui estoit plus eagié que nul des autres, et dist : « Veez cy grant deablerie, francs Sarrazins. S

1. Ms. 796 *Les.*

2. Il est appelé un peu plus loin *Roduart* (fol. 348 v°), conformément au ms. 3351.

les bonnes villes, les fortes cités, et les casteaux du païz, comme Thoulouse, Carcasonne, Monpellier, Nymes, Besiers, Beaucaire [1], Orange le grant, et moult d'aultres que l'istoire nommera cy après. Or estoient ils a icelle heure en hault ou palaix de Nerbonne, dont ils veoient clerement sejourner les chrestiens et tenir leur parlement ensamble, pour eulx deliberer qu'il feroient, ainssi que ouy avés. Et ja se doubterent de ce qu'il leur advint, quant ilz virent les banieres desploier au vent, et les chrestiens qui faisoient leur ordonnance. Sy se conseillerent ensamble lors, car molt doubtoient Charlemagne, pour tant qu'il estoit, roy qui tant a en Espaigne receu de dommage, qui tant a de sa chevalerie morte et perdue. Et lors nous vient cy endroit assegier, comme chascun de nous puet appercevoir. Je croy que devant lui ne demoura ville, chastel, ne cité qu'il ne mette en sa subgection. J'apperçoy sa maniere de faire, et tant le congnois que bien say que jamais n'en partira d'icy, adont qu'il ait fait desplaisir. Or a il la fait une quintaine lever debout pour ses chevaliers par avanture esprouver. Mais, par la foy que je doy a Mahon et a sa loy, qui croire me vouldra, nous saillirons la dehors et irons a la quintaine jouster comme les autres, et ne se puet on assez esbahir de la fierté et felonnie ce (*sic*) cestuy roy. S'il avoit le corps aussi grant qu'il a le cœur, il tendroit a une main la partie d'occident, et a l'autre orient. Ne veez vous son trés haultain courage, qui pour rien ne se puet adoulchir ne amolir? Ja savez vous quel a esté le dommage qu'il a receu en Espaigne ou la fleur de sa chevalerie est demourée morte sur le champ, voire et de ses plus feables amis; et maintenant nous vient cy assegier, comme chascun puet plainement apparchevoir. Je croy que devant lui ne demourra cité, ville ne chastel qu'il ne mette en sa mercy, subjection et obeis-

1. Le ms. 796 ajoute : *le grant.*

comme il sembloit, argué de la perte qu'il avoit faicte ou païs d'Espaigne. Et premier parla Esclamart disant : « Nous ne povons a guerre faillir, selon ce que je puis apercevoir, beaulx seigneurs, » fet il, « puis que ci vient Charlemagne dont les banieres povons veoir venteler ; car se il se amaisnaige une fois ci devant, saichiés que jamais n'en partira sans nous porter damage inreparable. Si seroit expedient de adviser que nous pourions avoir a faire, tandiz que nous en avons le loisir, et que nous sonmes encores en nostre entier. » Et lors repondi Rodouam.

Rodouam qui bon conseil avoit en soy repondi lors : « Au besoing ne doit l'en rien espar- sance. J'aperchoy bien sa maniere de faire, et tant le congnois de pieça que je suis certain que jamais ne se partira de cy, tant qu'il nous ait fait desplaisir. Et celle quintaine qu'il a illec fait dreschier, c'est pour esprouver ses chevaliers, comme je croy ; mais par la foy que je doy a Mahom et a sa loy, qui me vouldra croire, nous sauldrons la dehors, et irons jouster a la quintaine comme les autres, et leur porterons tout le dommage qu'il nous sera possible, car il nous seroit reprouchié a tousjours, se nous le faisions autrement, ce que ja les dieux ne vueillent. Or y aillons, nobles et vaillans paiens, se nous voulons jamais avoir hon- leur porterons tout le dommage que faire se poura, ou despit de leur Dieu et du grant orgueil qui ainsi les demaine outrageusement. » Sy furent chascun ou la plus grant part d'eux a cest accort (fol. 228 r°-v°).

gnier beaux freres, » fet il, « mais qui peut adevancier le besoing, c'est le mieux fet, ce me semble. Chascun de nous cognoist assés les entreprises de Charlemagne..... Il se prepare ad mon avis de venir cy [1] devant pour nous assiegier ou mener guerre, qui nous sera par aventure griefve en damaige et honteuse chose en honneur... Sy conseille, tant qu'a moy, que les deuix de nous .iiij. soient cy demourans pour le sieige attendre, se mestier est, ... tandis que les deulx aultres voisent a Cordes devers Desramez.... » Et fin de compte, furent les Sarrazins a cest accord (fol 4 v°-5 v°).

neur. Moult me tarde que je leur puisse faire acheter leur grant folie, et tout en despit de leur Dieu et du grant orgueil qui ainsi les demaine oultrageusement. » Adont furent tous ou la plus part ad cest accord (fol. 346 v°-347 v°).

David Aubert, comme on voit, a suivi de près

1. Ms. 796 *icy*.

le texte du ms. 3351; il s'est borné à le délayer un peu en y ajoutant quelques amplifications de pure rhétorique. Le ms. 3351 est aussi assez voisin du ms. 1497, et présente les mêmes détails sous une forme peu différente; mais la ressemblance entre ces deux derniers textes s'accentue encore davantage en d'autres endroits :

Ms. 1497, fol. 8 v°.	*Ms. 3351, fol. 231 r°.*
(Après la prise de Narbonne) on baptisa bien de .iij. à .iiij. mil hommes, lesquieulx voulurent chrestiens devenir, et depuis le furent si bons et si fermes que grant secours firent et grant aide a Aymeri.	Et par nombre s'en convertirent plus de trois mil hommes, qui puis furent si vaillans et bons chrestiens que bon besoing en eust depuis le bon chevalier Aymery.

Nous pourrions citer bien d'autres exemples [1]. Ces comparaisons prouvent d'une manière irréfutable que la version du ms. de l'Arsenal est dérivée de celle du ms. 1497. Elle n'en est qu'un abrégé réduit aux proportions d'un épisode au milieu du roman de Galien. Certaines parties y sont fort écourtées: l'ambassade envoyée à Pavie par Aymeri est racontée en quelques mots, et l'aventure des hanaps brûlés est totalement omise, ainsi que les combats contre Clisson (le Savari de la chanson). Inversement, le texte du ms. 1497 ne peut rien devoir à celui du ms. 3351,

1. Voy. en particulier le passage où Hugues de Berry déclare à Aymeri qu'il lui a choisi une femme « de bonté, de beaulté, d'onneur » (ms. 1497, fol. 10 v°-11 r°; ms. 3351, fol. 272 v°).

car il offre ces derniers éléments au complet, et suit de beaucoup plus près le poème original.

Nous ajouterons que l'auteur même de la compilation du ms. 3351 nous donne, au sujet de ses sources, des indications qui semblent bien se référer à notre autre version en prose. « Sa vie », dit-il en parlant d'Aymeri, « est au long escripte et contenue en *ung autre livre fait et composé des fais, des aventures et vaillances que firent lui et ses enfans* » (fol. 269 v°). Ces données conviennent entièrement à la version du ms. 1497. Mais nous trouvons ailleurs une mention encore plus précise. Notre écrivain, après avoir rapporté qu'une fille d'Aymeri de Narbonne épousa Louis, fils de Charlemagne, nous dit qu'on trouve ce fait consigné « *es livres anciens parlans d'icellui temps,* et mesmement *ou livre de Guillaume d'Orange, filz d'Aymery.....* » (f° 270 r°). Ces *livres anciens* sont sans doute les manuscrits des chansons de geste; quant au *livre de Guillaume d'Orange,* si nettement distingué ici, nous pensons qu'il faut y voir la compilation du xve siècle [1]. D'autres allusions très claires se trouvent aussi aux fol. 271 v° et 279 v°. Dans le premier de ces deux passages, l'auteur, après avoir parlé en quelques mots de Guillaume d'Orange, de Guibourc et de Renouart

1. Cette compilation contient effectivement une version du *Couronnement Looys,* où est raconté le mariage de Blanchefleur avec Louis. L'auteur de la compilation du ms. 3351 semble, du reste, avoir mis à profit cette version à la fin de son histoire de la reine Sibille (voy. *Ép. françaises,* 2e édit., t. IV, p. 346).

au Tinel, ajoute : « Mais de tout ce ne racompte l'istoire si non en gros, pour ce que *ilz y a ung livre qui en parle tout au long.* » Dans le second, nous lisons à propos d'Hermengarde : « La dame engendra .xij. enfans dont les .vij. furent masles et les cincq filles, tous et toutes pourveux richement, *comme l'istoire le récite ou livre sur ce fait,* duquel l'istoire ne veult mie au long racompter presentement. »

Il nous reste maintenant, après avoir établi la valeur respective des remaniements en prose de notre chanson, à les étudier dans leurs rapports avec l'original. La version des mss. 1497 et 796, on le comprend, est seule ici de quelque intérêt, puisque l'autre en dérive et s'appuie uniquement sur elle ; nous n'avons donc à tenir compte dans notre examen que de cette première version. Elle nous paraît avoir pour source immédiate le texte du poème d'Aymeri de Narbonne, tel qu'il nous est parvenu [1]. Notre analyse a montré qu'elle en reproduit tous les principaux traits. Mais comme il arrive en général dans ces sortes de compositions, le remanieur ne s'est pas cru obligé de respecter trop fidèlement son modèle. Il

1. L'auteur, au début de son œuvre (fol. 1 r°), affirme avoir suivi fidèlement son modèle, dont il n'aurait fait que changer le langage, en le mettant « de vieille rime » en prose. On peut donc se demander s'il n'y avait pas un remaniement en vers exécuté à la fin du XIIIe siècle ou au commencement du XIVe, qui aurait déjà donné à la légende la nouvelle forme que nous retrouvons ici. Mais nous ne voyons point de preuve suffisante pour admettre l'existence de cet intermédiaire. L'affirmation de notre romancier ne doit pas, croyons-nous, être prise à la lettre.

fallait l'accommoder au goût de ses lecteurs et en arranger les divers incidents à la mode du jour. Aussi ne s'est-il pas fait faute de donner dans une assez large mesure carrière à son imagination. De là les divergences qui existent entre ses récits et ceux de l'original. La narration de la prise de Narbonne, entre autres, est chargée de détails nouveaux qui sont tout à fait de la façon de notre romancier du xve siècle. Le poème ne connaît pas l'épisode de la résistance prolongée de Balaam, pris ensuite et mis à mort par ordre de Charlemagne. Il en est de même du rôle que joue Hermengarde auprès des messagers d'Aymeri, des hanaps qu'elle leur envoie [1], et des péripéties du second siège de Narbonne entrepris par les Sarrasins. Remarquons de plus que les noms des personnages secondaires sont fréquemment changés; ainsi ce n'est pas Hugues de Barcelone, comme dans la chanson, mais Girart de Roussillon qui porte à Aymeri la nouvelle de la détresse de ses chevaliers assiégés dans une tour par les Allemands. Le nom de Savari enfin, par un phénomène qui n'est pas sans exemple dans les ouvrages analogues de ce temps, a été remplacé par le nom de Clisson, bien plus célèbre alors.

Nous ne dirons rien du style qui est prétentieux et raffiné comme dans tous les romans de la même époque. Les héros y sont dépeints sous des traits moder-

1. Il n'est pas question, ainsi que dans la chanson, de noix employées comme combustible. Ce trait a paru sans doute trop invraisemblable au remanieur, qui a remplacé les noix par des tables et des coffres.

nes; ils parlent et agissent en parfaits gentilshommes du xve siècle, et leur aimable courtoisie, leur politesse délicate, contrastent avec la rudesse des types qui leur ont servi de modèles [1]. Charlemagne fait mention de son parlement et de sa chambre des comptes (f° 3 r°); enfin, on rencontre dans tout l'ouvrage des détails puérils et d'un caractère très récent. C'est ainsi que l'auteur nous apprend que les messagers d'Aymeri étaient logés à Pavie « à l'Escu de France » (f° 15 v°), et que leur départ avait été retardé par cette circonstance qu'ils s'étaient commandé une livrée uniforme, et qu'ils avaient été forcés d'attendre « que leur habis fussent fais. » Nous pourrions aussi relever des négligences et des contradictions. Au fol. 11 r°, Hugues fait savoir à Aymeri qu'Hermengarde est sœur du roi Boniface, ce qui est conforme aux données du poème; mais il ajoute plus loin : « Sy vous donnons en conseil que vous envoiés par devers le roi Boniface, *son pere,* pour savoir se *sa fille* vous vouldra envoyer. » Cette dernière parenté a été adoptée ensuite dans tout le cours du roman. De même, au fol. 6 v°, on voit Esclamart dire à ses hommes : « Ne vous esbahissiés, car mes freres sont allés au secours devers l'amiral de

1. Charlemagne, par exemple, fait le bel esprit en déplorant la mort de Roland et la lâcheté de ses chevaliers : « Certainement je puis dire que du milleur grain qui fust en ma granche ne m'est demouré que la paille » (fol. 3 r°). De même, Aymeri répond en souriant à l'empereur qui lui offre Narbonne : « Vous me donnés poisson qui n'est mie encore peschié, sire, mais je le repçois non pourtant et vous en mercie assés de fois » (fol. 4 r°).

Cordes. » Or, au fol. 5 v°, Esclamart était précisément un des deux rois envoyés à l'amiral.

Le style du ms. de l'Arsenal offre les mêmes caractères que celui de l'autre version : même platitude, même recherche, même affaiblissement de l'élément héroïque. Le compilateur semble avoir parfois diminué l'importance des hauts faits pour les rendre plus vraisemblables, et il s'efforce d'expliquer les moindres détails pour les faire mieux accepter de ses lecteurs. Sa prose est mélangée de distiques moraux d'un effet très ridicule [1]; en un mot, son œuvre est fort médiocre, et peu digne d'autre part de fixer l'attention, puisqu'elle ne se rattache à l'original que par l'intermédiaire d'une première version bien connue, dont nous possédons deux manuscrits.

Les rédactions en prose d'*Aymeri de Narbonne* paraissent avoir joui d'un assez grand succès, car on reconnaît leur influence jusque dans certaines compilations historiques. C'est d'après l'une de ces versions de notre roman que la légende de la prise de Nar-

1. Ainsi, quand Girart de Vienne refuse de se charger de Narbonne, il invoque un proverbe à l'appui de sa décision : « J'ay assez affaire a garder le mien, dont il me souffit et doit souffire trés grandement. Et comme racompte ung sage en proverbe notable disant en deux vers :

> Le vray repos ne gist mie en l'avoir,
> Mais seulement en souffisance avoir » (fol. 226 r°).

Puis, c'est le tour d'Hernaut de Beaulande, qui fait aussi sa citation :

> « Il vauldroit mieulx a moyen estat tendre
> Que le trop grant toute sa vie attendre » (fol. 227 r°).

bonne a été reproduite dans une chronique française du xve siècle, contenue dans le ms. fr. 5003 de la Bibliothèque nationale [1]. Cette chronique offre de nombreux éléments romanesques empruntés à notre ancienne littérature épique, et elle est à ce point de vue d'un grand intérêt. L'épisode dont nous nous occupons commence au fol. 120 v°, à la suite d'un récit de la guerre d'Espagne pris au faux Turpin. Après avoir tiré vengeance du désastre de Roncevaux, Charlemagne retourne en France et fait ensevelir en grande pompe le corps de Roland dans l'église Saint Romain de Blaye. Il rencontre ensuite sur son passage la ville de Narbonne occupée par un roi païen nommé Balat, maître de forces considérables. Aussitôt il de-

1. Ce manuscrit qui a appartenu au président Fauchet date de la fin du xve ou du commencement du xvie siècle; il comprend 386 feuillets, et présente une lacune au commencement. Un second manuscrit du même texte a été retrouvé récemment à Florence par M. Meyer. — Le fond de cette compilation paraît avoir été pris dans les Grandes Chroniques de Saint-Denis; elle remonte jusqu'aux origines fabuleuses de l'histoire de France et s'arrête à l'avénement de Charles VI. M. Guessard, qui l'a signalée le premier à l'attention des érudits, croyait pour ce dernier motif qu'elle avait dû être écrite vers la fin du xive siècle (*Macàire*, introd., p. xxiii), mais nous la jugeons d'une époque un peu postérieure. Elle a dû être rédigée dans le cours du xve siècle, car le récit de la prise de Narbonne qui s'y trouve inséré a, comme nous allons le constater, un rapport très évident avec les versions en prose d'*Aymeri*. Voy. au sujet de cette chronique G. Paris, *Hist. poétique de Charlemagne*, p. 104-5 et 483-4; L. Delisle, *Comptes rendus des séances de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1879, p. 199 (cf. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1879, p. 653-4); P. Meyer, *Girart de Roussillon*, introd., p. cxv.

mande conseil à ses barons pour savoir s'il doit assiégier la cité. Le duc Naime et Ogier l'en détournent, en lui représentant la lassitude des Français qui n'ont pas revu leurs foyers depuis de longues années. En entendant ses pairs tenir ce langage, l'empereur baisse la tête et pleure amèrement la perte de Roland et d'Olivier. Un bachelier nommé Aymeri, fils d'Hernaut de Beaulande et neveu de Girart de Vienne, vient alors lui proposer de livrer un assaut à Narbonne. Charlemagne lui confie ses troupes, et le jeune homme fait à leur tête de telles prouesses qu'il s'empare bientôt de la ville. L'empereur y entre avec ses chevaliers, et le roi Balat est amené devant lui. Sommé de recevoir le baptême, il refuse et est condamné à être pendu, ainsi que tous les païens qui ne veulent point se convertir. Charles donne ensuite à Aymeri la seigneurie de Narbonne et de tout le pays d'alentour; puis le jeune héros épouse Hermengarde, fille du roi Boniface de Pavie, dont il eut sept fils et cinq filles. L'aîné des fils fut Guillaume au court nez qui conquit Orange, la Provence, Nîmes, et tua Ysoré sous Paris. Sa sœur aînée épousa Louis, fils et successeur de Charlemagne [1].

Il est évident que ce récit a une relation de parenté très étroite avec les romans en prose. Le nom de *Balat,* la nature de son supplice, enfin la qualité de fille

1. Le chroniqueur parle aussi ailleurs (fol. 94) de « la noble ligniée de Hemery de Nerbonne, qui ot sept filz, dont l'un fut Guillaume qui conquist Orenge, qui puis occist devant Paris Ysoré le jaiant. »

de Boniface attribuée à Hermengarde, ne laissent aucun doute à cet égard.

Nicole Gilles fait aussi mention de la même tradition dans ses *Annalles et cronicques de France* (éd. de 1538, t. I, fol. CXXXI v° - fol. CXXXII r°) [1] :

(Après le désastre de Roncevaux) l'empereur Charlemaigne se mist a chemin pour retourner en France, et vint par les marches de Languedoc, et print la cité de Nerbonne que tenoit le roi Balaac, Sarrazin. L'empereur l'admonesta de soy faire baptizer, et il luy laisseroit sa terre, mais riens n'en voulut faire, par quoy l'empereur le feist pendre a ung gibet et tous les Sarrazins furent tués.

..... Ledit Charlemaigne, empereur, donna a ung gentil chevalier nommé Emery, qui estoit filz de Regnault de Beaulande, qui occist Aygolant, et nepveu de Girard de Vienne, la cité de Nerbonne qu'il avoit prinse sur le roy Balaac, Sarrazin, dont icelluy Emery avoit esté cause, et en demoura seigneur, et eut a femme Emengarde, fille de Boniface, roy de Pavie, dont il eut sept filz et cinq filles; l'aisné fut connestable de France, Guillaume au court nez, qui conquist la cité d'Orenge, le Puys, Provence et autres sur les Sarrazins, et tua le grant géant Ysore devant Paris, et son aisnée seur fut royne de France, mariée a Loys le Debonnaire, filz de Charlemaigne [2].

On reconnaît ici, comme dans la chronique du ms. 5003, les traits caractéristiques des romans en prose.

1. *Annalles et cronicques de France composées par feu de bonne mémoire maistre Nicolle Gilles, secrétaire du roy et contrerolleur de son trésor*. Paris, chez Galliot du Pré, 1538.

2. Catel, dans ses *Mémoires de l'histoire du Languedoc* (p. 566), cite ce passage de Nicole Gilles, et s'appuie sur lui pour faire de l'Aymeri légendaire le premier vicomte de Narbonne.

Cette chronique a été sûrement la source à laquelle Nicole Gilles a puisé son récit. Il y a, en effet, entre les deux textes une grande similitude d'expressions; tous deux rappellent la conquête d'Orange et de la Provence par Guillaume, et sa victoire sur le géant Ysoré.

Besse raconte la même légende, sans doute aussi d'après la chronique ou d'après Nicole Gilles, dans son *Histoire des comtes de Carcassonne* (Béziers, 1645, p. 52). Seulement Carcassonne a, probablement par erreur, remplacé Narbonne dans son récit :

...Au temps que Charlemagne entra en armes dans le Languedoc... Balaach estoit roy de Carcassonne. La personne de ce dernier estant tombée ez mains du Roy Chrestien, il l'exhorta de se faire baptiser, et sur le refus qu'il en fit avec quelques blasphemes qu'il adjousta contre Jesus-Christ, par le commandement de l'Empereur, il fut pendu et estranglé à un gibet.

On voit quel crédit notre légende, même sous sa dernière forme, a obtenu auprès des historiens.

XII. — LA LÉGENDE D'AYMERI DE NARBONNE DANS LES PAYS ÉTRANGERS

I. — *Italie.*

La légende d'Aymeri de Narbonne n'a pas été seulement répandue en France; son succès a dépassé

les frontières et elle s'est introduite dans les pays étrangers, en Italie surtout où nos anciennes chansons de geste ont donné naissance à une littérature si riche. Le récit de la prise de Narbonne a été d'abord intercalé par les jongleurs ou les compilateurs italiens dans la chanson de Roland, et est devenu un simple épisode, une incidence de ce poème. Un précieux exemple de cette première forme nous a été conservé dans le manuscrit de la Bibliothèque de Venise franç. IV, que nous avons déjà cité [1], et dont M. P. Rajna a fait l'objet d'une étude fort complète dans son savant travail sur la *Rotta di Roncisvalle nella letteratura cavalleresca italiana* [2]. Ce manuscrit, qui remonte au XIVe siècle, contient d'abord un texte de la chanson de Roland assez analogue à celui du ms. d'Oxford; cette première partie s'étend jusqu'au moment où Charlemagne retourne en France après avoir vengé le désastre de Roncevaux; puis vient une narration de la conquête de Narbonne dont nous allons examiner le caractère et les rapports avec notre chanson d'Aymeri; enfin, à la suite de cet épisode, on retrouve la continuation de la chanson de Roland dans une version conforme aux remaniements exécutés au déclin du XIIe ou au commencement du XIIIe siècle [3]. La langue de cette compilation est ce

1. Voy. ci-dessus, p. CXLIV.

2. *Propugnatore*, t. III (1871), 2e part., p. 393 et suiv.

3. L'assemblage de ces divers éléments n'est pas l'œuvre du copiste auquel est dû le ms. IV; il avait été certainement effectué à une époque antérieure, et M. Rajna considère fort justement le

français corrompu, bizarrement mélangé de formes du dialecte vénitien, qui a été d'un usage général pour nos vieux poèmes transplantés dans le nord de l'Italie [1]. Sous cette enveloppe un peu rude, on reconnaît dans l'épisode de la prise de Narbonne un certain nombre de traits et d'expressions empruntés sûrement à notre *Aymeri* français; mais d'autre part, on constate dans ce récit beaucoup d'éléments qui lui appartiennent en propre. Pour mieux faire sentir ces rapports et ces différences, nous devons commencer par donner une analyse fidèle du texte italien [2] :

Charlemagne, en revenant dans son royaume, après avoir terminé l'expédition d'Espagne, aperçoit à sa droite une cité qui lui est tout à fait inconnue; il de-

texte de Venise comme une simple transcription d'un manuscrit offrant déjà la même composition (*l. cit.*, p. 400). Nous aurons plus loin à constater l'existence d'un autre manuscrit de la même famille, aujourd'hui perdu.

1. Cette langue est loin d'être uniforme dans le ms. IV : dans la partie qui se rapproche des remaniements du *Roland*, elle est bien moins altérée que dans le texte correspondant au ms. d'Oxford et dans l'épisode de la prise de Narbonne. M. Rajna explique ce fait en attribuant à la transmission orale le degré de corruption de ces deux premières parties; dans la troisième, au contraire, l'original français aurait été seulement défiguré en passant successivement par la plume de divers copistes italiens (*l. cit.*, p. 395-9).

2. Cet épisode est compris, dans le ms., du fol. 88 r° col. II au fol. 91 r° col. I (v. 3847 à 4417). Voy. la transcription littérale du ms. IV de Venise donnée par M. Kœlbing (Heilbronn, 1877), p. 113-129. Génin avait publié en partie le même morceau à la suite de son édition de la chanson de Roland (p. 523-532), mais d'une façon parfois peu correcte. Nous avons nous-même revu et collationné le texte sur le ms. original.

mande alors à Naime le nom de cette ville si belle et si admirablement située. « C'est, » lui répond le duc, « la ville de Narbonne ; elle est au pouvoir d'un roi païen nommé Alfarise. » L'empereur, en entendant ces mots, a le cœur tout chagrin ; sur l'avis de son fidèle conseiller; il adresse au ciel une longue et fervente prière, pour réclamer la défaite des mécréants. Dieu l'exauce et déchaîne une si violente tempête que les murs de Narbonne s'écroulent ; les Français y pénètrent ensuite sans rencontrer de résistance et en massacrent les habitants. Après la victoire, Charlemagne se rend au grand palais de la cité ; il y rassemble la fleur de ses barons et leur demande si l'un d'eux consent à recevoir en fief la ville nouvellement conquise, mais tous refusent et la condamnent « a fou e a carbon. » Il s'adresse en vain à Richard de Normandie et à Ogier le Danois ; aucun ne veut accepter sa proposition. Hernaut de Beaulande se montre aussi peu disposé à répondre au désir de l'empereur ; toutefois, il se souvient qu'à son départ de son pays, il y a laissé un tout jeune enfant, Aimeriget, qui doit avoir maintenant dépassé sa vingtième année et peut sans doute se charger de Narbonne ; il se décide donc à prendre la ville pour lui, et s'apprête à retourner à Beaulande pour aller le chercher sans délai. « Gentil comte, » lui dit l'empereur avant de se séparer de lui, « quand vous passerez à Paris, si l'on vous demande où sont Olivier, Roland, Turpin de Reims et les autres guerriers, gardez-vous de dire la vérité, et répondez que nous serons tous de retour à la Pentecôte. —

Vous parlez en vain, » reprend Hernaut; « jamais le fils de Garin ne fera un mensonge. » Le comte se met bientôt en route et arrive à Paris en toute hâte; les dames de la ville s'assemblent en foule autour de lui pour lui demander des nouvelles de Charlemagne et de ses chevaliers; il leur apprend sans détour la défaite de Roncevaux. Alors éclate une douleur générale, et Hernaut lui-même ne peut s'empêcher de pleurer. Il se rend enfin à Beaulande, rencontre son fils qui revenait de la chasse, et lui annonce que l'empereur veut lui donner une terre en fief. « Je ne veux, » s'écrie Aymeri, « recevoir d'autre terre que Narbonne, la ville du roi Alfarise. — Beau fils, » dit le comte, « c'est la ville même, que Charles vous destine. » Le jeune homme accepte avec joie, et le lendemain matin, il part pour Narbonne avec son père. Arrivé au terme du voyage, Hernaut propose à son compagnon de le présenter à Charlemagne, mais Aymeri, rempli d'orgueil et de présomption, déclare qu'il veut aller tout seul parler à l'empereur. Le vieux chevalier rempli d'indignation, le menace de le punir de sa jactance; il s'en va trouver Charlemagne, et lui recommande de faire sortir ses barons de Narbonne, en les divisant en dix compagnies et en se plaçant lui-même dans la dernière. « Si mon fils, » dit-il, « ne peut vous reconnaître et se présenter à vous, je lui trancherai la tête avec mon épée. » L'empereur suit ce conseil; il sort avec sa troupe, et se dissimule dans les derniers rangs entre Naime et Ogier le Danois. Aymeri éprouve d'abord quelque hésitation; mais bientôt il distingue

son souverain, se jette à ses pieds et le prie de lui conférer la chevalerie, afin de pouvoir lutter contre les Sarrasins et venger la mort d'Olivier et de Roland. Charlemagne loue le jeune bachelier de son courage; il l'arme chevalier et lui donne l'investiture du comté de Narbonne. Puis, après lui avoir laissé dix mille hommes pour le défendre, il retourne en France, et ne songe plus qu'à infliger à Ganelon le châtiment de son crime.

Tel est le récit du manuscrit de Venise; on voit qu'il présente de nombreuses divergences avec l'*Aymeri* de Bertrand de Bar-sur-Aube. La prière de Charlemagne, le miracle qui amène la prise de Narbonne, la réponse d'Hernaut à l'empereur, son voyage à Paris et à Beaulande, enfin le stratagème imaginé pour mettre Aymeri à l'épreuve, sont des traits tout à fait inconnus à notre chanson. Mais, d'un autre côté, les deux textes ont entre eux des relations si étroites qu'on ne peut admettre leur indépendance réciproque. Quelle est la nature de ces rapports? Laquelle des deux formes de la légende offre le plus de caractères d'ancienneté? Cette question paraît au premier abord un peu obscure et mérite un examen approfondi.

M. Rajna n'hésite pas à attribuer la priorité à l'épisode du manuscrit de Venise. Sans doute ce morceau ne peut appartenir qu'au second âge de l'épopée, car les rimes y ont pris la place des assonances, mais le savant italien y relève en même temps certains traits qui lui semblent assez anciens,

et qui ne sauraient, d'après lui, être postérieurs au XIIe siècle. Tel est le refus opposé par Hernaut à Charlemagne, lorsque celui-ci l'invite à mentir; telle est aussi l'apparition d'un ange qui vient rassurer l'empereur [1], comme dans la chanson de Roland. De plus, on trouve par exception des assonances dans l'une des laisses [2]; M. Rajna y voit la trace d'une version primitive. Enfin, c'est à Aix (Asia) que Charlemagne se rend, après avoir mis Aymeri en possession de Narbonne, tandis que dans les textes d'une date relativement récente, c'est Laon qui est devenu la capitale de l'empereur [3].

Nous devons avouer que ces arguments ne nous ont pas convaincu. Les traits cités par M. Rajna ne nous paraissent pas avoir un cachet d'antiquité incontestable. La réponse d'Hernaut à Charlemagne est assurément fort belle, mais nous ne voyons pas pourquoi elle n'aurait pu être inventée au XIIIe siècle. Les traits heureux ne font point défaut aux poèmes de cette époque. Quant aux assonances, on en rencontre souvent dans les chansons les mieux rimées; elles ne sont dues habituellement qu'à une négligence des poètes, fatigués de poursuivre la rime, et l'on s'exposerait souvent à faire fausse route en y cherchant des traces de rédactions antérieures [4]. Pour

1. V. 3878-80, éd. Kœlbing, p. 114.
2. V. 3904-13.
3. *Propugnatore*, t. III, 2e part., p. 403, 406-8.
4. Voy. ci-dessus, p. CVII, et l'introduction de *Raoul de Cambrai*, p. LXV et LXIX. — La laisse indiquée par M. Rajna a, du reste, des

la ville d'Aix-la-Chapelle, elle figure encore, comme capitale de Charlemagne, dans des chansons peu anciennes, dans notre *Aymeri de Narbonne*, par exemple, où des Sarrasins proposent à l'émir de Babylone de prendre la couronne « *a Es en France, en mi la roiauté* » (v. 3573).

Ainsi, il convient, à notre avis, de rajeunir notablement le texte de Venise, et nous croyons que le poème français nous représente mieux l'état primitif de la légende. En lisant l'épisode de la prise de Narbonne d'après le ms. IV, nous ne pouvons nous empêcher d'y voir un récit abrégé et considérablement raccourci. La conquête de la ville y est racontée en quelques vers, et l'énumération des barons auxquels Charlemagne offre ensuite la cité est moins complète que dans *Aymeri*. Le monarque s'adresse seulement à Richard de Normandie, à Ogier le Danois et à Hernaut de Beaulande. De plus, ces héros sont ici amoindris et rabaissés; ils ne semblent guère excusables de refuser une ville qui est déjà prise et dont la possession ne leur a coûté aucune peine. Dans notre chanson, au contraire, Charles réclame de ses chevaliers, accablés de fatigue et de tristesse, un suprême effort pour s'emparer d'une place solidement fortifiée et défendue par des milliers de païens. Combien cette situation n'est-elle pas plus belle, plus dramatique, plus digne enfin de l'épopée primitive [1]!

assonances si irrégulières et si fautives qu'elle ne nous semble guère pouvoir être prise en considération.

1. Cf. L. Gautier, *Ép. françaises*, 2e éd., t. IV, p. 240.

D'autre part, l'événement miraculeux auquel est due la prise de Narbonne, dans le manuscrit de Venise, n'est qu'un lieu commun très fréquent dans la littérature du moyen âge. On en trouve un premier exemple dans la chronique du faux Turpin : le second chapitre de ce roman raconte que les murs de Pampelune s'écroulèrent d'eux-mêmes à la prière de Roland [1]. Un des continuateurs de la même chronique attribue aussi à Roland la prise de Nobles, dans des circonstances absolument semblables [2]. La *Karlamagnùs Saga* (I, 47) nous fournit un trait identique au sujet de Trémogne [3]; la ville de Luiserne, enfin, dans *Gui de Bourgogne,* s'effondre également d'une façon miraculeuse [4]. Cette légende n'est pas particulière à l'épopée [5]; elle figure dans des textes historiques beaucoup plus anciens. Grégoire de Tours rapporte un prodige analogue opéré à Angoulême en faveur de Clovis [6], et la même tradition a eu cours relativement à la ville de Metz assiégée par Chrocus [7]. Ainsi l'auteur de l'épisode du ms. de Ve-

1. Éd. Castets, p. 4.

2. *Ibid.*, p. 62-4. Le chroniqueur a confondu ici à tort Nobles avec Grenoble. Voy. ci-dessus, p. CC et CCI.

3. G. Paris, *Hist. poétique de Charlemagne*, p. 287; *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 5e sér., t. V, p. 102.

4. Éd. Guessard et Michelant, v. 4285 et suiv. Cf. *Hist. littéraire de la France*, t. XXVI, p. 296.

5. Nous l'avons déjà vue appliquer à Narbonne dans la Vie de saint Honorat; nous reviendrons sur ce passage qui a beaucoup de rapport avec le récit du ms. de Venise.

6. L. II, ch. 37.

7. *Rec. des historiens de la France*, t. II, p. 464. Voy. encore

nise n'a fait que reproduire un récit fort répandu, et il n'a montré sur ce point aucune originalité. Nous n'avons là, ce nous semble, qu'une variante assez récente et un peu banale d'une narration épique dont la chanson d'Aymeri nous a conservé les données avec plus de fidélité et d'exactitude.

Quant au voyage d'Hernaut à Beaulande et à l'épreuve infligée à Aymeri, nous n'y voyons aussi que des incidents ajoutés par un remanieur. A la vérité, il y a dans cette partie du récit de fort beaux passages, et le style même, si défiguré qu'il soit par les jongleurs et les copistes italiens, a de l'énergie et de la vigueur. Mais ces développements, malgré le talent incontestable de leur auteur, font l'effet d'un hors-d'œuvre, et présentent, suivant nous, tous les caractères d'une version rajeunie. Dans notre poème français, Aymeri entre en scène d'une manière plus simple, plus vraie, et plus naturelle. Ajoutons que le trouvère à qui est dû le morceau du ms. IV ignore la vraie situation de Beaulande : il fait passer Hernaut par Paris en se rendant de Narbonne en son pays, ce qui est tout à fait contraire à la géographie habituelle des chansons de geste ; celle-ci placent avec raison Beaulande dans le midi [1].

d'autres exemples cités par M. Rajna, *Le origini dell' epopea francese*, p. 24-79; cf. G. Paris, *Hist. poétique de Charlemagne*, p. 443. La plupart de ces récits paraissent être une réminiscence de la prise de Jéricho; mais à côté de cette tradition d'origine biblique, il a pu exister une tradition indépendante, d'origine purement germanique, ainsi que M. Rajna est porté à le croire (*l. cit.*, p. 249).

1. Beaulande doit être identifiée avec Nice. Voy. ci-dessus

Tous ces indices nous permettent de supposer que le texte de Venise est postérieur en date à la chanson d'Aymeri de Narbonne. Si maintenant nous examinons la forme de ces deux textes, après les avoir étudiés quant au fond, nous serons frappé des rapports intimes qui existent entre eux. On y rencontre des vers presque identiques; les exemples n'en sont pas très rares, et il nous sera facile d'en citer quelques-uns.

VEN. *Çarlo civalça a la barba florie,*
Guarda sor dextra, oit Nerbona scosie.
(V. 3847-8.)

AYM. Par devers destre se prist a regarder.
(V. 158.)

VEN. « *Com a nom çella villa ch'e si ben stablie?* »
Respont li dux Naimo : « *No vel çellarai mie.*
Nerbona a nom, pain la ten in baillie. »
(V. 3850-2,)

AYM. « Biaus sire Naimes, com a non la cité?
— Sire, » fet il, « ja ne vos ert celé.
Nerbone a non, c'est fine verité. »
(V. 259-61.)

VEN. *Li emperer parla a le çeres ardia :*
« *Trai vos avanti, Riçardo de Normandia.*
« *Prendi Nerbona, volunter vel otria.....*
— *Bon rois,* » *dist il,* « *vos parle de folia...*

p. CCXXIV. — Nous remarquerons également que notre auteur donne le nom d'Isabelle à la femme d'Hernaut de Beaulande (v. 4102), tandis qu'elle est appelée Frégonde en d'autres documents (L. Gautier, *Ép. françaises*, 2e éd., t. IV, p, 209 et suiv.).

« *Ad altri la dona, bon roi, che no la vo mia.*
« *Mal fou arda Nerbona!* »
(V. 3930-2, 3934, 3938-9.)

AYM. Dist l'enperere a la barbe florie :
« Venez avant, Richart de Normendie.....
« Tenez Nerbone, prenez en la baillie.....
— Sire, » fet il, « vos parlez de folie.....
« Donez la autre, car ge ne la quier mie.
« De mau feu soit ele arse! »
(V. 357-8, 361, 366, 375-6.) [1].

Il résulte de cette comparaison que l'épisode du ms. de Venise dérive de notre chanson d'Aymeri. L'auteur de cet épisode n'a fait qu'emprunter au poème de Bertrand de Bar ses éléments principaux, en les modifiant au gré de son caprice et en y ajoutant des développements puisés dans sa propre imagination. Mais quel est cet auteur? Les variantes de la légende, telles que nous les observons ici, doivent-elles être attribuées au compilateur italien qui a intercalé dans la chanson de Roland l'incident de la prise de Narbonne [2], ou bien ce compilateur a-t-il suivi simplement une chanson française déjà remaniée? Nous donnons la préférence à cette dernière hypothèse. Malgré la corruption de la langue du ms. IV, il est facile de voir que le morceau dont nous nous oc-

1. On peut comparer encore les vv. 3936-7, 3940-4, 4191, 4400-1, du ms. de Venise avec les vv. 429, 431, 435-40, 159, 741-2, d'*Aymeri de Narbonne*.

2. L'introduction de cet épisode dans la chanson de Roland n'a dû être faite qu'en Italie; en effet, aucun texte français n'en porte la trace. Cf. P. Rajna, *Propugnatore*, t. III, 2e part., p. 403, t. IV, 1re part., p. 378.

cupons est calqué sur un original français; les vers de cet original se laissent ordinairement deviner et restituer sans peine sous la forme bizarre et grossière qu'ils ont revêtue [1]. Enfin, ce qui est un argument plus décisif encore, le petit vers de six syllabes, d'un usage si fréquent dans les chansons de la geste de Guillaume, paraît à la fin de quelques-unes des laisses [2]. C'est là une trace très évidente d'un poème que le jongleur italien a eu pour modèle [3]. Nous rappelerons aussi que dans la Vie de saint Honorat les murs de Narbonne s'écroulent par une intervention divine, absolument comme dans le ms. de Venise [4]. Cette coïncidence mérite d'être prise en considération; les données identiques du récit dans les deux textes doivent se rattacher à une source commune, qui était nécessairement française. Nous pensons donc, avec M. G. Paris [5], qu'il a existé une tradition consacrant cette

1. Par exemple, les deux premiers vers que nous avons déjà cités (v. 3847-8) peuvent se rétablir de la manière suivante :

> Charles chevauche, a la barbe florie,
> Regarde a destre, s'ot Nerbone choisie.

Ce travail de restitution est assez facile dans les laisses où l'emploi des formes italiennes n'a pas amené trop de changements dans les rimes.

2. On en trouve huit exemples (v. 3927, 3939, 4031, 4067, 4111, 4229, 4363, 4384), et cela, dans les passages mêmes où le texte s'éloigne le plus de notre chanson d'Aymeri.

3. Telle est aussi l'opinion soutenue par M. L. Gautier, *Ép. françaises*, 2e édit., t. IV, p. 240.

4. Voy. ci-dessus, p. CCXLII, CCXLVI.

5. *Hist. poétique de Charlemagne*, p. 258. Cf. P. Rajna, *Le origini dell' epopea francese*, p. 247.

variante ; elle a été accueillie par un poète qui a remanié en France, au XIIIe siècle, l'œuvre de Bertrand de Bar-sur-Aube ; de là, elle a passé sans doute dans la Vie de saint Honorat ; puis, un peu plus tard, elle a reparu dans la compilation italienne, grâce au fragment que l'auteur de cette compilation a emprunté presque textuellement au remaniement français, pour l'insérer dans la chanson de Roland [1].

1. Aux arguments que nous venons de développer nous pouvons en ajouter un autre, déjà indiqué par M. Rajna *(Propugnatore*, t. III, 2e part., p. 405-6). Dans le texte de Venise, Hernaut dit à Charlemagne qu'il a laissé à son départ un enfant de trois ans, qui doit avoir maintenant dépassé sa vingtième année, s'il est encore en vie. Ce détail assigne une durée de dix-sept ans à l'expédition d'Espagne. Or, d'après la chanson de Roland, transcrite dans la première partie du même manuscrit,

Çarle li reis, nostre imperer de Françe,
Set ans tut plens a estez in Spagne.
(V. 8-9.)

Il y a là une contradiction flagrante. Donc l'épisode de la prise de Narbonne n'a pu être inventé pour continuer le *Roland*, et il a dû être pris textuellement ailleurs. Nous croyons toutefois reconnaître la main du compilateur italien dans l'une des laisses (v. 3954-73), qui semble avoir été faite uniquement dans le but de mieux rattacher l'épisode à la chanson principale. Après que Charlemagne a offert en vain Narbonne à ses barons, Ganelon intervient, on ne sait pourquoi, et propose lui-même à l'empereur le mode de supplice qui doit lui être infligé :

« Dous cavas bravi vus fareç atrover,
« Dous damoseus fareç desor monter,
« A l'un e a l'altro me fareç ben liger ;
« Per tuta cristente puis me fareç trainer. »
(V. 3959-62.)

Ce passage est un hors-d'œuvre et une interpolation évidente. Il en est de même des vers qui terminent l'épisode :

In dolçe Françe reparia l'emperer ;

Le succès de ce récit de la prise de Narbonne ne s'est pas arrêté au texte que nous venons d'étudier. La poésie italienne s'est emparée aussi de cet épisode, et nous le retrouvons dans la *Spagna* en vers, composée, suivant M. Rajna, de 1350 à 1380 environ, par un poète populaire toscan, dont le nom ne nous est pas parvenu[1]. Cet auteur nous raconte, au chant XXXIX de son poème, comment Charlemagne, après avoir pris sa revanche de la défaite de Roncevaux et laissé à Ansuigi (Anséis) le gouvernement de l'Espagne, s'en retourna en France et arriva en

Ja le son cors no sera repolse
Tant chel no sia de Gainelon venge.
(V. 4414-6.)

Tous ces vers ont été forgés par le compilateur pour rappeler l'attention sur le traître et sur son supplice, afin que l'on ne perdît pas de vue le récit de la chanson de Roland, au milieu des événements accessoires qui étaient venus s'y joindre.

1. *Propugnatore*, t. IV, I[re] part., p. 333-6. Dans un travail un peu plus récent, M. Rajna conjecture que la *Spagna* peut être l'œuvre d'Antonio Pucci *(I Reali di Francia*, t. I, p. 329). Quant à l'attribution que l'on faisait autrefois de ce poème à un certain Sostegno di Zanobi, de Florence, elle ne repose que sur une strophe ajoutée à la fin de quelques éditions, mais dépourvue de toute autorité; cette addition, en effet, manque dans les manuscrits et dans la première édition publiée à Bologne en 1487; elle ne paraît pour la première fois que dans la seconde édition donnée à Venise en 1488. — Sur les manuscrits de la *Spagna*, cf. Rajna, *l. cit.*, p. 336, A. Thomas, *Romania*, t. XIV, p. 207 et suiv. Les éditions ont été assez nombreuses; on peut en voir l'énumération dans la *Bibliografia dei romanzi e poemi cavallereschi italiani* de Melzi (cf. Brunet, *Manuel du libraire*, 5[e] éd., t. V, 470). Nous avons emprunté nos citations à l'édition de 1534 (Venise, Alouise de Tortis), faute d'avoir un meilleur texte à notre disposition.

Gascogne avec son armée sous les murs de la cité de Narbonne. En apercevant cette ville, l'empereur ne songe qu'à la conquérir, et veut, le matin même, lui faire donner l'assaut. Mais le sage duc Naime le détourne de cette entreprise qui coûterait la vie à un trop grand nombre de ses hommes :

« Più non parlate di cotal dottrina,
« Per che si vede per verità iscorta
« Che assai di nostra gente è stata morta. »

Il lui recommande seulement d'adresser au Ciel une prière, pour obtenir la grâce de pouvoir prendre Narbonne sans combat. Charles suit alors ce conseil et se met en oraison.

Christo allhora il suo prego exaudio,
Che da un lato di quella cittade,
Come piacque a Dio e sua madre pura,
Tutte per terra cascorno le mura.
  Carlo intrò dentro con sua gente,
Che non gli fu da persona contrastato.
I Saracini tutti communamente,
Sì fu ciascun a sua fede battizato.

Le lendemain l'empereur demande à ses barons si l'un deux veut accepter la garde de la ville.

Non fu allhora duca nè barone
Che a così fatta cosa respondesse
E dica per nessuna cagione;
Non fu niuno che rimaner volesse.

Charlemagne, en les voyant tous si découragés, éprouve un vif dépit. Heureusement, Arnaldo d'Orbelanda (Hernaut de Beaulande) arrive à propos

pour le consoler; il consent à recevoir Narbonne, non pas pour lui-même qui est trop vieux et ne peut supporter un tel fardeau, mais pour son fils,

« Il qual picol fantino lo lasciai,
« Quando partimi già cotanti anni.
« Credo che sarà grande horamai,
« Che ben potrà portar di guerra affanni;
« Ch'io in guerra non entro hogi mai,
« Con duchi, o re, o conti, o tiranni. »
Allhora disse Carlo : « Hora m'intendi.
« Come tu di, per tuo figliol la prendi.
Allhor Arnaldo la signoria tolse,
Con quella gente che vole tenere.
Carlo con l'hoste inver Franza si volse;
Ognun cavalca quanto so potere.

On reconnaît ici à première vue tous les principaux traits de l'épisode du ms. IV de Venise. Notre poète a très évidemment mis ce dernier texte à contribution; il l'a suivi d'assez près et s'est borné à l'abréger et à en retrancher les détails qui auraient trop allongé son récit. Il supprime, par exemple, le voyage d'Hernaut et son retour à Narbonne en compagnie de son fils [1]; on voit qu'il cherche avant tout à être bref, afin de ne pas retarder le départ de Charlemagne pour la France

1. Dans le ms. IV, on voit les dames de Paris se livrer aux accès de la plus vive douleur, lorsqu'Hernaut leur apprend la mort de Roland et des autres pairs (v. 4036 et suiv.). L'auteur de la *Spagna* paraît avoir imité ce passage dans son ch. XL, en nous dépeignant la tristesse générale qui se manifeste au retour de l'empereur :

Uscivano di Parigi fuori le dame
Con le fantine, ognuna si scapiglia, etc.

et le dénoûment de son poème. Sur un seul point toutefois, il ajoute un trait qui ne se trouve pas dans le ms. IV, et qui semble se rapprocher de la chanson d'Aymeri de Narbonne. Charlemagne, en effet, propose d'abord de recourir à la force pour s'emparer de la ville, et le duc Naime, comme dans le roman français [1], l'en détourne en lui rappelant le triste état de son armée. Cette coïncidence, d'ailleurs, peut s'expliquer aisément. M. Rajna a démontré d'une façon péremptoire que l'une des sources principales de la *Spagna* était, non pas le manuscrit IV lui-même, mais un autre manuscrit analogue, plus correct et plus complet [2]. Ce manuscrit avait probablement conservé le trait que nous venons de citer, et le poète italien n'a fait que le lui emprunter à son tour [3].

Un autre poème, à peu près contemporain de la *Spagna*, nous offre au sujet d'Aymeri des récits curieux, mais assez éloignés des traditions françaises. Nous voulons parler d'un roman inédit, que M. Rajna a désigné sous le nom d'*Amerigo di Nerbona* [4], et qui, malgé ce titre, n'a presque rien de commun avec la chanson de notre trouvère. Ce texte paraît être un

1. V. 242 et suiv.
2. *L. cit.*, p. 378.
3. L'épisode de la prise de Narbonne ne se trouve pas dans le remaniement de la *Spagna* que M. Rajna a désigné sous le nom de la *Rotta di Roncisvalle;* il fait aussi défaut dans la *Spagna* en prose, et dans le texte publié par M. Ceruti sous le titre de *Viaggio di Carlo Magno in Ispagna* (Bologne, 1871).
4. *I Reali di Francia*, t. I, p. 266.

peu antérieur à l'année 1382 [1]; il ne nous a été conservé que par un seul manuscrit fort défectueux, qui se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de Florence (cl. VIII, Palch. X, cod. 761). M. Rajna a bien voulu nous en communiquer une analyse, et, grâce à son obligeance, nous pouvons fournir quelques détails sur cet ouvrage encore peu connu. Les aventures de Gisberto da Mascona, fils d'Aymeri, en forment le sujet principal; ce personnage, inconnu à nos chansons du cycle de Guillaume, enlève une jeune fille sarrasine, dont il est devenu épris. La trame presque entière du poème repose sur cette donnée, qui fournit la matière d'assez longs développements. Mais avant d'aborder le récit de ces incidents romanesques, l'auteur raconte les origines de Gisberto et l'histoire de son père Aymeri [2]. Le mauvais état du manuscrit ne nous permet pas d'avoir sur ce point des notions complètes; les premiers chants sont perdus, et nous ne savons s'il y était fait allusion à la conquête de Narbonne. Les exploits d'Aymeri ne commencent pour nous qu'au moment où il se rend en Italie pour défendre le Pape contre une invasion de Sarrasins commandés par le roi Corberante.

1. *Ibid.*

2. Il attribue à Aymeri la généalogie suivante : Guglielmo (Guillaume d'Angleterre) — Busone da Fratta — Guerrino (Garin de Montglane) — Girardo da Fratta — Arnaldo di Bellanda — Amerigo. La même généalogie est donnée par le *Fioravante* (qui toutefois omet Guerrino). Dans cette liste, Garin de Montglane et Hernaut de Beaulande sont les seuls ascendants que l'épopée française donne à Aymeri.

Inutile de dire que celui-ci est vaincu et mis à mort. Notre héros reprend ensuite le chemin de la France, après s'être arrêté à Mascona (Mâcon), ville que le poète a transportée sans plus de façon de la Bourgogne en Toscane. Bientôt, on le retrouve près du roi Didier, mais ici encore, la perte d'un feuillet du manuscrit nous laisse ignorer les circonstances de son arrivée à la cour du monarque. Nous assistons seulement à son départ et à ses adieux :

Con grand' amor l'un coll' altr 'abraciossi,
E chosì l'un dall' altro schomiattossi.
(Ch. VII, st. 46, fol. 26 r°.)

Didier recommande à son hôte de saluer de sa part Charlemagne et tous ses barons. Aymeri, dès qu'il est de retour, s'acquitte de cette commission :

Po' da parte di Disider salutollo,
Dicendo come a Pavia trovollo,
E sì com' e' gli fece grand' onore,
E della figlia non potie celare,
Dicendo che gli avie rubato il core,
Tanto la vide bella a un ballare.
Po' mandò Carlo per anbasciatore
Per Amegiarda, e fegliele sposare;
Onde n'ebe così bella brighata,
Com' al presente vi sarà contata.
(St. 56, fol. 27 v°.)

On voit ici une réminiscence, du reste assez lointaine, du voyage d'Aymeri à Pavie et de ses fiançailles avec Hermengarde, tels qu'ils sont rapportés dans notre chanson française. Il y a sur ce point en-

tre les deux textes une relation évidente ; mais cette relation n'est pas directe, et a été sans doute créée grâce à des intermédiaires qui nous sont inconnus [1].

Aymeri de Narbonne a fait aussi l'objet d'une légende particulière dans les *Reali di Francia,* vaste compilation en prose rédigée par Andrea da Barberino, entre 1380 et 1420 environ [2]. Cet écrivain nous raconte (l. VI, ch. 46), comment Girart de Fraite, en apprenant que son frère Bernard s'était soumis à Charlemagne, s'empara de ses terres et jeta en prison son fils Aymeri :

Un figliuolo piccolino di Bernardo, suo fratello, che aveva nome Amerigo, fece mettere in prigione in una torre di Tremogna ; e quando venne la novella a Bernardo delle terre perdute e della morte delli suoi baroni, e del figliuolo, che era in prigione, n'ebbe tanto dolore che si ammalò, e in capo di quindici giorni morì. Il re Carlo, poichè fu tornato in casa sua, cavò Amerigo di prigione ed allevollo, e quando andò in Ispagna, lo fece capo di mille uomini a cavallo, ed una volta lo mandò co'l re Desiderio di Pavia con gran gente a far guerra nell'Aragona, e in quella guerra prese Amerigo una città posta sul mar di Aragona che aveva nome Narbona, e Carlo gliela donò. Questo Amerigo ebbe per

1. On rencontre encore d'autres traditions sur Aymeri dans le *Liber de generatione aliquorum civium urbis Paduæ, tam nobilium quam ignobilium,* écrit de 1325 à 1328, par Giovanni de Nono. Cet auteur fait descendre la famille *de Nono « de progenie Aymerici de Nerbona »*, et il met sur le compte de ce héros des aventures qui ne se rattachent en rien à notre chanson, et qui doivent être d'invention italienne (P. Rajna, *Romania,* t. IV, p. 175).

2. P. Rajna, *I Reali di Francia*, t. I, p. 321-2.

moglie Almingrada, sorella del re Desiderio di Pavia, di cui nacque la stirpe di Vallant [1].

On lit également au même livre, ch. 50 :

Carlo prese la città di Tremogna..... In questa città fu trovato in prigione il fanciullo, figliulo di Bernardo di Mongrana di Chiaramonte, chiamato Amerigo [2]. Carlo se lo menò con lui a Parigi, e lo fece nutricare; e della guerra di Girardo si fece tregua per dieci anni..... Quel franco Amerigo, conte di Berì, era innanzi chiamato per nome Ameri le

1. Éd. de Venise (1821), p. 450.

2. Au livre V, ch. 9, Aymeri est aussi représenté comme le fils de Bernard, dans la longue généalogie de la maison de Montglane donnée par l'auteur. Hernaut de Beaulande est ici son cousin, et non son père, comme dans la tradition habituelle. Quant aux fils d'Aymeri, ils sont énumérés d'une façon assez conforme aux données des chansons françaises : « Da Bernardo nacque Amerigo di Nerbona, e da Amerigo nacquero Bernardo di Busbante, e Buovo da Gormacisi, e Arnaldo di Gironda, e Guerrino d'Ansedonia, e Namieri di Spagna, e Guiglielmo d'Oringa, e Ghibellino da Lanfernacie, e una femmina. » Le *Fioravante* attribue les mêmes fils à Aymeri : Bernardo di Brusbante, Buovo di Cormanzese, Arnaldo di Gironda, Ciattivo Namieri, Guerino d'Ansidonia, Guiglielmo d'Oringa, Ghibellino d'Ardenaghi; il ajoute seulement à ceux-ci Gisberto da Mascona, personnage qui ne figure point dans les *Reali*. On reconnaît dans ces listes, sous une forme un peu altérée, les noms des sept fils d'Aymeri, tels qu'ils sont mentionnés par Bertrand de Bar-sur-Aube, à savoir : Bernard de Brébant, Beuve de Commarcis, Hernaut de Gironde, Aymer le Chétif, Garin d'Auséune, Guillaume d'Orange et Guibert d'Andrenas. Les tendances cycliques, si développées dans les romans italiens, ont fait modifier peu à peu ces données primitives, et rattacher à la geste narbonnaise bien des personnages qui lui étaient complètement étrangers à l'origine. Cf. les arbres généalogiques publiés par M. Rajna à la suite de ses *Ricerche intorno ai Reali di Francia*, t. I.

Meschino, perchè non aveva niente di patrimonio, che Girardo gli aveva tolto tutto il suo patrimonio [1].

Cette tradition de la captivité d'Aymeri, de sa délivrance et de son éducation par Charlemagne, est inconnue des poèmes français, aussi bien que l'histoire de Girart de Fraite, dont elle forme un épisode [2]. Nous pensons que cet *Ameri le Meschino* est un personnage originairement distinct de notre héros, et c'est par confusion qu'on lui a prêté ici la prise de Narbonne. Les détails de ce dernier fait remontent sûrement, par des voies plus ou moins détournées, à la chanson d'Aymeri, mais ils ont été singulièrement défigurés; ainsi, la ville de Narbonne est placée en Aragon; Didier de Pavie prend part à sa conquête, et Hermengarde n'est pas la fille de ce roi, mais sa sœur. Toutes ces variantes doivent avoir été imaginées en Italie.

Andrea da Barberino a consacré encore quelques lignes à Aymeri de Narbonne dans un autre de ses ouvrages, *Le storie Nerbonesi*, volumineux roman qu'il semble avoir composé postérieurement aux *Reali* [3].

1. Éd. citée, p. 455.

2. M. Rajna pense que cette histoire de Girart de Fraite ne peut être une invention arbitraire, et qu'elle reproduit une légende ancienne (*I Reali di Francia*, t. I, p. 248-9).

3. Sur les œuvres d'Andrea da Barberino et sur la place qu'occupent les *Reali* et les *Nerbonesi* parmi les romans dûs à cet infatigable compilateur, cf. Rajna, *I Reali*, t. I, p. 321, 325-7. Les *Nerbonesi* ont été publiés à Bologne (1877-9) par M. Isola, dans la *Collezione di opere inedite o rare*.

Le prologue qui précède ce roman [1] nous offre une généalogie du héros et un bref résumé de son histoire :

Molti ànno detto che questo Amerigo di Nerbona fu figliuolo di questo Arnaldo (Arnaldo di Bellanda) [2], ma io òne trovato non essere vero, imperò ch' i' ò trovato che Amerigo fu figliuolo de l'altro figliuolo di Guerino, ch' avia nome Bernardo; e Carlo Magnio se l'allevò nella sua corte, che [3], Gherardo da Fratta avendo fatta la prima guerra con Carlo, e fatto l'aquisto la seconda volta Carlo delle città e castella di Spagna, e sottoposto ogni cosa a sua signoria, essendo fatte tutte queste cose, per lui v' era [4] di Spagna mandato Amerigo, e molti altri alla provincia di Ragona; ed avenne per aventura di fortuna ch' Amerigo prese la città di Nerbona, la quale città è grossa, e grande, e bene circundata, e posta in sul mare, tra la Francia e la Ragona. E Carlo, poi ch' ebbe presa la Spagna, aquistò il cammino del barone santo Jacopo di Galizia. E in questo tempo Amerigo ebbe per moglie una figliuola del re Disiderio da Pavia,

1. Ce prologue est omis dans la plupart des manuscrits. Il ne se trouve, à notre connaissance, que dans le ms. de la Bibliothèque nationale de Florence, Magliab., Palch. I, 16, dans le ms. de la Bibl. Riccardi, nº 2481, et dans le ms. de la Bibl. Laurentienne, Rediano 177. Ce dernier n'est qu'une copie du ms. Riccardien. Le ms. Palch. I, 16 est celui qui nous donne le meilleur texte du prologue. Nous avons copié ce morceau à Florence, il y a quelques années, et M. Rajna a bien voulu depuis nous en envoyer une nouvelle transcription. M. Isola a suivi aussi dans son édition le ms. Palch. I, 16, mais il a emprunté en même temps au ms. Riccardien quelques leçons parfois peu satisfaisantes.

2. Éd. *Gherardo*, mauvaise leçon, car c'est bien Hernaut de Beaulande et non Girart de Fraite que l'on considère presque toujours comme le père d'Aymeri.

3. Éd. *con*, ce qui donne un sens inexact.

4. Éd. *v'era re di Spagna*, leçon incorrecte, Aymeri n'ayant jamais été roi d'Espagne.

e avia nome Almingarda, della quale naque sette figliuoli. Il primo ebbe nome Bernardo di Busbante, el secondo ebbe nome Buovo di Cormarisi, el terzo Arnaldo di Gironda, el quarto Guerino d'Ansidonia, il quinto Namieri di Spagna, el sesto Guglielmo, el settimo Ghibelino de Lanfernace. E questi sopradetti assai onore aquistarono, come innarra Folieri di Nerbona, che fu autore di questo libro della casa di Chiaramonte [1], e poi casa di Nerbona, e nati di quella di Mongrana, e del franco Amerigo di Nerbona, e della figliuola del re Disiderio da Pavia [2].

Ce prologue, comme on voit, ne fait que reproduire presque textuellement les renseignements déjà donnés par les *Reali*. Seulement, Hermengarde, au lieu d'être la sœur du roi Didier, est ici sa fille, comme dans la chanson d'Aymeri. A cette différence près, les données des deux textes sont identiques [3]. Le roman des *Nerbonesi* est consacré au récit des exploits d'Aymeri et de ses fils, et nos chansons de geste françaises y ont été largement mises à contribution [4]; mais, si l'on excepte le passage que nous venons de citer, aucune allusion ne se rapporte à notre *Aymeri*

1. Cette attribution est, bien entendu, une pure fantaisie. Folieri paraît devoir être identifié avec Fourré, personnage qui joue un rôle assez important dans la chanson du *Siège de Narbonne* (voy. L. Gautier, *Ép. françaises*, 2e éd., t. IV, p. 31).

2. Ms. Palch. I, 16, fol. 1 r°-v°; éd. p. 2-4.

3. Remarquons aussi qu'ils s'accordent entièrement pour les noms des fils d'Aymeri, et qu'ils les énumèrent dans le même ordre.

4. Voy. l'analyse des *Nerbonesi* donnée par M. L. Gautier (*Ép. françaises*, 2e éd., t. IV, p. 34-44), avec la table de concordance entre ce roman et les chansons françaises (*ibid.*, p. 44-5).

de Narbonne. Les événements racontés par le roman italien sont bien postérieurs en date à ceux qui font le sujet de ce poème. Au moment où commence le récit, Aymeri est depuis longtemps en possession de Narbonne : «... Carlo gliele avia donata Nerbona, e Amerigo avia già tenuta la donna ventitrè anni passati, e avia auti d'Almingarda, sua donna, sette figliuoli... [1] » Cette citation, jointe à toutes celles que nous avons déjà produites, prouvent qu'Andrea da Barberino connaissait, au moins d'une manière indirecte, le thème développé par notre jongleur champenois.

2. — *Espagne.*

La légende d'Aymeri de Narbonne n'a pas eu, à beaucoup près, autant de succès en Espagne qu'en Italie. Toutefois, certains indices nous permettent de supposer que le nom du héros français a dû être assez populaire au-delà des Pyrénées. Dans le poème de Rodrigue, qui, suivant M. Milá y Fontanals [2], remonte sous sa forme actuelle à la fin du XIIIe siècle ou au commencement de XIVe, on voit un fils du comte Fernan Gonzalez épouser la fille « d'Almerique de Narbona » :

Avia el conde un fijo (que) Garci-Fernandes fué llamado.....
Con fija de Almerique de Narbona (el conde) Garci-Fernandes [fué casado [3].

1. L. I, ch. 1, éd., p. 5.
2. *De la poesía heróico-popular castellana*, p. 254.
3. *Ibid.*, p. 194.

Le même poème fait figurer ailleurs Almerique, parmi les seigneurs qui prennent part aux exploits du roi Ferdinand :

A pessar de Romanos dentro en París entró,
Con gentes honrradas que de España sacó :
El conde don Ossoryo, el amo quel' crió,.....
Almerique de Narbona quel' disen don Quiron [1].

M. Milá y Fontanals pense que ce personnage est purement imaginaire, et qu'il ne peut être identifié avec le père de Guillaume d'Orange. En effet, il ne paraît avoir de commun avec lui que le nom, mais ce nom doit provenir de l'épopée française [2].

Deux anciennes romances espagnoles ont conservé aussi le souvenir d'Aymeri de Narbonne. La première nous représente le comte *Benalmenique* vaincu par les Sarrasins qui sont venus assiéger cette ville, et emmené prisonnier, malgré les efforts de la comtesse, sa femme, pour obtenir sa délivrance. [3] Cette poésie

1. *Ibid.*, p. 252.

2. On pourrait croire qu'il a été emprunté aux comtes historiques de Narbonne, si ces exemples étaient isolés ; mais, ainsi que nous allons le voir, les anciennes romances espagnoles connaissent aussi un *Almenique de Narbona*, qui est sûrement le héros légendaire. Le duc Almerique est également cité, en compagnie d'autres héros carolingiens, dans un roman de chevalerie écrit à la fin du XIV[e] siècle, sous le titre de : *El noble cuento del emperador Carlos Maynes de Roma é de la buena emperatriz Sevilla, su mujer* (voy. Milá y Fontanals, *l. cit.*, p. 340).

3. Cette romance a été publiée par Wolf, *Primavera y flor de romances*, t, II, p. 414-5, et reproduite par M. Couraye du Parc dans l'introduction de son édition de la *Mort Aymeri de Narbonne*, p. XX-XXI.

offre, quant à son sujet, une analogie frappante avec la chanson de la *Mort Aymeri*, et elle dérive très évidemment de cette source, ainsi que l'ont prouvé MM. Milá y Fontanals [1] et Couraye du Parc. [2] La seconde romance raconte l'enlèvement de la femme du comte *Almenique* par l'infant Bobalías [3]; elle ne se rattache à aucune tradition française.

Nous n'insisterons pas davantage sur ces pièces qui n'ont pas de rapport direct avec notre chanson d'Aymeri. Il nous a suffi de les citer pour montrer la célébrité dont a joui, même en Espagne, le chef de la geste narbonnaise.

La légende de la prise de Narbonne a obtenu également dans ce pays un crédit qui a duré fort longtemps. Comme en France, elle s'est glissée dans des compositions historiques ou prétendues telles, du XVIe et du XVIIe siècle. Lucas Marineo lui a donné place dans son livre *De las cosas illustres y excel-*

1. *L. cit.*, p. 359.

2. *L. cit.*, p. XVIII-XIX. Wolf croyait reconnaître dans le nom *Benalmenique* une corruption de la forme provençale *En Aimeric*, et il en concluait que le sujet de la romance devait être puisé à des traditions méridionales *(Primavera*, t. II, p. 414). Nous voyons, au contraire, que l'origine en est toute française. Quant à la particule *Ben*, dans la forme *Benalmenique*, elle semble avoir été employée à l'imitation des noms maures. Mais, malgré cette apparence arabe, l'identité de ce nom avec celui d'Aymeri ne saurait plus être contestée (voy. Milá, *De la poesía heróico-popular castellana*, p. 358, note 3).

3. Wolf, *Primavera*, t. II, p. 415. M. Milá juge que cette romance est étrangère à toute tradition *(l. cit.*, p. 359*)*.

lentes de España[1]. Suivant cet auteur, Charlemagne vint avec le pape en personne au secours de Narbonne dont les Maures s'étaient emparés. Pendant ce temps, pour faire une diversion, il envoya contre les païens d'Espagne une armée considérable commandée par « don Roldan, don Oliveros, don Gabuino, don Ottoger Pelos, don Ottoger Normandino, don Gaston, don Angel, don Arnaldo Montalvan, don Gerardo Rossellon. » Après de nombreux succès, cette armée parvint jusqu'à Urgel où elle mit les infidèles en déroute[2]. Trois rois maures périrent dans cette rencontre : « Farega, rey de Toledo, Supero, rey de Fraga, Alfach, rey de Segorbe. » L'un des chefs de l'armée chrétienne, « Ottoger Normandino », y succomba aussi. L'armée victorieuse alla rejoindre Charlemagne et le souverain pontife, qui l'accueillirent avec des transports de joie. Ils élevèrent ensuite une église en l'honneur de saint André, où ils firent enterrer Ogier le Normand. L'empereur, dès qu'il eut rendu à ce paladin les derniers devoirs, poursuivit sa route vers Narbonne avec toute son armée, réduisit cette ville en son pouvoir, et en chassa « Magtano, rey de Narbona, » et « Almanzor, rey de Cordova. » Puis, il en fit présent « a un varon noble

1. Lucius Marineus Siculus, *De las cosas illustres y excellentes de España* (Alcala de Henares, 1539), l. IX, ch. I, fol. LXIII v°-fol. LXIIII r°.

2. D. Vaissète pense que les Français s'emparèrent effectivement d'Urgel après la prise de Girone en 785 (*Hist. générale de Languedoc*, 1re éd., t. I, p. 444).

llamado don Henrrique », et donna en même temps à celui-ci le titre de vicomte.

Ce don Henrrique, nommé vicomte de Narbonne par Charlemagne, est certainement Aymeri, dont le nom aura été corrompu. Magtano, roi de Narbonne, est sans doute aussi le Matran de *Philomena*. Ce roman paraît avoir été la source originaire du passage que nous venons d'analyser. Outre la conformité des noms des acteurs principaux, on remarque encore une couleur très analogue dans les deux récits, et l'on y voit le pape remplir le même rôle auprès de Charlemagne. Des détails nouveaux, puisés à d'autres traditions, sont venus se joindre aux données primitives, peut-être dans des sources intermédiaires.

C'est aussi d'après *Philomena* que Pere Tomich a raconté la prise de Narbonne par Charlemagne dans ses *Historias dels reys de Arago* [1]. Cet écrivain nous déclare lui-même avoir trouvé ses renseignements « en las historias qui foren fetas per Philomena, secretari de Carles maynes, Emperador. E foren fetas las ditas historias, » ajoute-t-il avec la précision d'un historien consciencieux, « per lo secretari dessus dit en l'any que teniem de la Incarnacio

1. *Historias e conquestas dels excellentissims e catholics Reys de Arago, e de leurs antecessors los comtes de Barcelona* (Barcelone, 1534), ch. XVII-XXIII. Matran, dans ce texte, est appelé *Metra*, et sa femme *Ormuda* (lis. *Oriunda*). Le siège de Narbonne est placé en l'année 790.

DCCLXXXXV anys. »[1] On voit quelle confiance on accordait alors à cet ouvrage pourtant si dénué de valeur.

Un autre récit du siège de Narbonne, de même origine que les précédents, nous est donné encore par le P. Estevan Barellas, dans sa *Centuria o historia de los famosos hechos del gran conde de Barcelona don Bernardo y de don Zinofre, su hijo, y otros cavalleros de la provincia de Cathaluña* (Barcelone, 1600). Ce livre n'est qu'un roman très confus et fort peu intéressant. L'épisode dont nous nous occupons y est extrêmement développé, et s'étend du ch. XXXXIII au ch. LXXXVII (fol. 46 r°-96 r°). Nous allons en résumer les traits principaux :

Le roi de Cordoue, accompagné de Magtano, son parent, et de Salim, vient mettre le siège devant Narbonne. Les habitants de la cité implorent le secours de Charlemagne qui leur envoie des troupes en toute hâte. Pendant ce temps, le roi de Cordoue donne deux assauts qui sont repoussés par les Narbonnais. Après ce double échec, il réitère l'attaque tant par terre que par mer, mais sa flotte est brûlée par ses ennemis. Tandis qu'il s'occupe à réparer ce

1. Ch. XVII, fol. XII r° col. I. — Le récit de Tomich a été cité par Geronimo Çurita dans ses *Anales de la corona de Aragon*, l. I, ch, 3 (éd. de Saragosse, 1610, t. I, fol. 6 v°), et par le P. Mariana dans son *Historia de rebus Hispaniæ*, l. VII, ch. 11 (*Hispaniæ illustratæ scriptores varii*, 1603, t. II, p. 411). Cf. Catel, *Mémoires de l'histoire du Languedoc*, p. 547.

désastre, on lui annonce qu'une flotte se dirige vers Narbonne à toutes voiles. Un esquif se détache de cette flotte et amène à terre un chevalier qui vient annoncer au roi de Cordoue la visite de Delphina « prohijada del de Tremezen. » Le monarque répond qu'elle peut aborder en toute sécurité. Delphina se présente, et lui déclare qu'elle arrive pour lui porter secours. Le lendemain, les Maures livrent un nouvel assaut à Narbonne. Delphina y entre la première, et Magtano y est proclamé roi. Les habitants font grande fête à Delphina, mais tout à coup on donne l'alarme. C'est don Zinofre qui approche à la tête de l'armée de Charlemagne. Delphina sollicite une entrevue avec l'empereur; admise en sa présence, elle lui conseille de s'éloigner de la ville, car elle est gardée par des forces considérables, et il perdra son temps à l'attaquer. Charles persiste néanmoins à y mettre le siège. Un jour, deux chevaliers inconnus vont le trouver, et lui demandent du secours de la part des Tarragonais, exposés aux attaques des rois de Tolède, de Fraga et de Ségorbe, qui menacent de les tailler en pièces et de se joindre ensuite au roi de Cordoue. L'empereur leur envoie quarante-deux mille hommes et huit capitaines sous le commandement de don Zinofre, qui bat complètement les ennemis près d'Urgel. L'armée victorieuse retourne ensuite à Narbonne. La ville tombe au pouvoir des chrétiens [1], mais les Maures la brûlent avant de se

1. Barellas, dans une chronologie placée en tête de son livre,

rendre, et le roi de Cordoue, ainsi que Magtano, s'enfuient la nuit par mer [1].

L'examen le plus superficiel suffit à faire reconnaître combien ce récit a d'analogie avec celui de Lucas Marineo. Il offre en commun avec lui le nom de Magtano, la mention des rois de Tolède, de Fraga et de Ségorbe, et enfin, la déroute des païens à Urgel. Nul doute qu'il n'ait eu une même source. A ces éléments l'auteur a ajouté une foule de détails confus, bizarres, incohérents et absurdes, dont l'origine nous est inconnue, et qui ne sont peut-être que le fruit de son imagination [2].

3. — *Allemagne.*

Les traditions relatives à Aymeri de Narbonne ont pénétré en Allemagne, grâce à Wolfram von Eschenbach [3] qui, dans son beau poème de *Willehalm*, a fait connaître à ses compatriotes la geste de Guillaume d'Orange et les exploits de ce héros. Au début

donne à cette prise de Narbonne la date de 789 (cf. Catel, *l. cit.*, p. 548). C'est à peu près la date fixée par Tomich (voy. ci-dessus).

1. Voy. Catel, *l. cit.*, p. 405-8.

2. Barellas donne comme auteur de son livre, au moins quant au fond, un certain rabbin nommé Capdevilla « hijo de padres nativos Christianos, naturales del lugar Duasayguas. » Quoi qu'il faille penser de cette attribution, le *Philomena* est sûrement la source primitive de l'épisode que nous venons d'analyser.

3. Wolfram vivait à la fin du XIIe siècle et au commencement du XIIIe; il mourut vers 1225.

de son œuvre, il raconte en quelques vers comment Heimrîch von Naribôn envoya ses sept fils à la cour de Charlemagne :

Lât mich iu die helde nennen,
Daz ir geruochet si erkennen.
Daz eine was Gwillâms,
Daz ander Bertrams.
Sus was genant sîn dritter sun,
Der clâre süeze Buovûn.
Heimrîch [1] hiez der vierde,
Des tugent vil lande zierde.
Arnalt und Bernart
Die muosen an die selben vart.
Der sibende der hiez Gybert :
Der was ouch hœfsch unde wert [2].

Cette énumération des fils d'Aymeri ne s'accorde pas complètement avec celle qu'a donnée notre jongleur champenois. Elle omet en effet Garin d'Anséune et le remplace par Bertrand qui, dans l'épopée française, est le neveu et non le frère de Guillaume. Il est certain, du reste, que Wolfram n'a pas connu la chanson d'Aymeri ; le poème d'*Aliscans* a été sa source principale [3], et c'est là sans doute qu'il a

1. C'est l'*Aymer* des chansons françaises.
2. St. 6, v. 19-30, éd. Lachmann, Berlin, 1879 (4e éd.).
3. M. Suchier prétend que Wolfram n'a eu sous les yeux aucun autre poème français qu'*Aliscans* (*Ueber die Quelle Ulrichs von dem Türlin und die ælteste Gestalt der Prise d'Orenge*, Paderborn, 1873, p. 39, 43) ; mais M. G. Paris est d'avis qu'il a dû connaître en même temps *Guibert d'Andrenas* et le *Charroi de Nîmes* (*Romania*, t. II, p. 112). Cf. L. Gautier, *Ép. françaises*, 2e éd., t. IV, p. 49-50.

trouvé les noms des héros dont il fait ici mention.

San-Marte a cru voir dans un passage de l'*Arabellens Entführung*, poème d'Ulrich von dem Türlin, continuateur de Wolfram [1], une allusion directe à la chanson d'Aymeri de Narbonne [2]. Mais M. Suchier, dans la savante dissertation qu'il a consacrée à l'œuvre d'Ulrich [3], a démontré que ce passage n'a pas la valeur qu'on lui a attribuée.

On possède, suivant cet érudit, cinq rédactions différentes de l'*Arabellens Entführung*. La première est le texte original, la seconde n'est qu'un remaniement. C'est cette dernière qui a été publiée par Casparson [4], et c'est d'après elle que l'on a jugé habituellement le poème d'Ulrich. Elle présente dès le début une différence assez importante avec l'autre. Ulrich, dans le texte original, commence son roman par le récit de l'expédition entreprise par Charlemagne contre Rome pour délivrer son frère, le pape Léon, des mains de ses sujets qui l'avaient réduit en captivité et lui avaient crevé les yeux. Heimrîch von Naribôn, père de Willehalm, prit part à cette campagne, et l'empereur au retour le maria à Pavie avec Irmenschart. Wolfram avait déjà rapporté cette prise de

1. Ulrich a dédié son poème au roi Ottokar II de Bohême (Lachmann, *Wolfram von Eschenbach*, introd., p. XLII); suivant M. Suchier (*l. cit.*, p. 15), il l'a composé de 1261 à 1275.

2. *Leben und Dichten Wolframs von Eschenbach*, Magdebourg, 1841, p. 104.

3. *Ueber die Quelle Ulrichs von dem Türlin*, p. 8-9.

4. *Wilhelm der heilige von Oranse*, t. I, Cassel, 1781.

Rome dans son *Willehalm* (91, 27—92, 2), mais contrairement à Ulrich qui y fait figurer le père du héros, c'est ce dernier qu'il met en scène; c'est dans un combat livré contre les Romains qu'il lui fait recevoir la fameuse blessure à laquelle il dut son surnom dans la poésie française. Le remanieur qui composa la deuxième rédaction de l'*Arabellens Entführung* a voulu faire disparaître cette contradiction entre les données d'Ulrich et celles de Wolfram; il a admis alors deux expéditions de Charlemagne : la première à Pavie, où Heimrîch épouse Irmenschart, là seconde à Rome, où l'empereur porte secours au pape, et où Willehalm reçoit sa blessure. Il reconnaît lui-même son procédé dans les termes suivants :

Von waz geschihte daz ergie,
Daz si dem grâven wart ze wîbe,
Diu vorder rede belîbe.
Ein ander mære uns des twinget,
Daz doch âventiure zuo bringet.
Wie es geschach und von weme,
Ob ir nu welt, daz ich neme
Dise rede zuo der âventiure,
Sô wirt der sin gehiure
Und süezet uns die rede gar.

Tel est le passage qui a occasionné la méprise de San-Marte; cet auteur a vu dans les mots « ein ander mære » la désignation de la chanson d'Aymeri. M. Suchier a donné à ces vers, qui d'ailleurs ne sont qu'une interpolation, leur véritable sens [1]: « Le pre-

1. *L. cit.*, p. 9.

mier récit (celui d'Ulrich), dit le remanieur, cesse ici (après la mention de la prise de Narbonne et d'Irmenschart de Pavie :

> Ouch hette her eyn edele vrowen...
> De gravinne Irmenschart si hiez,
> Unde was burtik von Pavie.)

Un autre récit (celui de Wolfram, 91, 27 — 92, 2) est nécessaire pour nous raconter l'aventure (la prise de Rome). Permettez donc que je le rattache ici au précédent; toute contradiction aura ainsi disparu, et la narration en sera embellie. »

Quoi qu'il en soit, Ulrich raconte en quelques mots, dans le texte primitif, comment Aymeri prit Narbonne, et comment Charlemagne, au retour de l'expédition de Rome, lui fit épouser Hermengarde à Pavie [1], et l'on peut se demander à quelle source il a puisé ces notions. M. Suchier a prouvé qu'il n'a connu aucun poème français, et qu'il s'est borné à développer, avec les ressources propres de son imagination [2], les indications sur le passé de Guillaume qu'il a trouvées dans Wolfram. Cette assertion nous semble ici pleinement justifiée. Ulrich a emprunté à cet auteur les noms d'*Heimrîch von Naribôn* et d'*Irmenschart von Pavie,* et c'est sur cette double qualification qu'il a fondé son récit [3]. Il est évident qu'il ne doit

1. Éd. Casparson, p. 4 et suiv.
2. *L. cit.*, p. 36-9.
3. Ulrich donne aux sept fils d'Aymeri les noms suivants : Bernhart, Willehalm, Berhtram, Arnalt, Buobe, Witschart, Kybert. Ce sont, comme on voit, les mêmes noms que dans le *Willehalm;*

rien à notre chanson d'Aymeri de Narbonne, car il se met en désaccord avec elle; ainsi, il fait paraître à la bataille de Roncevaux Aymeri, avec le titre de comte de Narbonne, et, en même temps, son fils Guillaume. Nous remarquerons également que les détails qu'il donne sur Hermengarde sont extrêmement vagues, et qu'il ne parle nullement du roi Boniface. Il fait naître la comtesse à Pavie, mais il n'ajoute aucun renseignement sur sa famille.

XIII. — AYMERI DE NARBONNE DANS LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE

Nous avons déjà rappelé l'heureuse imitation que Victor Hugo a faite d'*Aymeri de Narbonne* dans sa *Légende des siècles* [1]. Comment le grand poète a-t-il pu, en 1859, date de la publication de son livre, mettre à profit cette chanson encore inédite, qui n'était guère connue alors que des érudits? Nous croyons avoir trouvé la solution de ce petit problème d'histoire littéraire. Victor Hugo s'est inspiré, non pas du poème original, mais d'une version insérée dans une nouvelle intitulée *Le château de Dannemarie,* que

Heimrîch seul a été, nous ne savons pourquoi, remplacé par Witschart.

1. Voy. ci-dessus, p. III.

M. Jubinal a fait paraître en 1843 [1]. Ce dernier auteur a voulu présenter, dans un cadre plus ou moins historique, un tableau pittoresque des mœurs de la noblesse en l'an 1270; par une recherche assez bien entendue de la couleur locale, il a mis en scène plusieurs trouvères, auxquels il a prêté divers récits tirés de l'ancienne poésie française, entre autres un résumé généralement exact du commencement d'*Aymeri de Narbonne,* d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale fr. 24369 [2]. C'est ce résumé que Victor Hugo a eu sous les yeux; quand on compare l'*Aymerillot* de la *Légende des siècles* avec la narration de M. Jubinal, il ne saurait y avoir aucun doute sur ce point. Il nous suffira de citer le commencement des deux textes pour rendre notre démonstration tout à fait évidente.

Charlemagne l'empereur à la barbe fleurie, revient d'Espagne... Son visage est triste, son œil chagrin... C'est que son neveu Roland, par la trahison de Ganelon, a été tué avec Olivier, les douze pairs et toute l'arrière-garde de son armée... Le laboureur des montagnes est rentré chez lui avec son chien; il a embrassé sa femme et ses enfans. Il a net-

1. *Musée des familles*, t. X, p. 373-8.

2. M. Jubinal s'est sûrement servi de ce manuscrit, car il reproduit certaines variantes qui lui sont particulières. Il le suit également pour la forme des noms propres; c'est ainsi que, d'accord avec lui, il donne le nom de *Richer* au duc de Normandie que tous les autres appellent *Richart* (v. 358). Il convient d'observer aussi qu'il a pris d'assez grandes libertés avec son modèle, en lui ajoutant quelques traits, et surtout en l'abrégeant d'une façon notable.

toyé ses flèches et sa corne de bœuf. Les ossements des héros qui ne sont plus blanchissent déjà pour l'éternité [1]. Le destrier de Charles, qui lui vient de Syrie, est triste lui-même, et fait *chair marrie* (*sic*) [2]; Charlemagne pleure, mais ce n'est pas seulement d'avoir perdu sa bataille, sa pairie et son neveu, c'est de penser que sa défaite sera racontée après lui pendant quatre cents ans et plus [3].

Charlemagne, empereur à la barbe fleurie,
Revient d'Espagne ; il a le cœur triste, il s'écrie :
« Roncevaux ! Roncevaux ! ô traître Ganelon ! »
Car son neveu Roland est mort dans ce vallon
Avec les douze pairs et toute son armée.
Le laboureur des monts qui vit sous la ramée
Est rentré chez lui, grave et calme, avec son chien.
Il a baisé sa femme au front et dit : « C'est bien. »
Il a lavé sa trompe et son arc aux fontaines ;
Et les os des héros blanchissent dans les plaines.

Le bon roi Charle est plein de douleur et d'ennui ;
Son cheval syrien est triste comme lui.
Il pleure ; l'empereur pleure de la souffrance
D'avoir perdu ses preux, ses douze pairs de France,
Ses meilleurs chevaliers qui n'étaient jamais las,
Et son neveu Roland, et la bataille, hélas !
Et surtout de songer, lui, vainqueur des Espagnes,
Qu'on fera des chansons dans toutes ces montagnes
Sur ces guerriers tombés devant des paysans,
Et qu'on en parlera plus de quatre cents ans !

1. On reconnaît ici une réminiscence du fameux chant d'Altabiscar qui eut tant de succès sous le règne du romantisme.

2. Contre-sens. Dans la chanson, c'est Charlemagne, et non sa monture, qui fait *chiere molt marrie* (v. 131).

3. La chanson ne prête nullement cette appréhension à Charlemagne ; il se vante au contraire de tirer de Ganelon une vengeance dont on parlera encore au bout de quatre cents ans (v. 148-9).

Il est assez piquant de constater que, dans cette poésie si justement vantée, Victor Hugo a suivi souvent de très près la prose de M. Jubinal. Tous les traits que celui-ci a ajoutés à la chanson, les contresens même, sont fidèlement reproduits [1]. Les noms des héros que le poète mentionne lui viennent uniquement de cette source [2], et il n'y en a pas un seul qui lui soit commun avec notre *Aymeri de Narbonne*, sans se retrouver en même temps dans la nouvelle. Ceux qui ne figurent pas dans ce dernier texte sont

1. On remarquera en particulier parmi les additions faites au texte original l'emprunt au chant d'Altabiscar, qui a passé tout entier dans la *Légende des siècles*, et s'y trouve rendu presque mot pour mot. Nous pourrions encore faire bien d'autres citations; il y a des phrases qui ont été copiées littéralement, celle-ci par exemple :

« O vous comtes palatins, Olivier et Roland, que n'êtes-vous ici! Si vous étiez vivans, vous prendriez Narbonne. »

Olivier et Roland, que n'êtes-vous ici!
Si vous étiez vivants, vous prendriez Narbonne.

Voici maintenant un échantillon des contre-sens. Le poète du XIII[e] siècle faisait dire à Aymeri au v. 736 :

« De terre n'ai vaillant .ij. parisis. »

M. Jubinal a rendu cette phrase de la façon suivante :

« Les terres que je possède sont plus petites que deux pièces de monnaie. »

Cette singulière interprétation a été répétée par V. Hugo :

« Deux liards couvriraient fort bien toutes mes terres. »

2. Ces héros sont Naymes, Dreus de Montdidier, Hugues de Cotentin, Richer de Normandie, Gérard de Roussillon, Eudes de Bourgogne, Ogier de Danemark et Ernaut de *Beauléande* (appelé ainsi d'après M. Jubinal). C'est également M. Jubinal qui a trouvé le nom d'*Aymerillot*, donné par Victor Hugo comme titre à sa pièce. Les manuscrits de la chanson ont tous la forme *Aymeriet*.

sortis de l'imagination de l'illustre écrivain. C'est lui, par exemple, qui a inventé le comte de Gand et Eustache de Nancy, personnages absolument étrangers au cycle carolingien. Il en est de même d'Albert de Périgueux, de Samo « que la légende aujourd'hui divinise » (?) et de ce Garin,

..... Qui se trouvant un beau jour à Venise,
Emporta sur son dos le lion de Saint-Marc.

Notre épopée ne connaît pas cet athlète, qui, du reste, ne semble avoir accompli son tour de force que pour prêter complaisamment une rime à Ogier de Danemark. Faut-il le dire? Les traits que Victor Hugo a puisés dans son propre fonds ne sont pas toujours de fort bon goût, et ne rentrent guère dans l'esprit du moyen âge [1]. Nulle part il ne s'est montré aussi bien inspiré que dans les passages où il se rapproche le plus de l'ancienne chanson de geste. Bien qu'affaiblie et défigurée en passant par une traduction en prose, l'œuvre de Bertrand de Bar-sur-Aube lui a fourni ses plus nobles pensées et ses plus beaux vers. Nous ne saurions faire un meilleur éloge de notre jongleur champenois, éloge d'autant plus mérité, ajouterons-nous, que le modèle est demeuré, à certains points de vue, fort supérieur à la copie. Nous estimons, en effet, avec un critique éminent [2] que

1. Dreus de Montdidier parle de son maillot! Le poète a voulu dire sans doute une cotte de mailles, mais ce mot n'a jamais été employé dans ce sens.

2. Sainte-Beuve, dans l'introduction du *Recueil des chefs-d'œu-*

« l'avantage est resté du côté du vieux trouvère sans renom, à qui échoit cet honneur insigne dans un concours ouvert à l'improviste après six cents ans [1]. »

vre de la poésie française depuis les origines jusqu'à nos jours, publié sous la direction d'E. Crépet, t. I (1861), p. xx.

1. Nous ne voulons pas terminer cette introduction sans adresser tous nos remercîments aux érudits qui nous ont aidé dans notre travail; à M. P. Meyer d'abord, qui a bien voulu collationner pour nous l'un des manuscrits de Londres, revoir avec le plus grand soin nos épreuves, et compléter sur divers points nos recherches; à MM. L. Gautier et G. Paris, dont les leçons et les conseils nous ont été si utiles; à M. P. Rajna enfin, qui nous a fait profiter avec une extrême obligeance de ses connaissances si approfondies de la littérature italienne du moyen âge.

TABLE DE L'INTRODUCTION

Publications de la SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS. *(En vente à la librairie* FIRMIN DIDOT ET Cie, *56, rue Jacob, à Paris.)*

Bulletin de la Société des anciens textes français (années 1875 à 1886). N'est vendu qu'aux membres de la Société au prix de 3 fr. par année, en papier de Hollande, et de 6 fr. en papier Whatman.

Chansons françaises du XVe *siècle* publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris par Gaston PARIS, et accompagnées de la musique transcrite en notation moderne par Auguste GEVAERT (1875). *Epuisé.*

Il reste quelques exemplaires sur papier Whatman, au prix de.... 37 fr.

Les plus anciens Monuments de la langue française (IXe, Xe siècles) publiés par Gaston PARIS. *Album* de neuf planches exécutées par la photogravure (1875)........ 30 fr.

Brun de la Montaigne, roman d'aventure publié pour la première fois, d'après le manuscrit unique de Paris, par Paul MEYER (1875)........ 5 fr.

Miracles de Nostre Dame par personnages publiés d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris par Gaston PARIS et Ulysse ROBERT. t. I à VII (1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881, 1882), le vol....... 10 fr.

Guillaume de Palerne publié d'après le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal à Paris par Henri MICHELANT (1876)........ 10 fr.

Deux Rédactions du roman des Sept Sages de Rome publiées par Gaston PARIS (1876)........ 8 fr.

Aiol, chanson de geste publiée d'après le manuscrit unique de Paris par Jacques NORMAND et Gaston RAYNAUD (1877)........ 12 fr.

(Ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

Le Débat des Hérauts de France et d'Angleterre, suivi de *The Debate between the Heralds of England and France, by* John COKE, édition commencée par L. PANNIER et achevée par Paul MEYER (1877)........ 10 fr.

Œuvres complètes d'Eustache Deschamps publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale par le marquis DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE, t. I, II, III, IV et V (1878, 1880, 1882, 1884, 1887), le vol....... ... 12 fr.

Le Saint Voyage de Jherusalem du seigneur d'Anglure publié par François BONNARDOT et Auguste LONGNON (1878)........ 10 fr.

Chronique du Mont-Saint-Michel (1343-1468) publiée avec notes et pièces diverses par Siméon LUCE, t. I et II (1879, 1883), le vol........ 12 fr.

Élie de Saint-Gille, chanson de geste publiée avec introduction, glossaire et index, par Gaston RAYNAUD, accompagnée de la rédaction norvégienne traduite par Eugène KOELBING (1879)........ 8 fr.

Daurel et Beton, chanson de geste provençale publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique appartenant à M. A. F. Didot par Paul MEYER (1880)........ 8 fr.

La Vie de saint Gilles, par Guillaume de Berneville, poème du XIIe siècle publié d'après le manuscrit unique de Florence par Gaston PARIS et Alphonse BOS (1881)........ 10 fr.

Raoul de Cambrai, chanson de geste publiée par Paul MEYER et Auguste LONGNON (1882)........ 15 fr.

Le dit de la Panthère d'Amours, par Nicole DE MARGIVAL, poème du XIIIe siècle publié par Henry A. TODD (1883).. 6 fr.

Les œuvres poétiques de Philippe de Remi, sire de Beaumanoir publiées par H. SUCHIER, t. I-II (1884-85) .... 25 fr.

Le premier volume ne se vend pas séparément ; le second volume seul 15 fr.

La Mort Aymeri de Narbonne, chanson de geste publiée par J. COURAYE DU PARC (1884).. 10 fr.

Trois versions rimées de l'Evangile de Nicodème publiées par G. PARIS et A. BOS (1885).. 8 fr.

Fragments d'une vie de saint Thomas de Cantorbery publiés pour la première fois d'après les feuillets appartenant à la collection Goethals Vercruysse, avec fac-similé en héliogravure de l'original, par Paul MEYER (1885).. 10 fr.

Œuvres poétiques de Christine de Pisan publiées par Maurice ROY, t. I (1886).. 10 fr.

Merlin, roman en prose du XIIIe siècle, publié d'après le ms. appartenant à M. A. Huth, par MM. G. PARIS et J. ULRICH, t. I et II (1886)........ 20 fr.

Aymeri de Narbonne, chanson de geste publiée par Louis DEMAISON, t. I et II (1887).. 20 fr.

Le Mistère du Viel Testament, publié avec introduction, notes et glossaire, par le baron James DE ROTHSCHILD, t. I, II, III, IV et V (1878, 1879, 1881, 1882, 1885), le vol.. 10 fr.

(Ouvrage imprimé aux frais du baron James de Rothschild et offert aux membres de la Société.)

Tous ces ouvrages sont in-8°, excepté *Les plus anciens Monuments de la langue française*, album grand in-folio.

Il a été fait de chaque ouvrage un tirage sur papier Whatman. Le prix des exemplaires sur ce papier est double de celui des exemplaires en papier ordinaire.

Les membres de la Société ont droit à une remise de 25 p. 100 sur tous les prix indiqués ci-dessus.

La Société des Anciens Textes français a obtenu pour ses publications le prix Archon-Despérouse, à l'Académie française, en 1882, et le prix La Grange, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en 1883.



Le Puy. — Imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.




Stanford University Libraries
3 6105 010 720 048


SOCIETE : DES : ANCIENS : TEXTES : FRANÇAIS
MDCCC LXXV